

Zeitschrift: Cahiers d'archéologie romande
Herausgeber: Bibliothèque Historique Vaudoise
Band: 171 (2018)

Artikel: L'habitat alpin de Gamsen (Valais, Suisse) : 6A, Les agglomérations d'époque historique
Autor: Paccolat, Olivier / Moret, Jean-Christophe
Kapitel: II: Présentation des vestiges par secteur
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1036613>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

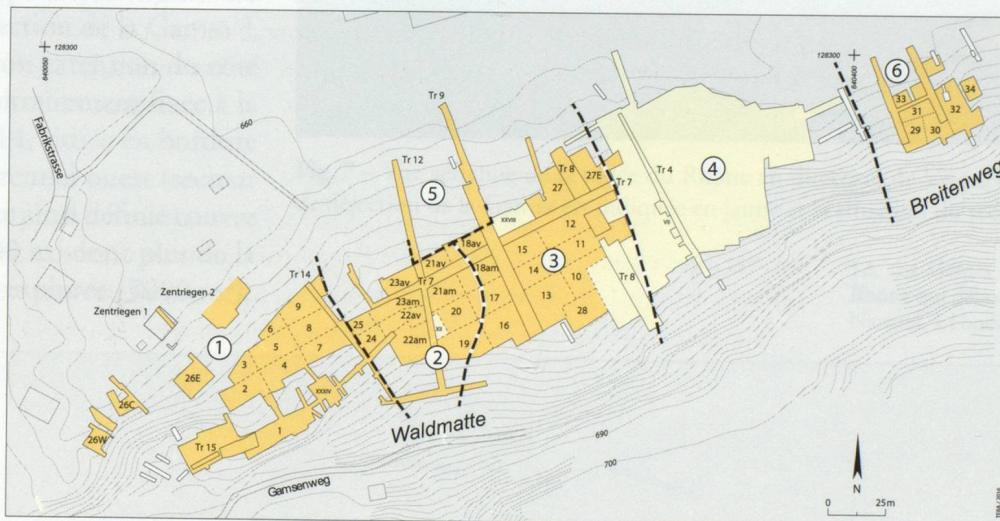
Download PDF: 17.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CHAPITRE

II

PRÉSENTATION DES VESTIGES PAR SECTEUR



II.1 LA PÉRIPHÉRIE OUEST (SECTEUR 1)

II.1.1 GÉNÉRALITÉS

Le secteur 1 est localisé à l'extrémité occidentale du site de « Waldmatte » (Fig. 7, Fig. 8). Il se développe à l'est d'une butte naturelle barrant le versant, qui forme à cet endroit un goulet d'étranglement et un passage obligé pour entrer ou sortir de l'agglomération antique. La limite aval du secteur est définie par des dépôts provenant du cône de déjection de la Gamsa¹², tandis que son extension du côté est a été arbitrairement fixée à la tranchée Tr14, située en bordure du cône torrentiel ouest (secteur 2). La surface ainsi définie couvre environ 5500 m² dont plus de la moitié a été explorée (3000 m²).



Fig. 7 – Vue aérienne de la vallée du Rhône en direction de Viège. L'emprise du cône de déjection de la Gamsa est indiquée en jaune et la situation du secteur 1 en rouge.

12. La Gamsa est un affluent du Rhône qui débouche de la vallée du Nanztal, à l'ouest du site.

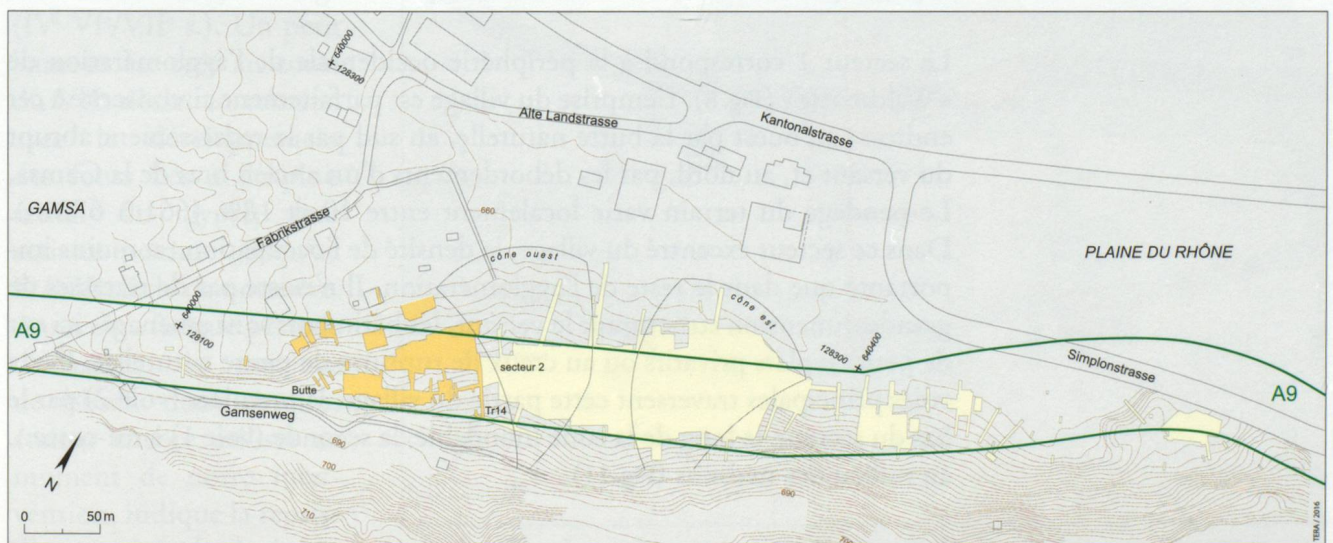


Fig. 8 – Plan de situation du secteur 1 (en jaune foncé).

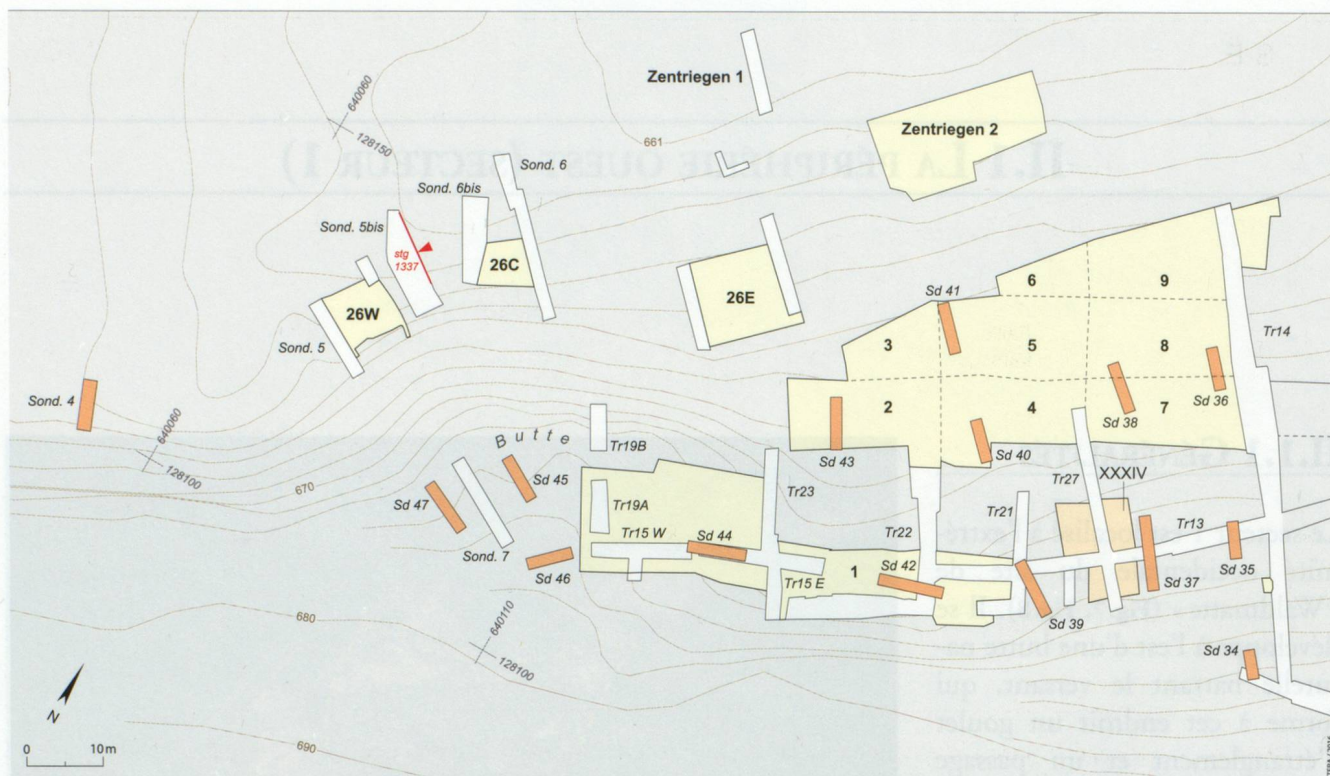


Fig. 9 – Secteur 1. Emplacement des sondages et des tranchées, et découpage des zones de fouilles. En rouge, localisation de la coupe STG1337 illustrée en Fig. 14.

Dix-neuf sondages (Sond. 5, 5bis, 6, 6bis, 7 et Sd34 à Sd47) ainsi que plusieurs tranchées (Tr13 à Tr15, Tr19, Tr21 à Tr23, Tr27) ont été creusés dans l'emprise du secteur (Fig. 9). La fouille en plan a été réalisée pour l'essentiel en 1992 (zones 2 à 9) et en 1997 (zones 26W, 26C et 26E). En 1994 et en 1997, deux projets de construction de maisons familiales (Zentriegen 1 et Zentriegen 2), hors du périmètre autoroutier, ont permis de préciser certaines données sur l'extension du site vers l'aval. Un petit cimetière a été mis au jour sur la butte en 1995. Enfin, une surface (zone XXXIV) a été explorée par le bureau ARIA en 1998, de part et d'autre de la tranchée Tr27.

Le secteur 1 correspond à la périphérie occidentale de l'agglomération de « Waldmatte » (Fig. 8). L'emprise du village est parfaitement circonscrite à cet endroit : à l'ouest par la butte naturelle, au sud par le redressement abrupt du versant et, au nord, par les débordements d'un ancien bras de la Gamsa. Le pendage du terrain varie localement entre 10 et 18% (661 à 673 m). Dans ce secteur excentré du village, la densité de l'occupation est moins importante que dans le reste de l'agglomération. Il n'existe pas de terrasses de grande dimension structurant le versant, les bâtiments sont aménagés ici sur de petits replats privatifs ou au creux de ruptures de pente naturelles. Deux voies principales traversent cette partie du village, la première (voie 2) par le bas du secteur, le long de la zone inondable, la seconde (voie 1) à mi-coteau, au milieu des maisons (Fig. 11).

Les premières constructions significatives apparaissent seulement au tout début du I^{er} siècle après J.-C. et vont évoluer, avec des phases de repli,

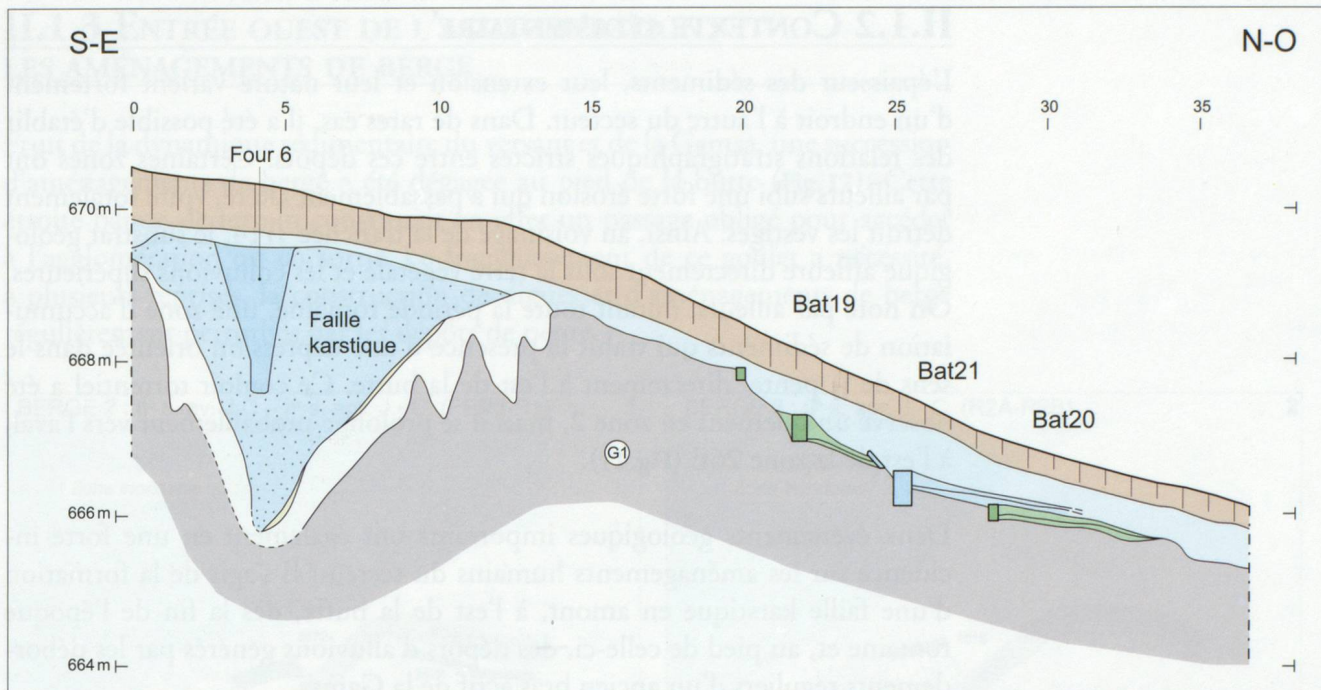


Fig. 10 – Coupe télescopée à travers le versant au niveau du four 6 et des bâtiments Bat19 à Bat21 (situation, **Fig. 11**). Les couleurs correspondent aux périodes d'occupation (vert=R1, bleu=HMA). Hauteurs exagérées 2,5 fois par rapport aux longueurs. Vue depuis l'est.

durant la majeure partie de la période romaine (I^{er}-III^e s.). Au IV^e siècle, l'ouverture d'une faille karstique en amont provoque l'abandon de la zone. Un cimetière est ensuite implanté sur la butte ; il va être utilisé jusque dans le courant du Haut Moyen Âge (IV^e-VI^e/VII^e s.). Un petit hameau est créé au cours du VII^e siècle, en relation avec le développement des fours liés à l'exploitation du gypse; leur activité perdue jusqu'au X^e/XII^e siècle de notre ère. Après une longue période d'abandon, la présence de bisses, dont certains étaient encore utilisés au moment de notre intervention, indique la reprise d'une activité agricole sur le versant.

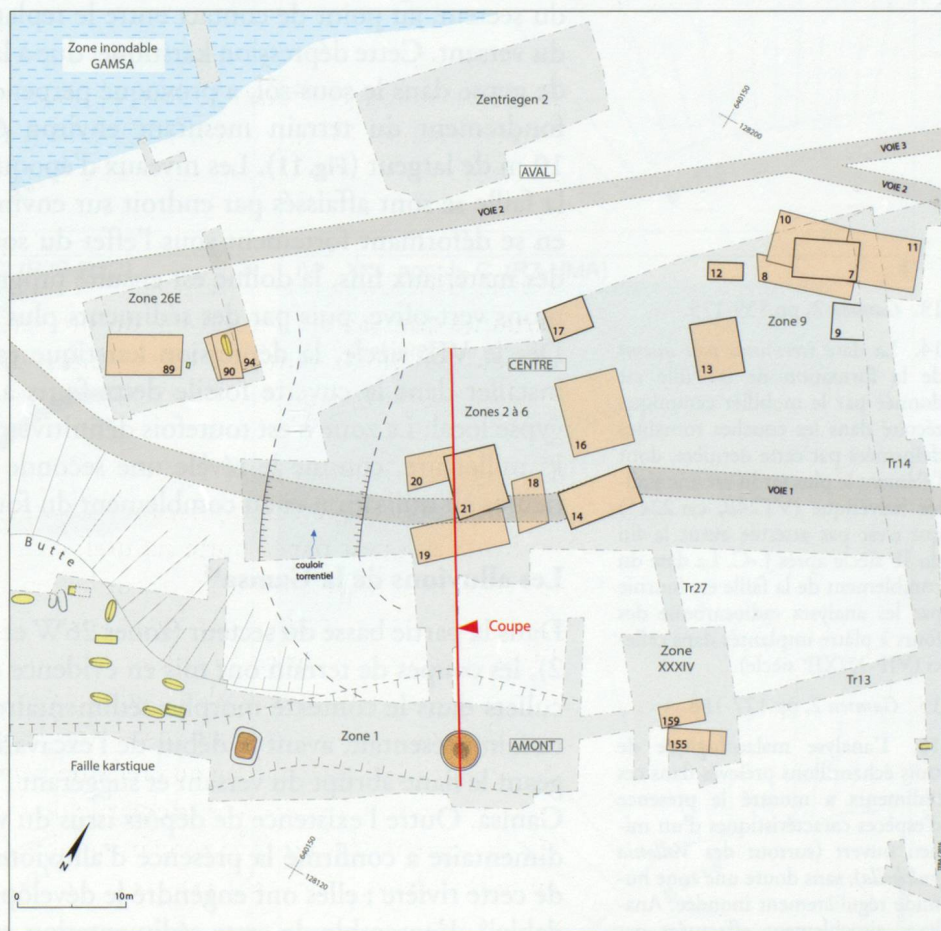


Fig. 11 – Secteur 1. Plan compilé des principaux vestiges et emplacement de la coupe télescopée **Fig. 10** (en rouge).

II.1.2 CONTEXTE SÉDIMENTAIRE

L'épaisseur des sédiments, leur extension et leur nature varient fortement d'un endroit à l'autre du secteur. Dans de rares cas, il a été possible d'établir des relations stratigraphiques strictes entre ces dépôts. Certaines zones ont par ailleurs subi une forte érosion qui a passablement altéré, voire totalement détruit les vestiges. Ainsi, au voisinage de la tranchée Tr14, le substrat géologique affleure directement sous la terre végétale et les colluvions supérieures. On note par ailleurs, durant toute la période romaine, une zone d'accumulation de sédiments qui trahit la présence d'une dépression orientée dans le sens de la pente, directement à l'est de la butte. Ce couloir torrentiel a été observé uniquement en zone 2, mais il se prolonge probablement vers l'aval, à l'est de la zone 26E (Fig. 11).

Deux événements géologiques importants ont également eu une forte incidence sur les aménagements humains du secteur. Il s'agit de la formation d'une faille karstique en amont, à l'est de la butte, dès la fin de l'époque romaine et, au pied de celle-ci, des dépôts d'alluvions générés par les débordements réguliers d'un ancien bras actif de la Gamsa.

La dépression karstique¹³

Dès le milieu du III^e siècle¹⁴, une doline se forme progressivement à l'amont du secteur, au point de contact entre le replat de la butte et le redressement du versant. Cette dépression karstique, due à la dissolution d'un affleurement de gypse dans le sous-sol, a provoqué perpendiculairement à la pente un effondrement du terrain mesurant environ 60 m de longueur pour 5 à 10 m de largeur (Fig. 11). Les niveaux d'époque romaine situés à l'aplomb de la faille se sont affaissés par endroit sur environ trois mètres de profondeur, en se déformant fortement sous l'effet du soutirage. Une fois colmatée par des matériaux fins, la doline est ensuite progressivement comblée par des limons vert-olive, puis par des sédiments plus grossiers d'origine torrentielle. Dès le VII^e siècle, la dépression karstique est suffisamment comblée pour installer dans la cuvette fossile deux fours à plâtre liés à l'exploitation du gypse local. La zone n'est toutefois définitivement stabilisée que vers la fin du I^{er} millénaire, comme le révèle une seconde phase de déformations postérieures à l'utilisation et au comblement du four 7.

Les alluvions de la Gamsa¹⁵

Dans la partie basse du secteur (zones 26W et 26C, chantiers Zentriegen 1 et 2), les coupes de terrain ont mis en évidence des dépôts sédimentaires particuliers dans le contexte morpho-sédimentaire de Gamsen. A cet endroit, le terrain présentait, avant le début de l'excavation, une légère dépression longeant le flanc abrupt du versant et suggérant l'existence d'un bras fossile de la Gamsa. Outre l'existence de dépôts issus du versant du Glishorn, l'étude sédimentaire a confirmé la présence d'alluvions provenant du cône torrentiel de cette rivière ; elles ont engendré le développement d'une large zone inondable¹⁶. L'ensemble de cette sédimentation se traduit par une intercalation d'alluvions fines et de colluvions plus grossières sur une épaisseur d'environ deux mètres.

13. *Gamsen 2*, pp.159-175.

14. La date (*terminus post quem*) de la formation de la faille est donnée par le mobilier céramique récolté dans les couches romaines déformées par cette dernière, dont l'élément le plus tardif est une sigillée helvétique (VT248, cat.2245) qui n'est pas attestée avant la fin du II^e siècle après J.-C. La date du comblement de la faille est fournie par les analyses radiocarbone des fours à plâtre implantés dans celle-ci (VII^e-X^e/XII^e siècle).

15. *Gamsen 2*, pp.177-188.

16. L'analyse malacologique de trois échantillons prélevés dans ces sédiments a montré la présence d'espèces caractéristiques d'un milieu ouvert (surtout des *Vallonia pulchella*), sans doute une zone humide régulièrement inondée. Analyses aimablement effectuées par Louis Chaix, ancien conservateur au Muséum d'Histoire Naturelle de Genève.

II.1.3 ENTRÉE OUEST DE L'AGGLOMÉRATION : LES AMÉNAGEMENTS DE BERGE

Fruit de la dynamique sédimentaire du versant et de la Gamsa, une succession d'aménagements de berge a été dégagée au pied de la butte (Fig. 12). Cette étroite bande de terrain constituait en effet un passage obligé pour accéder à l'agglomération ou en sortir. Le franchissement de ce goulet a nécessité, à plusieurs reprises, la construction de digues et d'aménagements de berge régulièrement perturbés par les dépôts de pente.

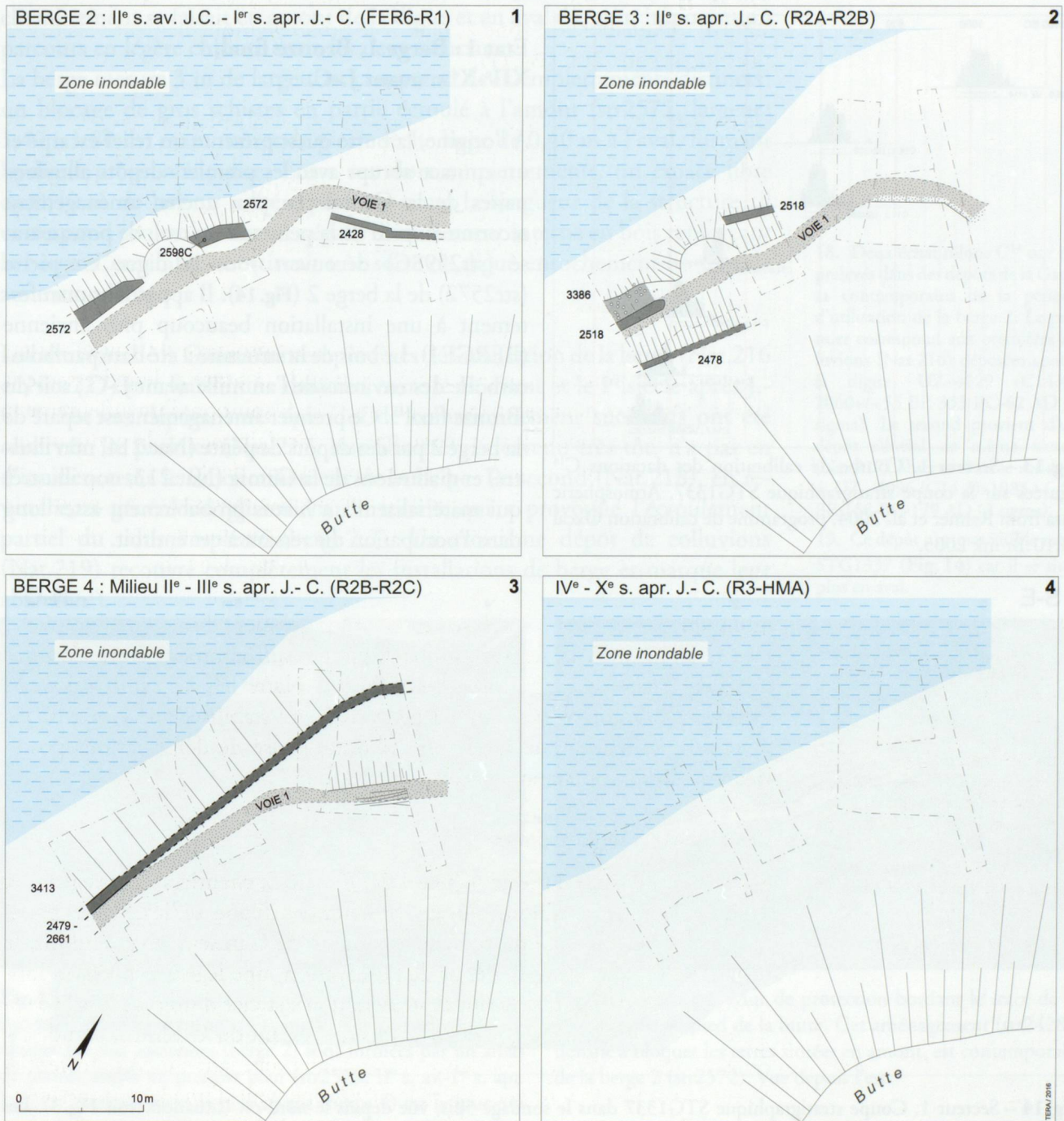


Fig. 12 – Secteur 1. Plans schématiques montrant l'évolution des aménagements de berge situés entre la zone humide de la Gamsa et de le pied de la butte occidentale.

La chronologie des constructions et des dépôts sédimentaires permet d'identifier au moins six transformations majeures au niveau de ce passage, depuis la protohistoire jusqu'à aujourd'hui. Les quatre premières sont des aménagements humains mis en œuvre jusqu'à la fin de l'époque romaine, les deux dernières sont en revanche des événements naturels, respectivement des alluvions résultant des débordements de la Gamsa et des dépôts de pente du Glishorn. Ces différentes phases sont datées pour l'essentiel par une série d'analyses au radiocarbone (Fig. 13) mais également par du mobilier (monnaies et céramiques romaines). Elles coïncident globalement avec les phases et les périodes définies sur l'ensemble du site.

17. Datation C¹⁴ effectuée sur les restes carbonisés du poteau (str2598C). UZ - 4114 (C14.0): 2885 +/- 55BP, 1220-918 BC (2 sigma).

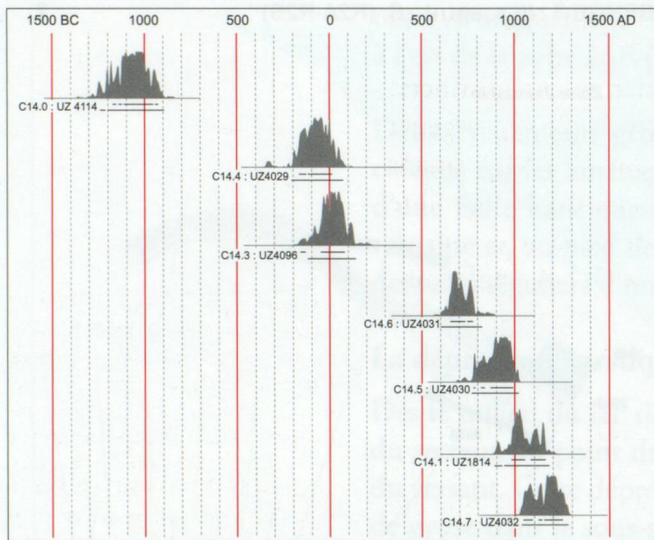


Fig. 13 – Secteur 1. Courbe de calibration des datations C¹⁴ figurées sur la coupe stratigraphique STG1337. Atmospheric data from Reimer et al. 2004, programme de calibration Oxcal v3.10:Bronk 2005.

Etat 1 : Berge 1, Bronze final, XII^e-X^e s. avant J.-C.

A l'origine, la butte ouest présente un relief escarpé et un contact abrupt avec les premiers dépôts alluvionnaires de la Gamsa. Le plus ancien aménagement reconnu au pied de la pente est un trou de poteau arasé (str2598C) découvert sous la digue en pierre (str2572) de la berge 2 (Fig. 14). Il appartient manifestement à une installation beaucoup plus ancienne (BERGE1). Le bois de la structure a été daté par radiocarbone des environs de l'an mille avant J.-C., soit du Bronze final¹⁷. Ce premier aménagement est séparé de la berge 2 par des dépôts de pente (Nat.214, non illustré) et d'alluvions de la Gamsa (Nat.213, non illustré) qui matérialisent un hiatus probablement assez long dans l'occupation du versant à cet endroit.

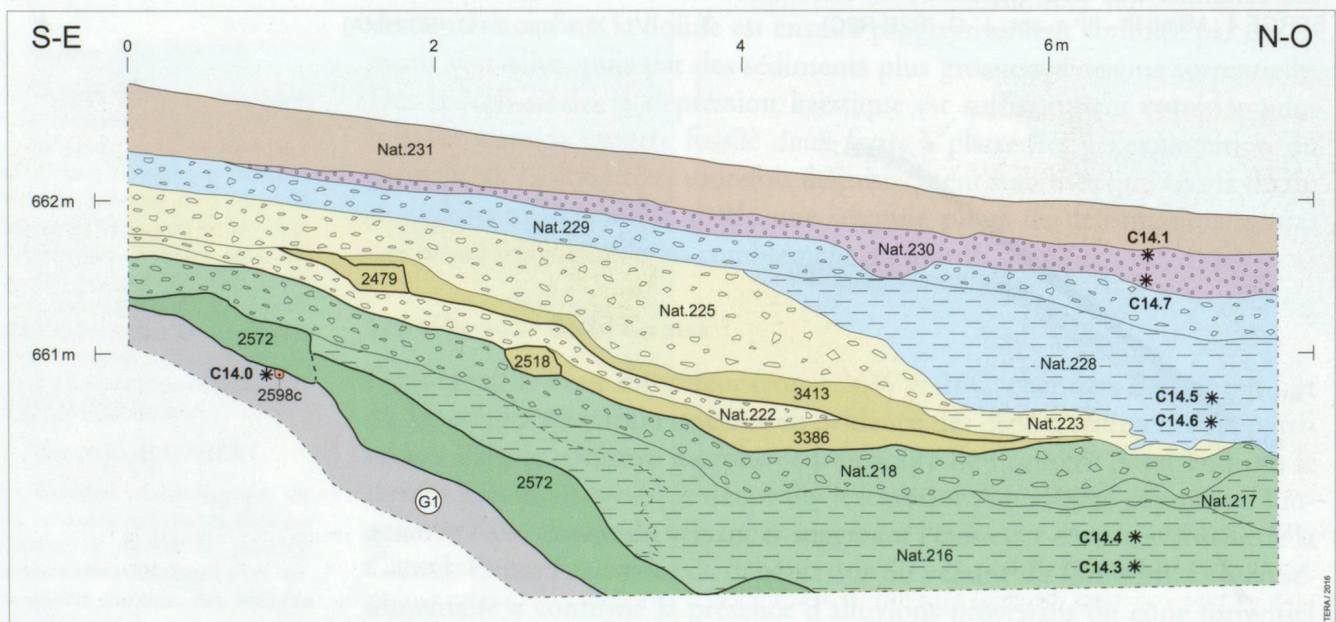


Fig. 14 – Secteur 1. Coupe stratigraphique STG1337 dans le sondage 5bis, vue depuis le nord-est (situation, voir Fig. 3). Les astérisques indiquent la position ou la projection des échantillons C¹⁴ (voir Fig. 8). Les couleurs correspondent aux périodes d'occupation (vert=R1, jaune=R2, bleu=HMA, mauve=MA). Pour la description des couches et des aménagements, se reporter aux listes annexées en fin de volume.

Etat 2: BERGE 2, fin de l'âge du Fer et début de la période romaine (FER6 – R1), II^e siècle avant - I^{er} siècle après J.-C.

L'aménagement suivant est une berge empierrée de grande extension (berge 2.1). Sa construction remonte probablement à la fin de l'âge du Fer mais la structure a perduré et fonctionné jusque dans la seconde moitié du I^{er} siècle après J.-C. Cette installation est constituée à l'ouest par une imposante digue de pierre (str2572) disposée de part et d'autre d'un affleurement du substrat naturel (crête longitudinale) et à l'est, par un mur en pierre sèche (str2428) bloquant le versant nord de la butte (Fig. 12, Fig. 15 et Fig. 16). Le cheminement se faisait en amont de la digue et en aval du mur, imposant un parcours en légère chicane entre les deux structures.

La berge mesure 3 m de largeur et comprend deux empièvements distincts: un blocage de gros schistes en partie écroulé à l'amont (str2572, largeur: 1,40 à 1,80 m) et un muret de pierre sèche large de 0,40 m à l'aval, formant la digue proprement dite. Entre ces deux empièvements, un espace libre de 0,40 m de largeur a été repéré sur toute la longueur de la structure: il correspond probablement au négatif d'un élément interne en bois renforçant la berge. L'ensemble constituait une sorte de digue-enrochement bordant la zone inondable.

Les alluvions de la Gamsa contemporaines de l'utilisation de la berge (Nat.216 et Nat.217) ont fourni une datation entre le II^e avant et le I^{er} siècle après J.-C.¹⁸. Sur ces dépôts, trois épisodes de colluvionnement successifs ont été observés. Le premier (Nat.215, non illustré), intervenu très tôt, n'a pas eu d'incidence sur le fonctionnement de la berge. Le second (Nat.218), en revanche, a généré un glissement de terrain qui a provoqué l'écroulement partiel du talus empierré (berge 2.2). Un troisième dépôt de colluvions (Nat.219) recouvre complètement les installations de berge et marque leur abandon¹⁹.



Fig. 15 – Secteur 1. Dépôts naturels et aménagements de berge successifs installés au pied de la butte. Les constructions romaines les plus anciennes (berge 2) sont formées par un amas de pierres visible au premier plan (str2572, II^e s. av.-I^{er} s. apr. J.-C.). L'aménagement le plus récent (berge 4) est le mur qui apparaît dans la partie amont de la coupe de terrain (str2479, milieu II^e-III^e s. apr. J.-C.). Vue depuis le nord.



Fig. 16 – Secteur 1. Mur de protection bordant le tracé de la voie antique au pied de la butte. Cet aménagement (str2428), destiné à bloquer les terres situées en amont, est contemporain de la berge 2 (str2572). Vue depuis l'est.

18. Deux échantillons C¹⁴ ont été prélevés dans des dépôts de la Gamsa contemporains de la période d'utilisation de la berge 2. Le premier correspond aux premières alluvions (Nat.216) déposées contre la digue. UZ-4029 (C14.4): 2060 +/- 55 BP, 333 BC-62 AD (2 sigma). Le second provient d'un dépôt alluvial de même nature (Nat.217) observé dans le sondage 4. UZ-4096 (C14.3): 1985 +/- 55 BP, 158 BC-129 AD (2 sigma).

19. Ce dépôt n'est pas visible sur la STG1337 (Fig. 14) car il se situe plus en aval.

Etat 3 : BERGE 3, période romaine (R2A-R2B), II^e siècle après J.-C.

Vers le début du II^e siècle (Fig. 12, Fig. 14), une nouvelle digue est construite (berge 3). Elle comporte de gros blocs dans la partie sommitale (str2518) et est prolongée dans la pente par un empierrement renforçant le talus de la berge (str3386). Un muret de protection (str2478) est aménagé en amont du tracé de la voie. L'abandon de cette phase intervient à partir du milieu du II^e siècle²⁰. Ces installations sont ensuite recouvertes par des colluvions (Nat.222) qui modifient la topographie de la zone. Le relief s'adoucit, repoussant par comblements successifs la zone humide vers l'aval.

Etat 4 : BERGE 4, période romaine (R2B-R2C), fin II^e-III^e siècles après J.-C.

Le dernier aménagement observé au niveau de ce goulet d'étranglement correspond plus à un mur de berge (str2479-2661) qu'à une digue à proprement parler (Fig. 12, berge 4). Cette structure est associée à un talus en pente douce (str3413) qui borde la zone alluvionnaire (Nat.223). La voie est réaménagée légèrement plus en amont que les tracés précédents. D'épaisses colluvions (Nat.224, non illustré et Nat.225) scellent ces aménagements.

Etat 5 : période romaine tardive et Haut Moyen Age (R3-HMA), IV^e-X^e siècles après J.-C.

Aucun aménagement humain n'est attesté pour l'époque romaine tardive et le Haut Moyen Age ; seuls d'épais niveaux d'alluvions générés par les crues récurrentes de la Gamsa (Nat.232, non illustré puis Nat.228) s'accumulent au pied de la butte. Deux sols (strates organiques Nat.227 et Nat.678, non illustrées), l'un à la base de cette séquence, l'autre entre les deux alluvions, témoignent toutefois de phases d'atterrissement plus calmes et suffisamment prolongées pour avoir permis le développement d'une couverture végétale. Un échantillon C¹⁴ prélevé dans la strate humifère inférieure (Nat.227) permet de dater ce sol entre 600 et 820 après J.-C.²¹ (HMA2). Un second échantillon pris dans les alluvions supérieures (Nat.228) a donné une datation plus récente, entre 770 et 1020 après J.-C.²².

Etat 6 : périodes médiévale et moderne (MA-MOD), XI^e-XX^e siècles après J.-C.

A partir de la fin du I^{er} millénaire, des colluvions (Nat.229, Nat.680, non illustré) et des sédiments torrentiels grossiers provenant des pentes du Glishorn (Nat.230)²³ se déposent sur les alluvions de la Gamsa. Une dernière phase d'activité de la rivière particulièrement violente est ensuite matérialisée par des gros blocs pris dans des sables et des graviers (Nat.681, non illustrée). Le sommet de la séquence est formé de dépôts de silts fins microlités (Nat.231) résultant de l'activité des bisses, eux-mêmes sans doute liés au développement de prairies de fauchage sur le versant (Moyen Age ou époque moderne ?). La terre végétale qui les couronne correspond aux prairies encore exploitées à la fin du XX^e siècle.

20. Le *terminus post quem* est fourni par deux sesterces provenant du niveau lessivé du talus de la BERGE 3 (Occ.01). BW97/1430B-305 (cat.1684) : sesterce d'Hadrien (134-138), BW97/1430B-306 (cat.1685) : sesterce d'Antonin le Pieux (147-148?).

21. UZ-4031 (C14.6) : 1335 +/- 55 BP ; 598 AD - 859 AD (2 sigma).

22. UZ-4030 (C14.5) : 1130 +/- 55 BP ; 773 AD - 1013 AD (2 sigma).

23. Deux analyses C¹⁴ effectuées dans les dépôts torrentiels Nat.230 ont livré des datations comprises entre le X^e et le XIII^e s. après J.-C. UZ-1814 (C14.1) : 1005 +/- 55 BP ; 898 AD - 1161 AD (2 sigma) ; UZ-4032 (C14.7) : 865 +/- 55 BP ; 1040 AD - 1260 AD (2 sigma).

II.1.4 EXTRÉMITÉ OUEST DU VILLAGE

Les vestiges constituant l'habitat proprement dit se développent à l'est de la butte, sur de petits replats aménagés dans la pente du versant (Fig. 17). Ils se répartissent en trois zones en particulier (Fig. 11 (p.27)).

- Dans la partie amont, le long de la pente abrupte du versant, un plateau naturel occupé par plusieurs constructions (bâtiments et fours à plâtre) est perceptible à l'emplacement de la dépression karstique. Ce replat (alt. 670-671 m), d'une longueur d'environ 30 à 40 m, se raccorde en pente douce avec le flanc oriental de la butte (alt. 673 m). Il englobe deux zones de fouille (zone 1 et zone XXXIV) et une partie des tranchées Tr13, Tr14 et Tr27.

- Dans la partie centrale, séparée de la zone précédente par une pente naturelle, plusieurs groupes de constructions sont étagés sur le versant. Un premier groupe de bâtiments (Bat89, Bat90 et Bat94) occupe la partie ouest du secteur (zone 26E: alt. env. 663m). Un second groupe (Bat14 et Bat16 à Bat21) se développe au centre, légèrement en amont des constructions précédentes (zones 2 à 6: alt. env. 665 à 666 m). Un dernier groupe (Bat7 à Bat13) est installé à l'est du secteur (zone 9: alt. env. 664 m).

- Dans la partie aval, quelques restes de constructions isolées ont été partiellement documentés hors du périmètre autoroutier (chantier Zentriegen 2). Ils constituent les aménagements les plus bas du secteur, en bordure directe de la zone humide de la Gamsa (alt. env. 660-661m).



Fig. 17 – Secteur 1 en cours de fouille (1992). Au premier plan, les restes des bâtiments Bat7 et Bat13. A l'arrière-plan, la butte naturelle sur laquelle a été mise au jour une nécropole de l'Antiquité tardive (R3) et du Haut Moyen Age (HMA). Vue depuis l'est.

phases de repli jusqu'au milieu du III^e siècle (R2A, R2B-R2C). L'Antiquité tardive (R3) voit un abandon de la zone avant le développement d'un nouvel habitat au cours du Haut Moyen Age (HMA), lié à l'exploitation du gypse et à la mise en place de deux fours dans la partie amont.

LA PÉRIODE ROMAINE DU I^{er} SIÈCLE APRÈS J.-C. (R1)

Les vestiges de la fin du I^{er} siècle avant et du I^{er} siècle après J.-C. ont été regroupés sur un seul plan, une sériation plus fine au sein de la période R1 étant impossible (Fig. 19). Ils se répartissent sur l'ensemble du versant, avec une concentration particulière dans la partie centrale (Bat18 à Bat20). Le quartier est desservi à cette époque par une voie (voie 1) dont un tronçon a été repéré au pied de la butte (zone 26E), ainsi que dans les coupes de terrain légèrement en amont. La suite du tracé devait probablement passer entre les bâtiments Bat19 et Bat20 et se poursuivre en direction du cœur de l'agglomération.

Partie amont du secteur

Sur le plateau naturel situé au pied du redressement du versant, les quelques vestiges attestés, fortement érodés et épars, ne présentent pas d'organisation compréhensible. Un trou de poteau, un petit four à coupole et deux lambeaux d'occupation rubéfiés (Esp198), déformés par la faille karstique, ont été observés dans la partie ouest. Dans la partie orientale, les restes d'une sablière amont prolongée vers l'est par une série de poteaux, définissent une construction (Bat155). A l'est de cette dernière, un four avec alandier associé à plusieurs foyers et fosses-cendriers a également été mis au jour (Esp160). Enfin, dans la tranchée Tr14, la présence d'une tombe d'enfant (T97/4)²⁴ scellée par un niveau cendréux pourrait, selon la coutume funéraire en usage à « Waldmatte » au début de l'époque romaine²⁵, signaler l'existence d'un bâtiment complètement arasé (Esp244).

Partie centrale du secteur

Dans la partie médiane du secteur, plusieurs constructions en partie incendiées, sont étagées à différents niveaux du versant.

- A l'ouest, au pied de la butte (zone 26E), la plupart des vestiges attribués à cette phase d'occupation ont été partiellement détruits ou entièrement arasés par des constructions plus récentes (Bat89 et Bat90). Leur insertion chronologique reste donc en partie incertaine (BW20-R1). Il s'agit d'un tronçon de voie traversant la zone en diagonale (voie 1), d'un bâtiment (Bat94), ainsi que de diverses structures comprenant des trous de poteau, des fosses et des foyers (Esp199).

La voie 1, d'une largeur moyenne de 2 m, longe le pied de la butte naturelle et reprend le tracé d'anciens chenaux torrentiels fossiles, réaménagés pour les rendre praticables. Ce chemin est délimité des deux côtés par des alignements de petits schistes formant les accotements et bordé en amont par un étroit fossé (caniveau) qui le protège des ruissellements de la butte.

24. Cette sépulture a livré trois fibules - l'une en bronze de type Demetz 67c1 (BW97/1463-424, cat.220), une autre à « queue de paon » (BW97/1463-424, cat.228) et une fibule filiforme en fer (BW97/1463-426, cat.167) - qui la situent dans la première moitié du I^{er} siècle après J.-C.

25. Les enfants en bas-âge étaient généralement enterrés dans le village et souvent près ou dans les maisons d'habitation. FABRE 1994, FABRE 1995, voir également Gamsen 6B, chap.V.1.

Le bâtiment situé à l'est de cette voie (Bat94) a été repéré pour l'essentiel dans la coupe de terrain. Il n'en reste que la trace rectiligne de la sablière amont et une couche d'occupation et d'incendie. Une concentration particulière de torchis et de limon fortement rubéfiés marque l'emplacement des parois sud et nord. Elle permet d'estimer la largeur de la construction à 4 m.

Dans la partie centrale, un groupe de constructions (Bat18 à Bat20) occupe un creux du terrain en bordure du couloir torrentiel (Fig. 20). Un muret de protection (str452) a été aménagé sur un replat directement à l'arrière du bâtiment Bat19 pour faire barrage aux ruissellements de surface et aux éventuels débordements du couloir torrentiel.

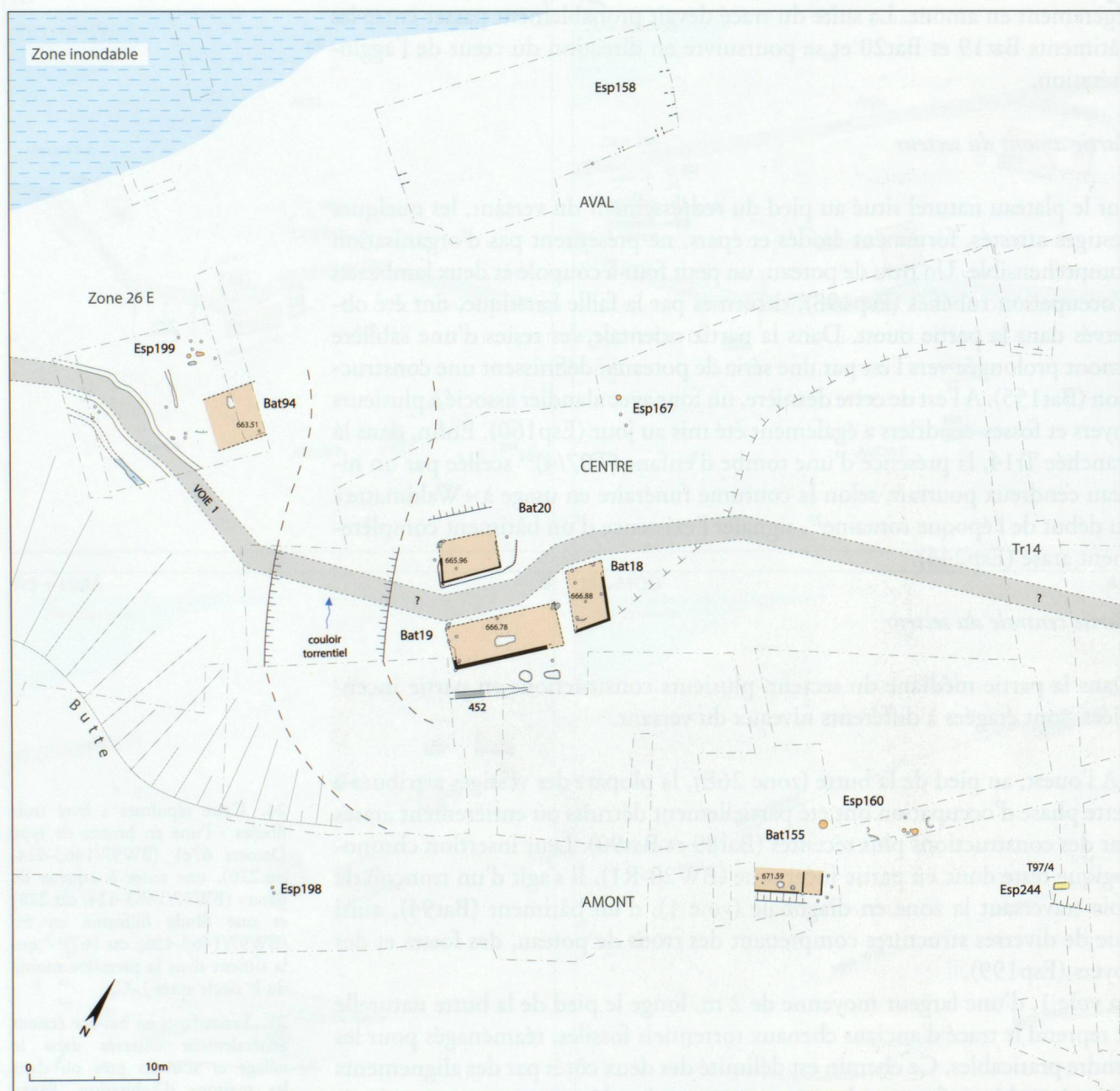


Fig. 19 – Secteur 1. Plan schématique des vestiges de la période R1 (20/15 av. – 60/80 apr. J.-C.).

Les bâtiments Bat18 et Bat19, non incendiés, partagent le même replat et ont probablement fonctionné ensemble. Ils sont dotés de solins en pierre sèche et d'un sol de terre battue. Le bâtiment Bat20, situé en contrebas des deux précédents, est constitué par des sablières basses disposées à même le sol et assemblées à mi-bois dans les angles, au pied d'un muret de protection en pierre sèche.

A l'est et en aval de ce groupe de constructions, des lambeaux d'occupation associés à quelques structures en creux isolées (foyer, trous de poteau, Esp167) ont également été repérés. Ces vestiges sont toutefois trop mal conservés pour pouvoir y reconnaître un bâtiment.

Partie aval du secteur

Quelques vestiges ténus semblent indiquer que le versant était occupé à cette époque jusqu'au contact de la zone inondable de la Gamsa. Il s'agit notamment d'un mur et de quelques trous de poteau (Esp158) repérés dans les coupes de terrain.

Transition entre les périodes R1 et R2

Tous les aménagements de la période R1 sont abandonnés dans la seconde moitié du I^{er} siècle après J.-C. et recouverts par des colluvions et des dépôts torrentiels grossiers. Cette sédimentation²⁶ a sans doute été partiellement générée par des débordements issus du couloir torrentiel longeant le flanc oriental de la butte. Elle semble associée aux importantes laves torrentielles qui affectent les autres secteurs du site à la même époque.

26. Nat.102, Nat.104, Nat. 203 à 205, Nat.444, Nat.449, Nat.491.

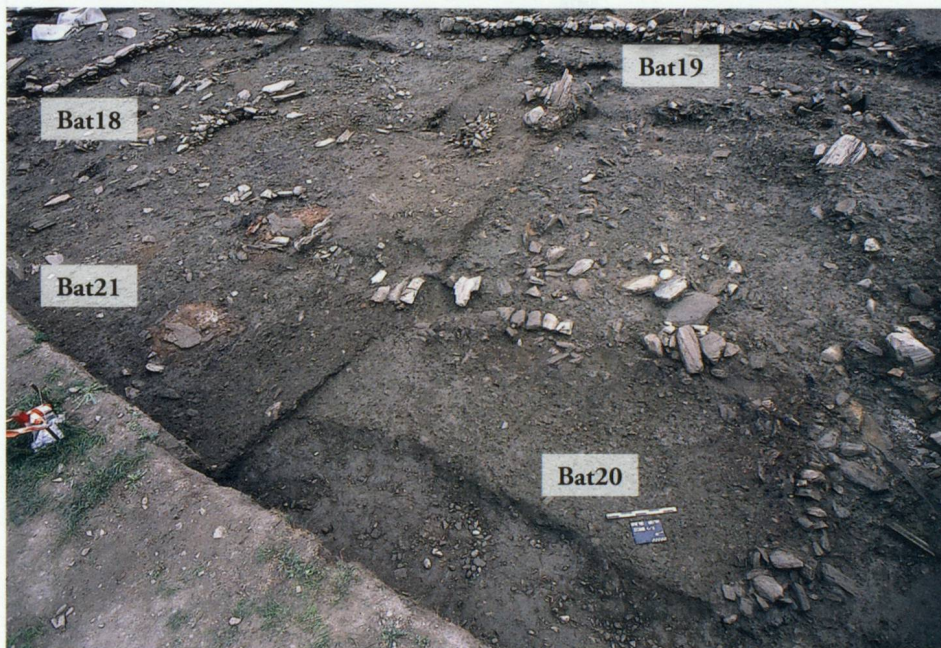


Fig. 20 – Secteur 1. Vue générale des constructions dans la partie centrale depuis le nord-ouest. A l'arrière-plan, les bâtiments Bat18 et Bat19 (I^{er} s.), au premier plan le bâtiment Bat20 (I^{er} s.) et à gauche le bâtiment Bat21 (HMA), doté de deux foyers et formé par des massifs de pierres pour les angles amont.

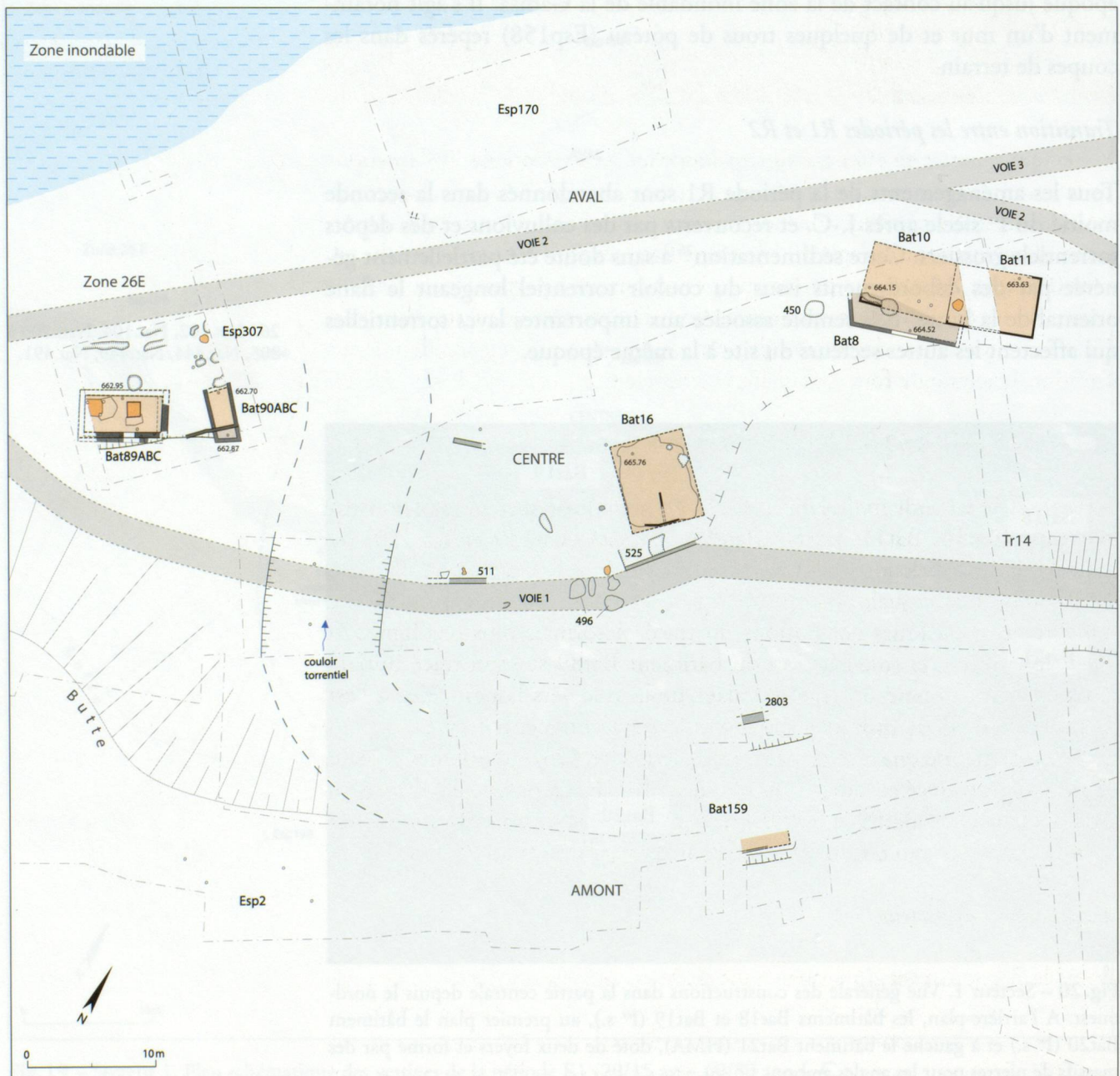
LA PÉRIODE ROMAINE DES II^e-III^e SIÈCLES (R2)

Le développement de ce quartier périphérique se poursuit de manière irrégulière au cours des II^e et III^e siècles (Fig. 21). La chronologie des constructions permet de distinguer localement deux, voire trois phases chronologiques (R2A, R2B-R2C).

Phase R2A (60/80 – 120/150 apr. J.-C.).

Conséquence de l'épisode torrentiel ayant mis fin à l'occupation de la période R1, la fin du I^{er} siècle et la première moitié du II^e siècle coïncident avec une phase de net repli. La population a probablement hésité un certain temps avant de se décider à reconstruire au même emplacement.

Fig. 21 – Secteur 1. Plan schématique des vestiges de la période R2 (60/80 - 260/280 apr. J.-C.).



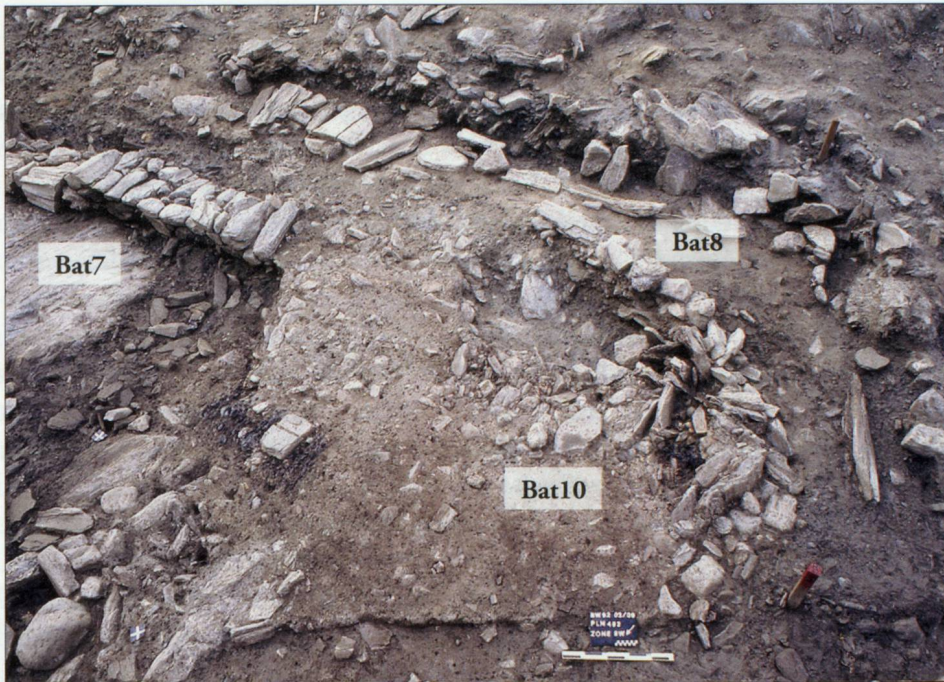


Fig. 22 – Secteur 1. Bâtiments de différentes époques se recoupant. Du bâtiment Bat8 (le plus en amont), il ne reste que les cloisons et une partie du sol de terre battue. Il a été excavé par le bâtiment Bat10 daté des II^e-III^e siècles (en aval) et par le bâtiment Bat7 du Haut Moyen Age (à gauche). Vue depuis le nord-ouest.

Le secteur 1 paraît en effet quasiment inoccupé à cette époque. A l'exception de la voie 1 qui perdure sans changement pour desservir le reste de l'agglomération, une seule construction non incendiée pourrait être attribuée à cette phase d'occupation. Il s'agit du bâtiment Bat8, excentré au nord-est du secteur (Fig. 21 et Fig. 22) ; ses parois ouest et amont, non perpendiculaires, sont matérialisées par des solins continus en gouttière, bordés de pierres verticales. Un seuil, encadré par deux bases de poteaux, indique qu'on y accédait depuis l'amont. Une grande fosse circulaire se trouve au centre de la pièce.

Phase R2B (120/150 – 170/200 apr. J.-C.).

A partir de la seconde moitié du II^e siècle, l'ensemble du secteur est à nouveau réoccupé (Bat10, Bat11, Bat16, Bat89A, Bat90A, Bat159 et Esp170). La plupart des constructions vont perdurer jusque dans le courant du III^e siècle (R2C) moyennant quelques transformations. La voie 1 traversant le quartier subsiste, avec quelques adaptations du tracé, désormais plus rectiligne. Au pied de la butte, la construction du bâtiment Bat89 sur son tracé initial a probablement imposé un léger décalage de la voie vers l'ouest. Plus à l'est, la présence de deux murets assimilables à des accotements (str511, str525, str590), de même que des recharges de pierres (str496), pourraient signaler la suite de son tracé en amont du bâtiment Bat16. La présence de fossés en aval des bâtiments Bat89 et Bat90 amène à postuler l'existence d'un éventuel second cheminement contournant le quartier par l'aval (voie 2).

Partie amont du secteur

Dans la partie amont du secteur, une seule construction (Bat159) est attribuable à cette phase chronologique. Il n'en reste que la sablière carbonisée de la paroi sud, disposée sur un solin de pierre sèche. Un mur de terrasse (str2803) repéré en aval du bâtiment pourrait marquer la limite de son replat.

Partie centrale du secteur

Dans le reste du quartier, cinq bâtiments sont attestés. Deux sont situés à l'ouest du « couloir torrentiel » (Bat89A et Bat90A) et trois autres sont aménagés dans la partie est (Bat10, Bat11, Bat16). Entre ces deux groupes, le terrain n'a livré aucune habitation. Cette absence de vestiges est peut-être due à une persistance épisodique de l'activité torrentielle du versant.

- A l'ouest (zone 26E), les bâtiments Bat89 et Bat90 sont aménagés sur une même terrasse et forment un ensemble unitaire (Fig. 23). Ils vont connaître trois transformations successives jusque dans le courant du III^e siècle (R2C).

Initialement, le bâtiment Bat89A (R2B) est constitué par un muret-solin de pierre sèche dans lequel sont insérés des poteaux de bois et par un foyer domestique aménagé au centre de la pièce. Vers la fin du II^e ou au début du III^e siècle, à la suite d'un premier incendie, la maison est reconstruite presque à l'identique (Bat89B). L'élévation des murets est reprise, cette fois-ci sans l'insertion de poteaux, et un foyer quadrangulaire en dalles est disposé contre la paroi occidentale. Il sera transformé une nouvelle fois au III^e siècle après un second incendie (R2C).

Le bâtiment Bat90 présente également trois états de construction. L'édifice d'origine (R2B) est un bâtiment en pierre sèche semi-enterré (Bat90A), disposé en longueur dans le sens de la pente. Les parois sont constituées par des murets-solins, sur lesquels on peut restituer une élévation en bois. L'entrée, du côté aval, occupe toute la largeur du bâtiment. Vers la fin II^e ou au tour-

nant du III^e siècle²⁷, suite à l'éroulement partiel du mur amont sous la poussée du terrain, l'espace de la ruine est temporairement utilisé pour parquer du bétail (sédiment rose-blanchâtre oxydé par de l'urine et des excréments, Bat90B). Le bâtiment est reconstruit vers le début du III^e siècle (R2C).

27. Un sesterce de Marc-Aurèle frappé vers 177-178 après J.-C. (BW97/1482-347, cat.1688) a été récolté dans la démolition du mur latéral str2619A du 1^{er} état (Bat90A).



Fig. 23 – Secteur 1. Les bâtiments contemporains Bat89 et Bat90 occupent un même replat. Ils présentent plusieurs transformations indiquant une durée de vie plus ou moins longue au cours des II^e-III^e siècles (R2). Vue depuis le nord.



Fig. 24 – Secteur 1. Le bâtiment Bat16 (II^e-III^e s.) se marque par une dépression creusée dans le substrat naturel, les structures porteuses ayant été arasées. La zone orangée dans l'emprise de la construction correspond à du fumier incinéré. Une canalisation moderne recoupe le bâtiment dans sa largeur. Vue depuis l'est.

- Dans la partie centrale, le bâtiment Bat16 se présente comme une large dépression quadrangulaire remplie de niveaux organiques et de démolition (Fig. 24). Les éléments constitutifs du bâtiment sont fortement arasés ; il n'en subsiste que le négatif de la sablière de la paroi sud. L'espace intérieur bipartite a livré des restes de litière et de fumier carbonisés indiquant qu'il s'agit d'une étable²⁸.

- A l'est, dans la partie aval de la tranchée Tr14, un ensemble formé par deux constructions contiguës (Bat10 et Bat11) est aménagé sur l'emprise de l'ancien bâtiment (Bat8). Le substrat rocheux a été soigneusement entaillé et aplani à cet endroit pour mieux assurer leur mise en place. En raison des dégâts occasionnés par les constructions postérieures, il n'est pas possible de savoir si ces édifices étaient véritablement accolés. L'architecture en bois de ces maisons incendiées a été remarquablement préservée (Fig. 25). Les parois sont formées de planches verticales et, dans le cas du bâtiment Bat11, le sol est constitué d'un plancher légèrement surélevé reposant sur un cadre de sablières basses.

Partie aval du secteur

En bordure de la zone inondable de la Gamsa, plusieurs niveaux et structures repérés dans les coupes de terrain attestent d'une occupation continue de la partie basse du versant. Les vestiges sont toutefois trop ténus pour permettre de déterminer le plan et la fonction de ces aménagements (Esp170).

Transition entre les phases R2B et R2C

La transition avec la phase suivante est matérialisée localement par des ruissellements ou des colluvions. Ces dépôts sont surtout attestés dans la partie amont, à l'emplacement de la future faille karstique, et en aval de cette dernière au niveau du bâtiment Bat90²⁹.

Phase R2C (170/200 – 260/280 apr. J.-C.)

Une grande partie des édifices de la phase précédente (Bat10, Bat11, Bat16) perdure jusque dans le courant du III^e siècle ; certains révèlent toutefois de profondes transformations (Bat89C et Bat90C). Le tracé de la voirie n'est pas modifié.

Dans la partie amont, quelques structures éparses associées à deux lambeaux d'occupation (Esp2) ont été mises au jour à l'emplacement de la future faille karstique. Il s'agit d'une série de fosses (non illustrées ici), de trous de poteau et de quelques grands schistes constituant peut-être la démolition d'un mur de terrasse situé directement en amont. Ces vestiges isolés et déformés par la faille ne donnent aucun plan intelligible.

Dans la partie centrale, les bâtiments Bat89 et Bat90 sont reconstruits (Bat89C et Bat90C). Les murs du premier édifice sont réaménagés sans



Fig. 25 – Secteur 1. Détail de l'angle sud-est du bâtiment Bat11 (II^e-III^e s.), matérialisé par des restes carbonisés des parois incendiées. La coloration jaune orangé correspond au torchis des parois effondrées tandis que le négatif noirâtre est celui d'une ligne de planches fichées verticalement en terre. Vue depuis le nord.

28. GUÉLAT *et al.* 1998 ; GUÉLAT, RENTZEL 2004, pp.12-20, GM501, GM502.

29. Dans la faille karstique (Nat.422, Nat.423, Nat.440), sur bâtiment Bat90 (Nat.477).

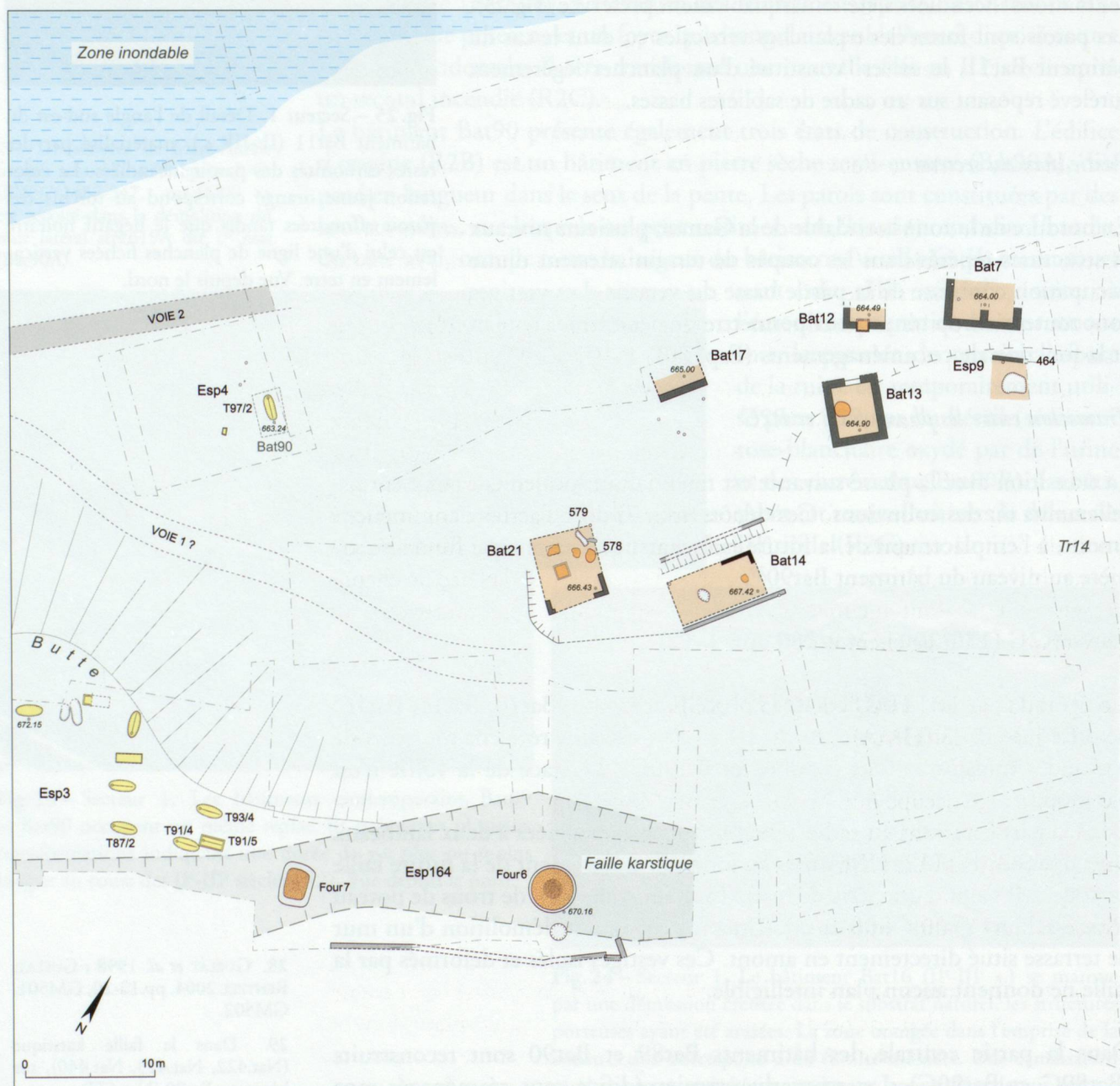
30. Nat.030 à Nat.032, Nat.101, Nat.105, Nat.111, Nat.427 et Nat.428, Nat.453, Nat.473, Nat.479.

changer son emprise au sol. Il se présente sous la forme d'une surface empierrée sans véritable aménagement. Le second édifice est réduit de près de 1,50 m dans sa longueur. Les anciens murs latéraux sont repris tandis que la façade amont, reconstruite, est prolongée vers l'extérieur. En aval, une aire d'activité comprenant deux foyers et des fosses est aménagée (Esp307), peut-être en remplacement des infrastructures qui se trouvaient dans le bâtiment Bat89 lors de la phase précédente.

Transition entre les périodes R2 et R3

Fig. 26 – Secteur 1. Plan schématique des vestiges de la période R3 (260/280-400 apr. J.-C.) et HMA (400-1000/1200 apr. J.-C.).

Un incendie qui affecte une partie des bâtiments marque l'abandon généralisé du quartier dans le courant du III^e siècle. Les édifices sont ensuite recouverts par une série de colluvions, de ruissellements et de dépôts torrentiels³⁰ qui marquent la transition avec la séquence de l'Antiquité tardive (R3).



Cette sédimentation provient en grande partie du « couloir torrentiel » et touche toute la partie occidentale du secteur. Un important dépôt de ruissellement est également attesté dans la partie nord-est sur l'emprise du bâtiment Bat11³¹ ; il est directement issu du cône situé à l'ouest (secteur 2).

LA PÉRIODE ROMAINE TARDIVE, III^e-IV^e SIÈCLES (R3)

Vers la fin du III^e siècle, la périphérie ouest de l'agglomération est désertée : le village se regroupe désormais entre les deux cônes torrentiels (secteur 3). Contrairement aux autres quartiers, aucune trace d'activité agricole n'a été mise en évidence dans le secteur 1. Dans la partie en aval, au-dessus des anciens bâtiments Bat10 et Bat11, et au pied de la butte occidentale, l'aspect humifère et noirâtre de certains dépôts de colluvions suggère plutôt le développement d'un sol végétal naturel, donnant l'image d'une friche, avec peut-être localement des traces de débroussaillage par le feu³².

L'abandon du secteur au IV^e siècle est sans doute le résultat de l'apparition d'une faille karstique en amont entraînant l'affaissement marqué des couches. La dépression perpendiculaire à la pente qui en résulte, longue d'une soixantaine de mètres et large d'environ 15 m, sera progressivement comblée par les apports du versant.

Dans le courant du IV^e ou du V^e siècle, une douzaine de tombes à inhumation (Esp3) est implantée sur le sommet de la butte occidentale, à l'extrémité ouest de la faille karstique déjà en partie comblée par les apports naturels (Fig. 26). Cette petite nécropole en hauteur pourrait avoir perduré jusque dans la première partie du Haut Moyen Age (VI^e-VII^e s.). D'autres sépultures ont également été installées au pied de la butte (Esp4), l'une en particulier (T97/2) étant implantée dans les ruines du bâtiment Bat90. En l'absence d'offrandes funéraires, il est difficile de dater précisément ces sépultures. Quatre tombes (T87/2, T91/4, T91/5, T93/4) sont toutefois clairement antérieures à l'installation des fours à plâtre (four 7) dont l'activité commence à partir du VII^e siècle après J.-C.³³. L'emplacement de cette zone funéraire, est vraisemblablement à mettre en relation avec la persistance de l'axe de cheminement (voie 1) dont aucune trace n'a malheureusement été retrouvée pour cette époque (simple chemin ?).

LA PÉRIODE DU HAUT MOYEN AGE, V^e-XII^e SIÈCLES (HMA)

Le secteur a été occupé durant tout le Haut Moyen Age (Fig. 26). Sur la base de plusieurs datations au radiocarbone, trois principales phases ont été définies (HMA1, HMA2, HMA3).

Phase HMA1 (400 – 600 apr. J.-C.)

Les nécropoles situées sur le sommet (Esp3) et au pied de la butte occidentale (Esp4) ont probablement perduré quelque temps au début du Haut Moyen Age, avant d'être abandonnées. A l'exception d'une languette en bronze du VII^e siècle retrouvée en position secondaire au pied de la butte, elles n'ont en

31. Nat.101.

32. Colluvions noir-rougeâtres avec traces de rubéfaction et charbons de bois (Nat.101 et Nat.424).

33. L'utilisation du four 7 est attestée entre les VII^e et IX^e siècles après J.-C.

effet livré aucun aménagement ni aucun mobilier attribuable à l'époque mérovingienne³⁴.

Durant la première partie du Haut Moyen Age, trois constructions sont à nouveau érigées au centre du secteur (Bat14, Bat17 et Bat21³⁵). La mise en place des bâtiments Bat14 et Bat21 condamne définitivement le tracé de la voie 1 au profit de la voie 2 en aval.

Le bâtiment Bat21 est implanté dans d'épaisses colluvions résultant d'anciens débordements latéraux du « couloir torrentiel »³⁶. Il est formé de deux massifs en pierre sèche marquant les angles amont de la construction et d'un sol en terre battue (Fig. 20). L'intérieur, fortement rubéfié mais non incendié, est occupé par trois foyers, sans doute à vocation artisanale.

Le bâtiment Bat14 occupe un replat délimité par un muret de pierre sèche en amont et par un talus empierré consolidé par un muret en aval. Une pierre de soubassement et un tronçon de mur en aval constituent les seuls éléments conservés de cette construction fortement arasée. Il abrite deux fosses à caractère artisanal.

Le bâtiment Bat17, situé une quinzaine de mètres en aval du bâtiment Bat14, est défini par un large solin de pierre sèche (paroi sud) et par un sol de terre battue. Il correspond à une construction incendiée en terre et bois. Toute sa partie aval a été détruite par un mur de terrasse récent si bien qu'il est impossible de préciser son emprise et sa fonction.

Phase HMA2 (600 – 800 apr. J.-C.)

Au cours du VII^e siècle, une petite aire artisanale (Esp164), protégée en amont par un mur de terrasse, est aménagée à l'emplacement de la dépression karstique, alors en grande partie comblée (Fig. 27). Elle comprend deux foyers à plâtre et une fosse (fours 6 et 7)³⁷. Les datations C¹⁴ indiquent qu'ils ont été utilisés jusqu'au X^e, voire jusqu'au XII^e siècle. Le four 7 est le plus ancien ; il fonctionne à partir du second quart du VI^e siècle et demeure en activité jusque dans la seconde moitié du X^e siècle au plus tard³⁸.



Fig. 27 – Secteur 1. Restes du four 6 (recoupé par deux tranchées), implanté dans le comblement de la faille karstique vers le VII^e siècle. Son activité est attestée jusqu'aux X^e-XII^e siècles. Vue depuis le nord.

34. Ferret rectangulaire en bronze (BW97/1458-293, cat.476), retrouvé dans des ruissellements (Nat.029) marquant l'abandon de la phase HMA2.

35. Seul le bâtiment Bat21 est bien calé chronologiquement par du mobilier. En effet, dans la bâtisse peut-être déjà en ruine, une fosse de rejet (str579) a livré une boucle de ceinture damasquinée datée entre le V^e et le VI^e siècle après J.-C. (BW92/0626A-001, cat.460).

36. Nat.111.

37. La description et le fonctionnement de ces fours sont présentés dans l'étude des structures (Gamsen 6B, chap.III.1). Voir également: PACCOLAT, TAILLARD 2000 ; PACCOLAT, TAILLARD 2001.

38. Trois analyses C¹⁴ ont été effectuées dans le four 7 (UtC 10386: 1395+/-35BP, 591-678 AD ; UtC 10387: 1328+/-40BP ; 645-769 AD; ARC 1134: 1203+/-40BP, 689-946 AD).

Dans le courant des VII^e-VIII^e siècles, un groupe de quatre nouvelles constructions est édifié dans la partie nord-est du secteur (Bat7, Bat12 et Bat13, Esp9). Ils forment un hameau dont le développement est sans doute à mettre en relation avec les débuts de l'exploitation du gypse et l'installation du four 7. Les autres constructions (Bat14, Bat17 et Bat21) ont pu perdurer jusqu'à cette époque. A l'exception du bâtiment Bat13 probablement habité jusqu'à la phase HMA3, ces édifices sont scellés par des colluvions et des ruissellements attribués à la phase HMA2.



Fig. 28 – Secteur 1. Le bâtiment Bat13, construit à partir du VIII^e siècle, est une construction semi-enterrée, délimitée par des maçonneries sèches. La pierre au premier plan forme le seuil d'entrée. Vue depuis le nord-ouest.

Le bâtiment Bat13 est une construction semi-enterrée en pierre sèche dont les murs étaient conservés sur environ 1,50 m de hauteur (Fig. 28). Il présente deux états de construction comprenant chacun un foyer domestique aménagé à même le sol. Dans un premier temps, il a une forme rectangulaire avec des angles légèrement arrondis (Bat13A). Le sol de terre battue de ce premier état non incendié a été daté par radiocarbone entre 669 et 863 après J.-C.³⁹ Dans un second temps, probablement dans le courant du VIII^e siècle, une partie des murs est reconstruite, en particulier le mur amont, tandis que le sol est assaini avec une recharge de terre (Bat13B).

En aval, on a dégagé une petite construction non incendiée (Bat12), sans doute à vocation artisanale, dont l'originalité provient d'un foyer quadrangulaire aménagé dans le mur amont. La partie aval de cette installation a été détruite par l'implantation d'un mur de terrasse récent⁴⁰.

Le bâtiment Bat7 (Fig. 29), aux murs de pierre sèche, a été détruit dans sa partie aval par des aménagements récents. Il semble appartenir au même groupe d'édifices, mais pourrait toutefois être antérieur au bâtiment Bat13

39. Echantillon de faune. Poz-40926: 1260+/-30BP ; 669-863 AD.

40. Le bâtiment Bat12 a livré, au contact entre la démolition et les colluvions, un bracelet du VII^e s. après J.-C., aux extrémités massives, décorées de lignes parallèles (BW92/0516-015, cat.581).



Fig. 29 – Secteur 1. Le bâtiment Bat7 (VII^e-VIII^e s.) est délimité par des maçonneries sèches. Vue depuis le nord-est.

(str464). L'espace libre de 2 m de large séparant ce mur du bâtiment Bat7 est doté d'un niveau de terre battue qui pourrait correspondre au revêtement d'un chemin est-ouest menant en direction du bâtiment Bat13.

Phase HMA3 (800 – 1000 apr. J.-C.)

Au cours de la phase HMA3, l'activité artisanale des deux fours à plâtre se poursuit. Le four 7 a peut-être été utilisé jusqu'au X^e siècle et a donc pu fonctionner parallèlement au four 6. Ce dernier est plus récent: son activité débute au plus tôt vers 716 et se termine au plus tard vers 1160 après J.-C.⁴².

La seule construction qui pourrait être utilisée après l'époque carolingienne est le bâtiment Bat13 qui paraît avoir servi tardivement comme dépotoir (Bat13C), puis comme bergerie (Bat13D), avant d'être finalement incendié avant l'an mille⁴³.

LES PÉRIODES MÉDIÉVALE ET MODERNE, XII^e-XX^e SIÈCLES (MA-MOD)

Les aménagements les plus récents du secteur sont en relation avec des activités agricoles (**Fig. 30**). Trois bisses étaient encore visibles sur le terrain avant la fouille. D'épais dépôts de silts fins correspondant à leurs débordements respectifs ont été mis en évidence dans toutes les coupes stratigraphiques du secteur⁴⁴. Le tracé du bisse le plus en amont (str3606) était encore utilisé et mis en eau avant le début des travaux autoroutiers. Le tracé intermédiaire (str3616), qui coupe le versant à mi-hauteur, est également relativement récent d'après le niveau d'insertion de ses débordements; il a été renforcé localement par un muret observé sur une longueur de 8,50 m (str426). Le bisse repéré près de la limite aval du chantier (str458) est visiblement plus ancien et pourrait remonter au Moyen Âge. Il contourne le pied de la butte

41. Le bâtiment Bat7 a livré une bague en bronze décorée d'une pâte de verre de couleur bleue (BW92/0575-001, cat.639), datée des V^e-VI^e siècles, un couteau attribué aux V^e-VII^e siècles (BW92/0518-117, cat.1140), de même que plusieurs fragments de pots en pierre ollaire (VT733, VT816=cat. 2457, VT824=cat.2458).

42. Trois échantillons C¹⁴ ont été analysés dans le four 6 (UtC 10384:1188+/-37BP, 716-965 AD; UtC 10385: 1133+/-38BP, 777-987 AD; ARC 873: 1015+/-60BP, 893-1160 AD) et trois dans le four 7 (UtC 10386: 1395+/-35BP, 591-678 AD; UtC 10387: 1328+/-40BP; 645-769 AD; ARC 1134: 1203+/-40BP, 689-946 AD).

43. Analyses en lames minces; GUÉLAT ET RENTZEL 2004, pp. 5-12, GM503 et GM504.

44. Nat.212, Nat.231, Nat.411.

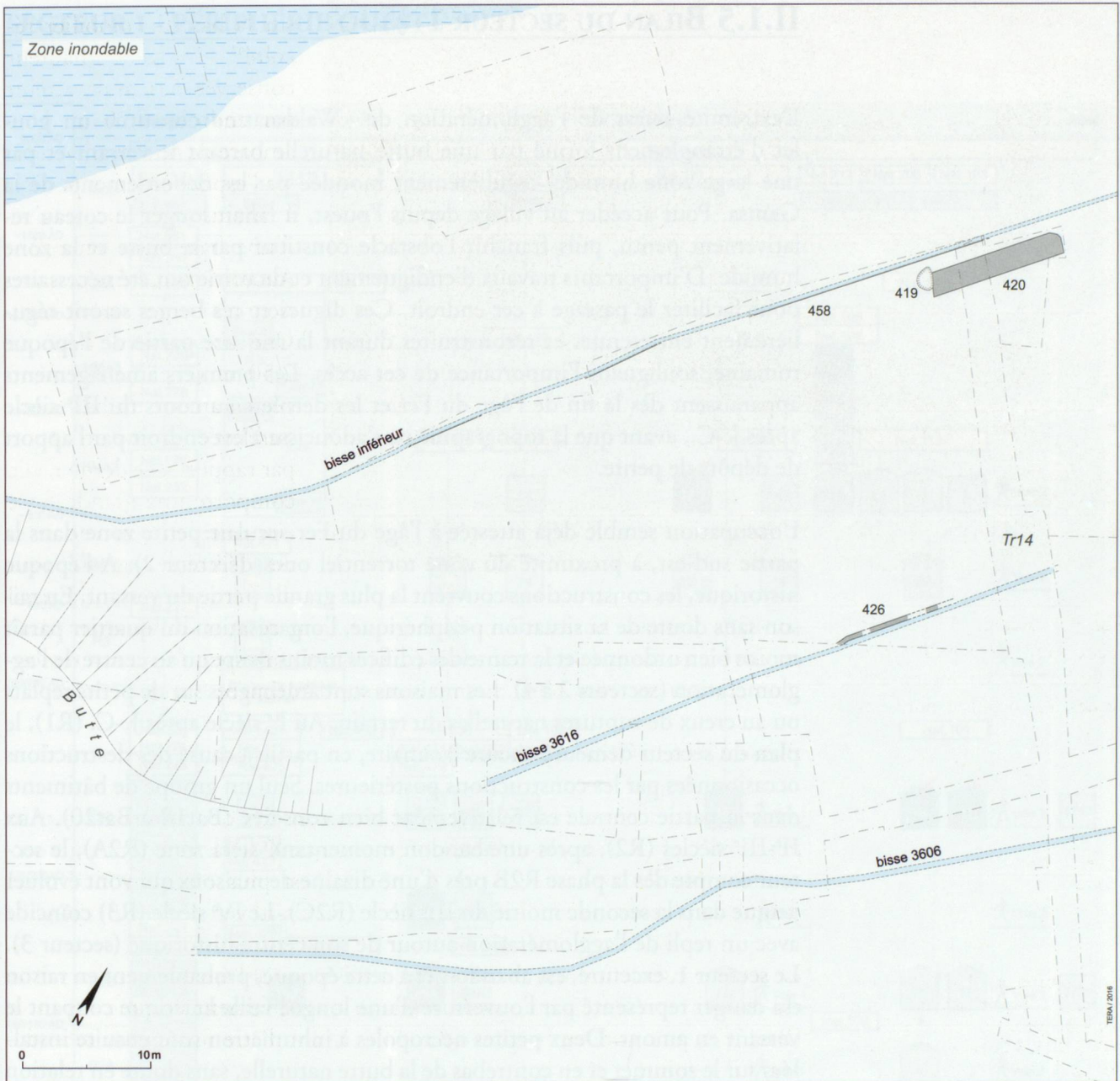


Fig. 30 – Secteur 1. Plan schématique des vestiges du Moyen Âge (MA) et de l'époque moderne (MOD) (1400-2000).

occidentale en direction de la zone inondable de la Gamsa où devait se trouver la prise d'eau. Son tracé est bordé par un mur de protection et un large empiérement (str420). D'autres structures isolées (trous de poteau, fosses) ont été repérées à divers endroits du versant sans qu'il soit possible de préciser leur attribution chronologique ; c'est le cas en particulier de la fosse circulaire (str419) implantée à l'extrémité du long empiérement (str420) bordant le bisse aval.

II.1.5 BILAN DU SECTEUR 1

L'extrémité ouest de l'agglomération de «Waldmatte» constitue un goulet d'étranglement formé par une butte naturelle barrant le versant et par une large zone humide, régulièrement inondée par les débordements de la Gamsa. Pour accéder au village depuis l'ouest, il fallait longer le coteau relativement pentu, puis franchir l'obstacle constitué par la butte et la zone humide. D'importants travaux d'endiguement et de voirie ont été nécessaires pour faciliter le passage à cet endroit. Ces digues et ces berges seront régulièrement entretenues et reconstruites durant la majeure partie de l'époque romaine, soulignant l'importance de cet accès. Les premiers aménagements apparaissent dès la fin de l'âge du Fer et les derniers au cours du III^e siècle après J.-C., avant que la topographie ne s'adoucisse à cet endroit par l'apport de dépôts de pente.

L'occupation semble déjà attestée à l'âge du Fer sur une petite zone dans la partie sud-est, à proximité du cône torrentiel ouest (secteur 2). A l'époque historique, les constructions couvrent la plus grande partie du versant. En raison sans doute de sa situation périphérique, l'organisation du quartier paraît moins bien ordonnée et la trame des édifices moins dense qu'au centre de l'agglomération (secteurs 2 à 4). Les maisons sont aménagées sur de petits replats ou au creux de ruptures naturelles du terrain. Au I^{er} siècle après J.-C. (R1), le plan du secteur demeure encore lacunaire, en partie à cause des destructions occasionnées par les constructions postérieures. Seul un groupe de bâtiments dans la partie centrale est relativement bien conservé (Bat18 à Bat20). Aux II^e-III^e siècles (R2), après un abandon momentané de la zone (R2A), le secteur compte dès la phase R2B près d'une dizaine de maisons qui vont évoluer jusque dans la seconde moitié du III^e siècle (R2C). Le IV^e siècle (R3) coïncide avec un repli de l'agglomération autour de son centre historique (secteur 3). Le secteur 1, excentré, est abandonné à cette époque, probablement en raison du danger représenté par l'ouverture d'une longue faille karstique coupant le versant en amont. Deux petites nécropoles à inhumation sont ensuite installées sur le sommet et en contrebas de la butte naturelle, sans doute en relation avec la persistance d'un cheminement conduisant vers le centre du village. Cette zone funéraire a été utilisée jusque dans le courant du VI^e-VII^e siècle. Il faut attendre le début du Haut Moyen Age (HMA1) et le comblement partiel de la faille pour voir quelques bâtiments (Bat14, Bat17, Bat21) réoccuper la partie centrale du secteur. Ils forment le noyau d'un petit hameau habité jusqu'à la fin de la période carolingienne et encore agrandi entre 600 et 800 après J.-C. (HMA2) avec la construction de nouveaux bâtiments (Bat7, Bat12, Bat13 et Esp9). Le développement de ce petit groupe de maisons est probablement lié à celui d'une aire artisanale exploitant le gypse. Composée de deux fours aménagés à l'emplacement de l'ancienne faille karstique, cette exploitation plâtrière va fonctionner entre le VII^e et le X^e / XII^e siècle après J.-C. (HMA2-HMA3). Les traces d'activités humaines les plus récentes sont matérialisées par des bisces dont certains étaient encore utilisés sur le terrain avant l'intervention archéologique (MA-MOD).

II.2 LE CÔNE OUEST (SECTEUR 2)

II.2.1 GÉNÉRALITÉS

Le secteur 2, d'une superficie d'environ 1800 m², a été presque entièrement exploré en plan. Son extension correspond globalement au cône torrentiel occidental (Fig. 32, Fig. 33). Il est défini à l'ouest par un affleurement du substrat géologique et, à l'est, par un canal de dérivation (str1999) qui collecte les eaux du versant et les détourne du quartier. Bien que l'emprise du cône déborde d'une dizaine de mètres à l'est du canal (dans le secteur 3), il a semblé logique de faire coïncider la limite du secteur 2 avec le tracé de ce canal, car il définit un quartier cohérent, tant du point de vue du plan que de la dynamique sédimentaire.

Trois sondages préliminaires (Sd28, Sd32, Sd33) et quatre longues tranchées (Tr7, Tr11 à Tr13)⁴⁵ ont été creusés dans l'emprise du secteur en 1987 et 1990 (Fig. 32). En 1995, un grand sondage trapézoïdal d'environ 50 m² a été fouillé le long de la tranchée Tr12 (zone XII) (Fig. 36). La fouille en plan (zones 17 à 25) s'est déroulée entre 1997 et 1998, parallèlement

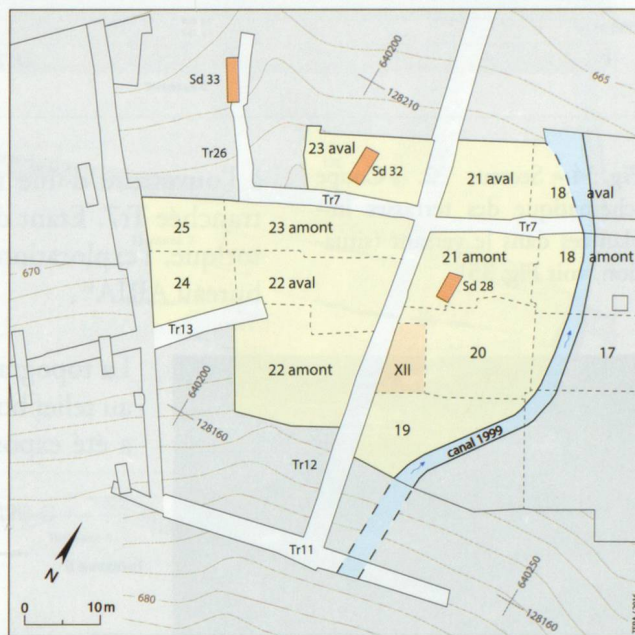


Fig. 32 – Secteur 2. Emplacement des sondages et des tranchées, et découpage du secteur en zones de fouille.

45. La tranchée Tr12 a été prolongée vers l'aval du secteur en 1994 et la tranchée Tr7 vers l'ouest en 1995.

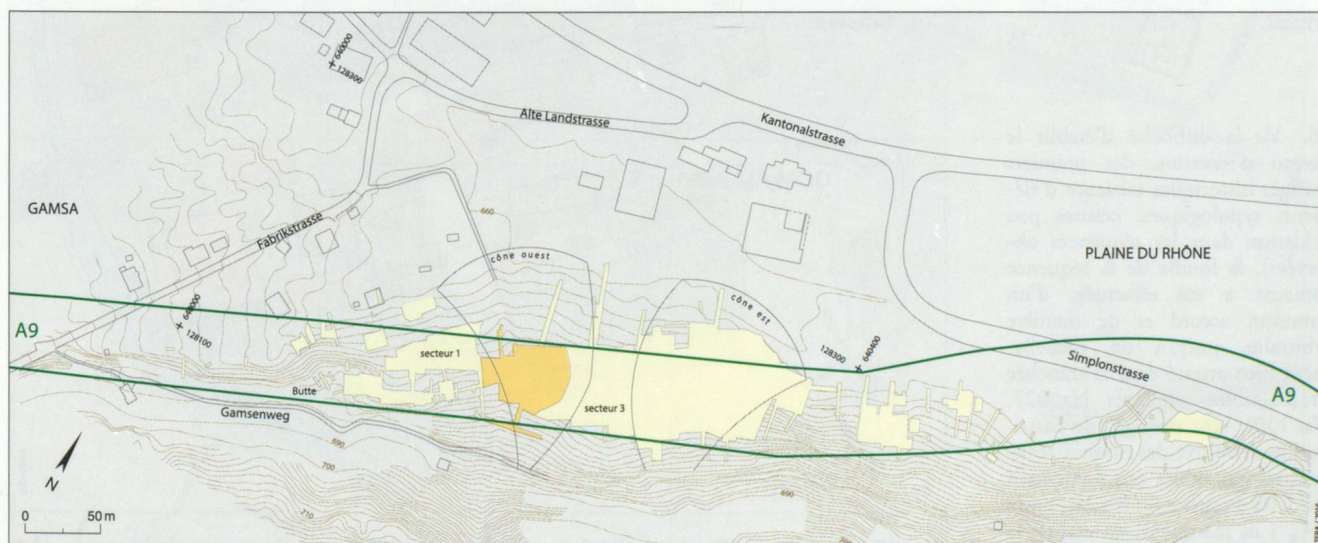


Fig. 33 – Plan de situation du secteur 2 (en jaune foncé).

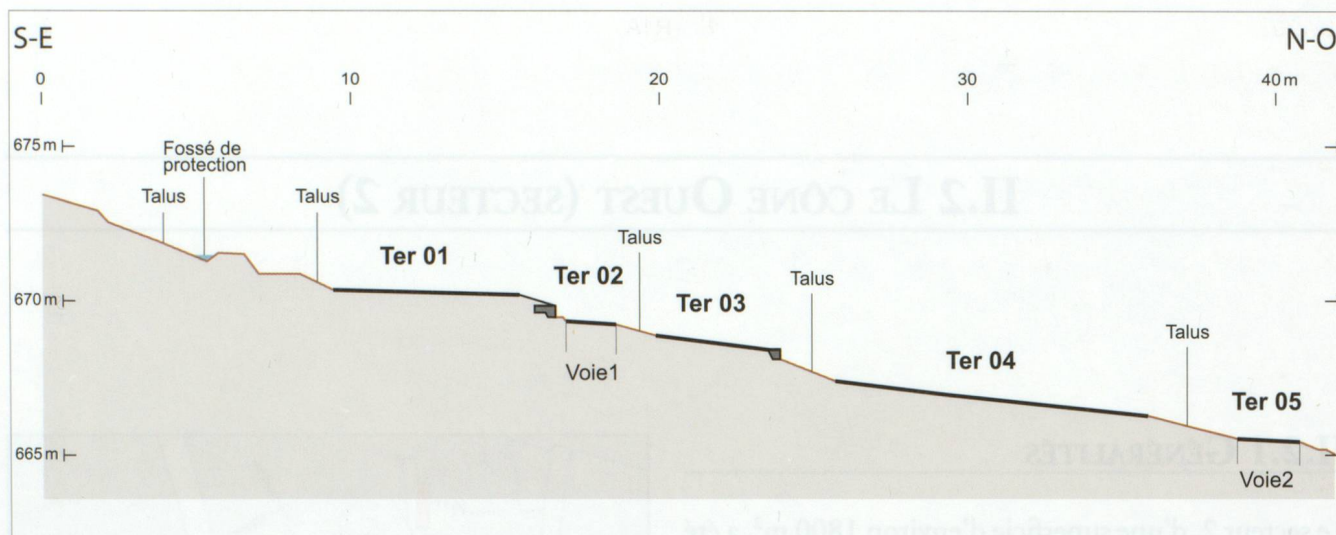


Fig. 34 – Secteur 2. Coupe schématique des terrasses implantées dans le versant (situation, voir Fig. 35).

à l'ouverture d'une nouvelle tranchée (Tr26) et à un prolongement de la tranchée Tr7. Etant donné la présence d'une importante séquence protohistorique, l'exploration de ce secteur a été effectuée en collaboration avec le bureau ARIA⁴⁶.



Fig. 36 – Secteur 2. Grand sondage fouillé par le bureau ARIA (1995). On distingue les différents talus empierrés de la terrasse 1 (à droite) et une partie du replat (à gauche). Vue depuis l'ouest.

La topographie générale du secteur 2 est celle d'un cône torrentiel au relief bombé, qui s'élargit progressivement vers l'aval. Le secteur a été exposé à une forte torrentialité, particulièrement active dès

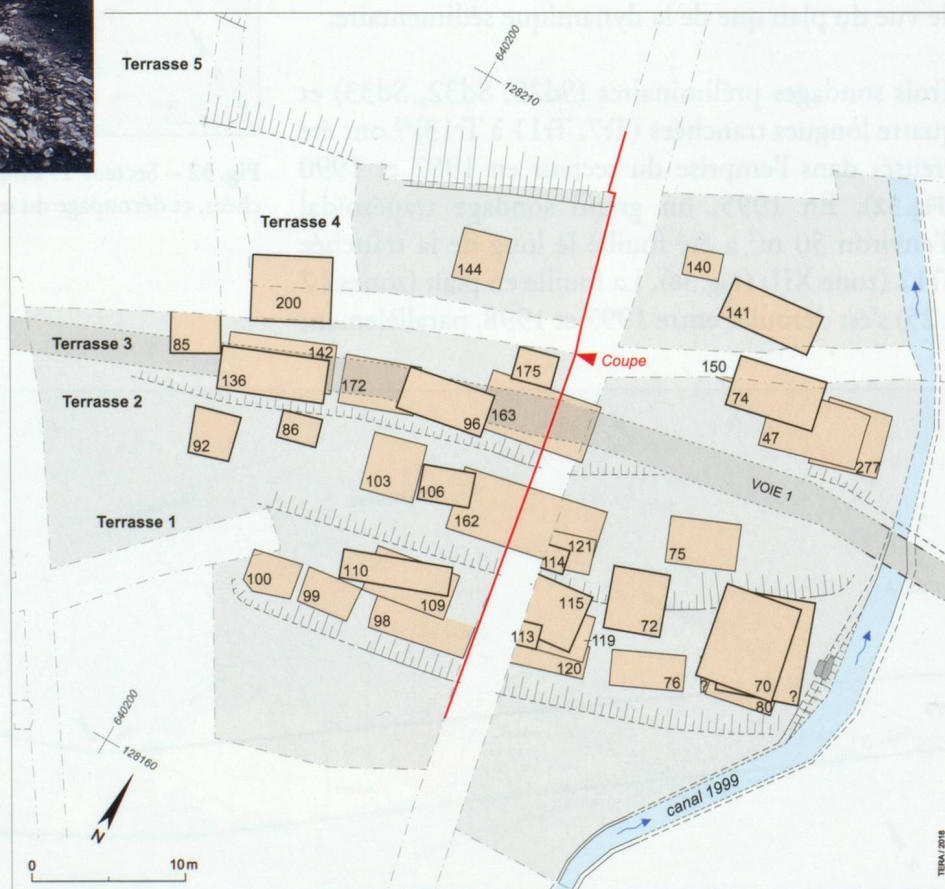


Fig. 35 – Secteur 2. Plan compilé des principaux vestiges et emplacement de la coupe schématique Fig. 34 (en rouge).

46. Vu la difficulté d'établir le niveau d'insertion des premiers vestiges historiques (absence d'éléments typologiques, césures peu évidentes dans les séquences observées), la fouille de la séquence romaine a été effectuée, d'un commun accord et de manière arbitraire, jusqu'à un ruissellement bien attesté dans la tranchée Tr12 (sables jaunâtres Nat.027, Nat.130), sans préjuger de l'attribution définitive des niveaux sous-jacents. Ces sables ont finalement été datés du début du I^{er} siècle après J.-C. ; ils marquent, en réalité, la transition entre les phases R1A et R1B.

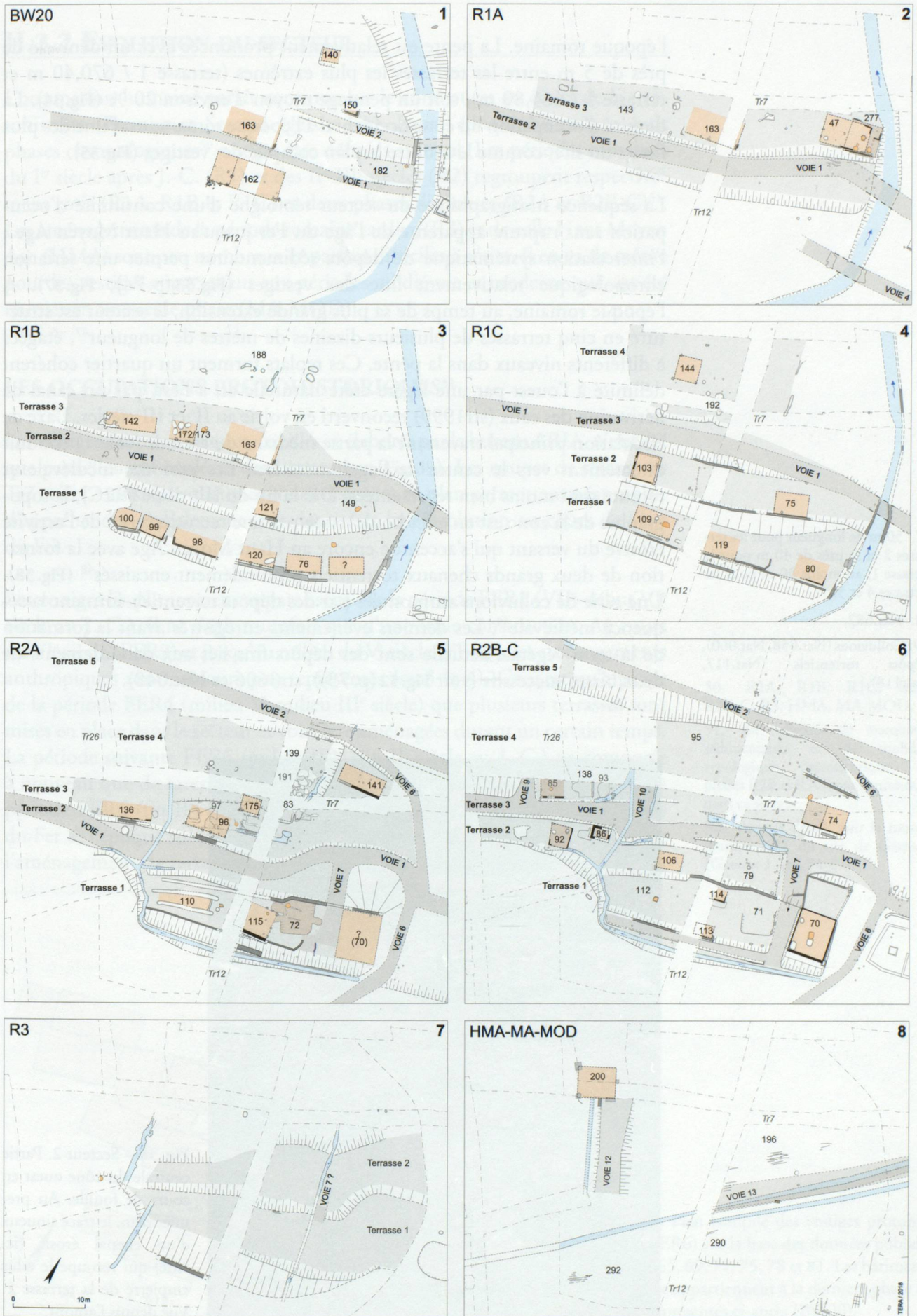


Fig. 37 – Plans schématiques des principales phases de l'évolution du quartier à l'époque historique.

l'époque romaine. La pente est relativement prononcée avec un dénivelé de près de 5 m entre les terrasses les plus extrêmes (terrasse 1 / 670,40 m et terrasse 5 / 665,80 m), soit un pendage moyen d'environ 20 % (Fig. 34). La densité d'occupation du cône occidental à l'époque romaine est l'une des plus fortes du site, comme le montre le plan compilé des vestiges (Fig. 35).

La séquence stratigraphique du secteur témoigne d'une continuité d'occupation sans rupture apparente de l'âge du Fer jusqu'au Haut Moyen Age ; l'intercalation systématique de dépôts sédimentaires permet une sériation chronologique relativement fine des vestiges (Fig. 53 (p.74), Fig. 37). A l'époque romaine, au temps de sa plus grande extension, le secteur est structuré en cinq terrasses de plusieurs dizaines de mètres de longueur⁴⁷, étagées à différents niveaux dans la pente. Ces replats forment un quartier cohérent délimité à l'ouest par une légère crête naturelle et, à l'est, par un canal de dérivation des eaux (str1999) reconverti en voirie au II^e et III^e siècles. L'axe de circulation principal traversant la partie médiane du secteur (voie 1) conduit directement vers le centre de l'agglomération. Les périodes médiévale et récente sont moins bien représentées. Dès la fin du III^e siècle (R2C), la topographie de la zone est en effet bouleversée par une recrudescence de l'activité érosive du versant qui s'accroît encore au Haut Moyen Age avec la formation de deux grands chenaux torrentiels profondément encaissés⁴⁸ (Fig. 38). Une série de colluvions surmontées par des dépôts torrentiels forment la séquence médiévale⁴⁹. Les derniers événements enregistrés avant la formation de la terre végétale actuelle sont des dépôts fins liés aux débordements de deux bisses successifs (voir Fig. 52 (p. 73)), str3606 et Nat.048).

47. 50 m de longueur pour les terrasses 2 et 3; près de 40 m pour la terrasse 1; au moins 30 m pour les terrasses 4 et 5.

48. Nat.682.

49. Colluvions (Nat.058, Nat.060), dépôts torrentiels (Nat.117, Nat.118).



Fig. 38 – Secteur 2. Partie centrale du cône ouest en cours de fouille. Au premier plan, le tracé sinueux d'un chenal érosif (ici vidé) qui recoupe le talus empierré de la terrasse 1. Vue depuis l'amont.

II.2.2 ÉVOLUTION DU SECTEUR

L'occupation humaine paraît continue sur le cône ouest au cours de la protohistoire (Premier et Second âge du Fer). Pour l'époque historique, huit phases chronologiques⁵⁰ ont pu être définies au total. Les périodes romaines du I^{er} siècle après J.-C. (R1) et des II^e-III^e siècles (R2) regroupent respectivement trois (R1A, R1B et R1C) et deux phases distinctes (R2A et R2B-C)⁵¹. Les aménagements de la période romaine tardive (R3) et de celle Haut Moyen Age (HMA) sont peu nombreux et parfois difficiles à sérier. Il en va de même pour les vestiges appartenant aux périodes médiévale et moderne qui ont été réunies en une seule phase (MA-MOD).

LES OCCUPATIONS PROTOHISTORIQUES⁵²

Les vestiges protohistoriques, fouillés et élaborés par le bureau ARIA, n'ont été que partiellement explorés dans ce secteur (**Fig. 39**). Les coupes de références Tr7 et Tr12 ainsi que quelques zones dégagées en plan permettent néanmoins d'appréhender globalement leur densité et leur évolution au cours de l'âge du Fer.

Les vestiges les plus anciens apparaissent dès la période FER1 (VII^e-début VI^e siècle av. J.-C.). Il ne s'agit toutefois que d'une seule construction. Au cours du VI^e siècle (FER2) et jusqu'au milieu du V^e siècle (FER3), les aménagements anthropiques sont toujours peu représentés (sec3 et 4). Ce n'est qu'à partir de la période FER4 (milieu V^e-milieu III^e siècle) que plusieurs terrasses sont mises en place dans le secteur et vont être aménagées durant un certain temps. La période suivante FER5 (milieu III^e - fin II^e siècle av. J.-C.) ne comporte à nouveau que de rares vestiges. Seules deux terrasses ont été reconnues. La période FER6 (fin II^e- I^{er} s. av. J.-C.) correspond à la transition entre l'âge du Fer et l'époque romaine. Le secteur commence alors à être structuré avec l'aménagement de terrasses de part et d'autre d'un long canal de dérivation

50. R1A, R1B, R1C, R2A, R2B-C, R3, HMA, MA-MOD.

51. En l'absence de marqueurs sédimentaires et de mobilier typologique caractéristique, les phases R2B et R2C sont confondues dans ce secteur.

52. Pour le détail, voir la monographie N°1 du site de Gamsen (*Gamsen 1*, pp. 74-87).

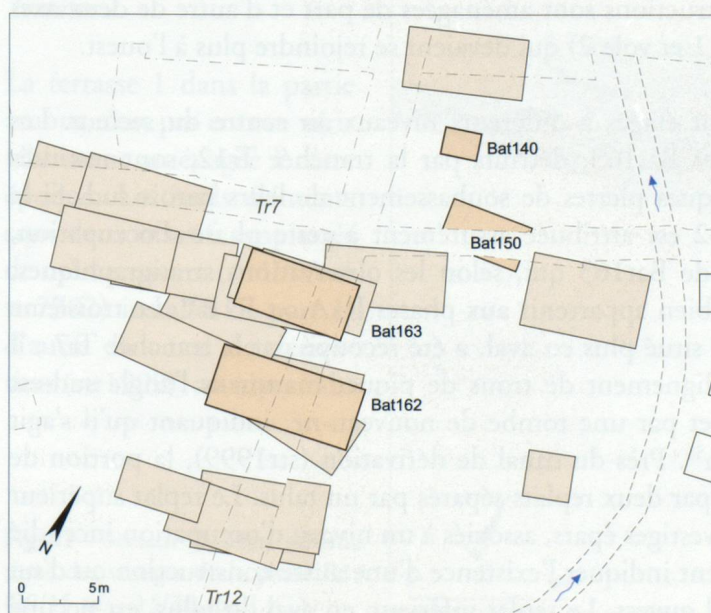


Fig. 39 – Secteur 2. Plan compilé des vestiges protohistoriques (FER1 à FER6) sur la base des données publiées dans *Gamsen 1*, fig.65, 69, 71, 75, 78 et 81. Les bâtiments en trame plus foncée appartiennent à la dernière phase de l'âge du Fer et sont présentés ci-après (BW20).

des eaux (BW19, BW20). La dernière phase de l'âge du Fer (BW20), qui est à l'origine du village romain, est présentée plus en détails ci-après.

La dernière phase de l'âge du Fer : BW20 (60/50 – 20/15 av. J.-C.)

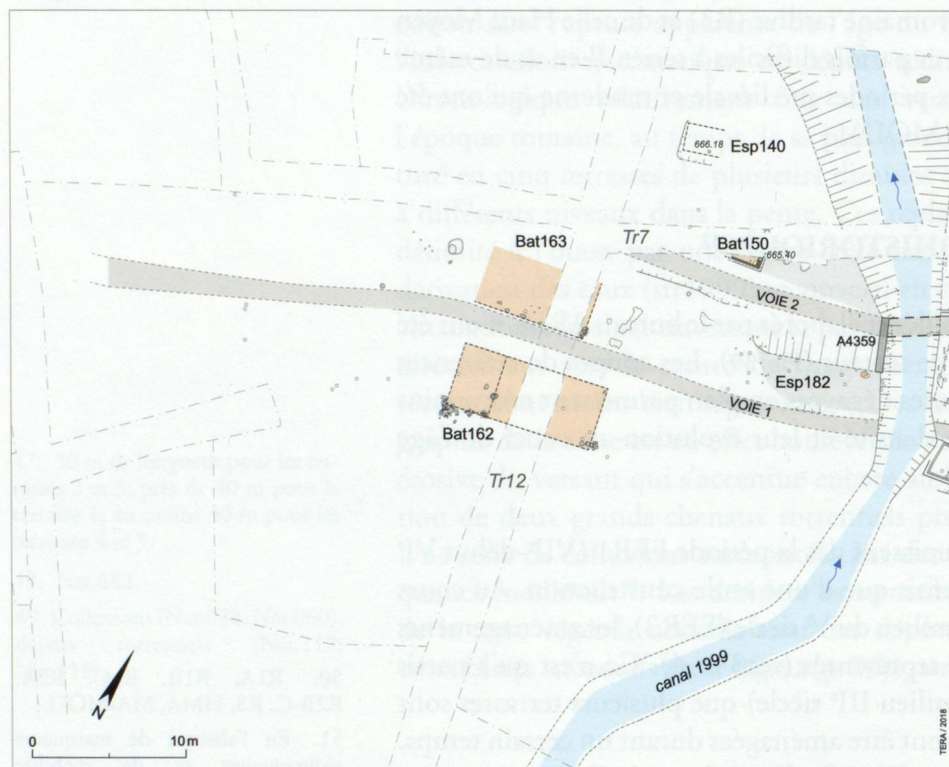


Fig. 40 – Secteur 2. Plan schématique des vestiges de la phase BW20 (60/50 - 20/15 av. J.-C.).

La majorité des vestiges de la fin de l'âge du Fer se concentre à proximité du canal de dérivation (str1999)⁵³ (Fig. 40). Cette répartition est cependant trompeuse car elle résulte d'une meilleure conservation des niveaux archéologiques à cet endroit, favorisée par la sédimentation issue des débordements réguliers du canal. Quelques vestiges en creux attribuables à cette phase (trous de poteau et fosses) ont également été découverts dans la partie ouest du secteur, témoignant ainsi d'une occupation beaucoup plus étendue à l'origine mais arasée par les aménagements postérieurs. Aucune terrasse

d'une certaine ampleur indiquant une structuration du versant n'a été reconnue. Les constructions sont aménagées de part et d'autre de deux axes de circulation (voie 1 et voie 2) qui devaient se rejoindre plus à l'ouest.

Trois bâtiments sont étagés à différents niveaux au centre du secteur. Les bâtiments Bat162 et Bat163, détruits par la tranchée Tr12, sont restitués sur la base de quelques pierres de soubassement de leurs parois sud. Si la construction Bat162 est attribuée assurément à cette phase d'occupation, ce n'est pas le cas de Bat163 qui, selon les observations stratigraphiques, pourrait tout aussi bien appartenir aux phases R1A ou R1B⁵⁴. Le troisième bâtiment (Bat150), situé plus en aval, a été recoupé par la tranchée Tr7 ; il est défini par un alignement de trous de piquet marquant l'angle sud-est de la construction et par une tombe de nouveau-né, indiquant qu'il s'agit ici d'une habitation⁵⁵. Près du canal de dérivation (str1999), la portion de terrain est occupée par deux replats séparés par un talus. Le replat supérieur a livré une série de vestiges épars, associés à un niveau d'occupation incendié (Esp182) ; ils peuvent indiquer l'existence d'une autre construction ou d'un aménagement à ciel ouvert. Le replat inférieur, en aval du talus, est occupé

53. Pour les aménagements situés en bordure est du canal str1999, voir *infra*, chap. II.3.

54. Dans notre élaboration, ce bâtiment est placé de préférence à la phase R1B sur la base de la planimétrie.

55. T129 Aria, voir *Gamsen 5*, à paraître.

par l'axe de circulation est-ouest (voie 2) dont le tracé se prolonge à l'est du canal de dérivation, entre les bâtiments Bat52 et Bat54 (voir secteur 3). La digue empierrée (A4359) renforçant le bord occidental du canal a pu servir d'assise à un pont lié à cet axe de circulation.

En aval de la tranchée Tr7, l'espace Esp140 est simplement défini par un replat délimité par un talus amont empierré et une excavation latérale. Son attribution à cette phase d'occupation n'est pas certaine. Il pourrait n'avoir été mis en place que dans le courant de la première moitié du I^{er} siècle après J.-C. (R1A, R1B)

Transition entre les phases BW20 et R1A

Après un incendie généralisé du quartier, la transition entre la fin de l'âge du Fer (BW20) et l'époque romaine (R1A) est matérialisée par un dépôt peu épais de colluvions sur les terrasses 2 et 3, et par un ruissellement sur la terrasse 4⁵⁶.

LA PÉRIODE ROMAINE DU I^{er} SIÈCLE (R1)

Phase R1A (20/15 av. - 15/20 apr. J.-C.)

Les vestiges attribués à cette phase forment également un plan lacunaire en raison des nombreuses destructions provoquées par les terrassements postérieurs (Fig. 41). Leur répartition permet toutefois de discerner un début de structuration de la partie médiane du versant. Ce petit quartier comporte en effet déjà deux longues terrasses étagées dans la pente (terrasses 2 et 3), dont une entièrement dévolue à la voie 1 qui traverse le quartier (terrasse 2).

Terrasse 1

La terrasse 1 dans la partie amont n'est pas encore véritablement aménagée à cette époque. Les seuls éléments sont deux massifs empierrés de même nature (str1903 et str2302) installés de part et d'autre du canal de dérivation (str1999), au niveau du

56. Colluvions (Nat.028), ruissellement (Nat.150).

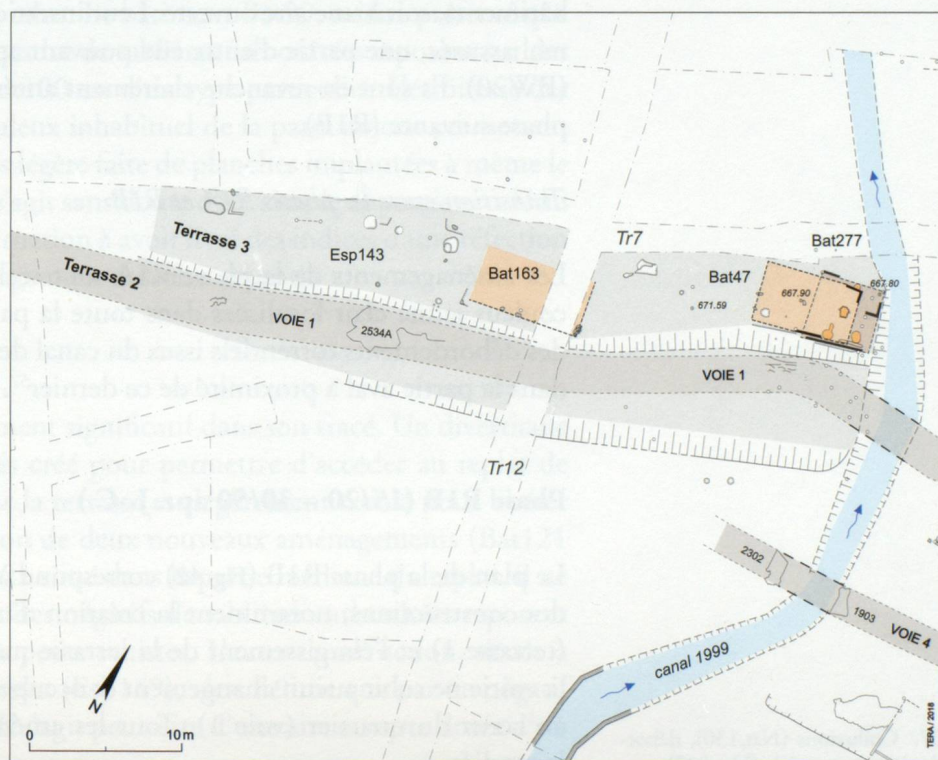


Fig. 41 – Secteur 2. Plan schématique des vestiges de la phase R1A (20/15 av. – 15/20 apr. J.-C.).

coude intérieur de ce dernier. Il s'agit manifestement des culées d'un petit pont permettant le franchissement du canal à cet endroit par un cheminement en amont des replats (voie 4).

Terrasse 2

Dans la partie centrale du secteur, la terrasse 2 est entièrement réservée à l'axe de circulation (voie 1) qui traverse l'agglomération. Cette voie est matérialisée par une série d'ornières repérées en amont du bâtiment Bat47 ; elles indiquent que le tracé était carrossable. Un cailloutis localisé dans le tronçon médian (str2534A) correspond à un rechapage destiné à combler un grand nid-de-poule dû à l'usure prononcée de la chaussée.

Terrasse 3

La terrasse 3 accueille plusieurs aménagements.

Dans la partie est, en bordure du canal de dérivation (str1999), deux bâtiments incendiés se succèdent (Bat277 et Bat47). De la première maison (Bat277), il ne subsiste que deux tronçons de sablières et quelques poteaux, deux fours ainsi qu'un foyer. Cette construction est ensuite partiellement remblayée et entièrement reconstruite sur des solins discontinus (Bat47). Un nouveau foyer est installé.

Dans la partie ouest de la terrasse, l'existence du bâtiment Bat163 est possible. Plus à l'ouest, différents aménagements peu explicites ont été repérés et regroupés sous une seule entité (Esp143). Ces vestiges très arasés (foyers, fosses, trous de poteau) et non incendiés, correspondent soit à un ou plusieurs bâtiments, soit à une aire ouverte. Leur insertion stratigraphique est d'ailleurs mal assurée, une partie d'entre eux pouvant appartenir à la phase précédente (BW20). Ils sont en revanche clairement antérieurs aux aménagements de la phase suivante (R1B).

Transition entre les phases R1A et R1B

Les aménagements de la phase R1A sont scellés par des colluvions fines de couleur jaune clair localisées dans toute la partie centrale du secteur, et par des débordements torrentiels issus du canal de dérivation qui se sont déposés dans la partie aval à proximité de ce dernier⁵⁷.

Phase R1B (15/20 – 30/50 apr. J.-C.)

Le plan de la phase R1B (Fig. 42) correspond à un important développement des constructions, notamment la création d'une nouvelle terrasse à l'amont (terrasse 1) et l'élargissement de la terrasse médiane (terrasse 2). Le tracé de la voirie ne subit aucun changement et occupe toujours une position centrale au cœur du quartier (voie 1). Tous les aménagements de cette phase sont incendiés.

57. Colluvions (Nat.130), débordements torrentiels (Nat.027).

Terrasse 1

Nouvellement créée en amont du secteur, la terrasse 1 (35 x 6 m restitués) est définie par un long talus et par un mur aménagé du côté est, en bordure du canal de dérivation des eaux (str1999). Densément occupée, elle regroupe cinq constructions (Bat100, Bat99, Bat98, Bat120 et Bat76). L'existence d'une sixième à l'extrémité orientale de la terrasse n'est pas à exclure au vu de l'espace libre subsistant ; si tel est le cas, il est entièrement arasé par les aménagements plus tardifs. Du fait des terrassements postérieurs, seule la partie amont des constructions aménagées au pied du talus empierré est conservée. Ce sont des bâtiments en matériaux légers (bois et torchis sur clayonnage) reposant soit sur des solins de pierres discontinus (Bat76, Bat99, Bat120) ou continus (Bat98), soit directement installés à même le sol (Bat100). Les bâtiments Bat76 et Bat120 sont du même type ; seuls les soubassements en pierres et les calages des sablières subsistent. Le bâtiment Bat76 est par ailleurs protégé par un muret drainant bloquant le talus. Le bâtiment Bat99, mieux préservé que les autres, comporte encore un cadre de sablières carbonisées reposant sur des bases de pierre. Le bâtiment Bat100 est d'un type particulier. L'étroitesse des négatifs de bois et le plan anguleux inhabituel de la paroi amont permettent de déduire une architecture très légère faite de planches implantées à même le sol, sans aucune protection. Il s'agit sans doute d'un simple appentis accolé au bâtiment Bat99. La seule construction à avoir livré des indices d'une réfection est le bâtiment Bat98 (réaménagement du solin amont).

Terrasse 2

La voie 1 perdure sans changement significatif dans son tracé. Un diverticule de 1 m de largeur est toutefois créé pour permettre d'accéder au replat de la terrasse 3. Le talus amont de la terrasse est légèrement reculé pour libérer l'espace nécessaire à l'installation de deux nouveaux aménagements (Bat121 et Esp149). Du bâtiment Bat121 situé dans la partie médiane du replat, il ne subsiste qu'un angle formé par des négatifs de sablières carbonisées reposant à même le sol et calées par des petits schistes. L'autre construction, située à l'est et décalée plus bas sur le replat (Esp149), n'est définie que par un négatif de paroi et un trou de poteau. Il s'agit peut-être d'une aire ouverte dotée d'un foyer.

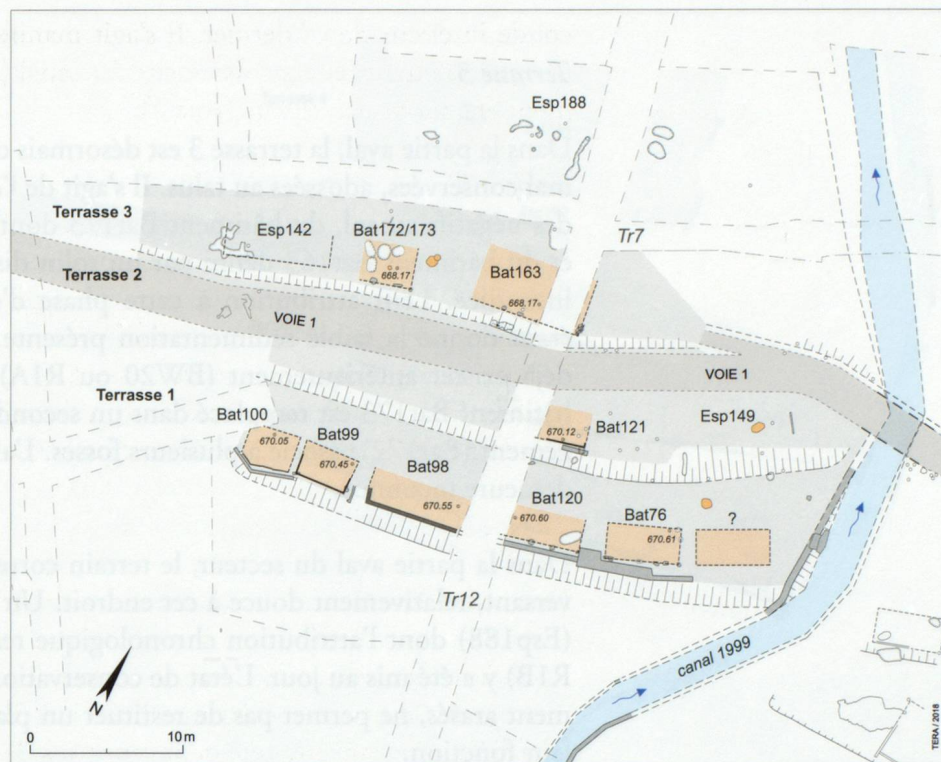


Fig. 42 – Secteur 2. Plan schématique des vestiges de la phase R1B (15/20 – 30/50 apr. J.-C.).

Terrasse 3

Dans la partie aval, la terrasse 3 est désormais occupée par trois constructions mal conservées, adossées au talus. Il s'agit de l'espace Esp142, matérialisé par des négatifs au sol, du bâtiment Bat173 dont seule subsiste la paroi amont et du bâtiment Bat163 défini par un solin discontinu associé à une couche incendiée. Leur attribution à cette phase d'occupation n'est pas garantie étant donné la faible sédimentation présente sur la terrasse. Ils pourraient déjà exister antérieurement (BW20 ou R1A). Détruit par un incendie, le bâtiment Bat173 est remplacé dans un second temps par un nouvel aménagement (Bat172) associé à plusieurs fosses. L'affectation de ces constructions demeure inconnue.

Dans la partie aval du secteur, le terrain correspond à la pente naturelle du versant, relativement douce à cet endroit. Un groupe de structures en creux (Esp188) dont l'attribution chronologique reste incertaine (entre BW20 et R1B) y a été mis au jour. L'état de conservation de ces aménagements, fortement arasés, ne permet pas de restituer un plan cohérent ni de comprendre leur fonction.

Transition entre les phases R1B et R1C

Des sables et des fins graviers⁵⁸ résultant d'un débordement du canal de dérivation (str1999) marquent la transition entre les phases R1A et R1B. Ces dépôts n'excèdent pas 5 cm d'épaisseur.

Phase R1C (30/50 – 60/80 apr. J.-C.)

Les principaux changements perceptibles de cette phase sont le basculement de la voie 1 de la terrasse 2 vers la terrasse 3, ainsi que la création d'un nouveau replat en aval (terrasse 4) qui vient compléter l'organisation générale du quartier (Fig. 43).

Terrasse 1

La terrasse 1 est entièrement réaménagée. Le talus amont est consolidé par une recharge de pierres. Peut-être dû à un problème de conservation, l'emprise latérale du replat paraît moins importante du côté ouest. Les anciennes constructions, partiellement arasées lors des travaux, sont remplacées par une série d'au moins trois bâtiments dont la fonction n'a pu être précisée (Bat109, Bat119 et Bat80). Le bâtiment Bat109 est le seul à avoir livré des traces d'incendie et un foyer. Il est matérialisé par des pierres de soubassement dans les angles et quelques trous de poteau jalonnant le tracé des parois. Du bâtiment Bat119, protégé par un muret aménagé dans le talus, il ne reste que le solin discontinu de la paroi amont et une pierre de soubassement matérialisant l'angle de la paroi orientale. La construction est prolongée par une cour du côté est. Le bâtiment Bat80, aménagé en bordure du canal de dérivation (str1999), a été

58. Nat.026, Nat.085

complètement arasé par les constructions postérieures (Bat70). Il n'en subsiste que la fondation drainante des solins amont et oriental.

Terrasse 2

Sur la terrasse 2, l'espace anciennement dévolu à la voie 1 est désormais occupé par deux constructions aménagées à chaque extrémité du replat (Bat103 et Bat75). Le bâtiment Bat103, défini par des murs-bahuts, correspond probablement à une construction surélevée sur trois côtés. Un large espace lui est accolé du côté est (appentis, cour ou enclos à ciel ouvert). Du bâtiment Bat75, très arasé, il ne subsiste que deux négatifs de parois.

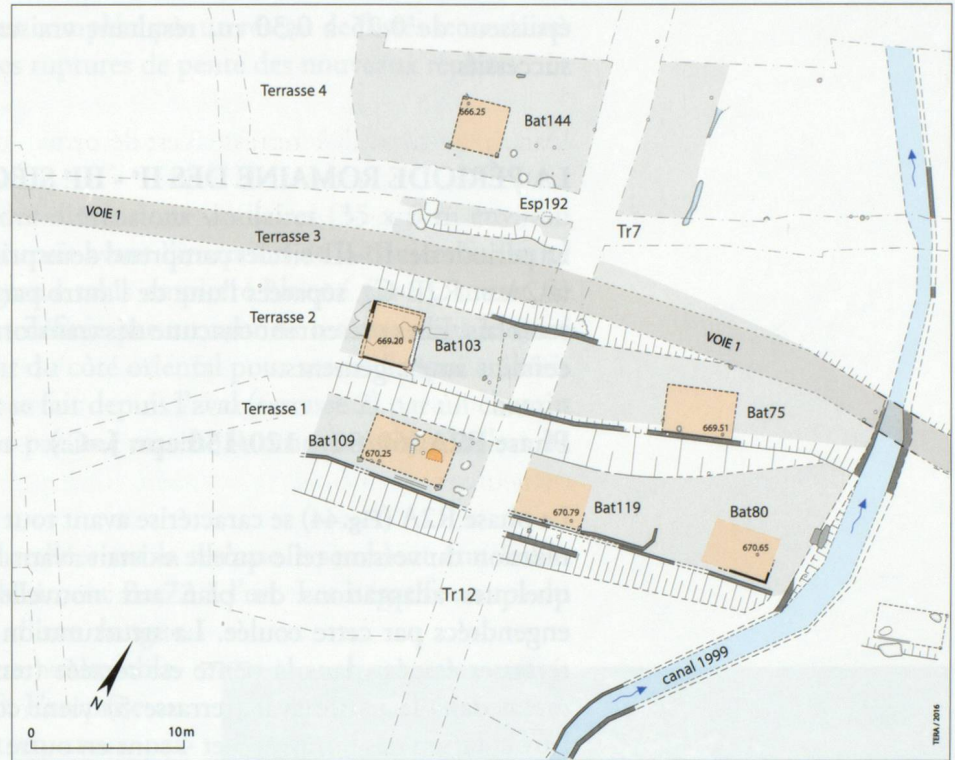


Fig. 43 – Secteur 2. Plan schématique des vestiges de la phase R1C (30/50 – 60/80 apr. J.-C.).

Terrasse 3

La terrasse 3 est désormais occupée par la voie 1 traversant le village, dont le tracé suit le talus amont. Les restes de cette chaussée, relativement ténus, sont notamment matérialisés par un remblai de limon et de petites pierres anguleuses qui recouvrent l'espace de l'ancien bâtiment Bat163.

Terrasse 4

L'existence de la terrasse 4 repose sur la mise en évidence, à l'ouest de la tranchée Tr12 et en amont de la tranchée Tr7, d'un talus correspondant à la limite amont de ce nouveau replat. Une série de fosses (Esp192) ainsi que quelques structures porteuses (pierres de soubassement) délimitant l'emprise au sol d'une construction surélevée (Bat144) occupent la partie ouest de la zone. L'extension de la terrasse 4 à l'est de la tranchée Tr12 demeure incertaine, l'absence de vestiges étant presque complète à cet endroit. Deux fossés alignés dans le sens de la pente pourraient cependant marquer sa limite orientale et l'espace libre entre les deux structures indiquer l'existence d'un accès de ce côté. Ce replat n'a pas été étendu jusqu'au canal de dérivation des eaux (str1999) probablement pour se prémunir des risques d'inondation en cas de rupture des berges.

Transition entre les phases R1C et R2A

Après le dépôt de ruissellements affectant l'ensemble des terrasses, les aménagements du I^{er} siècle disparaissent sous une lave torrentielle grossière⁵⁹, d'une

59. Ruissellement (Nat.025, Nat.070, Nat.080, Nat.159), lave torrentielle (Nat.010).

épaisseur de 0,25 à 0,30 m, résultant vraisemblablement de deux apports successifs.

LA PÉRIODE ROMAINE DES II^e - III^e SIÈCLES (R2)

La période des II^e-III^e siècles comprend deux principales phases chronologiques (R2A et R2B-C), séparées l'une de l'autre par la mise en place d'importants remblais. Elles présentent chacune des transformations mineures au niveau de certains aménagements.

Phase R2A (60/80 – 120/150 apr. J.-C.)

La phase R2A (Fig. 44) se caractérise avant tout par le rétablissement de l'organisation du versant telle qu'elle existait avant la lave torrentielle, moyennant quelques adaptations du plan aux nouvelles contraintes topographiques engendrées par cette coulée. La structuration du secteur en quatre longues terrasses étagées dans la pente est recréée (terrasses 1 à 4) et un cinquième replat dans la partie aval (terrasse 5) vient compléter le plan. L'emprise et l'articulation des terrasses 3 et 4 sont en outre mieux définies à cette époque.

Un des changements notables est le rétablissement de la voie 1 sur la terrasse 2, son tracé original durant la majeure partie du I^{er} siècle après J.-C. Par ailleurs, le canal de dérivation amont-aval (str1999), partiellement comblé par la coulée, est désaffecté et reconverti en chemin creux (voie 6). Il forme désormais un axe de circulation dans le sens de la pente, reliant les tracés des voies traversant le secteur d'est en ouest (voies 1 et 2).

Un nouveau système de drainage est mis en place pour se prémunir des ruissellements de pente. Il repose principalement sur un long fossé transversal (str2243A) creusé dans le talus amont de la terrasse 1 ; chargé de récolter les eaux du versant, il les détourne en direction de l'ouest vers un fossé de drainage qui les évacue dans la pente. Pratiquement inchangé jusqu'à

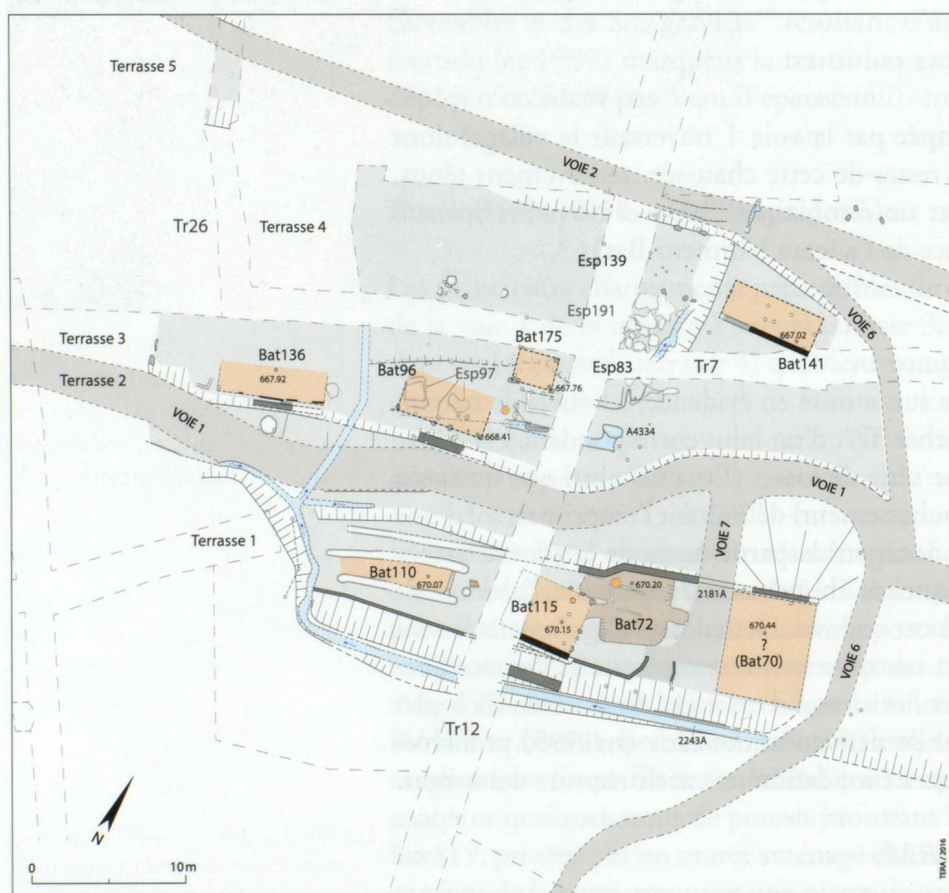


Fig. 44 – Secteur 2. Plan schématique des vestiges de la phase R2A (60/80 - 120/150 apr. J.-C.).

la fin du III^e siècle, ce système est complété par un réseau de fossés secondaires aménagés au pied des différentes ruptures de pente des nouveaux replats.

Terrasse 1

La terrasse 1 est recréée avec des dimensions similaires (35 x 6 m env.) au même emplacement qu'elle occupait avant l'irruption de la coulée. Sa limite amont est constituée par un grand talus empierré bloqué par un muret de soutènement. Sa limite aval est définie par un mur de terrasse dont le tracé présente un léger décrochement du côté oriental pour servir d'appui au bâtiment Bat72. L'accès à ce replat se fait depuis l'aval (terrasse 2) par un chemin piétonnier (voie 7) franchissant par une marche le mur de terrasse à l'est du bâtiment Bat72 (str2181A).

Les premières constructions installées sur la terrasse 1 semblent être le bâtiment Bat110 à l'ouest et le bâtiment Bat72 à l'est. Les négatifs au sol du premier sont les fondations d'une longue construction surélevée dévolue vraisemblablement au stockage (Fig. 45)⁶⁰. L'emprise au sol du second est légèrement en creux par rapport au niveau de circulation du replat ; il s'agit probablement d'une habitation totalement arasée, avec une cour ou un passage entre sa paroi amont et le talus. Des surcreusements observés à l'extérieur des parois est et ouest du bâtiment Bat72 sont difficiles à interpréter (entrées ou aménagements spécifiques). Implanté entre les constructions évoquées, le bâtiment Bat115 a sans doute été installé dans un second temps car il empiète sur deux des surcreusements associés au bâtiment Bat72. Matérialisée par des solins discontinus associés à des trous de poteau et à des restes d'incendie, cette nouvelle construction ne respecte ni l'alignement des autres bâtiments ni l'orientation générale de la terrasse. Une quatrième construction, complètement détruite par les travaux de terrassement du futur bâtiment Bat70, devait occuper initialement la partie orientale du replat.

Terrasse 2

La terrasse 2 est réservée à la voie principale traversant l'agglomération (voie 1) dont le tracé s'incurve fortement à l'extrémité orientale du replat pour contourner une petite crête naturelle formée par l'accumulation des dépôts de la coulée. Cette butte résiduelle a été volontairement conservée pour servir d'assise à l'édifice postulé à l'emplacement du futur bâtiment Bat70 de la phase R2B.



Fig. 45 – Secteur 2. Bâtiment Bat110 implanté sur la terrasse 1 (II^e s. apr. J.-C.). On distingue les deux fossés parallèles au fond desquels sont disposées des pierres de soubassement (solins). Ces structures enterrées devaient supporter des constructions surélevées jumelées, vraisemblablement des bâtiments de stockage. A droite, le talus empierré de la terrasse. Vue depuis l'ouest.

60. Les deux négatifs permettent de restituer une construction surélevée (8 x 2 m), reposant sans doute sur des poutres installées dans le niveau de la terrasse. Il peut s'agir de deux greniers juxtaposés.

Terrasse 3

La terrasse 3 a une forme irrégulière à cette époque. Elle présente une largeur constante (env. 5 m) dans la partie ouest mais s'élargit considérablement vers l'aval du côté est. Cette spécificité s'explique sans doute par les importants dépôts de la coulée du I^{er} siècle accumulés en bordure ouest de l'ancien canal (str1999).

Le replat est occupé par cinq aménagements. Le plus occidental est le bâtiment Bat136 dont l'élévation en terre et en bois repose sur une sablière installée à même le sol et protégée par un muret. Une annexe lui est accolée du côté ouest. Ce bâtiment succède à une première occupation dont les seules traces subsistantes sont une couche rubéfiée recouverte par des alluvions. Le bâtiment Bat96, installé de l'autre côté du petit fossé drainant les eaux du versant, repose sur un solin discontinu en amont. Il remplace une première occupation (Esp97), mal conservée, regroupant des négatifs de parois, un foyer en cuvette et une grande fosse quadrangulaire (petit cellier ?). Deux autres constructions (Bat175 et Bat83) ont été installées dans un second temps au centre du replat, à cheval sur le talus qui sépare les terrasses 3 et 4. Protégée par une barrière, la première est un aménagement surélevé (grenier) disposée sur quatre pierres de soubassement (Bat175). La seconde (Bat83) est un local semi-enterré (cellier?) creusé dans le talus ; on y accédait vraisemblablement de plain-pied à partir du replat de la terrasse 4. Ces deux constructions sont protégées en amont par un fossé de drainage et un puits perdu (A4334). Isolé, un cinquième bâtiment (Bat141) occupe le faux plat qui prolonge vers l'aval la partie orientale de la terrasse 3. Cette construction, matérialisée par un solin (paroi amont) et une série de trous de poteau (paroi aval), possède également un fossé de drainage le long de sa paroi amont.

Terrasse 4

La terrasse 4, délimitée à l'est par une levée de terre et un talus plusieurs fois réaménagé, forme un vaste espace en creux, inséré en coin dans l'emprise de la terrasse 3. Les vestiges se résument à quelques structures isolées et à une concentration de fosses qui se recoupent les unes les autres dans l'angle sud-est de la terrasse (Esp191). La chronologie relative entre ces différentes dépressions atteste d'une certaine durée d'utilisation, sans qu'il soit possible de préciser leur fonction. Plusieurs trous de poteau et pierres de soubassement définissent une construction difficilement interprétable (Esp139) en aval de l'espace Esp191. Elle fait probablement partie de la même aire d'activité artisanale mais est installée un peu plus tardivement.

Terrasse 5

La terrasse 5, repérée au niveau des tranchées Tr12 et Tr26, n'est réellement attestée qu'à partir de cette époque. D'une largeur d'environ 5 m, elle est séparée de la terrasse 4 par un talus abrupt. Cet étroit replat est dévolu exclusivement au tracé de la voie 2, déplacé vers l'aval⁶¹. Ce cheminement est protégé par un fossé de drainage visible dans la tranchée Tr12.

61. Sans doute en raison du dépôt de la coulée de débris qui a fortement modifié la topographie locale, la voie 2 qui traversait lors de la phase BW20 la partie médiane du secteur 2, a été décalée de plus d'une dizaine de mètres vers l'aval.

Transition entre les phases R2A et R2B-C

La transition entre les deux phases de la période R2 est matérialisée par des sables de ruissellement sur la terrasse 1 et par des colluvions sablonneuses sur les terrasses 3 et 4⁶². Elle est surtout marquée par la mise en place d'importants remblais.

Phase R2B-C (120/150 – 260/280 apr. J.-C.)

Vers le milieu du II^e siècle, le versant est entièrement réaménagé sans toutefois bouleverser l'organisation générale du quartier (Fig. 46). Les anciennes constructions sont arasées et le niveau de circulation des terrasses est systématiquement exhaussé par d'épais remblais⁶³. Les principaux changements observés sont le basculement de la voirie vers la terrasse 3 et l'agrandissement vers l'est de la terrasse 4, au détriment de la terrasse 3, afin de supprimer leur imbrication. En limite orientale du secteur, on relève l'installation du plus imposant bâtiment du quartier (Bat70).

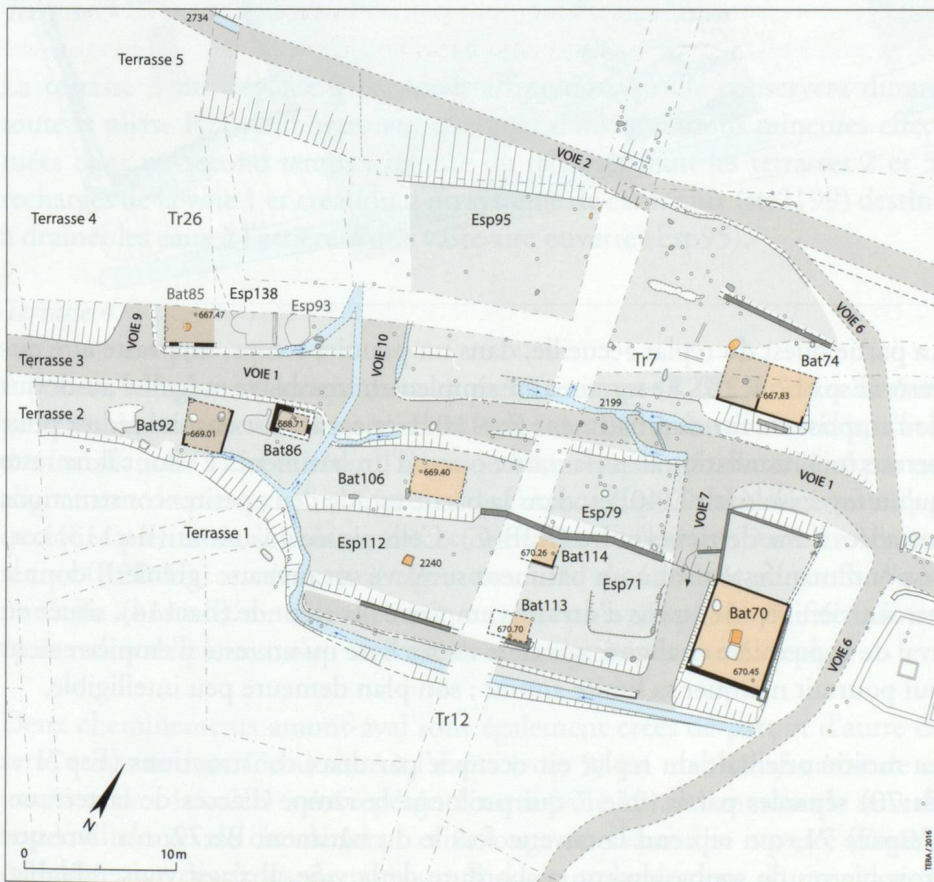


Fig. 46 – Secteur 2. Plan schématique des vestiges de la phase R2B-C (120/150 - 260/280 apr. J.-C.).

62. Sables (Nat024), colluvions (Nat.039, Nat.052, Nat.053).

63. Ter01.09, Ter02.08, Ter02.09, Ter03.09, Ter04.02, Ter04.09.

Terrasse 1

La terrasse 1 subit de nombreuses modifications (Fig. 47). Au niveau des aménagements généraux, le talus amont est renforcé. On profite de l'occasion pour empierrer le fossé de drainage protégeant la terrasse et pour aménager un cheminement dans la partie médiane du talus, probablement pour permettre le curage régulier du fossé. Parallèlement, le tronçon oriental du mur aval de la terrasse est reconstruit. La marche qui permettait de franchir cet obstacle au niveau de la voie 7 est remplacée par une rampe d'accès présentant un tracé en chicane (R2B). Cette dernière sera par la suite remblayée pour créer une rampe rectiligne orientée dans le sens de la pente (R2B-C).

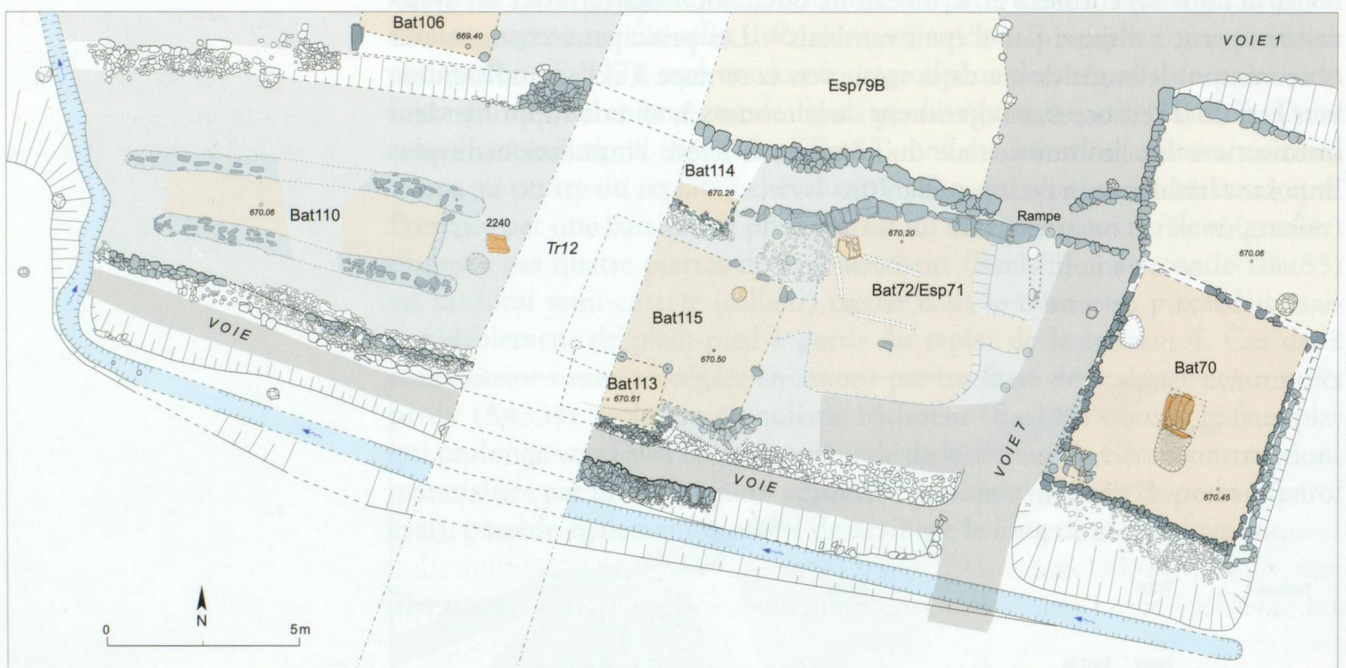


Fig. 47 – Secteur 2. Plan pierre à pierre de la terrasse 1. Vestiges compilés de la période R2. Les bâtiments Bat72, Bat110 et Bat115 sont attestés uniquement au début du II^e siècle (R2A). Les bâtiments Bat70, Bat113 et Bat114 sont construits vers le milieu du II^e et vont perdurer jusqu'au III^e siècle.

La partie ouest du replat accueille, dans un premier temps, une vaste aire ouverte (Esp112, R2B). Le terrain a été simplement remblayé et égalisé au-dessus de l'emprise de l'ancien bâtiment Bat110. Cet espace est ensuite réduit pour permettre l'installation dans la partie ouest d'un bâtiment (?) dont il ne reste qu'un foyer isolé (str2240) et, dans la partie est, de deux petites constructions installées l'une derrière l'autre (R2B-C). Celle située à l'amont (Bat113) correspond manifestement à un bâtiment surélevé sur poteaux (grenier?) dont la paroi arrière repose au bas d'un talus empierré ; la seconde (Bat114), située en aval de la première et alignée sur celle-ci, n'a livré qu'un reste d'empierrément qui pourrait marquer sa limite amont ; son plan demeure peu intelligible.

La moitié orientale du replat est occupée par deux constructions (Esp71 et Bat70) séparées par la voie 7 qui prolonge la rampe d'accès de la terrasse. L'espace 71, qui reprend la cuvette fossile du bâtiment Bat72, n'a livré que trois pierres de soubassement en bordure de la voie. Il s'agit vraisemblablement d'une simple annexe du bâtiment Bat70 (enclos ou abri sommaire). Ce dernier est une habitation de grande dimension dont le centre est occupé

par un foyer dallé rectangulaire et une fosse-cendrier (Fig. 48). Le caractère imposant de cette maison est souligné par sa position dominante et par le fait qu'elle est prolongée vers l'aval par un replat privatif qui empiète sur l'emprise de la terrasse 2. Accessible de plain-pied depuis le bâtiment, il est aménagé sur les résidus de la coulée et des remblais maintenus par des murs de soutènement.

Terrasse 2

La terrasse 2, réservée auparavant à la voirie, comprend désormais quatre constructions. Il s'agit du bâtiment Bat92, matérialisé par des solins discontinus et un poteau cornier, du bâtiment Bat86, délimité par des murs-bahuts continus et du bâtiment Bat106 dont l'emprise est soulignée par un radier et un réseau de trous de poteau. Enfin, un vaste espace ouvert entouré de barrières (Esp79) occupe la partie est de la terrasse. Il correspond probablement à un enclos qui sera agrandi dans un second temps. Les bâtiments Bat86 et Bat92 situés à l'ouest ont vraisemblablement disparu avant les autres constructions si l'on tient compte de la présence d'une sédimentation⁶⁴ intercalée entre la démolition du bâtiment Bat86 et les dépôts de ruissellement marquant la fin de cette phase d'occupation.

Terrasse 3

La terrasse 3 est dévolue à la voirie, affectation qu'elle conservera durant toute la phase R2B-C moyennant quelques transformations mineures effectuées dans un second temps : refonte du talus séparant les terrasses 2 et 3, recharges de la voie 1 et création d'un système de caniveaux (str2199) destiné à drainer les eaux à l'arrière d'une vaste aire ouverte (Esp95).

Terrasse 4

A l'ouest, le replat est occupé dans un premier temps (R2B) par deux aménagements mal conservés correspondant soit à des bâtiments très érodés, soit à des installations à ciel ouvert. Il s'agit du bâtiment Bat85, matérialisé par un alignement de pierres et un foyer, et de l'espace Esp93 dont il ne reste que quelques pierres de soubassement et des trous de poteau. Dans un second temps (R2B-C), ces deux aménagements sont abandonnés au profit d'une nouvelle construction difficilement interprétable (Esp138) édifiée sur un épais radier de pierres, avec un fossé de drainage au niveau du replat.

Deux cheminements amont-aval sont également créés de part et d'autre de cette construction. Celui situé à l'ouest (voie 9) est mal défini car seule sa jonction avec la voie 1 a été repérée. L'autre (voie 10), reliant dans le sens de la pente les axes de circulation 1 et 2, longe une vaste aire ouverte (Esp95) délimitée par des trous de poteau ; il s'agit probablement d'un enclos. A l'extrémité de la terrasse, le bâtiment Bat74, en grande partie détruit par la tranchée Tr7, présente deux états de constructions. Le premier (Bat74A) est



Fig. 48 – Secteur 2. Bâtiment Bat70 (II^e-III^e s.). Les murs consistent en des solins continus de petites pierres plates supportant un cadre de sablières basses et une élévation en matériaux légers. Au centre, foyer dallé associé à une fosse-cendrier. Vue depuis le nord.

64. Nat.038.

matérialisé par des solins discontinus, une couche d'occupation incendiée et une pierre de soubassement au centre de la construction. Le second (Bat74B), constitué par des sablières basses disposées sur des solins discontinus est un agrandissement de la maison de 3 m vers l'est.

Terrasse 5

La terrasse 5, occupée par la voie 2, ne subit presque aucun changement. La seule évolution observée lors de la phase R2B est la création d'un petit diverticule coupant le talus amont pour permettre d'accéder directement à la terrasse 4 depuis la voirie. Cet accès piétonnier disparaît ensuite.

Transition entre les périodes R2 et R3

L'abandon de la phase R2B-C et la transition avec la période R3 sont marqués par plusieurs dépôts naturels. Après un premier épisode de ruissellement généralisé, les vestiges du quartier sont recouverts par une lave torrentielle surmontée par un second épisode de ruissellement⁶⁵.

LA PÉRIODE ROMAINE TARDIVE, III^e-IV^e SIÈCLES (R3)

La plupart des terrasses subsistent désormais à l'état fossile et sont encore perceptibles pour certaines dans la topographie du terrain (Fig. 49). Les rares vestiges de cette époque se résument à des structures isolées (fosses et trous de poteau) et à quelques traces de labours repérées sur les terrasses 1 et 2. Ils traduisent une occupation lâche du versant, témoignant plutôt d'activités à vocation agricole.

65. Premier ruissellement (Nat.023), lave torrentielle (Nat.021), second ruissellement (Nat.046).

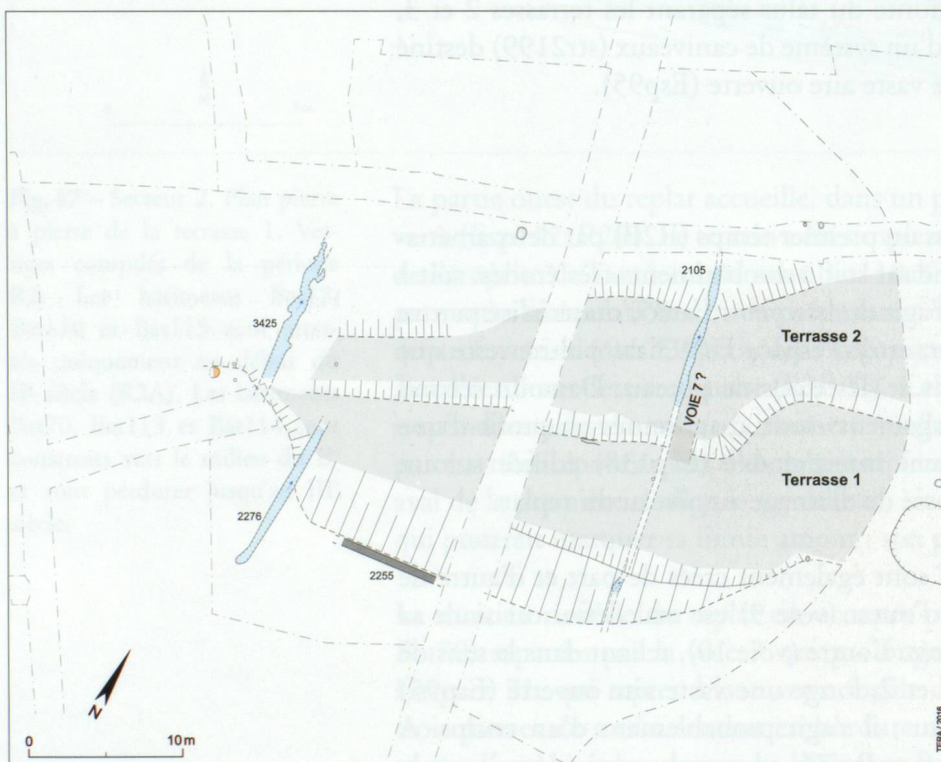


Fig. 49 – Secteur 2. Plan schématique de la période R3 (260/280 - 400 apr. J.-C.).

La mise en place de fossés de drainage (str3425, str2276 et str2105), orientés dans le sens du versant, dénote cependant une volonté d'éviter une érosion trop importante et trop rapide des sols. Ces aménagements reflètent sans doute une aggravation de la menace potentielle représentée par l'écoulement des eaux de surfaces. Le muret (str2255), repéré en amont du talus de la terrasse 1 et orienté transversalement par rapport au versant, participe certainement de ces travaux de protection.

Transition entre les périodes R3 et HMA

La transition entre la fin de l'Antiquité tardive (R3) et le Haut Moyen Age (HMA1) est caractérisée par l'irruption d'une importante coulée de débris surmontée par des colluvions⁶⁶. Ces dépôts sont eux-mêmes recoupés au début de la période suivante (HMA1) par un chenal torrentiel profondément encaissé⁶⁷. Cet accroissement des phénomènes érosifs à partir de la fin de l'époque romaine témoigne d'une relative déstabilisation du versant, due soit à une surexploitation des pentes dominant le village (déboisements ?), soit à une détérioration des conditions climatiques⁶⁸.

LA PÉRIODE DU HAUT MOYEN AGE, V^e-XII^e SIÈCLES (HMA)

Dès le Haut Moyen Age, plus aucune terrasse n'est attestée sur le cône ouest qui présente désormais une pente régulière et unie (Fig. 50). Aucun vestige de la phase HMA1 n'y a été découvert, probablement en raison du caractère trop exposé du cône. Les seules traces d'occupation se résument à des traces de labours (Esp196, Esp290 et Esp292). Ces champs ne sont pas forcément tous contemporains : ceux à l'est de la tranchée Tr12 sont attribuables à la phase HMA2 (Esp196, Esp292), tandis que celui

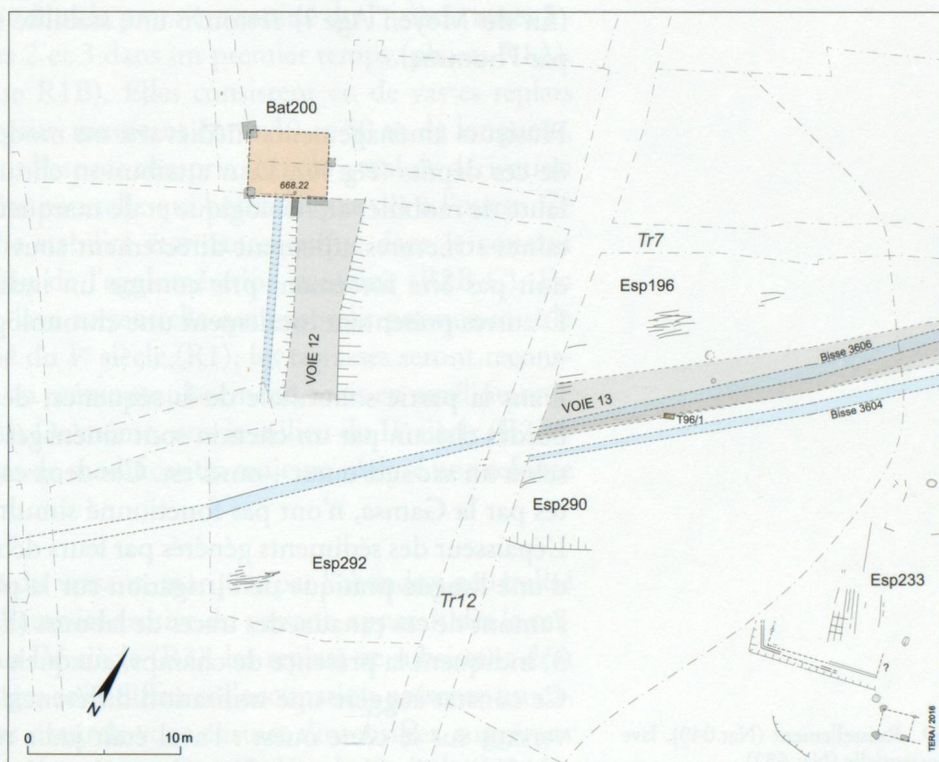


Fig. 51 – Secteur 2. Petit coffre en dalles du Haut Moyen Age (VI^e-VII^e s.) contenant les restes de deux enfants inhumés côte à côte (T96/1).

à l'ouest n'a pu être daté précisément. La découverte parmi ces cultures d'une sépulture en dalles isolée (T96/1, Fig. 51) renfermant les corps de deux enfants inhumés, surprend. Elle est soit antérieure aux champs (HMA1), soit située directement en amont de ces derniers (HMA2).

Fig. 50 – Secteur 2. Plan schématique des vestiges compilés des périodes du Haut Moyen Age (400-100 apr. J.-C.), du Moyen Age (1000-1400 apr. J.-C.) et de la période moderne (1400-2000 apr. J.-C.).

66. Coulée de débris (Nat.020), colluvions (Nat.064, Nat.632).

67. Nat.022, Nat.119.

68. Les deux causes ont pu se combiner.

Transition entre les périodes HMA et MA-MOD

Succédant à un épisode de ruissellement attribué à la phase HMA2, la transition entre la phase HMA3 et les périodes MA-MOD est matérialisée par l'éruption d'une nouvelle lave torrentielle révélant un versant encore instable aux environs de l'an mil⁶⁹.

LA PÉRIODE MÉDIÉVALE ET MODERNE, XII^e-XX^e SIÈCLES (MA-MOD)

Les premiers temps de l'occupation médiévale sont marqués par une absence de vestiges et par une succession de dépôts naturels qui ont passablement modifié la topographie du cône ouest⁷⁰. Ce dernier n'a donc que tardivement (fin du Moyen Age ?) retrouvé une stabilité permettant une recolonisation par l'homme.

Plusieurs aménagements médiévaux ou modernes ont été repérés au-dessus de ces dépôts (Fig. 50). Leur attribution chronologique est difficile à établir faute de mobilier archéologique et de marqueurs stratigraphiques clairs. Certaines structures affleurent directement sous la terre végétale : ce critère ne doit pas être forcément pris comme un indice de leur caractère moderne. D'autres présentent localement une chronologie entre elles.

Dans la partie sommitale de la séquence, deux bisses (str3604 et str3606) bordés chacun par un chemin sont aménagés dans la partie amont du cône, selon un axe sud/ouest – nord/est. Ces deux canaux, qui devaient être alimentés par la Gamsa, n'ont pas fonctionné simultanément mais successivement. L'épaisseur des sédiments générés par leurs débordements respectifs témoigne d'une longue pratique de l'irrigation sur la partie inférieure du versant⁷¹. À l'amont de ces canaux, des traces de labours (Esp233) attestées dans le secteur 3, indiquent la présence de champs, auxquels ont succédé les vergers actuels. Ce constat suggère une utilisation différenciée des parties basse et haute du versant sur le cône ouest : l'aval était jadis réservé aux prairies d'irrigation tandis que l'amont accueillait plutôt des cultures.

Dans la partie aval, un bâtiment (Bat200) a été repéré dans les coupes de la tranchée Tr7. Il s'agit d'une construction surélevée reposant sur des pierres de soubassement et un massif de pierre sèche. Son accès probable est matérialisé par une grande dalle plate dans l'angle sud-est. Un chemin amont-aval, surélevé sur une sorte de berme artificielle et bordé à l'ouest par un caniveau, fonctionne avec cette bâtisse. Ces installations, postérieures aux débordements du bisse inférieur, peuvent être contemporaines du bisse supérieur⁷². Il a pu fonctionner jusqu'à une date relativement récente, de la céramique vernissée provient des sédiments comblant la cuvette du bâtiment.

69. Ruissellement (Nat.049), lave torrentielle (Nat.682).

70. Colluvions (Nat.058 et Nat.060), dépôts torrentiels (Nat.117 et Nat.118).

71. Bisse inférieur (Nat.048 et Nat.057), bisse supérieur (Nat.047 et Nat.056). Au total, ces débordements de bisse ont entraîné une surélévation moyenne du niveau du sol de l'ordre de 0,80 à 0,90 m. Aucune étude n'existant à ce sujet, il est difficile d'estimer la durée que cela représente.

72. Débordement bisse inférieur (Nat.048), bisse supérieur (Nat.047).

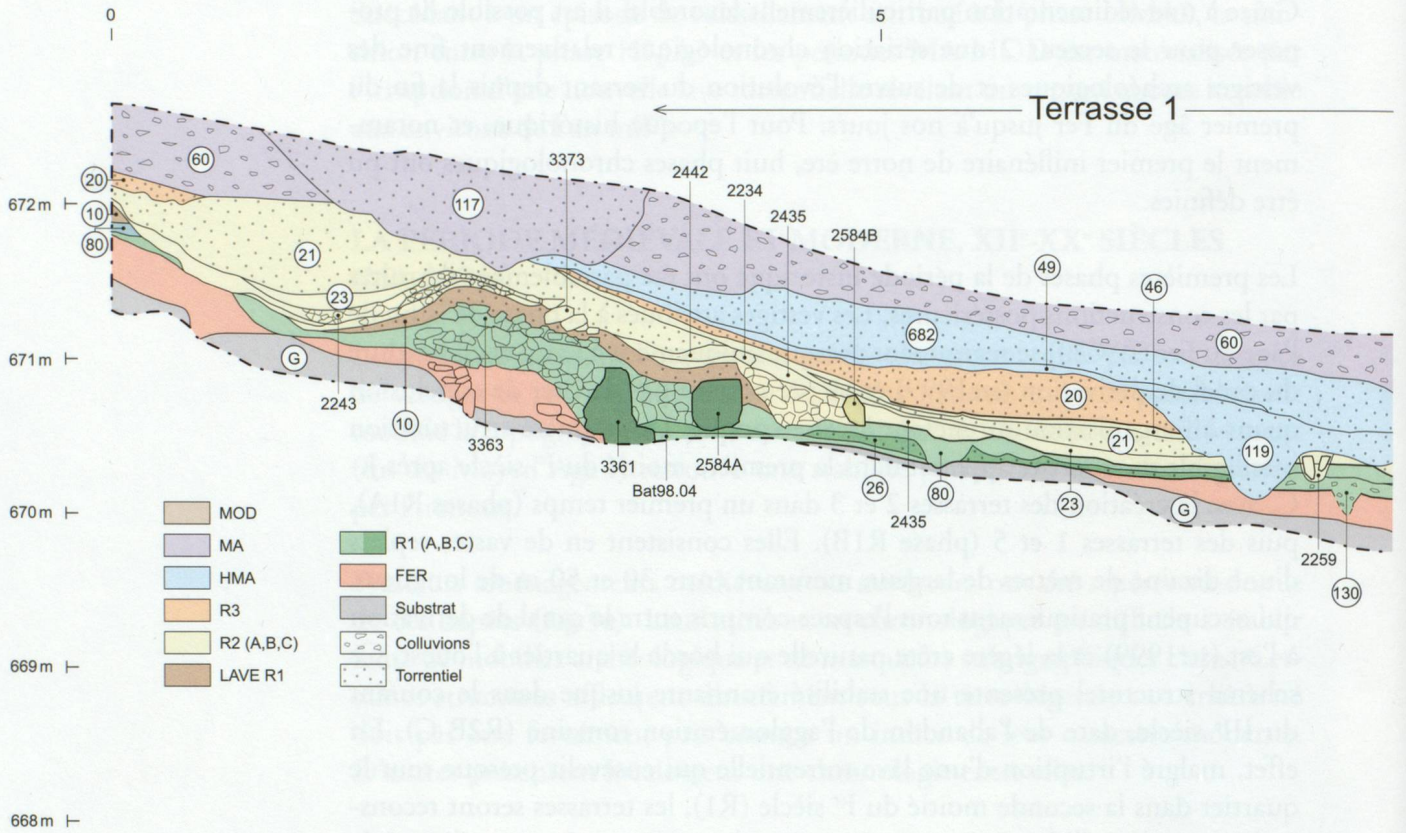
II.2.3 BILAN DU SECTEUR 2

Grâce à une sédimentation particulièrement favorable, il est possible de proposer pour le secteur 2 une sériation chronologique relativement fine des vestiges archéologiques et de suivre l'évolution du versant depuis la fin du premier âge du Fer jusqu'à nos jours. Pour l'époque historique, et notamment le premier millénaire de notre ère, huit phases chronologiques ont pu être définies.

Les premières phases de la période historique ont été passablement détruites par les constructions postérieures. Les vestiges attribués à la phase de la fin de l'âge du Fer (BW20) se regroupent presque uniquement à l'aval et en bordure du canal de dérivation (str1999) et ne permettent pas de tirer de conclusion quant à l'organisation du secteur à cette époque. La première structuration intelligible du quartier apparaît dans la première moitié du I^{er} siècle après J.-C. avec la création des terrasses 2 et 3 dans un premier temps (phases R1A), puis des terrasses 1 et 5 (phase R1B). Elles consistent en de vastes replats d'une dizaine de mètres de largeur, mesurant entre 30 et 50 m de longueur, qui occupent pratiquement tout l'espace compris entre le canal de dérivation à l'est (str1999) et la légère crête naturelle qui borde le quartier à l'ouest. Ce schéma structurel présente une stabilité étonnante jusque dans le courant du III^e siècle, date de l'abandon de l'agglomération romaine (R2B-C). En effet, malgré l'irruption d'une lave torrentielle qui ensevelit presque tout le quartier dans la seconde moitié du I^{er} siècle (R1), les terrasses seront reconstruites presque à l'identique et au même emplacement, mais en améliorant le schéma directeur général (R2A). De même, vers le milieu du II^e siècle (R2B), le plan d'ensemble ne subira pas de modification majeure malgré une refonte complète des terrasses.

Une rupture dans l'occupation du versant, marquée par l'abandon généralisé du quartier et par la reprise de l'activité érosive du versant, apparaît dès le milieu du III^e siècle (fin R2C). Au IV^e siècle (R3), les replats ne subsistent déjà plus qu'à l'état fossile ; les vestiges sont diffus et l'occupation présente un caractère agropastoral. Les dépôts naturels vont ensuite s'intensifier, suggérant une déstabilisation sédimentaire du versant. Entre le V^e et le X^e siècle (HMA), la topographie se résume à une pente naturelle. L'accumulation d'épais dépôts grossiers générés par deux chenaux torrentiels va ensuite entièrement bouleverser la topographie générale et donner au cône son aspect actuel. Ainsi, si la genèse du cône ouest semble s'être amorcée déjà anciennement, son développement intervient après la période romaine. Peut-être déjà à la fin du Moyen Age sinon à l'époque moderne (MA-MOD), cette torrentialité disparaît pour laisser la place à des prairies et à des champs arrosés par des canaux d'irrigation, affectation qui perdurera sans grand changement jusqu'à nos jours. L'activité de deux bisses successifs est le dernier événement enregistré avant la formation de l'humus actuel.

Tranchée 12 Amont
stg 1132
Echelle 1:50



Tranchée 12 Aval
stg 1467
Echelle 1:100

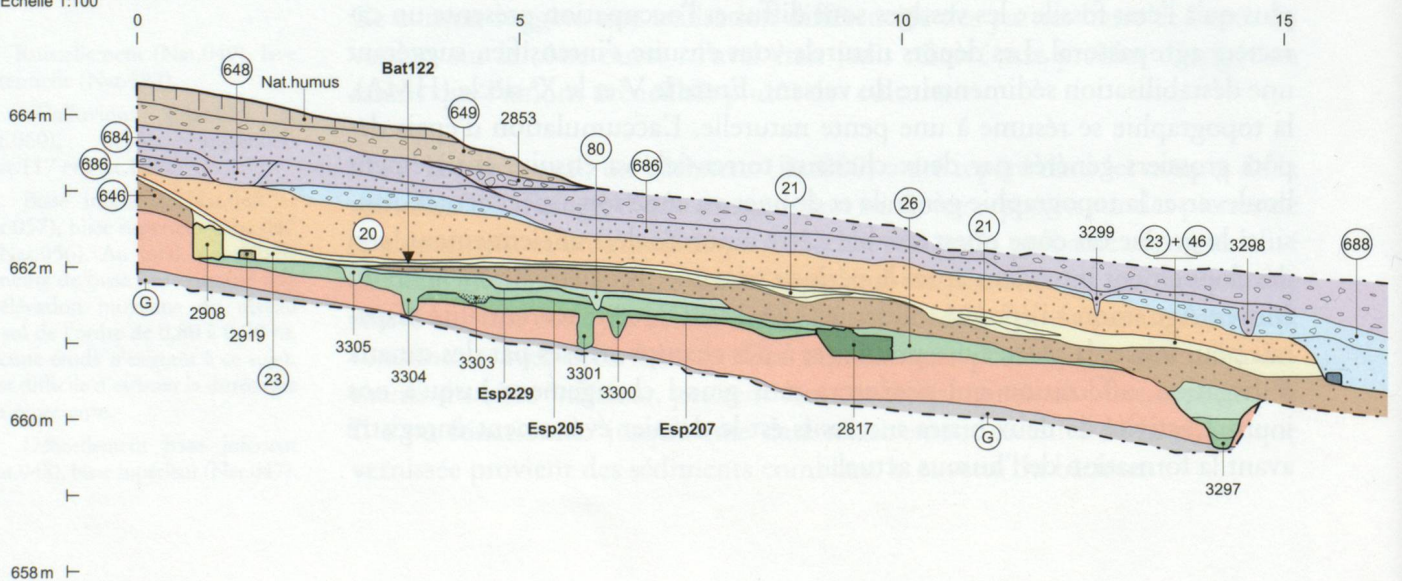
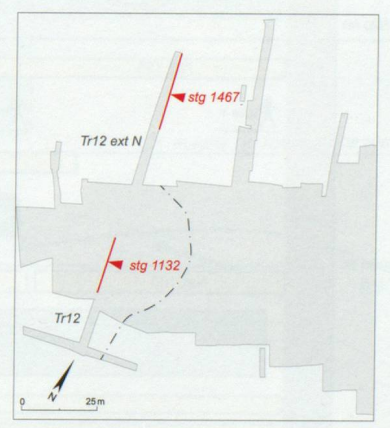
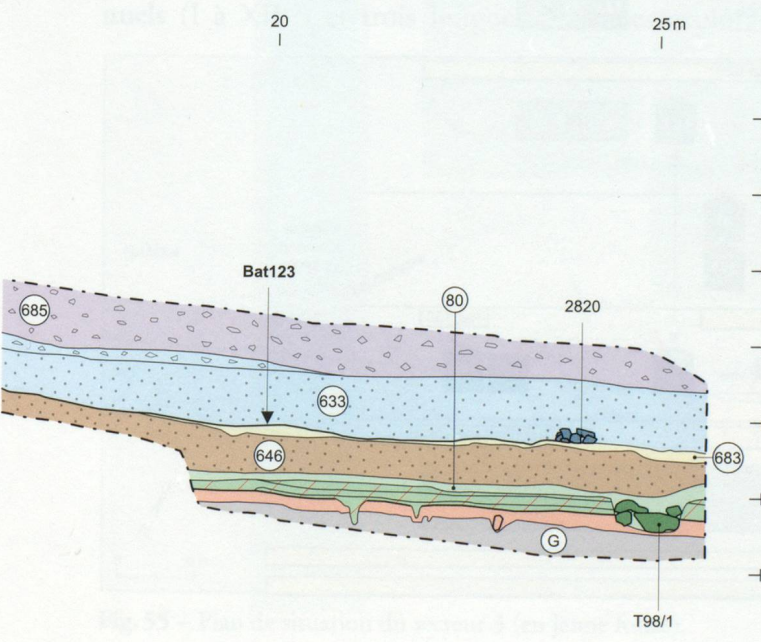
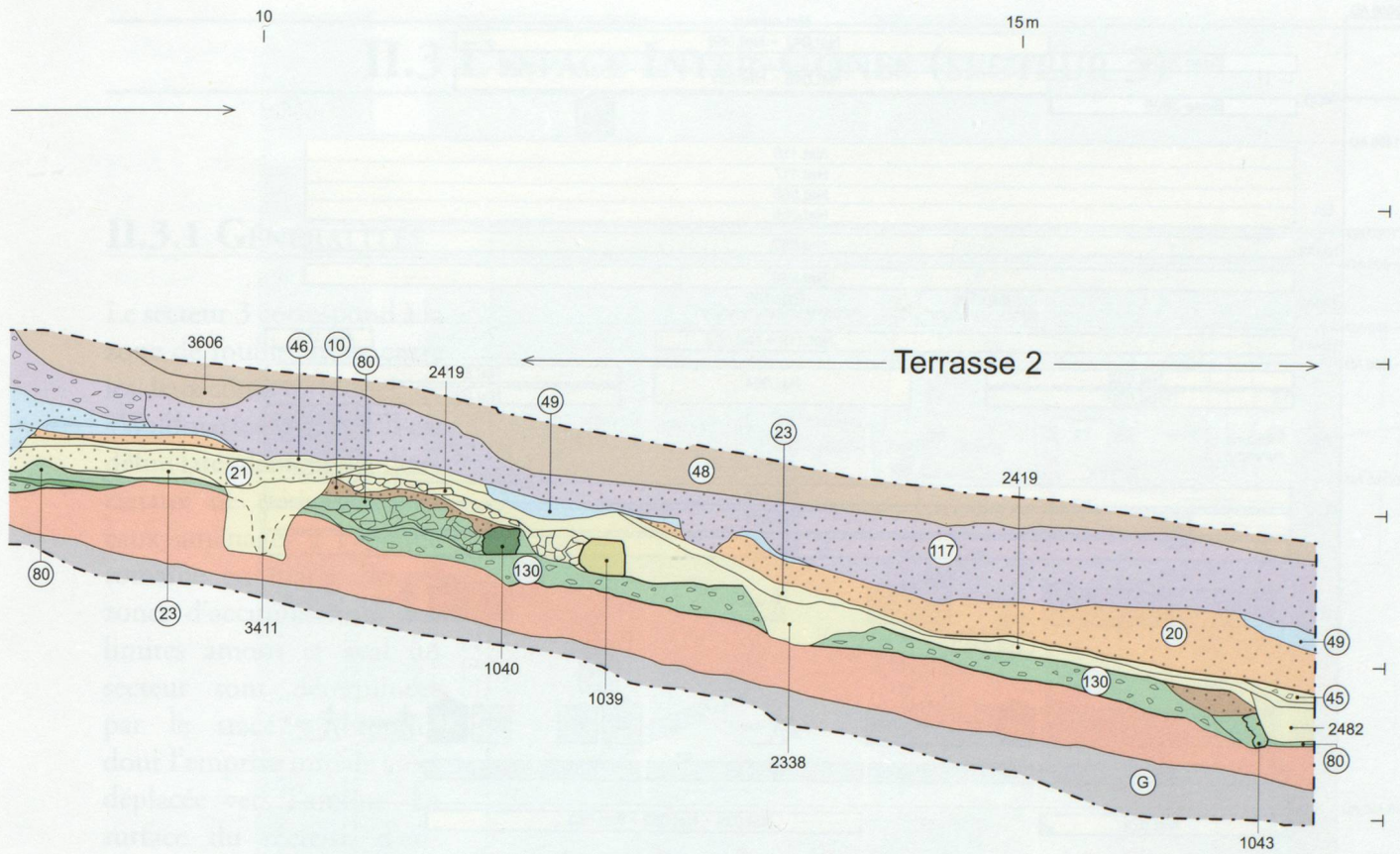


Fig. 52 – Secteur 2. Coupe stratigraphiques STG1132 et STG1467 dans la tranchée Tr12 (vue depuis l'est).
Pour la description des couches et des structures, voir liste en fin de volume.



SECTEUR 2 - CÔNE OUEST

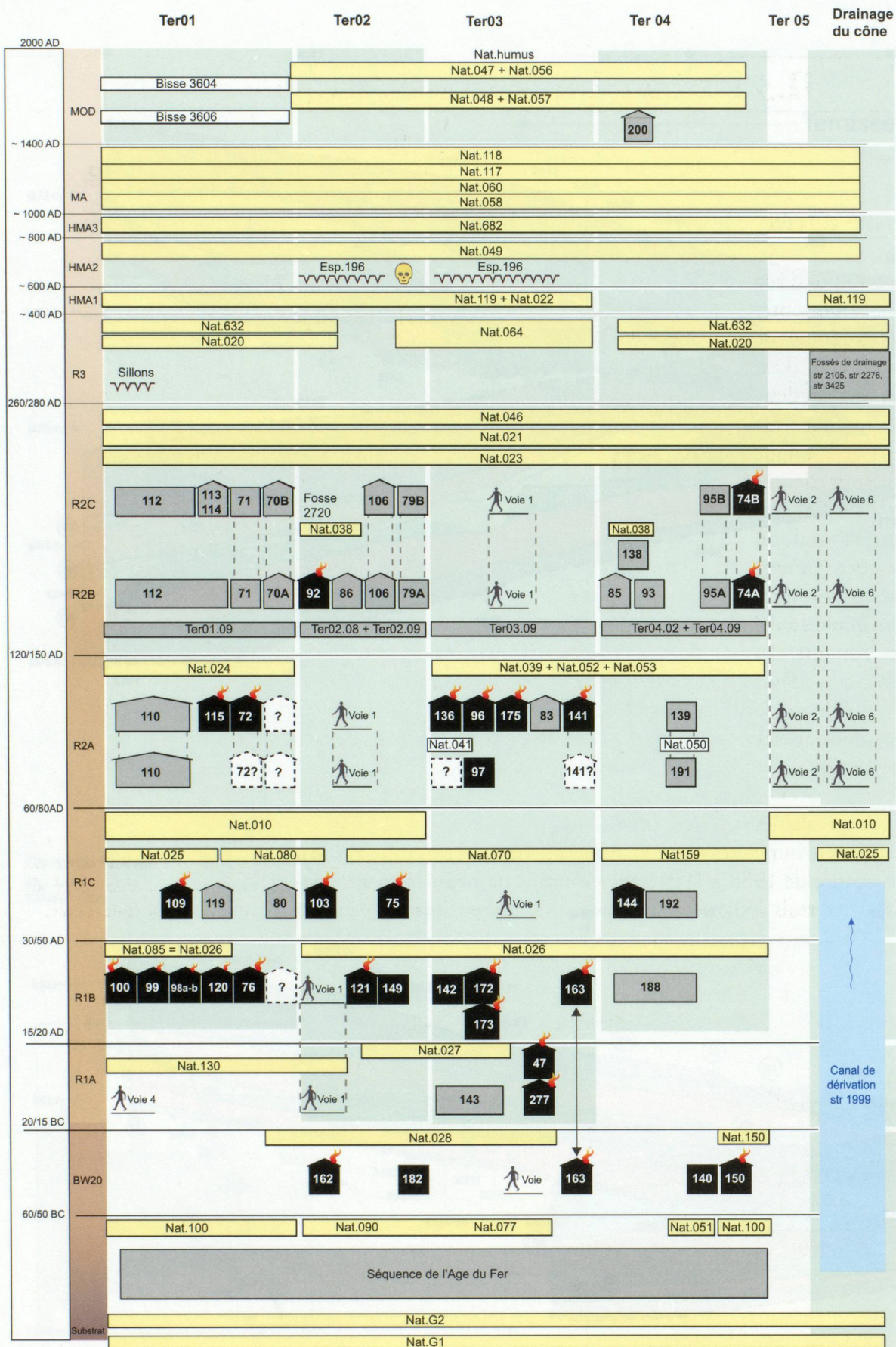
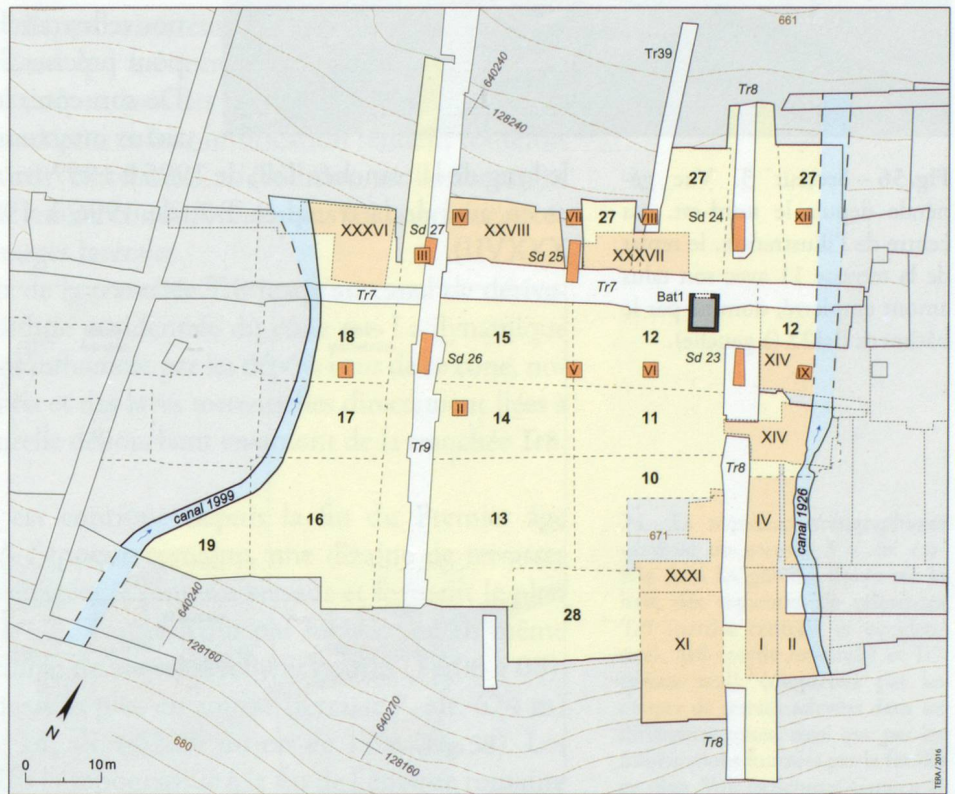


Fig. 53 – Secteur 2. Tableau synoptique des aménagements et des dépôts naturels.

II.3 L'ESPACE INTER-CÔNES (SECTEUR 3)

II.3.1 GÉNÉRALITÉS

Le secteur 3 correspond à la zone de fouille située entre les deux cônes torrentiels de «Waldmatte» (Fig. 55). Il est défini latéralement par deux canaux de dérivation des eaux aménagés à l'époque romaine en marge de ces zones d'accumulation. Les limites amont et aval du secteur sont déterminées par le tracé autoroutier dont l'emprise initiale a été déplacée vers l'amont. La surface du secteur, d'environ 4500 m² (65 m de côté), a été presque entièrement explorée (Fig. 56).



Cinq sondages préalables (Sd23 à Sd27) ont été implantés en 1987 dans la partie aval du cône (Fig. 54). Les années suivantes, de 1988 à 1991, une douzaine de petits sondages manuels (I à XII⁷³) et trois longues tranchées exploratoires, bordées par des

Fig. 54 – Secteur 3. Emplacement des sondages et des tranchées, et découpage du secteur en zones de fouille.

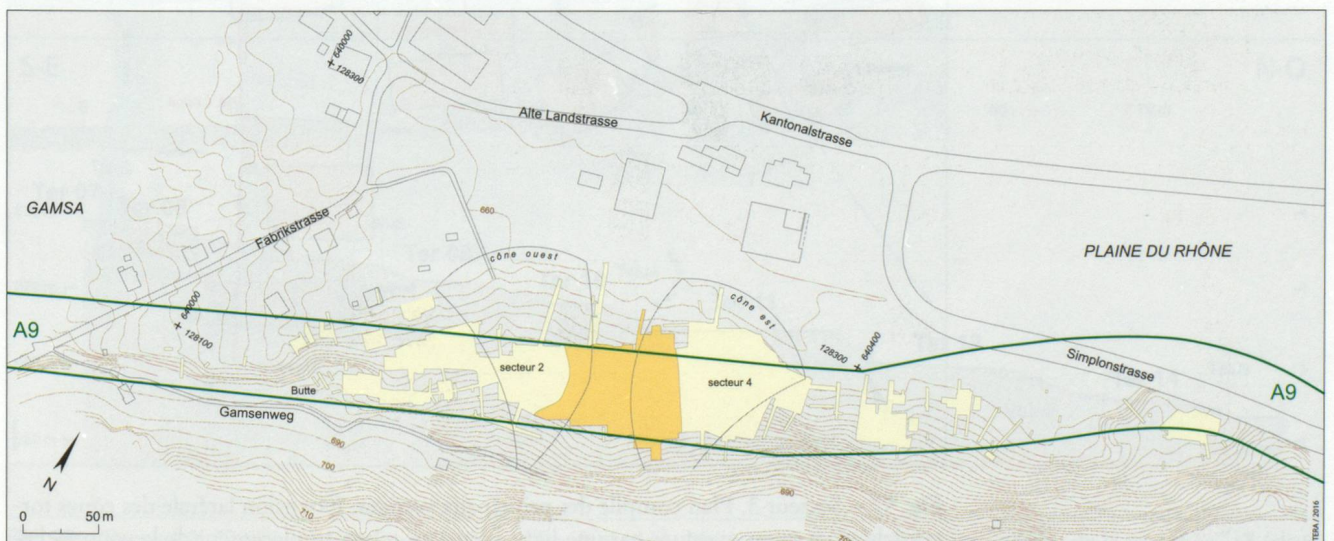


Fig. 55 – Plan de situation du secteur 3 (en jaune foncé).

73. Les sondages X et XI se situent en secteur 4.



Fig. 56 – Secteur 3. Vue générale depuis le nord-est. Au centre de l'illustration, le replat de la terrasse 11 avec son talus amont empierré, dominé par le bâtiment Bat22 (à gauche).

le long de la tranchée Tr8, de 1995 à 1997 (zones I, II, IV, XI, XIV et XXXI), et en aval de la tranchée Tr7, de 1996 à 1998 (zones XXVIII, XXXVI et XXXVII).

banquettes de fouille (Tr7 à Tr9), ont permis de compléter cette prospection. Le petit édifice en maçonnerie (Bat1) découvert lors du creusement de la tranchée Tr7 a été partiellement dégagé à cette occasion (1990 et 1991). L'essentiel de la fouille en plan du secteur s'est déroulée de 1993 à 1995 (zones 10 à 19) et en 1998 (zones 27 et 28). Parallèlement, une nouvelle tranchée (Tr39) a été ouverte en aval pour préciser l'extension du site à cet endroit. De son côté, le bureau ARIA a effectué plusieurs interventions sur le secteur, notamment

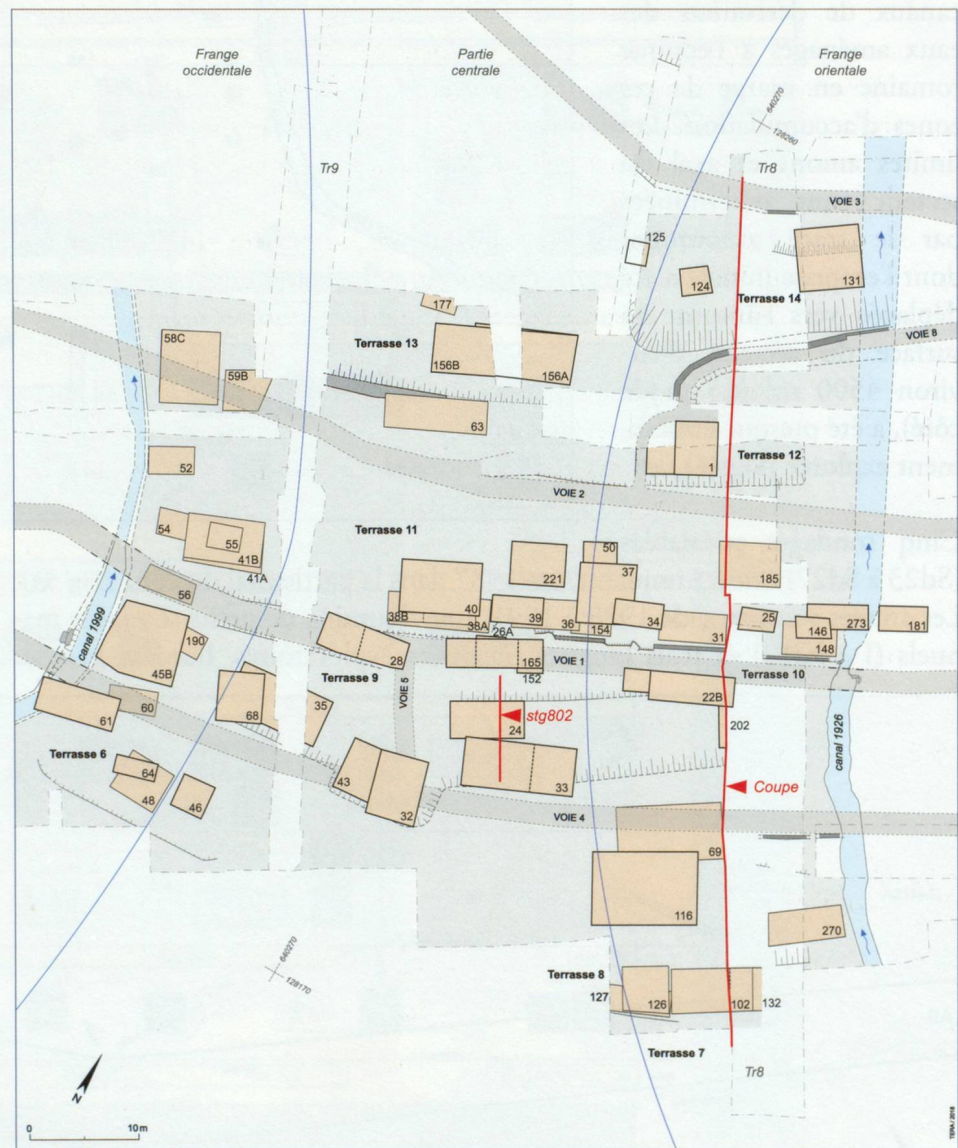


Fig. 57 – Secteur 3. Plan compilé des principaux vestiges. Extension latérale des cônes torrentiels est et ouest marquée par une ligne bleue; en rouge emplacement de la coupe schématique (Fig. 58) et du profil de terrain STG802 (Fig. 78 (p. 99)).

Du point de vue topographique et sédimentaire⁷⁴, ce vaste secteur peut être subdivisé en trois parties (Fig. 57) :

- La frange occidentale, entre le canal de dérivation ouest (str1999) et la tranchée Tr9, constitue la bordure orientale du cône torrentiel ouest. Le pendage général des couches et l'orientation des terrasses à cet endroit sont encore fortement influencés par cette morphologie.
- La partie centrale correspond à la zone inter-cônes proprement dite. Elle présente un léger creux par rapport à ses marges latérales en raison d'une sédimentation plus faible et d'apports torrentiels plus épisodiques. A l'exception de quelques colluvions qui lui sont propres, la majeure partie de sa sédimentation provient cependant des cônes torrentiels qui l'encadrent. La faible épaisseur des dépôts et leur imbrication rendent toutefois difficiles leur sériation et leur corrélation. L'évolution et l'orientation générale des terrasses y sont moins conditionnées par les contraintes topographiques que sur les marges latérales.
- La frange orientale, à partir de la tranchée Tr8 jusqu'au canal de dérivation est⁷⁵, se situe sur la bordure occidentale du cône est. La dynamique sédimentaire est ici fortement influencée par les dépôts issus de ce cône, notamment des coulées de débris et des laves torrentielles directement liées à l'existence d'une ravine naturelle débouchant en amont de la tranchée Tr8.

L'évolution des constructions est continue depuis la fin du Premier âge du Fer jusqu'au Moyen Age. A l'époque romaine, une dizaine de terrasses d'extension variable ont été aménagées le long du versant et forment le plan directeur du secteur (Ter6 à Ter14). Toutes n'ont pas fonctionné en même temps et certaines ont eu une durée de vie relativement courte (Ter06 à 08). Le pendage moyen entre la terrasse la plus en amont (terrasse 7, alt. 674 m) et celle la plus en aval (terrasse 14, alt. 662,20 m) est de 17% (Fig. 58). Les replats, encore bien marqués dans la topographie à la fin de l'époque romaine (R3), tendent ensuite à disparaître sous la sédimentation à partir du Haut Moyen Age. Durant le Moyen Age et l'époque moderne, les principaux vestiges observés avant la formation de l'humus actuel sont des aménagements de type agricole (bisses, champs, chemins).

74. La séquence stratigraphique générale du secteur 3 a été établie dans les grandes lignes sur la base des tranchées de références Tr9 (parties centrale et occidentale), Tr8 (partie orientale) et Tr7 (partie aval), complétées par les coupes de terrain relevées dans les différentes zones, ainsi que par les informations fournies par la fouille en plan. Voir également *Gamsen 2*, pp.109-133.

75. Le tracé de ce canal a été déplacé à plusieurs reprises entre le I^{er} et le VI^e siècle après J.-C. (str1926, str6001, str6002, A1819).

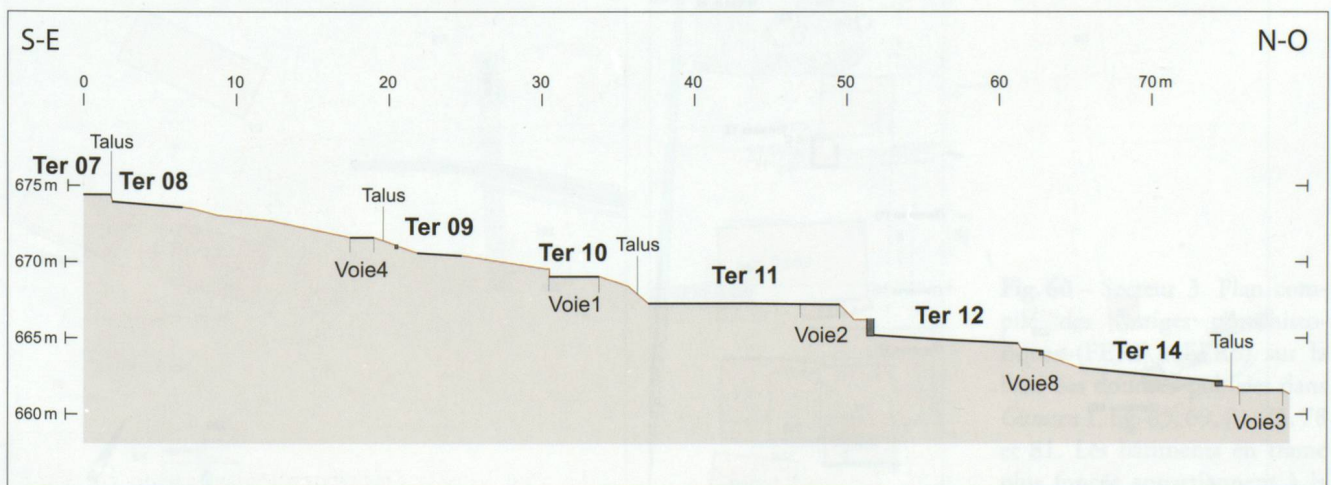


Fig. 58 – Secteur 3. Coupe schématique illustrant l'implantation des terrasses dans le versant au niveau de la tranchée Tr8 (situation, voir Fig. 57).

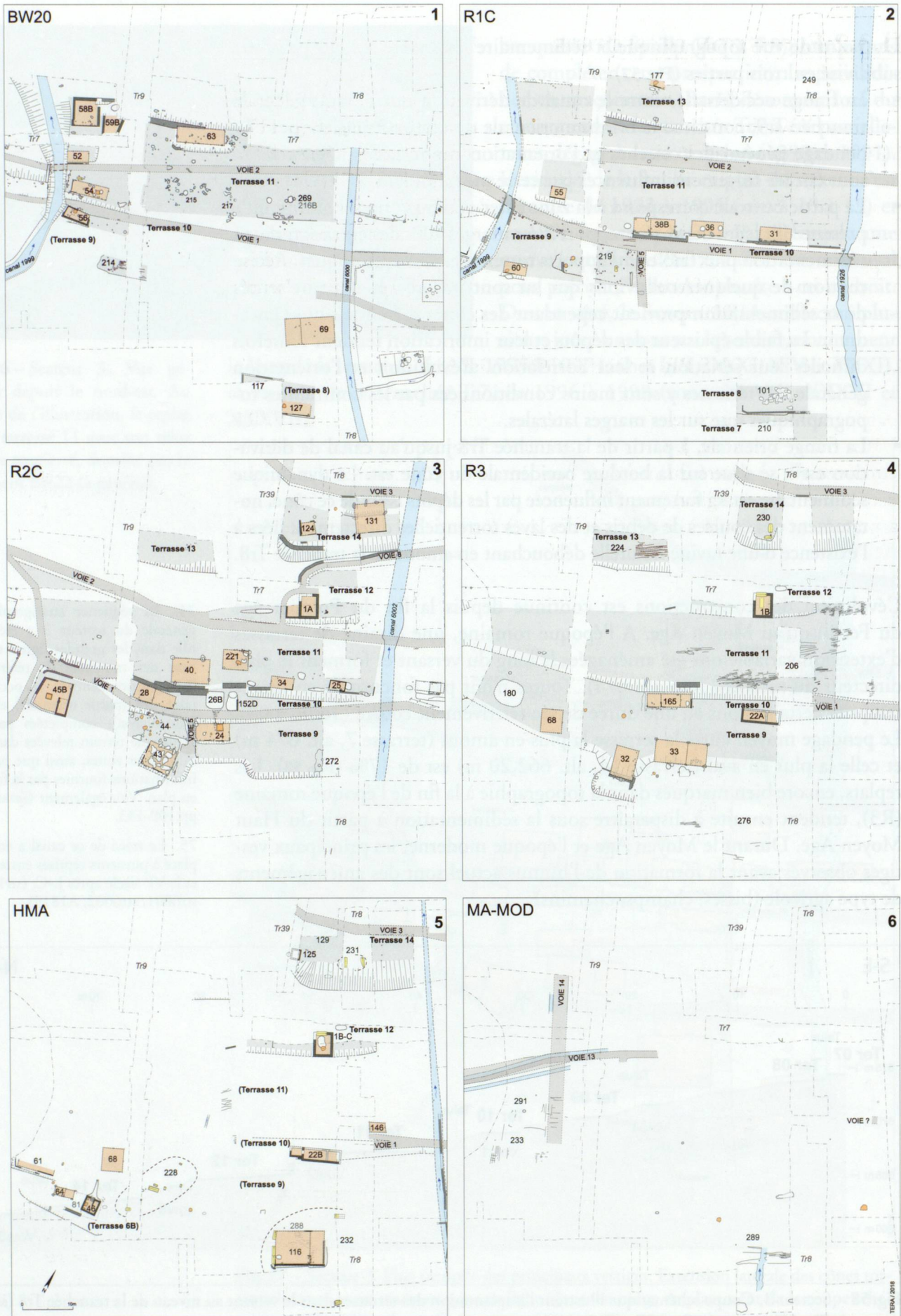


Fig. 59 – Secteur 3. Plans schématiques des principales phases de l'évolution du quartier à l'époque historique.

II.3.2 EVOLUTION DU SECTEUR

Les onze phases d'époque historique identifiées dans la chronologie générale du site de « Waldmatte » sont représentées dans le secteur 3 (Fig. 95 (p. 117), Fig. 59). La période du I^{er} siècle après J.-C. en comporte trois (R1A, R1B, R1C), celle des II^e-III^e siècles trois également (R2A, R2B, R2C). Une seule phase est attribuée à la période romaine tardive des III^e-IV^e siècles (R3) tandis que la période du Haut Moyen Age, entre 400 et 1000, a été subdivisée en trois (HMA1, HMA2, HMA3). La chronologie est ensuite moins précise pour le Moyen Age (MA) et l'époque moderne (MOD) qui sont présentés ensemble (1000 - 2000 apr. J.-C.).

LES OCCUPATIONS PROTOHISTORIQUES⁷⁶

Dans le secteur inter-cônes, les seuls vestiges attribuables à la période FER1 (VII^e - début VI^e s. av. J.-C.) sont des traces de labours et deux sépultures féminines qui ont livré du mobilier daté du Tessin A/ HA D1 (Fig. 60). Le secteur demeure marginal jusqu'au milieu du III^e siècle avant J.-C., malgré la présence de labours à la période FER2 (VI^e s. av. J.-C.) et de quelques

76. Pour le détail, voir *Gamsen 1*, pp. 74-87 ou les occupations protohistoriques du site (*Gamsen 5*, à paraître).

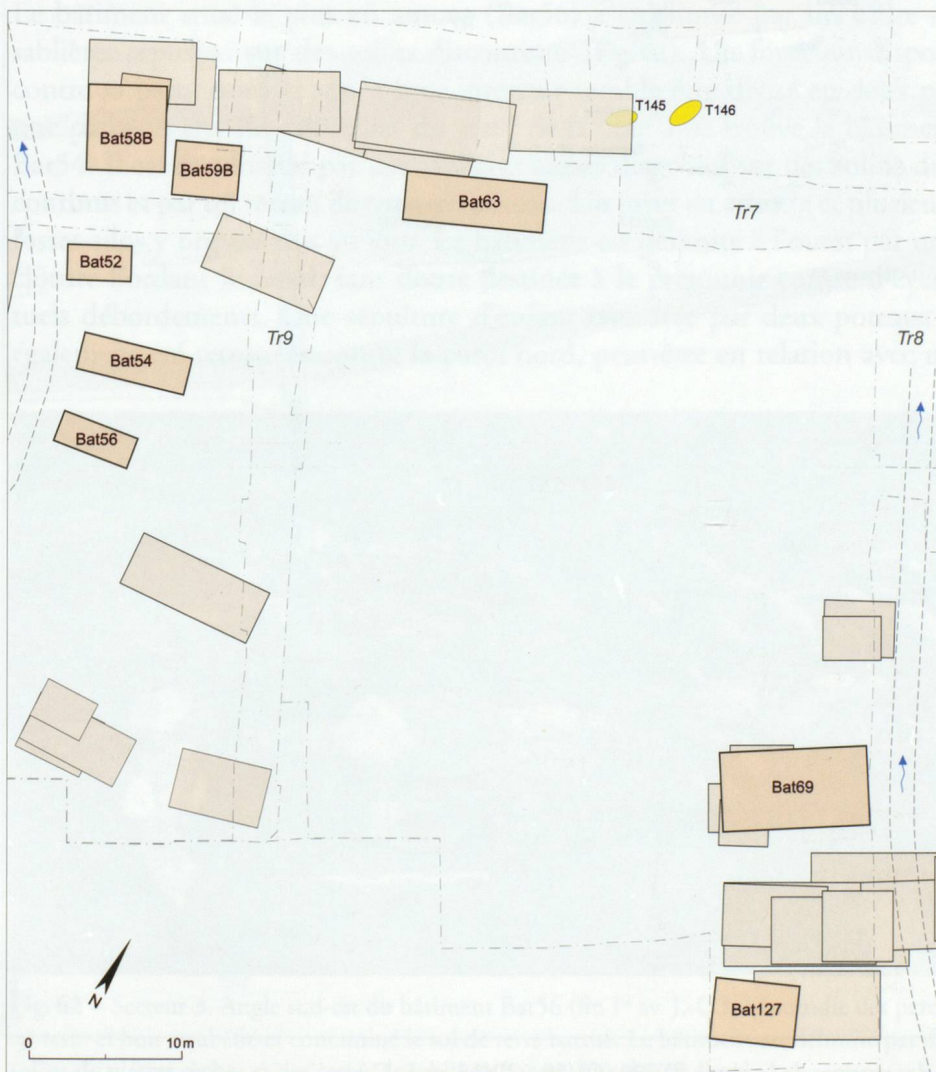


Fig. 60 – Secteur 3. Plan compilé des vestiges protohistoriques (FER1 à FER6) sur la base des données publiées dans *Gamsen 1*, fig. 65, 69, 71, 75, 78 et 81. Les bâtiments en trame plus foncée appartiennent à la dernière phase de l'âge du Fer et sont présentés ci-après (BW20).

constructions isolées durant les périodes FER3 (fin VI^e – milieu V^e s.) et FER4 (milieu V^e – milieu III^e s.). Ce n'est véritablement qu'à partir de La Tène moyenne et finale, durant les périodes FER5 (milieu III^e – fin II^e s.) et FER6 (fin II^e – fin I^{er} s.) qu'un habitat plus conséquent se développe ; il est intégré à une agglomération couvrant les deux cônes.

LA DERNIÈRE PHASE DE L'ÂGE DU FER: BW20 (60/50 – 20/15 AV. J.-C.)

Les aménagements attribuables à cette phase d'occupation sont principalement concentrés dans la partie médiane du secteur (Fig. 61), entre les deux canaux de dérivation implantés sur chacun des cônes (str1999, str6000). Quatre bâtiments sont étagés en bordure du canal de dérivation ouest (Bat52,

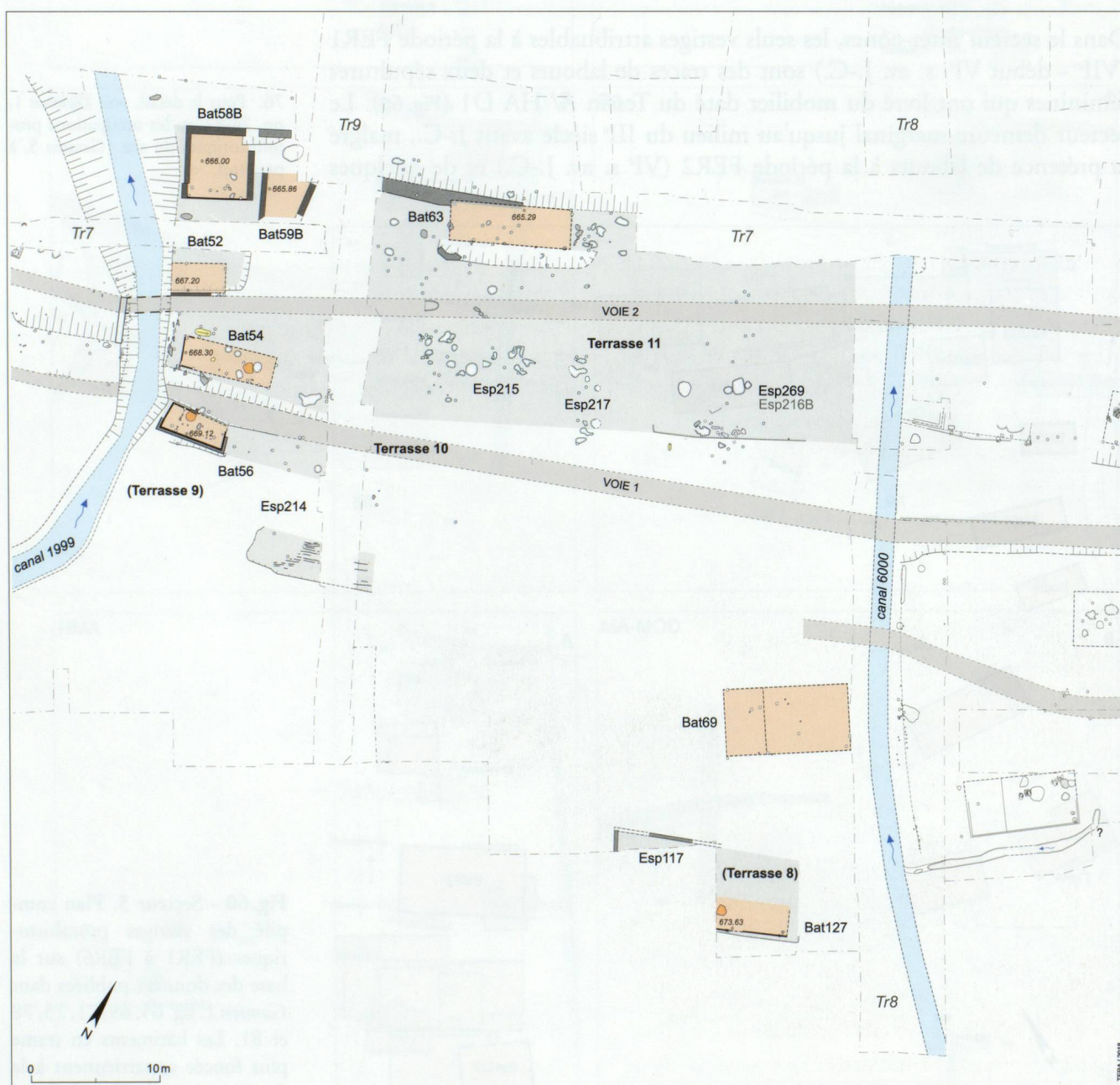


Fig. 61 – Secteur 3. Plan schématique des vestiges de la phase BW20 (60/50 - 20/15 av. J.-C.).

Bat54, Bat56, Bat58B-Bat59B) et plusieurs constructions arasées occupent le large replat préfigurant l'emprise de la terrasse 11 de l'époque romaine, au centre du secteur (Esp215, Esp216, Esp217, Esp216B/Esp269). Dans la partie haute du versant, deux replats isolés ont également été mis en évidence à chaque extrémité du secteur (Esp214 et Esp117/Bat127). Deux cheminements ont été reconnus. Le premier (voie 1) passe entre les bâtiments Bat54 et Bat56 et se poursuit en amont des constructions de la future terrasse 11. Le second tracé entre les bâtiments Bat52 et Bat54 (voie 2) longe la partie aval du replat.

Les bâtiments en bordure du canal de dérivation ouest

La présence de quatre constructions échelonnées sur des replats privatifs le long du canal de dérivation ouest (Bat52, Bat54, Bat56, Bat58B-Bat59B) n'est probablement pas fortuite. Ces aménagements succèdent en effet à des bâtiments plus anciens qui semblaient également en relation avec le collecteur⁷⁷. L'hypothèse d'installations utilisant pour certaines la force hydraulique est plausible mais ne peut malheureusement être étayée par des indices matériels probants.

Le bâtiment situé le plus en amont (Bat56) est délimité par un cadre de sablières reposant sur des solins discontinus (Fig. 62). Un foyer est disposé contre sa paroi nord et son espace intérieur semble être divisé en deux par une paroi légère. En contrebas du tracé de la voie 1 se trouve le bâtiment Bat54. Il est matérialisé par des sablières basses disposées sur des solins discontinus et par un réseau de trous de poteau. Un foyer en cuvette et plusieurs fosses-silos y ont été mis au jour. Le bâtiment est délimité à l'ouest par une clôture bordant le canal, sans doute destinée à le prémunir contre d'éventuels débordements. Une sépulture d'enfant encadrée par deux poteaux a également été retrouvée contre la paroi nord, peut-être en relation avec un



Fig. 62 – Secteur 3. Angle sud-est du bâtiment Bat56 (fin I^{er} av. J.-C.). L'incendie des parois en terre et bois a rubéfié et contaminé le sol de terre battue. Le bâtiment est délimité par des solins de pierres sèches et des restes de sablières basses. Vue depuis l'aval.

77. Bâtiments Bat53, Bat58A et Bat59A, voir occupations protohistoriques (*Gamsen 5*, à paraître).



Fig. 63 – Secteur 3. Bâtiments Bat58B (à droite) et Bat59B (à gauche). Les deux constructions, définies par des solins de pierres continus, sont séparées par un étroit espace. Vue depuis l'aval.

hypothétique porche d'entrée donnant sur la voie 2. Le tracé de celle-ci est bordé par un mur de soutènement qui sert de protection au bâtiment Bat52 installé immédiatement en contrebas. Il ne subsiste de cette bâtisse que la sablière sud et un niveau d'occupation livrant des restes de litière contenant des coprolithes d'ovicaprinés, ce qui permet de l'interpréter comme une bergerie. Plus en aval, deux constructions jumelées de taille plus importante forment une unité fonctionnelle relativement complexe (Bat58B et Bat59B), dont l'origine est plus ancienne (Bat58A-Bat59A). Moyennant quelques transformations, elle perdure jusqu'au début du I^{er} siècle après J.-C. (R1A), avant d'être définitivement abandonnée. Cet ensemble comprend deux constructions juxtaposées,

séparées par un espace étroit et allongé (Fig. 63). D'épais solins forment l'ossature du bâtiment Bat58B sur trois côtés, tandis que la paroi sud est constituée d'une simple cloison en matériaux légers (torchis avec traces de clayonnage). L'interruption mise en évidence dans le mur de terrasse aval semble correspondre à un accès.

Une autre construction (Bat63) a été mise au jour quelques mètres à l'est du bâtiment Bat59B. D'une longueur d'environ 9 m, elle est constituée par une sablière sur solin au sud et par un réseau de trous de poteau. Du côté nord, son extension est définie par un épais mur de terrasse (str685) qui se prolonge en direction des bâtiments Bat58B-59B.

Les aménagements sur l'emprise de la terrasse 11

La répartition planimétrique des vestiges dans la partie centrale du secteur suggère l'existence, dès le I^{er} siècle avant J.-C. (BW20), d'une longue terrasse préfigurant la terrasse 11 de la période romaine. Contrairement aux constructions bordant le canal ouest, les vestiges occupant la partie centrale du replat ont été presque totalement arasés par les aménagements postérieurs, si bien que leur interprétation et leur attribution chronologique ne sont presque plus possibles.

Au total, cinq constructions ont été mises au jour sur le replat (Bat54, Esp215, Esp216, Esp217 et Esp269). Seule celle située le plus à l'ouest (Bat54) appartient indubitablement à la phase de la fin de l'âge du Fer (BW20), les autres constructions pourraient tout aussi bien être plus anciennes (FER5) ou plus récentes (R1). Ces aménagements n'ont manifestement pas fonctionné simultanément car une chronologie relative a pu être établie entre l'espace Esp269 et l'espace Esp216. Ils ont néanmoins tous été regroupés au sein d'un même plan car ces ensembles structurels constituent le prolongement d'une ligne de bâtiments, également de la fin de l'âge du Fer (BW20), mis au jour

sur le cône oriental (secteur 4). Le fait que la plupart de ces aménagements présentent des incompatibilités planimétriques ou stratigraphiques avec les constructions de la période romaine du I^{er} siècle après J.-C. (R1) et s'intègrent ainsi mal au plan de la terrasse 11 est un autre critère d'attribution. Enfin, aucun mobilier caractéristique d'époque romaine (parure, monnaie ou vaisselle d'importation) n'a été récolté dans le comblement ou le lessivage de ces aménagements.

Trois groupes de structures en creux fortement arasées (trous de poteau, fosses, foyers en cuvette) ont été individualisés sur la partie centrale du replat (Esp215, Esp216, Esp217), à l'est du bâtiment Bat54. Leur emprise et leur organisation sont difficilement compréhensibles. Le groupe le plus oriental (Esp216) présente une chronologie interne (2 états) et a été lui-même remplacé, à un moment donné, par un nouvel ensemble de structures en creux, tout aussi mal défini (Esp269).

Les aménagements isolés dans la partie amont du secteur

Deux replats ont été repérés à chaque extrémité du secteur dans la partie haute du versant. Le premier (Esp214) a été mis au jour en amont du groupe de bâtiments installés en bordure du canal de dérivation ouest. Cette petite terrasse agricole (10 x 3 m), à l'origine de la future terrasse 9, a livré de nombreuses traces de labours. Le second (Esp117), en bordure de la tranchée Tr8 et plus haut dans le versant, est de plus grande dimension (env. 16 x 6 m) et préfigure la future terrasse 8. L'emprise du replat est définie par un empierrement (drainage ?) renforcé à l'ouest par un muret latéral et, à l'aval, par un mur de soutènement en pierre sèche. Il abrite un bâtiment incendié (Bat127) dont il ne subsiste qu'un tronçon de sablière carbonisée de la paroi sud, protégé par des éléments de calage, et un foyer en cuvette. En aval du bâtiment Bat127 une construction sur poteaux (Bat69) est aménagée en bordure du canal de dérivation (A6001) et le long de la voie 4. Le rythme des éléments porteurs suggère un plan bipartite.

Transition entre la fin de l'âge du Fer (BW20) et la période romaine (R1A)

La transition entre la fin de l'âge du Fer et l'époque romaine est matérialisée dans la partie ouest par des dépôts de graviers et de sables⁷⁸, résultant vraisemblablement d'un débordement du canal de dérivation du cône occidental.

LA PÉRIODE ROMAINE DU I^{er} SIÈCLE APRÈS J.-C. (R1)

Trois phases d'occupation ont été identifiées au cours du I^{er} siècle (R1A, R1B, R1C) grâce à la sédimentation provenant des débordements du canal de dérivation ouest (str1999), ce principalement sur la frange ouest du secteur. La situation n'est pas aussi favorable dans le reste de l'espace inter-cônes où l'évolution des aménagements est plus difficile à préciser faute de marqueurs sédimentaires et chronologiques. Les vestiges, particulièrement ceux de la terrasse 11, ont par ailleurs été passablement détruits par les constructions postérieures des II^e-III^e siècles (R2).

78. Nat.115, Nat.236, Nat.237, Nat.603.

Phase R1A (20/15 av. J.-C. – 15/20 apr. J.-C.)

Le plan des vestiges attribués à la phase R1A est partiel (Fig. 64). Si le canal de dérivation ouest (str1999) perdure avec certitude, tel n'est pas le cas du canal oriental provisoirement abandonné⁷⁹. Il ne sera recréé que lors de la phase R1B, avec un tracé décalé d'environ 7 m vers l'est.

Terrasse 6A

Du côté ouest, un replat privatif d'environ 20 m de longueur a été dégagé dans la partie supérieure du secteur, à proximité du canal de dérivation du

79. Données du bureau ARIA.

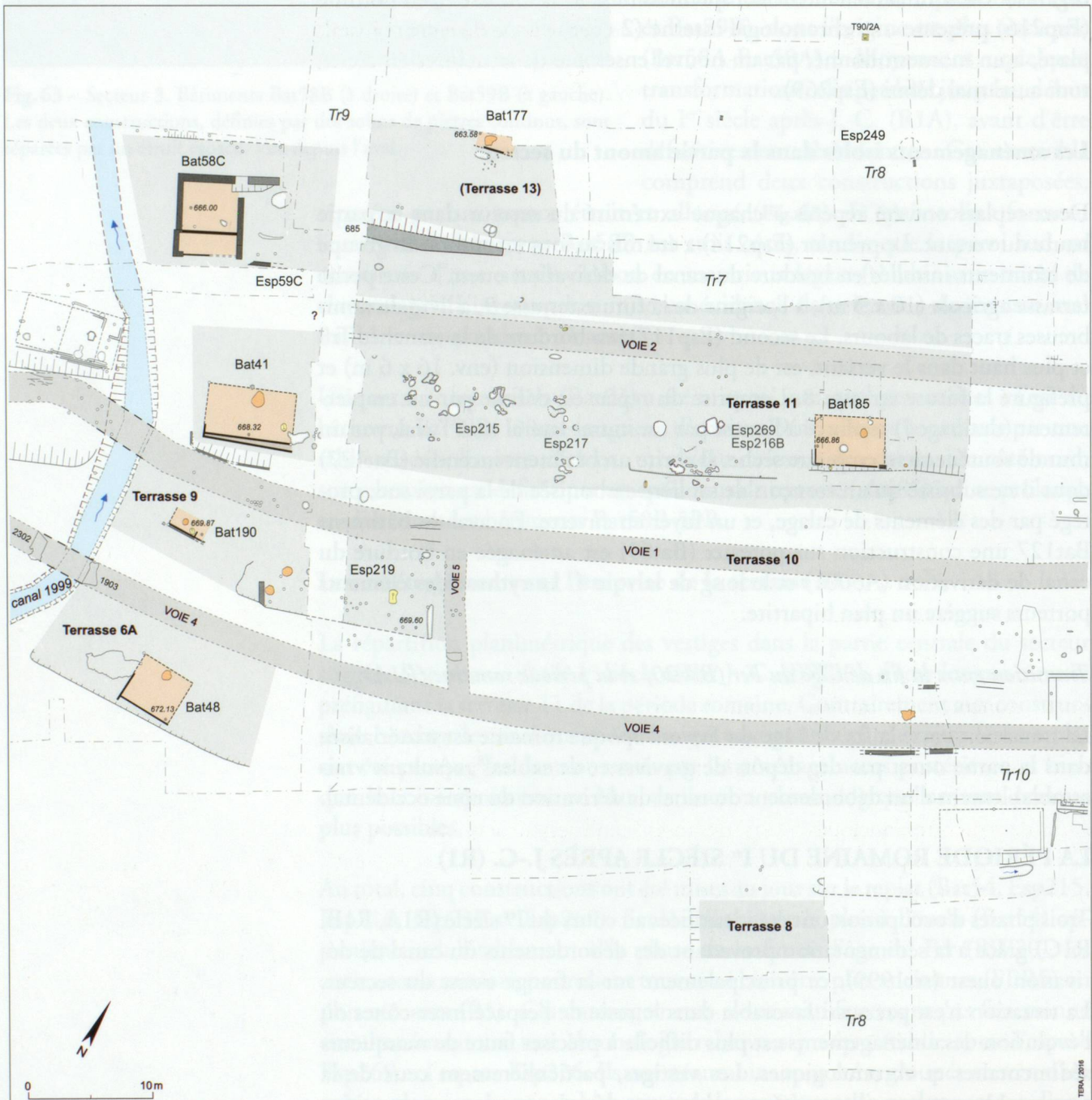


Fig. 64 – Secteur 3. Plan schématique des vestiges de la phase R1A (20/15 av. – 15/20 apr. J.-C.).

cône ouest. Il supporte une construction incendiée (Bat48) dont les parois amont et ouest reposent sur un cadre de sablières basses⁸⁰. Un petit foyer dallé a été trouvé à l'intérieur de la construction. Dans le prolongement ouest du bâtiment, une chape d'argile bleue pourrait correspondre à une annexe extérieure. Le mobilier retrouvé dans l'incendie permet de dater cette construction dans la première moitié du I^{er} siècle après J.-C. (R1A ou R1B), attribution confortée par une datation C¹⁴ provenant de la sablière amont carbonisée⁸¹.

Terrasse 8

Des traces de labours parallèles ont été observées sur la terrasse 8, en bordure ouest de la fouille. Il s'agit manifestement d'une petite zone de culture installée au-dessus des ruines du bâtiment Bat27 de la phase précédente (BW20). Elles seront arasées par les aménagements suivants (R1B).

Voie 4

Un axe de circulation est-ouest (voie 4) prolongeant le tracé de la voie observé dans le secteur 4 est restitué en amont de la terrasse 9. Il se poursuit vers l'ouest en direction du canal de dérivation (st1999) ; deux empièvements massifs correspondant aux culées d'un petit pont lui permettaient de franchir l'obstacle⁸².

Terrasse 9

Les seules traces d'occupation attestées à cette époque sont concentrées dans la partie ouest de la terrasse 9. Il s'agit d'un petit bâtiment incendié (Bat190) en bordure du canal de dérivation occidental et d'une aire ouverte regroupant des structures fortement érodées (Esp219). Un cheminement amont-aval (voie 5), reliant les voies 1 et 4 a également été mis en évidence le long de la limite orientale de cette aire ouverte.

Les dimensions exactes du bâtiment Bat190 ne sont pas connues. Il n'en reste qu'un tronçon de la sablière amont, un foyer domestique et une tombe de nouveau-né. Délimité à l'ouest par un petit talus, l'espace Esp219 (15 x 6 m env.) comprend des aménagements à ciel ouvert ou des constructions légères en matériaux périssables, matérialisés par de nombreux trous de poteau, des négatifs de structures, quelques foyers, des fosses-cendriers ainsi qu'une sépulture d'enfant. Faute de pouvoir sérier précisément ces vestiges, ils ont été systématiquement reproduits sur les trois plans de phase du I^{er} siècle (R1A, R1B et R1C).

Terrasse 10

La terrasse 10, repérée pour l'essentiel dans la partie occidentale du secteur, est dévolue à la voie 1 qui, venant du cône ouest (secteur 2), longe le talus amont de la terrasse centrale (terrasse 11) pour rejoindre le cône est (secteur 4). Son tracé, légèrement décalé vers l'aval en regard de la phase précédente (BW20), est aménagé directement sur les ruines du bâtiment Bat56.

Fig. 63 - Secteur 4. Plan schématisé des vestiges de la phase R1A (1970 - 30. 30. 1970).

80. Cette construction est aménagée dans la dépression fossile d'un ancien bâtiment d'époque protohistorique (Bat051), daté par radiocarbone entre le III^e et le I^{er} siècle avant J.-C. (UtC 14757 : 2121 +/- 36 BP, soit 350 et 45 BC, 2 sigma).

81. Sablière amont (str1708) : UtC 14755 : 2024 +/- 38 BP, soit 159 BC et 61 AD (2 sigma).

82. Voir *supra*, chap. II.2, phase R1A.

Terrasse 11

En raison de la conservation lacunaire des constructions, l'emprise de la terrasse 11 n'est pas connue avec certitude. Toute la partie centrale du replat entre les bâtiments Bat41 et Bat185 est ainsi vierge d'aménagements⁸³. Le tracé de la voie 2 est restitué en bordure aval du replat à partir des observations effectuées dans les coupes de terrain.

Dans la partie ouest, un nouveau bâtiment (Bat41) comportant deux états de construction est aménagé le long du canal de dérivation des eaux (str1999). Il est défini par des murets de protection, un solin et plusieurs trous de poteau. Un foyer est disposé contre la paroi aval tandis qu'une tombe de nouveau-né a été implantée près de l'angle sud-est. Plus en aval, les deux constructions jumelées sont redimensionnées. L'aile orientale (Esp59C) est remblayée pour faire place à une simple cour bordant le bâtiment principal (Bat58C) dont l'espace intérieur, désormais subdivisé par une cloison, est agrandi vers le sud. A l'est, la disparition du bâtiment Bat63 n'affecte pas la limite aval de la terrasse 11, toujours marquée par un mur de soutènement et un important talus (str685).

Dans la partie orientale du secteur, une construction sur solins (Bat185) est associée à cette phase d'occupation. Elle comprend un foyer central en cuvette, plusieurs fosses et une tombe d'enfant inhumé contre la paroi amont.

Terrasse 13

Dans la partie ouest, en aval du mur de soutènement de la terrasse 11, une série d'aménagements, mal conservés (solin, foyer, fosse), définissent un espace construit (Esp177) dont le plan et la chronologie ne peuvent être précisés. Ces vestiges occupent un replat qui pourrait déjà préfigurer la future terrasse 13 dont les contours seront clairement définis dès le II^e siècle (R2).

Aménagements isolés dans la partie basse du secteur

Deux structures isolées appartenant aux phases R1A ou R1B ont été mises au jour à l'extrémité nord-est du secteur. Il s'agit d'une fosse-silo (Esp249), repérée à l'extrémité de la tranchée Tr8, et d'une tombe d'enfant, découverte une dizaine de mètres en contrebas. La sépulture (T90/2A) a livré du mobilier métallique datable de la première moitié du I^{er} siècle après J.-C.⁸⁴. Aucune construction ne lui est associée.

Transition entre les phases R1A et R1B

Très peu de dépôts sédimentaires sont attestés entre les phases R1A et R1B en raison de l'arasement des constructions par les aménagements postérieurs. On note tout de même la présence localisée de ruissellements fins peu épais sur la terrasse 10 et sur quelques zones de la terrasse 11⁸⁵.

83. Si l'on fait abstraction des vestiges en creux regroupés sur le plan de la fin de l'âge du Fer (Esp215, Esp216, Esp217, Esp269)

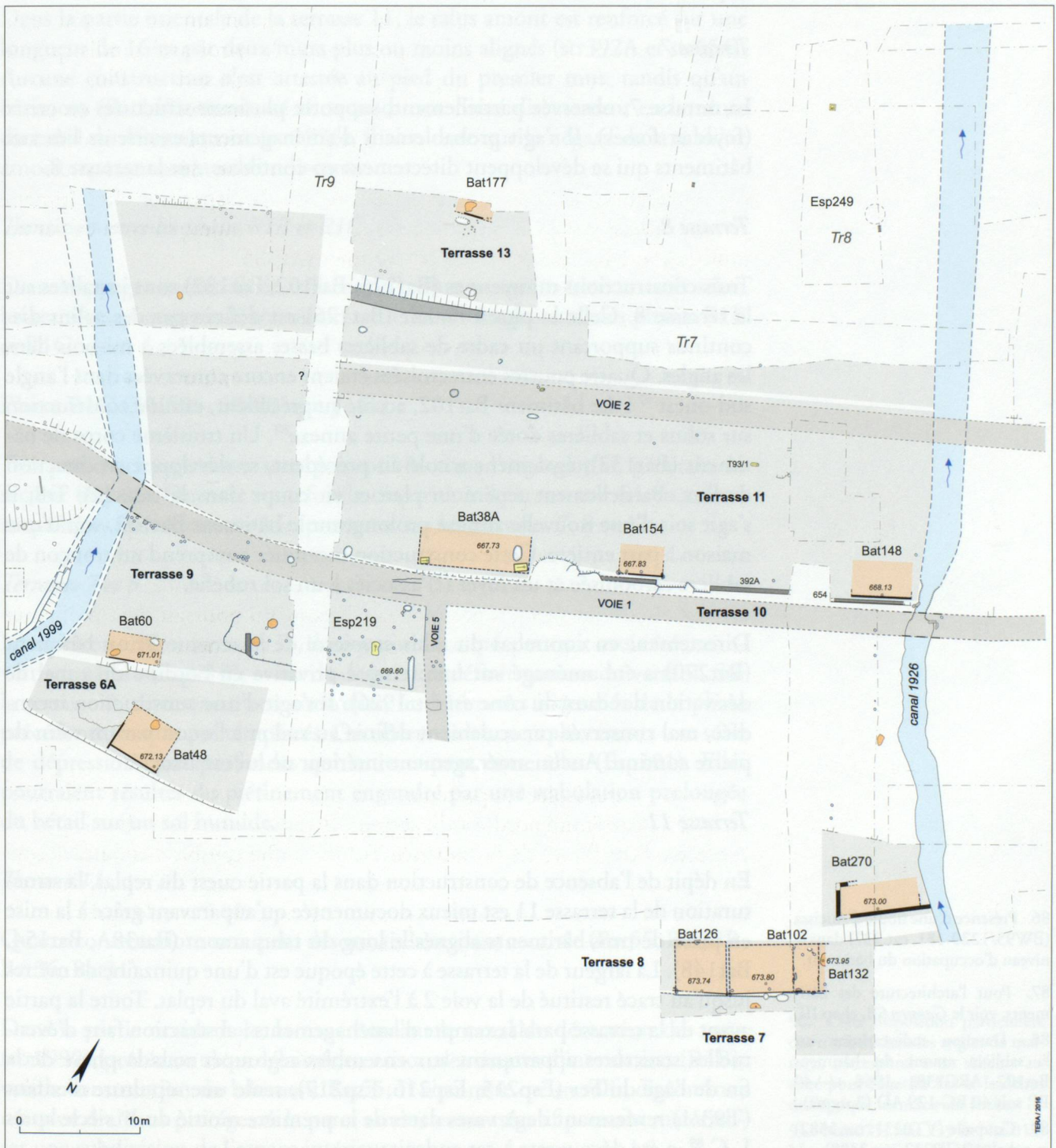
84. Jatte (VT513, cat.2363) et fibule filiforme en fer (BW90/O75-97, cat.164).

85. Nat.015, Nat.027.

Phase R1B (15/20 – 30/50 apr. J.-C.)

Dès cette époque, le secteur inter-cônes est à nouveau encadré par deux canaux de dérivation aménagés en marge des cônes torrentiels (str1999, str1926). L'organisation générale des constructions de la phase R1B (Fig. 65) présente des analogies avec celle de la phase précédente, puisqu'une partie des aménagements, en particulier sur les terrasses 6A, 9, 10, 11 et 13, ont été reproduits faute de pouvoir les sérier précisément. Quelques changements sont toutefois perceptibles dans l'évolution des constructions. Ainsi, la plupart des

Fig. 65 – Secteur 3. Plan schématique des vestiges de la phase R1B (15/20 – 30/50 apr. J.-C.).



installations situées en bordure aval du canal de dérivation du cône ouest (Bat41, Bat58C et Esp59C) sont abandonnées en raison du risque représenté par les débordements du chenal à cet endroit. On constate également un développement des aménagements sur la terrasse centrale (terrasse 11) avec la construction de trois bâtiments (Bat38A, Bat154, Bat148) et une densification de l'occupation dans la partie en amont (Bat102, Bat126, Bat132 et Bat270). Dans la partie ouest, à proximité du canal de dérivation du cône, une nouvelle petite construction isolée (Bat60) est également implantée dans la pente entre les terrasses 6 et 9. Son attribution chronologique reste toutefois imprécise (R1B et R1C)⁸⁶.

Terrasse 7

La terrasse 7, observée partiellement, supporte plusieurs structures en creux (foyer et fosses). Il s'agit probablement d'aménagements extérieurs liés aux bâtiments qui se développent directement en contrebas, sur la terrasse 8.

Terrasse 8

Trois constructions mitoyennes (Bat126, Bat102, Bat132) sont installées sur la terrasse 8. Celle la plus à l'ouest (Bat126) est définie par des solins discontinus supportant un cadre de sablières basses assemblées à mi-bois dans les angles. Quatre poutres entrecroisées étaient encore conservées dans l'angle sud-ouest⁸⁷ ! Le bâtiment Bat102, accolé au précédent, est une construction sur solins et sablières dotée d'une petite annexe⁸⁸. Un troisième corps de bâtiment (Bat132), également accolé au précédent, se développe en direction de l'est. Partiellement repéré en plan et en coupe dans la tranchée Tr8, il s'agit soit d'une nouvelle annexe prolongeant le bâtiment Bat102, soit d'une maison à part entière. Cette construction incendiée comprend un tronçon de sablière carbonisée et un foyer (?) associés à un sol rubéfié.

Directement en contrebas du talus empierré de la terrasse 8, un bâtiment (Bat270) a été aménagé sur une terrasse privative en bordure du canal de dérivation des eaux du cône est (str1926). Il s'agit d'une construction incendiée, mal conservée car seulement définie au sud et à l'ouest par un solin de pierre continu. Aucun aménagement intérieur ne lui est associé.

Terrasse 11

En dépit de l'absence de construction dans la partie ouest du replat, la structuration de la terrasse 11 est mieux documentée qu'auparavant grâce à la mise en place de trois bâtiments alignés le long du talus amont (Bat38A, Bat154, Bat148). La largeur de la terrasse à cette époque est d'une quinzaine de mètres jusqu'au tracé restitué de la voie 2 à l'extrémité aval du replat. Toute la partie avant de la terrasse paraît exempte d'aménagements : abstraction faite d'éventuelles structures appartenant aux ensembles regroupés sous la phase de la fin de l'âge du Fer (Esp215, Esp216, Esp217), seule une sépulture d'enfant (T93/1) renfermant deux vases datés de la première moitié du I^{er} siècle après J.-C.⁸⁹, a été découverte à cet endroit.

86. Présence d'une fibule d'Aucissa (BW95/1220-181, cat.237) dans le niveau d'occupation du bâtiment.

87. Pour l'architecture des bâtiments, voir le *Gamsen* 6B, chap.III.

88. Datation radiocarbone sur la sablière amont du bâtiment Bat102. ARC1381: 1948 +/- 40 BP, soit 40 BC-129 AD (2 sigma).

89. Coupelle (VT0231, cat.2382) et gobelet (VT0232, cat.2389).

Les bâtiments Bat38A et Bat154 sont séparés par une petite butte saillante du substrat naturel. Le bâtiment Bat38 comporte deux états de construction. Seul le premier état (Bat38A), totalement arasé, appartient à cette phase d'occupation. Il est défini uniquement par deux tombes d'enfant en caisson de pierre, découvertes sous les angles amont du second état de la maison (R1C)⁹⁰. Le bâtiment Bat154 est une construction de plus petite dimension, protégée par un mur aménagée à la base du talus. Il est défini en amont par une sablière basse carbonisée, à l'est par un tronçon de sablière et pour l'angle ouest par une pierre trouée, servant de calage pour un poteau cornier.

Dans la partie orientale de la terrasse 11, le talus amont est renforcé sur une longueur de 16 m par deux murs plus ou moins alignés (str392A et str654). Aucune construction n'est attestée au pied du premier mur, tandis qu'un bâtiment (Bat148) est adossé au second mur. Situé directement en bordure du canal de dérivation est (str1926), il n'en reste que le négatif de la sablière amont reposant sur un solin discontinu.

Transition entre les phases R1B et R1C

Deux nappages successifs de colluvions⁹¹, plus ou moins bien attestés selon les terrasses, marquent la transition entre les aménagements des phases R1B et R1C.

Phase R1C (30/50 – 60/80 apr. J.-C.)

Très peu de changements sont perceptibles dans l'organisation générale du secteur (Fig. 66). On note toutefois la disparition de la terrasse 6A en amont et quelques transformations importantes sur les terrasses 7, 8 et 11.

Terrasses 7 et 8

Le replat en amont (terrasse 7), désormais inoccupé, pourrait avoir été reconverti en pâture (Esp210), avant de disparaître définitivement du versant. Sur la terrasse 8, directement en contrebas, les bâtiments incendiés de la phase précédente ne sont pas remplacés. On observe à leurs emplacements une série de dépressions peu profondes qui se recoupent entre elles (Esp101). Elles pourraient résulter du piétinement engendré par une stabulation prolongée du bétail sur un sol humide.

Terrasse 11

Quatre constructions occupent désormais la terrasse centrale (Bat55, Bat38B, Bat36, Bat31).

Dans la partie occidentale, la zone bordant le canal de dérivation des eaux (str1999), précédemment délaissée en raison des risques d'inondation (R1B), voit la construction du bâtiment Bat55. Il n'en reste qu'un solin discontinu, un talus drainant protégeant la paroi amont et un négatif pouvant matérialiser une subdivision de l'espace intérieur.

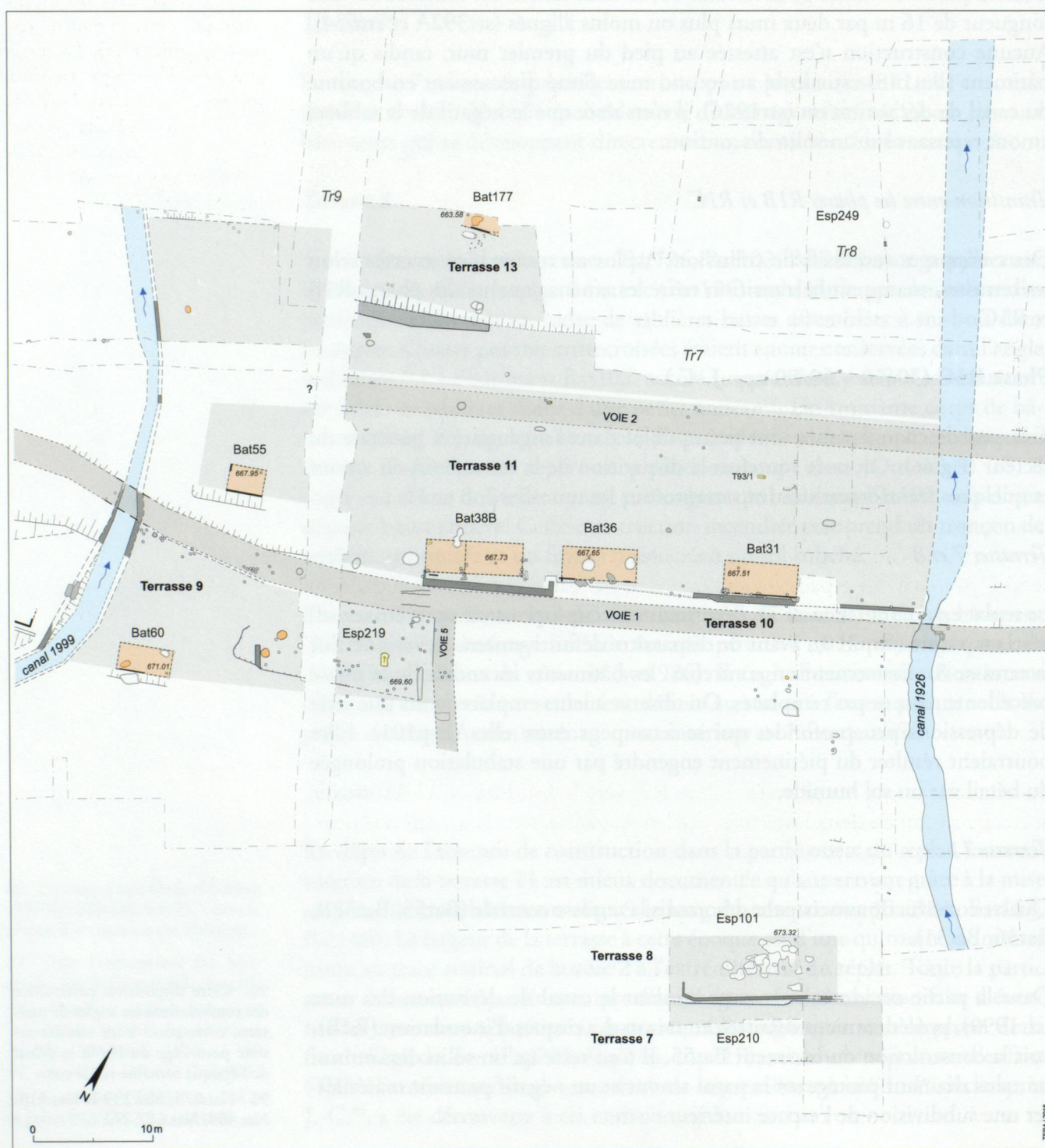
90. Cette disposition particulière des tombes, dans les angles de maisons, correspond à un schéma attesté pour l'âge du Fer et le début de l'époque romaine sur le site.

91. Nat.075, Nat.239 et Nat.013, Nat.409, Nat.617, Nat.677.

Fig. 66 – Secteur 3. Plan schématique des vestiges de la phase R1C (30/50 – 60/80 apr. J.-C.).

Trois bâtiments (Bat38B, Bat36 et Bat31) forment, à une quinzaine de mètres plus à l'est, un groupe cohérent aligné et adossé contre le talus amont de la terrasse.

Le bâtiment Bat38B, dont le premier état a été totalement arasé, est reconstruit au même emplacement. L'arrière de la construction, légèrement détachée de l'excavation de la terrasse, est désormais protégé par un mur de soutènement à la base du talus. Les parois sont reconstruites (sablères et solins) sur les deux tombes d'enfants en caisson (R1B) et le sol réaménagé tandis que l'espace intérieur est subdivisé en deux locaux. Une fosse-silo et une tombe de nouveau-né sont également implantées le long de la paroi ouest.



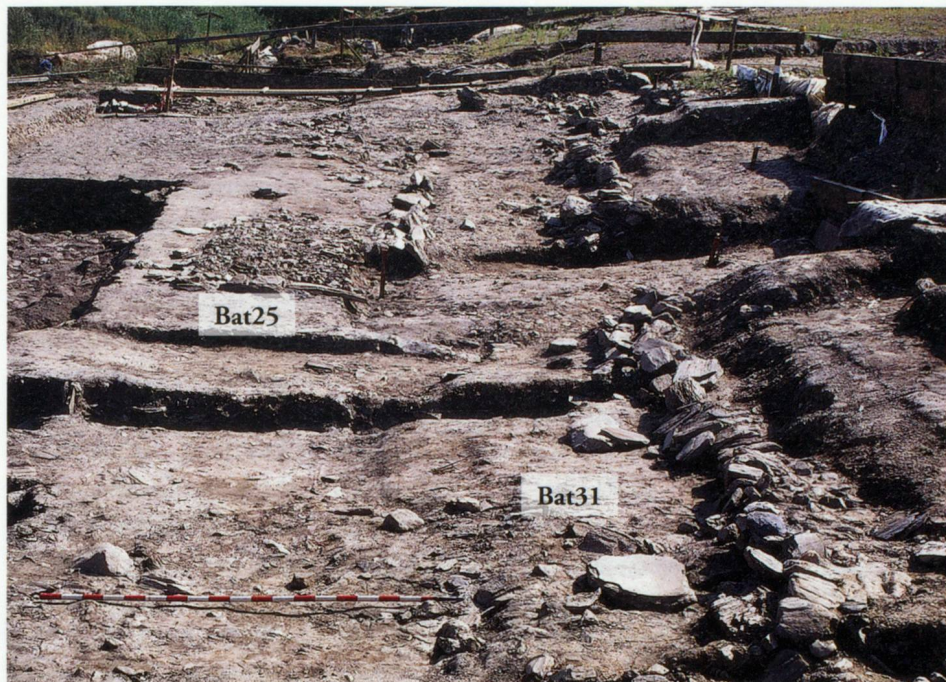


Fig. 67 – Secteur 3. Vue générale de la terrasse 11. Le bâtiment Bat31 (milieu I^{er} s.), marqué par deux grosses dalles supportant la paroi amont, est aménagé contre le mur de terrasse (premier-plan). La partie aval a été détruite par l'aménagement des constructions des II^e-III^e siècles (R2), en particulier par le bâtiment Bat25 visible en arrière-plan. Vue depuis le nord-ouest.

Directement à l'est du bâtiment Bat38B, le talus amont est rectifié pour supprimer la crête naturelle qui formait auparavant une excroissance. Ce réaménagement permet l'installation du bâtiment Bat36 en lieu et place du bâtiment Bat154. Cette nouvelle construction, à l'emprise plus large que la précédente, est matérialisée par les restes d'un cadre de sablières encochées à mi-bois, reposant sur des solins discontinus. Deux fosses de grand diamètre (silos ?) occupent l'espace intérieur.

Plus à l'est, un troisième bâtiment (Bat31) est adossé contre le mur de terrasse préexistant, qui est réaménagé et renforcé à cette occasion. Ce mur est prolongé jusqu'au canal de dérivation du cône est (str1926) et a peut-être servi à protéger un espace ouvert (cour ?). Le bâtiment Bat31, détruit du côté est par la tranchée Tr8, n'est pas attesté au-delà de cette dernière. Il n'en reste qu'un lambeau de sol rubéfié associé à la paroi sud (sablière sur de grosses dalles de soubassement) et quelques trous de poteau (**Fig. 67**).

Transition entre les phases R1C et R2A

La transition entre les périodes R1 et R2, vers la fin du I^{er} siècle, coïncide avec l'irruption de deux laves torrentielles successives et de grande ampleur, qui recouvrent la plupart des aménagements⁹². Il est difficile de déterminer si ces laves font partie d'un seul événement catastrophique ou de deux épisodes successifs rapprochés dans le temps.

LA PÉRIODE ROMAINE DES II^e-III^e SIÈCLES (R2)

La chronologie relative des vestiges a permis d'identifier trois phases d'occupation au sein de la période des II^e-III^e siècles (R2A, R2B, R2C). Peu affecté par les terrassements postérieurs, le plan de cette partie de l'agglomération est relativement complet et les vestiges souvent bien conservés.

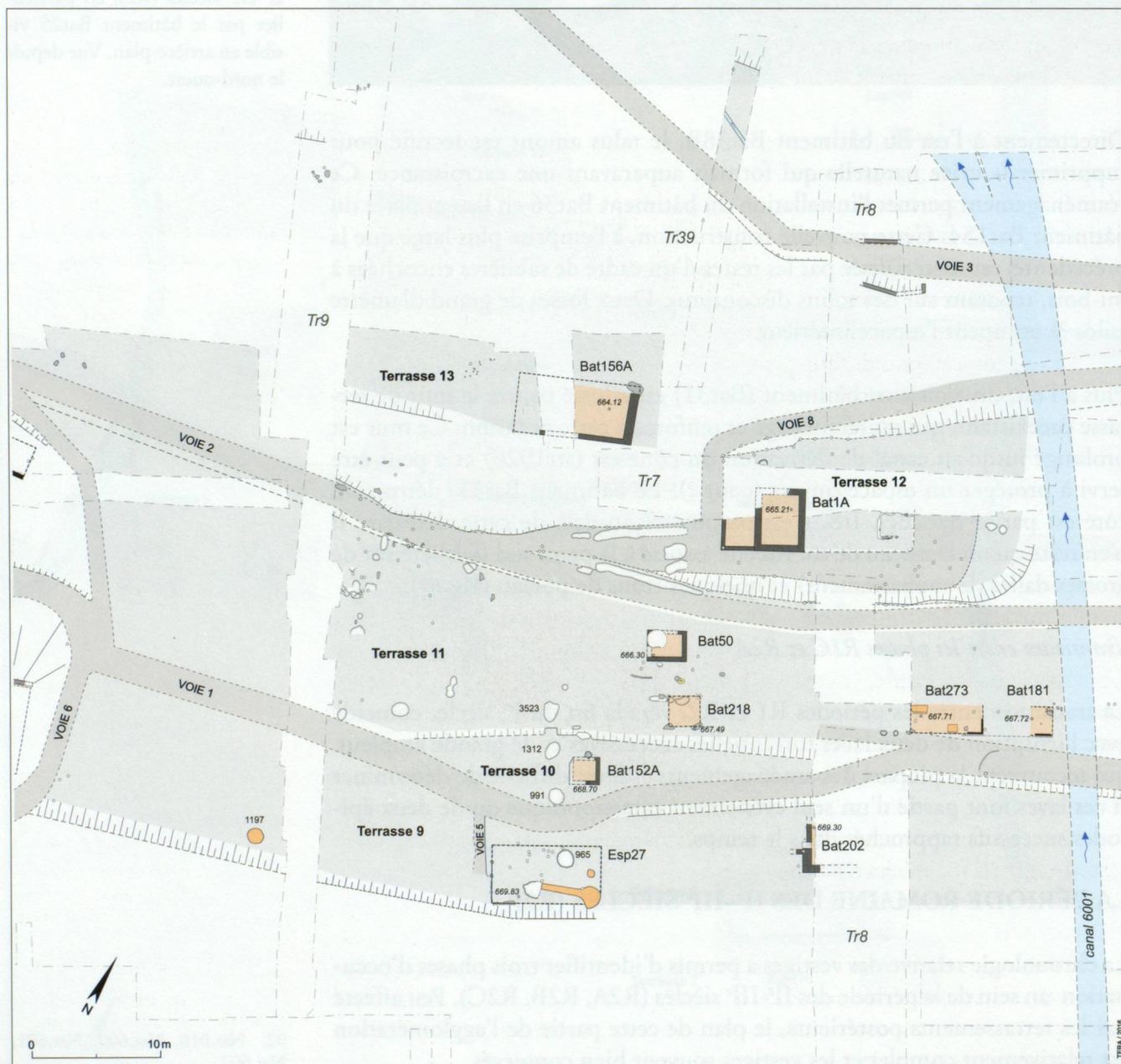
92. Nat.010, Nat.600, Nat.601, Nat.602.

Phase R2A (60/80 – 120/150 apr. J.-C.)

Les différentes coulées de débris de la fin du I^{er} siècle n'ont eu qu'une faible incidence sur l'organisation générale du quartier (Fig. 68). Le seul changement notable est l'abandon des terrasses 7 et 8 dans la partie amont du versant. Dans la partie médiane du secteur qui constitue le centre de l'agglomération, on constate une continuité du plan directeur avec le maintien des terrasses 9, 10 et 11. Une nouvelle terrasse (Ter12) empiétant sur la bordure nord-est de la terrasse 11 est créée pour permettre l'implantation d'un bâtiment particulier en maçonnerie (Bat1). Dans la partie aval, la structuration de l'espace commence à se préciser avec l'aménagement d'un nouveau replat (terrasse 13).

Fig. 68 – Secteur 3. Plan schématique des vestiges de la phase R2A (60/80 - 120/150 apr. J.-C.).

Le système de drainage du versant est réduit ; seul le canal de dérivation du cône oriental est à nouveau aménagé au II^e siècle (str6001), avec un lit décalé



d'une dizaine de mètres vers l'est. Celui du cône ouest, comblé par les laves torrentielles, est définitivement abandonné et reconverti en axe de cheminement amont-aval (voie 6), affectation qu'il conservera jusqu'au III^e siècle. Si le plan du quartier devient plus compréhensible à cette époque, les différents aménagements demeurent d'une interprétation difficile en raison de leur état de conservation.

Terrasse 9

D'une largeur moyenne de 10 m, l'emprise de la terrasse 9 n'est pas bien définie dans la partie ouest du replat, presque complètement détruit par les terrassements postérieurs, en particulier ceux des bâtiments Bat35 et Bat45. A cet endroit, seul un foyer circulaire isolé (str1197), conservé sous l'emprise du futur bâtiment Bat35, est attribuable à cette phase d'occupation. La limite orientale du replat, non fouillée⁹³, doit se situer à l'est de l'espace Esp27 car le bâtiment semi-enterré Bat202 fouillé en bordure de la tranchée Tr8 est directement implanté dans la pente du versant. La longueur totale de la terrasse 9 peut donc être estimée à près de 50 m.

L'espace Esp27, délimité par une série de trous de poteau, abritant des structures artisanales et desservi par un chemin amont-aval (voie 5), occupe l'extrémité orientale de la terrasse. Un petit foyer domestique et un grand four de forme circulaire, prolongé à l'ouest par un couloir de chauffe mesurant plus de 3 m de longueur, ont été dégagés (Fig. 69). Des exemples comparables⁹⁴ suggèrent une fonction de fumoir ou de séchoir. Une grande fosse-silo (str965) est également documentée dans cet espace; elle forme, avec trois autres structures du même type, un alignement étagé dans la pente (str991 et str1312 sur la terrasse 10, str3523 sur la terrasse 11). Elles évoquent une batterie de structures liées à une activité de stockage spécifique.



Fig. 69 – Secteur 3. Four (séchoir ou fumoir) alimenté par un long canal. La structure a été entièrement vidée. On distingue encore au premier plan le niveau de cendres correspondant à l'emplacement du foyer. Vue depuis l'ouest.

Sur la même ligne, une quinzaine de mètres à l'est de l'espace Esp27, une construction semi-enterrée (Bat202) a été dégagée en bordure de la tranchée Tr8. Détruite sur deux côtés⁹⁵, elle est délimitée par des murs en pierre sèche soigneusement appareillés, avec un accès (seuil) du côté ouest.

93. La présence d'un jardin expérimental pour l'archéobotanique n'a pas permis d'explorer cette portion de terrain.

94. Voir *Gamsen* 6B, chap. IV.1.4.

95. Les parties est et nord de ce bâtiment ont été oblitérées respectivement par la tranchée Tr8 et le futur bâtiment Bat22 (R3).



Fig. 70 – Secteur 3. Bâtiment enterré Bat152 dont il ne reste que la paroi est et l'amorce du mur nord (début II^e s.). Il fonctionne tout d'abord comme cellier (R2A) avant d'être reconverti en dépotoir et latrines dans les phases suivantes (R2B et R2C). Vue depuis l'ouest.



Fig. 71 – Secteur 3. Talus empierré séparant les terrasses 10 et 11 (II^e-III^e s.). Vue depuis l'ouest.

Terrasse 10

Cette terrasse abrite toujours l'axe de cheminement principal (voie 1). Dans la partie centrale, le tracé de la voie est décalé vers l'amont pour contourner une zone regroupant un petit bâtiment enterré en pierres sèches (Fig. 70, Bat152A) et deux fosses-silos (str991 et str1312).

Terrasse 11

Les anciens murs formant la limite entre les terrasses 10 et 11 durant la phase précédente (R1C) sont détruits ; un talus empierré est aménagé à leur emplacement (Fig. 71). Dans la partie ouest du replat, la plupart des installations existantes ont été entièrement démantelées lors des phases postérieures (R2B et R2C). Seules quelques structures en creux sont conservées par endroit. Au centre de la terrasse, les aménagements identifiés sont une construction semi-enterrée de pierre sèche (Bat50) et un bâtiment sans doute surélevé, disposé sur des pierres de soubassement (Bat218). Plus à l'est, deux constructions adossées au talus amont de la terrasse ont été mises au jour. La première (Bat273), définie par des solins discontinus et des trous de poteau, a livré un foyer quadrangulaire aménagé contre la paroi amont. La seconde (Bat181), de petit module, est directement implantée en bordure du canal de dérivation. Seule la partie orientale, matérialisée par un solin et des éléments de calage de la paroi sont conservés.

Terrasse 12

La terrasse 12 est créée à cette époque dans l'emprise du talus aval de la terrasse 11. De petite dimension (30 x 10 m env.), elle s'articule autour d'un bâtiment en maçonnerie (Bat1) qu'elle met en valeur tout en l'isolant des aménagements voisins. Cet édifice constitue un cas particulier à Gamsen, car édifié selon les techniques romaines classiques⁹⁶. Il comporte des murs parementés

en maçonnerie, un sol en *terrazzo* sur radier, des enduits peints muraux avec motifs floraux et un plafond décoré voûté. Ces caractéristiques architecturales confèrent au bâtiment un statut à part (Fig. 72, Fig. 73). L'hypothèse d'un petit sanctuaire de type *fanum*, installé au centre de l'agglomération et occupant une position dominante, est privilégiée. Cet édifice a une durée d'utilisation exceptionnelle : maintenu en l'état durant toute l'époque romaine, il sera reconverti en espace funéraire (mausolée) durant l'Antiquité tardive (R3) puis comme structure artisanale au cours du Haut Moyen Âge (HMA).

96. Le bâtiment est traité plus en détail dans le chap.III.1 (*Gamsen* 6A) et chap.III.2.4 (*Gamsen* 6B).

Le replat comprend deux espaces distincts, imbriqués l'un dans l'autre.

La partie centrale est occupée par le bâtiment proprement dit (Bat1A), son annexe ouest et une aire ouverte de 8 m de longueur prolongeant l'édifice du côté est (cour?). Ces différents aménagements couvrent une surface d'environ 150 m² (15 x 10 m), délimitée latéralement et au sud par une légère excavation, et au nord, par une palissade clôturant l'espace réservé. On pénètre de plain-pied à l'intérieur du monument par une entrée ménagée dans le mur nord de l'édifice.

Le second espace, situé en amont et à un niveau légèrement plus haut, entoure la partie centrale sur trois côtés ; il lui sert à la fois de zone de circulation et de protection. Il joue peut-être également un rôle dans le fonctionnement de cet ensemble interprété comme un sanctuaire. Deux longs fossés bordés de barrières ainsi qu'un long talus du côté oriental le séparent de la terrasse 11 à l'amont (Fig. 74).

Ce complexe était accessible de deux côtés. Le premier accès, le plus spectaculaire, est un chemin d'une cinquantaine de mètres de longueur (voie 8) qui, partant de la voie 3 en aval (secteur 4), rejoint en diagonale le replat et le bâtiment. Le second accès, plus direct, provient de la terrasse 11 par un diverticule issu de la voie 2. L'entrée était encadrées par deux fossés (négatifs de haies?) protégeant physiquement et visuellement l'espace sacré.

Terrasse 13

La terrasse 13 est implantée à l'ouest et légèrement en contrebas de la terrasse 12. Attestée de manière certaine dès la phase R2A, elle a été entièrement réaménagée et élargie vers l'est dans un second temps, sans que l'on puisse toutefois préciser la date de ces travaux (R2A ou R2B). Elle est occupée par un imposant bâtiment (Bat156A) adossé au talus amont et prolongé à l'ouest par un espace ouvert ; ses dimensions (12 x 4 m) sont peu communes en regard des autres constructions de l'agglomération. Il est constitué par de larges murs-bahuts de pierres sèches dans lesquels sont englobés des poteaux. Difficile à interpréter, cette construction est utilisée pendant une grande partie de la période R2 avant d'être remblayée avec sa propre démolition.

Voie 3

Un tronçon de voirie (voie 3) contournant le bas du quartier a été repéré en bordure de la fouille. La restitution de son tracé repose sur plusieurs observations effectuées de part et d'autre de la tranchée Tr8, tels des murets et des talus empierrés associés à des amorces de replat. D'autres indices allant en ce sens ont également été documentés dans la tranchée Tr39 : un talus à



Fig. 72 – Secteur 3. Le bâtiment Bat1 est l'unique édifice de Gamsen construit selon les techniques romaines classiques (murs parementés liés au mortier, sol de *terrazzo*, enduits peints). Construit vers le début du II^e siècle, il va perdurer jusque dans le courant du VII^e/VIII^e siècle. Vue depuis l'est.

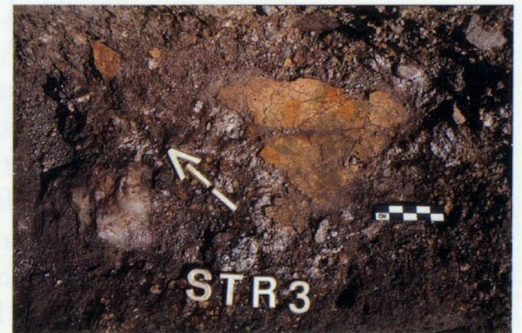


Fig. 73 – Secteur 3. Fragment d'enduit peint à motifs floraux, retrouvé dans la démolition du bâtiment Bat1.



Fig. 74 – Secteur 3. Fossés bordés par des clôtures (piquets rouges) séparant l'espace du bâtiment Bat1 (en arrière-plan) et la terrasse 11 en amont. Vue depuis le sud-ouest.

l'amont et un fossé à l'aval pourraient délimiter cet axe de circulation qui s'infléchit vers le nord-ouest à cet endroit. Cette voie, attestée avec certitude jusque dans l'Antiquité tardive (R3) a probablement perduré pendant le Haut Moyen Age.

Transition entre les phases R2A et R2B

A l'exception d'un dépôt torrentiel peu étendu localisé sur une portion de la terrasse 11⁹⁷, l'absence de sédimentation intercalaire rend difficile la sériation fine des aménagements entre les phases R2A et R2B. Il en résulte une marge d'incertitude dans l'attribution de certains bâtiments au sein de ces deux phases.

Phase R2B (120/150 – 170/200 apr. J.-C.)

L'organisation générale du secteur 3 ne subit que de légères modifications (Fig.75). Une grande partie des aménagements va d'ailleurs perdurer. Les terrasses 9, 10 et 11 sont plus densément occupées, les constructions se développant considérablement, en particulier dans la partie ouest de la terrasse 9. On constate dans cette phase l'abandon du canal de dérivation des eaux sur le cône est (str6001).

Des transformations dans certaines constructions ont également été mises en évidence au sein même de la phase R2B mais elles sont trop localisées et pas assez importantes pour justifier un changement ou une création de phase. Ainsi, sur la terrasse 9 le bâtiment Bat43 et l'espace Esp44 sont mis en place légèrement plus tardivement que les aménagements voisins, tandis que sur la terrasse 11 le bâtiment Bat39 remplace le bâtiment Bat37.

Voie 4

Un nouvel axe de circulation perpendiculaire à la pente (voie 4) est créé au II^e siècle en amont des terrasses existantes⁹⁸. Repéré principalement dans le secteur 4, son tracé a été fouillé sur quelques mètres dans le secteur 3, à l'ouest de la tranchée Tr8, où il est bordé par un talus empierré et un mur de soutènement. Le replat, large de 4 m, a été abandonné assez rapidement et ne sera pas réutilisé à la phase suivante (R2C).

Terrasse 9

La terrasse 9 est attestée dans cette phase d'occupation sur toute la longueur du secteur, soit sur près de 60 m⁹⁹. Elle comprend initialement trois constructions : à l'ouest, les bâtiments Bat45A et Bat35 dont l'orientation est influencée par la topographie du cône ouest et, plus à l'est, le bâtiment Bat24 qui remplace l'espace Esp27 antérieur. Le bâtiment Bat202 semble avoir été abandonné à cette époque ; aucune construction n'est ainsi attestée dans la partie orientale du replat.

La zone comprise entre les bâtiments Bat35 et Bat24 n'est, semble-t-il, aménagée que dans un second temps avec la mise en place du bâtiment Bat43 et de l'espace Esp44. Il n'est toutefois pas impossible que ces dernières aient

97. Nat.508.

98. Ce cheminement reprend le tracé abandonné à la phase R1B.

99. Le talus amont a été repéré en plan jusqu'à la tranchée Tr8.

remplacé des aménagements antérieurs dont il ne reste plus trace. Le bâtiment Bat43 a la même orientation que le bâtiment Bat35 et empiète fortement sur la limite amont de la terrasse, créant ainsi un décrochement rompant la ligne originelle du talus. L'espace Esp44, situé directement en contrebas, est une zone ouverte et pourrait constituer une dépendance des bâtiments Bat43 et Bat35.

Le bâtiment Bat45 présente deux états de construction (Bat45A et Bat45B) dont seul le premier appartient à la phase R2B. Un foyer à sole dallée occupe le centre de l'espace (Fig.76). Situé quelques mètres plus à l'est et séparé du bâtiment Bat45 par un chemin amont-aval (voie 11), le bâtiment Bat35 est une construction sur solins discontinus, protégée par une clôture installée

Fig.75 – Secteur 3. Plan schématique des vestiges de la phase R2B (120/150 - 170/200 apr. J.-C.).





Fig. 76 – Secteur 3. Bâtiment Bat45 (II^e-III^e s.). Au premier plan, les murs-solins délimitant les côtés ouest et nord de la construction. Un foyer dallé quadrangulaire occupe le centre de l'espace. Vue depuis le nord.



Fig. 77 – Secteur 3. Le bâtiment Bat43 (II^e-III^e s.) est délimité par un réseau de trous de poteau (piquets restitués). La batterie de fosses, de formes et de tailles diverses, suggère une fonction artisanale particulière (foulon ou tannerie ?). Les coffres dallés au premier-plan appartiennent à un petit cimetière familial implanté au cours du Haut Moyen Âge (Esp228). Vue depuis le nord.

100. Cet accotement a été repéré notamment au nord des bâtiments Bat35 et Bat24 où il était parfaitement conservé.

au sommet du talus. Il n'en subsiste que la sablière carbonisée de la paroi sud et des éléments de la paroi est. Il est équipé d'un foyer dallé quadrangulaire au centre de la pièce et d'un second foyer près de l'angle nord-est, qui a livré des déchets métallurgiques suggérant une activité artisanale sur place.

Au sud des bâtiments Bat35 et Bat45, 17 fosses (Esp166), de profondeur et de dimensions inégales ont été creusées dans le versant en amont du talus de la terrasse 9. Certaines de ces fosses se recoupent et n'ont probablement pas fonctionné simultanément.

Plusieurs collages entre le mobilier récolté dans les fosses et celui retrouvé dans le bâtiment Bat35 indiquent une relation de contemporanéité entre les deux.

Plus à l'est, le bâtiment Bat43 et l'espace Esp44 forment une unité fonctionnelle clairement définie. Le bâtiment Bat43, délimité par des trous de poteau et des négatifs de parois (Fig. 77), est entièrement occupé par une demi-douzaine de fosses très peu profondes et à fond plat. Elles sont alimentées en eau par une étroite canalisation (fossé str2436) aboutissant dans l'angle sud-est du bâtiment et équipée d'un bassin de décantation. Cet ensemble suggère une tannerie ou un atelier de foulon. L'espace Esp44, situé devant le bâtiment Bat43, comprend une série de structures aménagées à ciel ouvert (foyers en cuvette, fosses-cendriers et trous de poteau). Ce périmètre est délimité au nord et à l'est par une clôture comportant un accès.

Le bâtiment Bat24 est aménagé directement en aval de l'espace Esp27 dont la surface est remblayée et nivelée pour devenir une cour privative de la nouvelle construction (Fig. 78). Cette dernière est constituée

par des restes de sablières carbonisées, un réseau de trous de poteau et des négatifs de parois incendiées (Fig. 79). Un grand foyer quadrangulaire avec sole et bordure dallées est aménagé contre la paroi nord. L'accès à ce bâtiment se faisait probablement depuis l'ouest par le même diverticule qui dessert l'espace Esp44 (voie 5).

Terrasse 10

Le tracé de la voie 1 est attesté par des ornières repérées en aval des bâtiments Bat24 et Bat45, ainsi que par un accotement amont observé sur presque toute la longueur de la terrasse¹⁰⁰. A l'ouest, un embranchement est aménagé pour permettre d'accéder à la terrasse inférieure (Ter11) ; il explique sans doute l'orientation divergente de l'espace Esp57 situé immédiatement en contrebas et dont le talus sert de soutènement à cette ramification de la voie. Déjà signalés, deux diverticules desservant des espaces privatifs situés en amont de l'axe de cheminement sont attestés le long du tracé. Le premier (voie 11) conduit

vers la batterie de fosses (Esp166) creusée entre les bâtiments Bat35 et Bat45. Il est matérialisé par deux murets parallèles en forme de « L », distants de 1 m l'un de l'autre. Le second (voie 5), large de 1 m, permet d'accéder à l'espace Esp44 et au bâtiment Bat24.



Dans la partie centrale du replat, le bâtiment Bat152 est entièrement réaménagé (Bat152C) après un abandon momentané et une brève utilisation comme dépotoir (Bat152B). Deux niveaux de sols y sont attestés. Directement à l'ouest, une nouvelle construction quadrangulaire (Bat26A) est implantée dans une légère cuvette ; elle prend appui sur trois solins parallèles supportant un plancher. Les dimensions réduites du bâtiment suggèrent une fonction de stockage.

Terrasse 11

Sur la terrasse 11, quatre constructions occupent désormais le pied du talus amont (Esp57, Bat40, Bat39, Bat37). Toutes n'ont pas fonctionné simultanément : la chronologie relative indique que le bâtiment Bat37 n'existait déjà plus lorsque le bâtiment Bat39 a été implanté. La succession temporelle des autres constructions ne peut être précisée.

L'espace Esp57 occupe la marge orientale du cône ouest, délaissée durant la phase précédente. D'une interprétation difficile, il est matérialisé par un muret, quelques trous de poteau et une forte implantation « en coin » dans le talus de la terrasse 10. Déjà évoquée *supra*, sa disposition oblique, légèrement divergente en regard des autres aménagements de la terrasse, a probablement

Fig. 79 – Secteur 3. Bâtiment Bat24 (II^e-III^e s.) en fin de fouille. La paroi amont, rubéfiée, est encore visible sur le témoin. En bas à droite, drainage de l'angle de la maison. Le foyer dallé se situe contre la paroi aval. Vue depuis le nord-ouest.

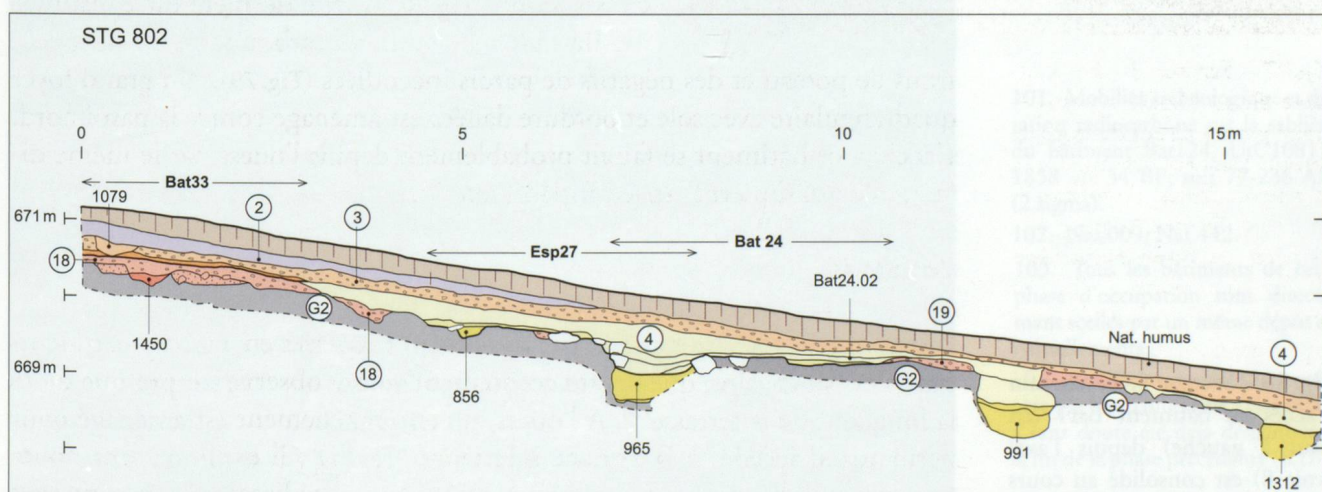


Fig. 78 – Coupe stratigraphique STG802 à travers l'espace Esp27 et le bâtiment Bat24, vue depuis l'est (situation, voir Fig. 57). Les couleurs correspondent aux différentes périodes. Pour la description des couches et des structures, voir liste en fin de volume.

été influencée par l'orientation du diverticule de la voie 1 desservant la terrasse 11. Totalement vierge de construction, le tronçon du replat en aval de l'espace Esp57 constitue peut-être une place au centre de l'agglomération.

Une quinzaine de mètres à l'est de l'espace Esp57, le bâtiment Bat40 est défini par des pierres de soubassement et un réseau de trous de poteau. Il est bordé en amont par un empierrement horizontal faisant office de drainage. Dix mètres plus à l'est, le bâtiment Bat37 comporte une sablière amont installée sur des dalles de soubassement et un sol de terre battue, l'ensemble étant protégé par un muret. Après l'abandon du bâtiment Bat37, l'espace sera occupé par le bâtiment Bat39 ; mal conservé, il est défini par deux négatifs de paroi (calages des sablières amont et ouest) et quelques poteaux.

Terrasse 12

Durant cette phase, la terrasse 12 est réduite au seul espace privatif du bâtiment Bat1A. Ce repli se traduit par la disparition de l'espace concentrique autour de l'édifice en maçonnerie ; il est remplacé par un faux plat prolongeant la terrasse 11, dont l'emprise englobe désormais la voie qui passe directement en amont du bâtiment (voie 2). Le porche d'entrée occidental est sans doute également supprimé puisque seul le fossé nord bordé par une clôture pourrait encore perdurer comme délimitation (haie?). L'accès depuis l'aval est également modifié. La barrière délimitant l'espace réservé est supprimée ; un mur de soutènement en pierre sèche est construit pour renforcer le nouveau tracé qui suit l'excavation amont de la nouvelle terrasse 14 (Fig. 80).

Le bâtiment Bat1 demeure inchangé, de même que son annexe ouest. En revanche, le niveau de la cour orientale est légèrement exhaussé et accueille désormais une annexe quadrangulaire (6,50 x env. 4 m). Définie par des trous de poteau, elle correspond soit à une construction légère couverte (en bois ?), soit à un simple enclos détaché de l'édifice.



Fig. 80 – Secteur 3. Le chemin d'accès au bâtiment Bat1 (en haut à gauche) depuis l'aval (voie 8) est consolidé au cours du II^e siècle (R2B) par la mise en place d'un accotement constitué de grosses dalles. Vue depuis le nord-est.

Terrasse 14

La terrasse 14 n'est attestée qu'à partir de cette époque¹⁰¹. Elle est aménagée en contrebas du mur de soutènement de la voie 8 dont elle est séparée par un long talus excavant la pente naturelle. Dans son premier état, ce talus comporte un système assez complexe de barrières et de murets installés à mi-pente pour se prémunir des éventuels ruissellements provenant de la voirie. Le replat est occupé par un bâtiment incendié (Bat124) ; il est matérialisé par des tronçons de sablières des parois sud et ouest. Des fosses et des trous de poteau ont été repérés à l'ouest et au nord de cette construction.

Transition entre les phases R2B et R2C

Les aménagements de la phase R2B sont recouverts vers le milieu du II^e siècle par des colluvions beige jaunâtres¹⁰² qui sont attestées sur les principaux replats du secteur (Ter9, Ter10 et Ter11).

Phase R2C (170/200 – 260/280 apr. J.-C.)

La phase R2C regroupe les aménagements les plus récents de la période R2 (Bat25, Bat28, Bat34, Bat131, Esp221, Esp272) ; datés par du mobilier (*terminus post quem*), ils ont tous été construits à partir de la fin du II^e siècle. Cette phase englobe également certains bâtiments déjà attestés à la phase précédente (Bat1A, Bat24, Bat40, Bat43, Esp44, Bat45B, Bat124), qui ont pu perdurer et coexister un certain temps avec ces nouvelles constructions¹⁰³. D'une manière générale, on note peu de changement dans l'organisation des terrasses (Fig. 81). Toutefois, certaines constructions antérieures sont abandonnées et remblayées (Bat35, Esp57, Bat156). Enfin, un nouveau canal de dérivation des eaux est installé en marge du cône oriental (str6002).

Terrasse 9

Dans la partie ouest de la terrasse 9, le bâtiment Bat35 et la batterie de fosses (Esp166) situées juste en amont sont abandonnés¹⁰⁴. Le bâtiment Bat45 perdure moyennant des transformations importantes (Bat45B). Un nouveau solin avec seuil d'entrée est notamment construit (paroi ouest) et une clôture est installée le long du chemin amont-aval, pour mieux délimiter l'espace privatif de la maison. Un muret de terrasse est également ajouté du côté nord, le long du tracé de la voie de la terrasse 10. Les autres aménagements occupant la partie occidentale de la terrasse (Bat43, Esp44, Bat24) ont sans doute continué à exister sans autre modification. Du côté est, la terrasse 9 est moins bien définie à cette époque ; il est possible qu'elle se soit prolongée jusqu'à la tranchée Tr8 où un petit replat a été mis en évidence (Esp272). Ce dernier comporte deux fosses et un empièchement.

101. Mobilier archéologique et datation radiocarbone sur la sablière du bâtiment Bat124. UtC10811: 1858 +/- 34 BP; soit 77-236 AD (2 sigma).

102. Nat.009, Nat.442.

103. Tous les bâtiments de cette phase d'occupation sont directement scellés par un même dépôt de ruissellements.

104. Le bâtiment Bat35, recouvert par des colluvions (Nat.009), a sans doute été déjà démantelé à la fin de la phase précédente (R2B).

Terrasse 10

105. Le remblai comblant l'espace Esp57 est le même que celui utilisé pour recharger la voie et exhausser le niveau extérieur du bâtiment Bat45.

En aval du bâtiment Bat45, la portion occidentale de la voie 1 est rechargée et renforcée par un mur de soutènement, lui-même prolongé par un long talus comblant l'ancien espace Esp57¹⁰⁵. A cet endroit, le diverticule conduisant à la terrasse 11 est élargi. Plus à l'est, une nouvelle construction (Bat28), matérialisée par un négatif de paroi carbonisée et des trous de poteau, est installée sur l'emprise de la voirie ; cette dernière voit son tracé légèrement décalé vers l'amont. L'espace Esp26 et le bâtiment Bat152, situés quelques mètres plus à l'est, sont abandonnés. Leurs cuvettes fossiles (Esp26B et Esp152D) servent désormais de dépotoirs et seront progressivement comblées par une importante accumulation de rejets cendreux. Une fosse relativement profonde est également creusée en limite aval de l'espace Esp152D pour servir de latrines



Fig. 81 – Secteur 3. Plan schématique des vestiges de la phase R2C (170/200 – 260/280 apr. J.-C.).

(str822), comme l'a montré l'analyse des sédiments¹⁰⁶. Cet aménagement entraîne un agrandissement du replat par l'édification d'un mur de terrasse (str803A) qui empiète, du côté aval, sur la terrasse 11 en formant un décrochement par rapport à la ligne du talus.

Terrasse 11

La terrasse 11 voit la mise en place de plusieurs nouvelles constructions (Bat221, Bat34, Bat25). Au centre du replat, le bâtiment Bat40 est sans doute toujours utilisé.

A l'est et légèrement décalé en aval sur la terrasse, le bâtiment Bat221 comprend d'étroits fossés (négatifs de parois ?) et un réseau de trous de poteau, associés à des fosses et à un foyer.

Plus à l'est, le bâtiment Bat34, adossé au talus amont, est une construction allongée qui présente deux états de construction. L'aménagement primitif, défini par un solin, un sol de terre battue et des trous de poteau (Bat34A), est partiellement réaménagé dans un second temps avec de nouveaux poteaux (Bat34B).

Dans la partie orientale de la terrasse, le bâtiment Bat25 est protégé par un mur constitué de dalles redressées (voir Fig. 67 (p. 91)). Il comprend un corps de bâtiment flanqué de deux espaces latéraux. La pièce principale, délimitée par des solins continus, possède un sol de terre battue disposé sur un radier compact de pierres (Fig. 82). L'espace occidental, matérialisé uniquement par un niveau de circulation, correspond sans doute à une cour. L'espace oriental est en revanche protégé par des murets en amont et à l'est ; il forme une véritable annexe de 5 m de longueur en bordure du nouveau canal de dérivation des eaux (str6002).



Fig. 82 – Secteur 3. Bâtiment Bat25 (III^e s.). La pièce centrale est constituée d'un radier de pierres délimité par des solins. Elle a été partiellement détruite en amont par le creusement de la tranchée Tr8. Vue depuis le nord-est.

Terrasse 14

Le talus amont de la terrasse 14 est réaménagé par un muret plus épais qui remplace les aménagements antérieurs. Sur la partie ouest du replat, le bâtiment Bat124 est probablement encore habité avant d'être détruit par un incendie. Dans la partie est, un nouveau bâtiment (Bat131) est implanté à la base du talus. Il s'agit d'une construction surélevée reposant sur de grandes pierres de soubassement à l'aval et sur une sablière installée à même le sol à l'amont. La limite orientale est également définie par des pierres d'appui. La couche d'incendie a livré deux sesterces¹⁰⁷ qui datent la destruction du bâtiment à partir du second tiers du III^e siècle.

Transition entre les périodes R2 et R3

La transition entre ces deux périodes est marquée par d'épais dépôts naturels qui traduisent un abandon généralisé de l'agglomération vers la fin du III^e

106. GUÉLAT, RENTZEL 2004, pp. 42-45, GM519.

107. BW98/1637-511, cat.1690 : Alexandre Sévère (222-235 apr. J.-C.), BW98/1637-530, cat.1691 : Maximin le Thrace (235-238 apr. J.-C.).

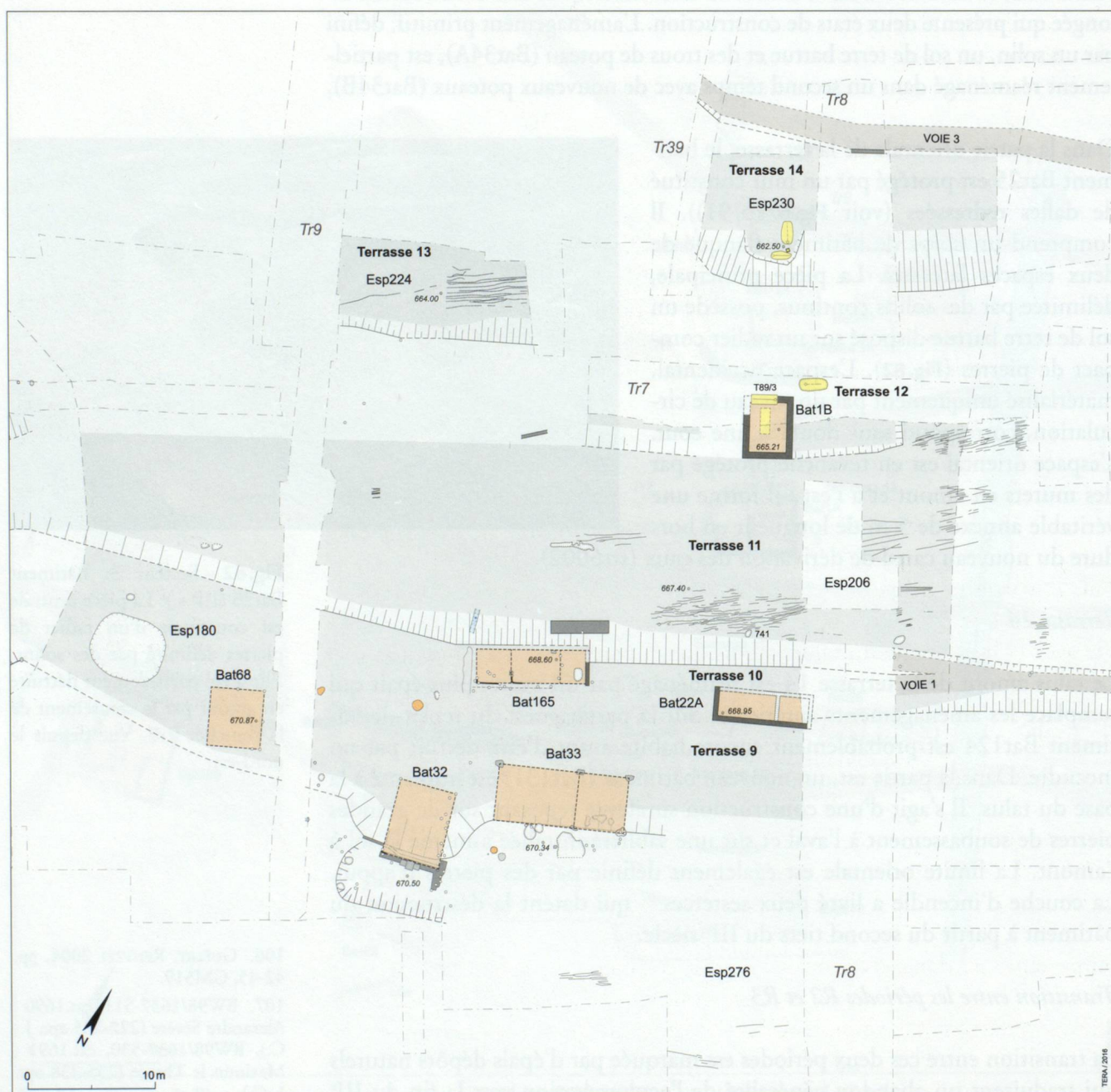
siècle. Ils consistent successivement en un ruissellement, une lave torrentielle et un second ruissellement¹⁰⁸. Seul ce dernier affecte l'ensemble des terrasses.

LA PÉRIODE ROMAINE TARDIVE, III^e-IV^e SIÈCLES (R3)

108. Ruissellement (Nat.066, Nat.567), lave torrentielle (Nat.499, Nat.810, Nat.829), second ruissellement (Nat.002, Nat.004, Nat.303, Nat.515, Nat.519, Nat.541, Nat.581, Nat.811).

Fig. 83 – Secteur 3. Plan schématique des vestiges de la période R3 (260/280 - 400 apr. J.-C.).

La plupart des terrasses attestées auparavant (R2C) continuent d'exister durant l'époque romaine tardive malgré la sédimentation naturelle survenue à la fin du III^e siècle. Le plan de la phase R3 présente donc une certaine continuité du point de vue de l'organisation spatiale du quartier (Fig. 83), mais la nature de l'occupation change totalement. Les aménagements ont un caractère agricole marqué qui traduit une rupture fonctionnelle en regard de la période précédente. Une grande partie des replats est désormais affectée



aux cultures et plusieurs bâtiments surélevés (granges) sont construits dans la partie amont du secteur (Bat32, Bat33, Bat68).

Partie amont du versant

La partie haute du secteur, inoccupée depuis la fin du I^{er} siècle après J.-C. (R1), est désormais dévolue à l'agriculture (Esp276). Des traces de labours, correspondant à des champs cultivés, ont en effet été repérées en amont des bâtiments Bat32 et Bat33.

Terrasse 9/10

Dès cette époque, il n'est presque plus possible de différencier les terrasses 9 et 10 dans la topographie du versant, car elles sont désormais confondues sur de longs tronçons en un seul replat.

Dans la partie ouest, le bâtiment Bat45, définitivement comblé, est encore perceptible sous la forme d'une cuvette (Esp180). L'étude en lames minces des sédiments piégés dans cet espace a révélé des traces de piétinement et la présence de coprolithes ; ils suggèrent un lieu pour la stabulation du bétail¹⁰⁹.

Plus à l'est, le bâtiment Bat68, matérialisé par cinq gros trous de poteau très profonds et dotés d'une couronne de calage, correspond vraisemblablement à une construction surélevée (grange ?). Son attribution chronologique demeure toutefois imprécise (R3 ou HMA1).

Dans la partie médiane du replat, deux constructions surélevées (Bat32 et Bat33) sont installées sur le talus amont de la terrasse 9. Leur paroi sud coïncide avec la ligne haute du talus, tandis que la partie aval des constructions est supportée par des poteaux ou des pierres de soubassement prenant appui sur la terrasse en contrebas¹¹⁰. Leurs accès sont aménagés en amont, sur de petits replats établis à l'arrière des constructions. Ainsi, le bâtiment Bat32 comporte un perron en pierre installé dans l'axe de sa paroi amont.

Plus en aval, deux nouvelles constructions (Bat165, Bat22A) sont attestées sur l'emprise de l'ancienne terrasse 10. Le bâtiment Bat165, de plan allongé, empiète sur l'emprise des anciens espaces Esp26B et Esp152C définitivement comblés. Il s'agit d'une construction légère (trous de poteau et sablières), comportant sans doute trois locaux. L'étude en lames minces a montré qu'elle abrite une bergerie, son niveau de démolition incendié livrant des fragments de litière incinérés¹¹¹. Le bâtiment Bat22A, situé une dizaine de mètres plus à l'est, est une habitation dotée d'épais murs soigneusement appareillés. Dans son premier état, il comporte deux pièces contiguës (Fig. 84).



Fig. 84 – Secteur 3. Bâtiment Bat22 (IV^e-VI^e s.). Au premier plan, le corps primitif (Bat22A, phase R3) délimité par un mur-solin à l'amont et divisé en deux espaces par une paroi de refend en matériau léger (négatif de cloison). A droite, le talus empierré séparant le bâtiment de la terrasse 11 en aval. Vue depuis l'est.

109. GUÉLAT, RENTZEL 2004, pp. 23-28. GM533, GM534.

110. Trous de poteau (Bat32), pierres de soubassement (Bat33).

111. GUÉLAT, RENTZEL 2004, pp. 20-23, GM516, GM517.

Un chemin creux reprenant approximativement le tracé de l'ancienne voie 1 (terrasse 10) a été mis en évidence sur plusieurs dizaines de mètres à l'est du bâtiment Bat22. Il se divise en deux embranchements au niveau de la tranchée Tr8 : la branche sud conduit vers la bâtisse tandis que le diverticule inférieur donne accès aux champs cultivés situés directement en contrebas (terrasse 11).

Terrasse 11

La terrasse 11 est désormais entièrement dévolue à l'agriculture. Elle est occupée par des champs (Esp206) qui couvrent la totalité de son emprise (Fig. 85). Plusieurs groupes de sillons ont été repérés sur une surface d'environ 1200 m². Un crâne d'ours déposé dans une fosse (str741) en bordure de cette zone agricole pourrait éventuellement refléter une pratique rituelle. Cette terrasse conservera cette affectation durant une partie du Haut Moyen Age.

Terrasse 12

Réduite en superficie, la terrasse 12 demeure inscrite dans la topographie du versant durant l'Antiquité tardive (R3) et le début du Haut Moyen Age (HMA1). L'annexe ouest et les espaces de circulation ceinturant le bâtiment Bat1 n'existent plus. Toujours conservé en élévation avec une aire ouverte réaménagée du côté est, le temple est transformé en mausolée rural (Bat1B). Une tombe à inhumation est en effet implantée dans le



Fig. 85 – Secteur 3. Traces d'araire attestées sur la terrasse centrale (Esp206). Vue depuis l'est.



Fig. 86 – Secteur 3. Sépulture implantée dans le mur nord du bâtiment Bat1 (T89/3), probablement sous le seuil d'entrée. La défunte portait deux fibules au niveau des épaules (Misox et en tenaille) et une bague. Une monnaie de la seconde moitié du IV^e siècle a été déposée dans la tombe. Vue depuis l'ouest.

mur nord de l'édifice à partir du milieu du IV^e siècle, à l'emplacement du seuil d'entrée¹¹² (Fig. 86). Une seconde sépulture, perçant le sol de *terrazzo*, est creusée au centre du monument ; elle renfermait les corps d'un adulte et d'un enfant. Une partie des ossements a été éparpillée dans la démolition extérieure lors du réaménagement du bâtiment au Haut Moyen Age (HMA2). Une troisième sépulture, malheureusement détruite par l'ouverture de la tranchée Tr7, se trouvait à l'extérieur de l'édifice, près de son angle nord-est.

Terrasse 13

La terrasse 13 est désormais mise en culture (Esp224), à témoin les nombreuses traces de labours observées sur le replat. Cette activité agricole peut perdurer jusque dans le courant du Haut Moyen Age, ces sillons étant directement scellés par une lave torrentielle attribuée à la phase HMA3.

Terrasse 14

La terrasse 14 reste également présente dans la topographie du site. Les bâtiments Bat124 et Bat131 sont désormais recouverts par des colluvions qui adoucissent la pente du talus amont. Libre de toutes constructions, le replat est reconverti en zone funéraire, probablement du fait de sa proximité avec le bâtiment Bat1 transformé en mausolée. Deux sépultures à inhumation (Esp230), disposées à angle droit l'une par rapport à l'autre, sont implantées à la base du talus, en contrebas et dans le prolongement axial du mausolée. Les crânes, déplacés en dehors des fosses initiales et déposés dans de petits caissons en pierre, indiquent que ces tombes ont été perturbées, sans doute lors du réaménagement du replat au début du Haut Moyen Age (HMA1). Elles sont implantées directement en amont de la voie 3, encore en fonction, qui contourne le secteur par l'aval.

Transition entre l'Antiquité tardive (R3) et le Haut Moyen Age (HMA1)

Vers la fin du IV^e siècle, deux laves torrentielles successives issues du cône est¹¹³, rapprochées dans le temps ou participant du même événement, ont généré quelques dépôts localisés dans la partie haute du versant. Elles sont antérieures aux ruissellements généralisés¹¹⁴ qui marquent la transition avec le Haut Moyen Age.

LA PÉRIODE DU HAUT MOYEN AGE, V^e-XII^e SIÈCLES (HMA)

Dès la fin de l'Antiquité tardive et durant le Haut Moyen Age, la plupart des terrasses commencent à disparaître de la topographie sous l'accumulation progressive des dépôts naturels. Il faut dès lors imaginer un versant assez irrégulier où se devinent encore localement les dépressions fossiles des anciens replats (Fig. 87). Les deux bâtiments en pierres de la phase précédente perdurent (Bat1B et Bat22B) ; de nouvelles constructions sont attestées en amont (Bat61, Bat64, Bat46) et en aval du secteur (Bat125). Enfin, trois groupes de sépultures à inhumation sont aménagés dans le courant du Haut Moyen Age

112. Tombe d'adulte (T89/3) avec une monnaie de type *aes* IV (340-408 apr. J.-C., BW89/0180-003, cat.1747), une grande fibule *Misox* réparée (BW89/0180-002, cat.187) et une fibule en tenaille (BW89/0180-004, cat.277), de même qu'un anneau en bronze (BW89/0180-004) et des clous de chaussure. (BW89/0180-001).

113. Nat.594 et Nat.542, Nat.595.

114. Nat.003, Nat.064, Nat.576 à 580.

(HMA2) : le premier forme une petite zone funéraire (Esp232) autour du bâtiment Bat116, le deuxième occupe la partie médiane de l'ancienne terrasse 9 (Esp228), tandis que le troisième se développe sur l'ancienne terrasse 14 (Esp231), en contrebas du bâtiment Bat1. Au centre et à l'ouest du secteur, le replat fossile de la terrasse 11 est toujours un champ (Esp153). Des traces de labours y ont en effet été repérées au-dessus des couches naturelles scellant les sillons de la phase R3, sans qu'il soit cependant possible de les dater précisément (HMA1, HMA2 ou HMA3).

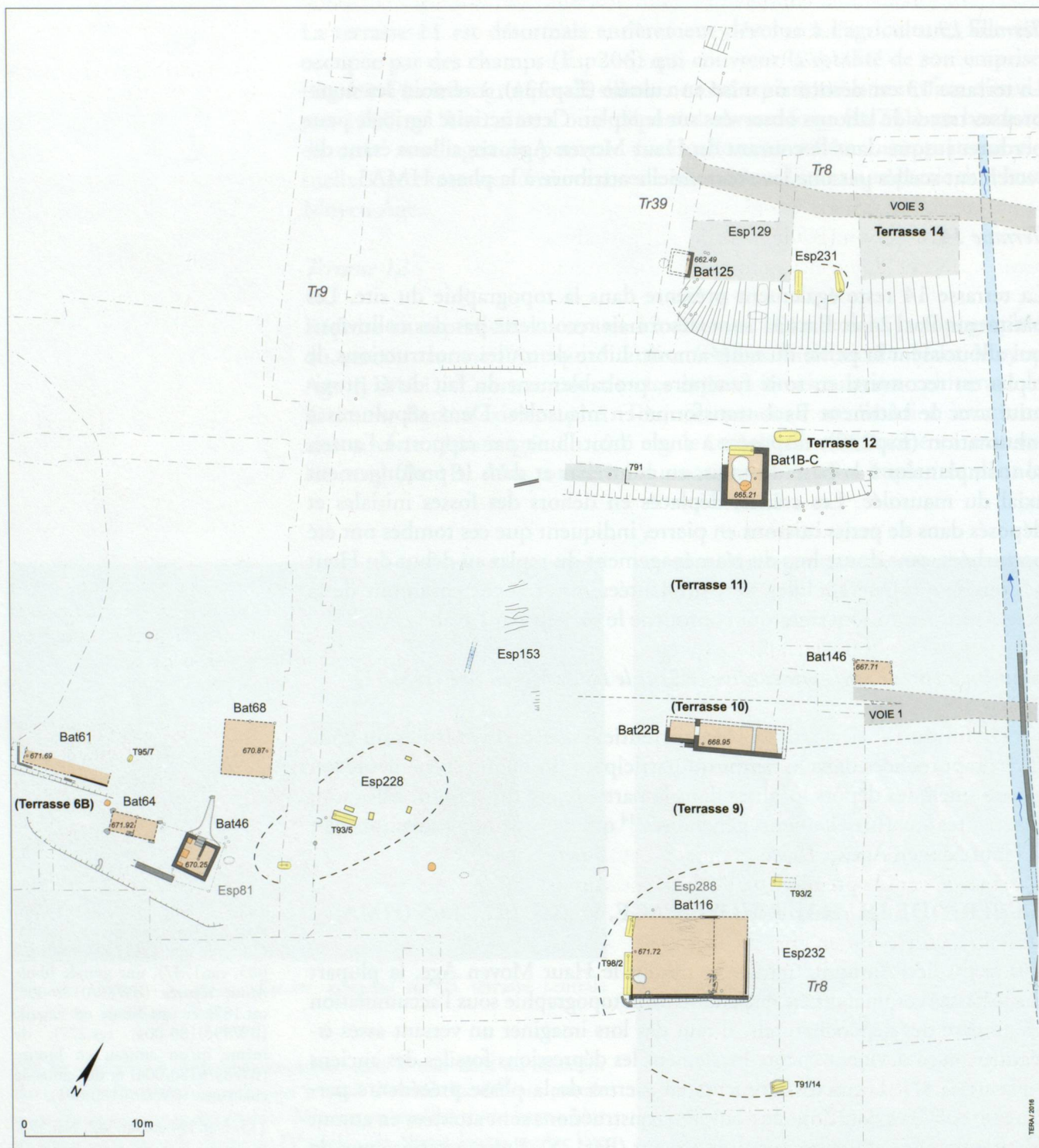


Fig. 87 – Secteur 3. Plan schématique des vestiges compilés des périodes du Haut Moyen Âge (400-1000/1200 apr. J.-C.).

Phase HMA1 (400 – 600 apr. J.-C.)

Partie haute du secteur : terrasse 6B

Vers le début du Haut Moyen Age, la terrasse 6 dans la partie haute du secteur, délaissée depuis le milieu du I^{er} siècle après J.-C. (R1B), est réaménagée. Elle est occupée par une construction semi-enterrée (Bat46A) et un petit grenier surélevé (Bat64). Une troisième construction (Bat61) est également attestée directement en contrebas du talus aval de la terrasse. Faute de pouvoir les sérier plus finement, ce petit groupe de bâtiments est attribué aux phases HMA1 et HMA2. Un grenier surélevé sur poteaux (Bat68), lui aussi insuffisamment daté (R3 ou HMA1), pourrait compléter l'occupation de cette zone.

L'aménagement le plus imposant de cette terrasse est le bâtiment semi-enterré Bat46 qui comprend deux états de construction (Bat46A-B). Il était probablement surmonté d'une élévation en bois, mais seule sa partie enfouie est conservée (Fig. 88). Le bâtiment est délimité par quatre murs liés au mortier et parfaitement appareillés. Son accès, ménagé au nord, comprend un escalier de trois marches s'ouvrant sur un sol chaulé et trois petits foyers disposés contre le mur ouest¹¹⁵.

A côté, de grosses pierres de soubassement et une épaisse couche d'incendie définissent une construction surélevée de forme rectangulaire ; elle est interprétée comme un grenier (Bat64). Un troisième bâtiment, incendié et mal conservé (Bat61), est attesté en aval ; il n'en subsiste qu'un muret, un empierrement et un niveau d'incendie fortement rubéfié.

Partie médiane du secteur : anciennes terrasses 9/10/11/12

Sur l'ancienne terrasse 10, le bâtiment Bat22 perdure jusque dans la première partie du Haut Moyen Age (HMA1). Les restes carbonisés de la poutre du seuil d'entrée ont en effet été datés entre 425 et 580 par radiocarbone¹¹⁶. Quelques transformations (Bat22B) ont cependant été entreprises : une annexe est ajoutée du côté ouest, tandis que les sols sont réaménagés (Fig. 89).

En contrebas, le replat fossile de l'ancienne terrasse 11 conserve une vocation agricole. Plusieurs traces de labours définissant un champ (Esp153) ont en effet été découvertes au nord-ouest du bâtiment.

115. Cet escalier était originellement en bois.

116. UtC11973: 1543+/-29 BP; soit 425 - 580 AD (2 sigma).



Fig. 88 – Secteur 3. Bâtiment Bat46. L'intérieur du local comporte à l'origine (V^e-VI^e s.) une cloison (alignement de pierres au sol) ainsi que trois foyers installés contre la paroi ouest. L'escalier en pierre a été aménagé dans un second temps (VII^e s.) en remplacement de marches en bois. Vue depuis le sud.



Fig. 89 – Secteur 3. Annexe ouest du bâtiment Bat22 (V^e-VI^e s.). Un seuil permet de communiquer avec le corps principal. Les niveaux charbonneux noirâtres et les sédiments jaune-orangé proviennent de l'écroulement des parois incendiées en matériaux légers. Vue depuis le nord-ouest.

Enfin, une structure de stockage rectangulaire (Bat146), défini par six poteaux, est installé dans la partie est.

La terrasse 12 est toujours perceptible dans la topographie à cette époque. Le mausolée continue probablement de fonctionner comme monument funéraire (Bat1B). Une partie des tombes à inhumation découvertes dans son environnement direct pourraient d'ailleurs avoir été implantées durant cette phase d'occupation.

Partie basse du secteur : terrasse 14

Au début du Haut Moyen Age, la terrasse 14 est entièrement réaménagée. D'importants remblais surélèvent considérablement son niveau, sans toutefois modifier son emprise, assainie par une recharge de caillasses (Esp129). Les deux tombes de la phase précédente (Esp230) ont vraisemblablement été bouleversées à l'occasion de ces travaux : prélevés, les crânes ont été déposés dans de petits caissons de dalles avant le remblaiement de la zone, en bordure des fosses perturbées. Deux nouvelles sépultures sont également implantées dans la partie centrale du replat (Esp231). L'une d'elles a livré un couteau dont le type est bien attesté à partir du milieu du V^e siècle, l'autre une boucle de ceinture de datation plus délicate, mais dont le type général apparaît déjà aux IV^e-V^e siècles¹¹⁷.

A l'extrémité ouest de la terrasse, un petit bâtiment (Bat125), dont il ne reste que la partie orientale, a été dégagé en bordure de la tranchée Tr39. Il s'agit d'une construction légèrement enterrée, délimitée par des solins continus en pierres sèches. Le niveau d'occupation rubéfié qui contamine l'empierrement extérieur (Esp129) a livré une monnaie datée de l'extrême fin du IV^e ou du tout début du V^e siècle après J.-C.¹¹⁸.

Transition entre les phases HMA1 et HMA2

A l'exception d'un ruissellement fin¹¹⁹ sur la terrasse 14, la sédimentation entre les phases HMA1 et HMA2 est quasiment absente.

Phase HMA2 (600 – 800 apr. J.-C.)

Partie haute du secteur : ancienne terrasse 6

Le groupe de bâtiments installés sur cette terrasse est toujours en fonction (Fig. 87, p.108). Aucune transformation n'est perceptible dans le grenier (Bat64) et la bâtisse (Bat61), contrairement au bâtiment semi-enterré (Bat46). Ce dernier subit en effet des transformations importantes ; la crête des murs est reconstruite, le sol rechapé et l'espace intérieur réaménagé sans foyer. Un seuil en pierre remplace celui en bois de la phase précédente et un long couloir, creusé dans la pente devant l'entrée, en facilite l'accès (Fig. 89, p.109). Ces travaux sont datés à partir de la fin du VII^e siècle grâce à une analyse au radiocarbone effectuée dans le remblai séparant les deux états de l'escalier¹²⁰.

117. Couteau (BW90/0193-002, cat.1132), boucle de ceinture (BW98/1730-538, cat.457).

118. *Aes* IV frappé entre 388 et 402 après J.-C (BW98/1796-402, cat.1694).

119. Nat. 575.

120. Analyse effectuée sur un fragment de faune. Poz-40927: 1290+/-30 BP, soit 665 – 769 AD (2 sigma).

Partie haute du secteur : espace funéraire

Directement à l'est du bâtiment Bat46, des sépultures d'enfants en bas âge (Esp228) inhumés dans de petits caissons en dalles sont installés dans le versant. Ces tombes, auxquelles il faut ajouter une sépulture en pleine terre recoupée par la tranchée Tr9, paraissent s'organiser autour d'un grand coffre en dalles (T93/5) qui pourrait être à l'origine de la zone funéraire. Il renfermait les ossements de deux adultes et les restes d'un nouveau-né (Fig. 90). Sa forme trapézoïdale suggère une datation entre le VI^e et le VII^e siècle.

Partie haute du secteur : bâtiment Bat116

A l'est du secteur, un nouveau bâtiment (Bat116) est construit directement dans le versant. Cet édifice aux dimensions importantes (10 x 6,5 m env.) présente un plan bipartite, constitué de deux espaces inégaux (Fig. 91). La partie occidentale, plus vaste (long. 6 m), est définie par des solins continus, des effets de parois incendiées¹²¹ et des restes de sablières carbonisées. Dotée d'un sol en terre battue, elle n'a livré qu'une fosse circulaire localisée dans l'angle sud-ouest. La partie orientale, beaucoup plus étroite (long. 2,50 m), est entourée par des murets assez larges et un négatif de paroi incendiée. La présence de négatifs de bois au sol pourrait indiquer l'existence d'un plancher surélevé dans cette partie. Le bâtiment n'a livré ni mobilier, ni aménagement domestique particulier. Une datation radiocarbone effectuée sur une sablière carbonisée a fourni une datation entre 650 et 773¹²².



Fig. 90 – Secteur 3. Coffre dallé du Haut Moyen Age T93/5 (VII^e s.) contenant les ossements de deux adultes et d'un nouveau-né (Esp228). A droite, fond dallé d'un petit coffre d'enfant. Vue depuis l'est.

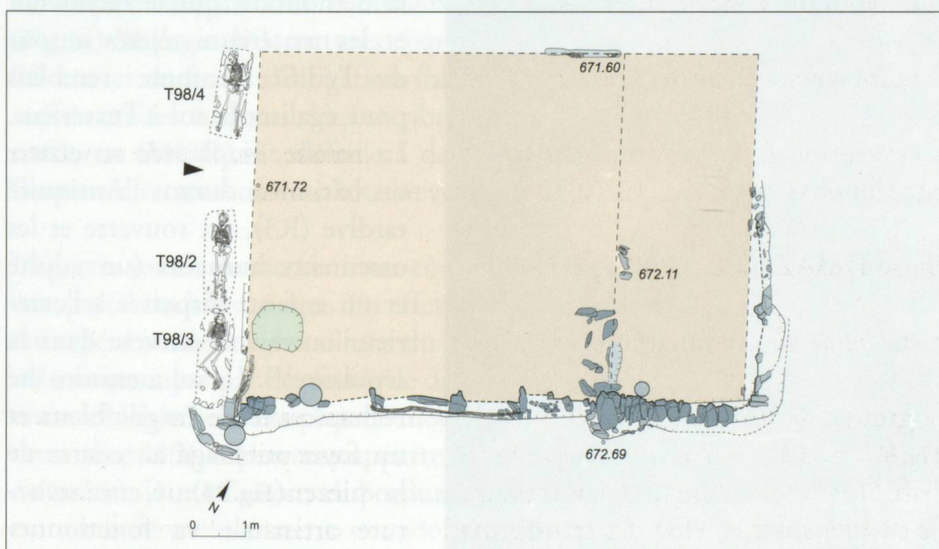


Fig. 91 – Secteur 3. Plan pierre à pierre du bâtiment Bat116, interprété comme une petite église rurale (VII^e-IX^e/X^e s.). Trois sépultures sont installées à l'extérieur le long du mur ouest. L'intérieur est subdivisé par un chancel délimitant le chœur qui occupait le tiers oriental de l'édifice.

121. Bourrelets d'étanchéité en torchis.

122. UtC11974: 1307+/-40 BP, soit 650 - 773 AD (2 sigma).



Fig. 92 – Secteur 3. Sépultures alignées contre la paroi ouest du bâtiment Bat16. Ces tombes sont contemporaines de la construction. Vue depuis le sud.

A l'extérieur, trois sépultures à inhumation d'adultes orientées sud-nord ont été mises au jour contre la paroi ouest (Fig. 92) ; leur alignement le long de la façade présente une interruption de 1,50 m ; elle pourrait correspondre à l'emplacement de la porte. Il s'agit de tombes d'adultes inhumés la tête au nord dans des cercueils en bois. Le squelette de la tombe centrale (T98/2), daté par C¹⁴ entre 652 et 769¹²³, est contemporain du bâtiment. Il faut probablement rattacher à cette zone funéraire deux autres sépultures en pleine terre orientées est-ouest et mises au jour à l'est de l'édifice (T91/14 et T93/2).

L'organisation en deux espaces inégaux (chœur et nef) et la présence de sépultures directement associées rendent incontournable l'hypothèse d'une église rurale en bois pour cet édifice.

Partie médiane du secteur : terrasse 12

Au cours du Haut Moyen Age, l'édifice en maçonnerie (Bat1) est détruit et disparaît sous la démolition et les gravats, puis la ruine est réaffectée en structure artisanale (Bat1C). Les éléments à disposition indiquent que cette

réoccupation n'est pas antérieure au milieu du VII^e siècle¹²⁴. Lors de ces transformations, le sol de *terrazzo* a été dégagé de la démolition qui le recouvrait et les matériaux rejetés autour de l'édifice comme remblais pour égaliser le sol à l'extérieur. La tombe, implantée au centre du bâtiment durant l'Antiquité tardive (R3), est rouverte et les ossements humains (un adulte et un enfant) dispersés à l'extérieur ou rejetés en vrac dans la sépulture¹²⁵. Le sol a ensuite été rechapé avec de l'argile bleue et un foyer aménagé au centre de la pièce (Fig. 93). Cette structure artisanale va fonctionner un certain temps avant d'être définitivement abandonnée et comblée.



Fig. 93 – Secteur 3. Bâtiment 1. Foyer aménagé aux VII^e-VIII^e siècles dans la ruine de l'édifice. L'activité artisanale a généré d'épais niveaux de défoulements. Vue depuis l'est.

123. UtC11975: 1314±/−38 BP, soit 652 - 769 AD (2 sigma).

124. Un bouton damasquiné (BW92/0645-001, cat.734), daté du milieu VII^e siècle, a été découvert dans les défoulements du foyer central. Cette datation est corroborée par une analyse radiocarbone effectuée dans ces niveaux (charbons de bois): ARC 1142 : 1254 ±/− 40 BP ; soit 670 – 876 AD (2 sigma).

125. Des collages ont été établis entre les fragments de crâne retrouvés au fond de la sépulture et ceux mis au jour dans les remblais de démolition extérieurs.

chaque côté du bâtiment, apparaissent quelques structures éparses, principalement des trous de poteau. A l'ouest, un niveau rubéfié associé à un négatif de sablière (str791) pourrait matérialiser l'existence d'une petite construction en bois mal conservée.

Transition entre les phases HMA2 et HMA3

A l'exception d'un dépôt torrentiel localisé sur une petite portion des terrasses 6 et 8, on constate également une absence quasi complète de sédimentation naturelle pour cette phase d'occupation¹²⁶.

Phase HMA3 (800 – 1000 / 1200 apr. J.-C.)

Les seuls éléments attribuables avec certitude à cette phase sont des traces de labours repérées dans la partie amont du secteur (Esp288), dans le comblement de la cuvette du bâtiment Bat116. Ils indiquent qu'une partie de l'espace inter-cônes était encore cultivée et occupée par des champs entre 800 et 1000 / 1200.

Plus à l'ouest, la cuvette du bâtiment semi-enterré Bat46B est comblée et nivelée par des remblais. La dépression fossile, encore marquée dans la topographie, est clôturée par une barrière (Esp81)¹²⁷. La fonction de cet aménagement est difficile à préciser : enclos à bétail, parcelle ou jardin.

LES PÉRIODES MÉDIÉVALE ET MODERNE, XII^e-XX^e SIÈCLES (MA-MOD)

Ces deux périodes sont matérialisées par des aménagements agricoles repérés en coupe et en plan dans les niveaux supérieurs de la séquence stratigraphique (Fig. 94). Il s'agit de structures éparses (fosses, trous de poteau), de traces de labours et de fossés d'irrigation (bisses). Faute de mobilier et de marqueurs sédimentaires évidents, leur attribution au Moyen Age (MA) ou à l'époque moderne (MOD) est difficile à déterminer. Certaines de ces structures affleurent directement sous la terre végétale actuelle.

La partie amont du secteur inter-cônes demeure dévolue à l'agriculture durant une partie du Moyen Age. En effet, un second niveau de labours (Esp289) a été repéré au-dessus des sillons du Haut Moyen Age. Ces champs sont eux-mêmes recoupés par des fossés de drainage plus récents (A3562), appartenant vraisemblablement à la période moderne. D'autres labours se coupant à angle droit (Esp233) et pouvant appartenir à la période médiévale ont également été mis au jour à l'ouest, en bordure du cône oriental (secteur 2).

En aval de ces champs, les deux bisses successifs attestés dans le secteur 2 (str3606 et str3604) ont également été observés dans ce secteur. Leur tracé et celui du chemin qui les borde (voie 13) ont pu être suivis jusqu'aux environs de la tranchée Tr9. Ils disparaissent au-delà, à l'exception du bisse supérieur qui se prolonge vers l'est sous la forme d'un imposant empierrement (str255). Si le bisse et le chemin supérieur sont indubitablement rattachables

126. Nat.403, Nat.615.

127. Les colluvions comblant la dépression (Nat.405) ont livré un fragment de verre à jambe daté de la fin du XIII^e-début XIV^e siècle. (VT1703, cat.2490).

à la période moderne, le bisse et le chemin inférieur pourraient en revanche appartenir à la période médiévale. L'épaisseur des débordements de limons générés par ces structures témoigne en tout cas d'une longue pratique de l'arrosage sur le versant.

Un chemin amont-aval (voie 14), recoupant les aménagements décrits, a été repéré à l'ouest de la tranchée Tr9 ; il date certainement du XX^e siècle.

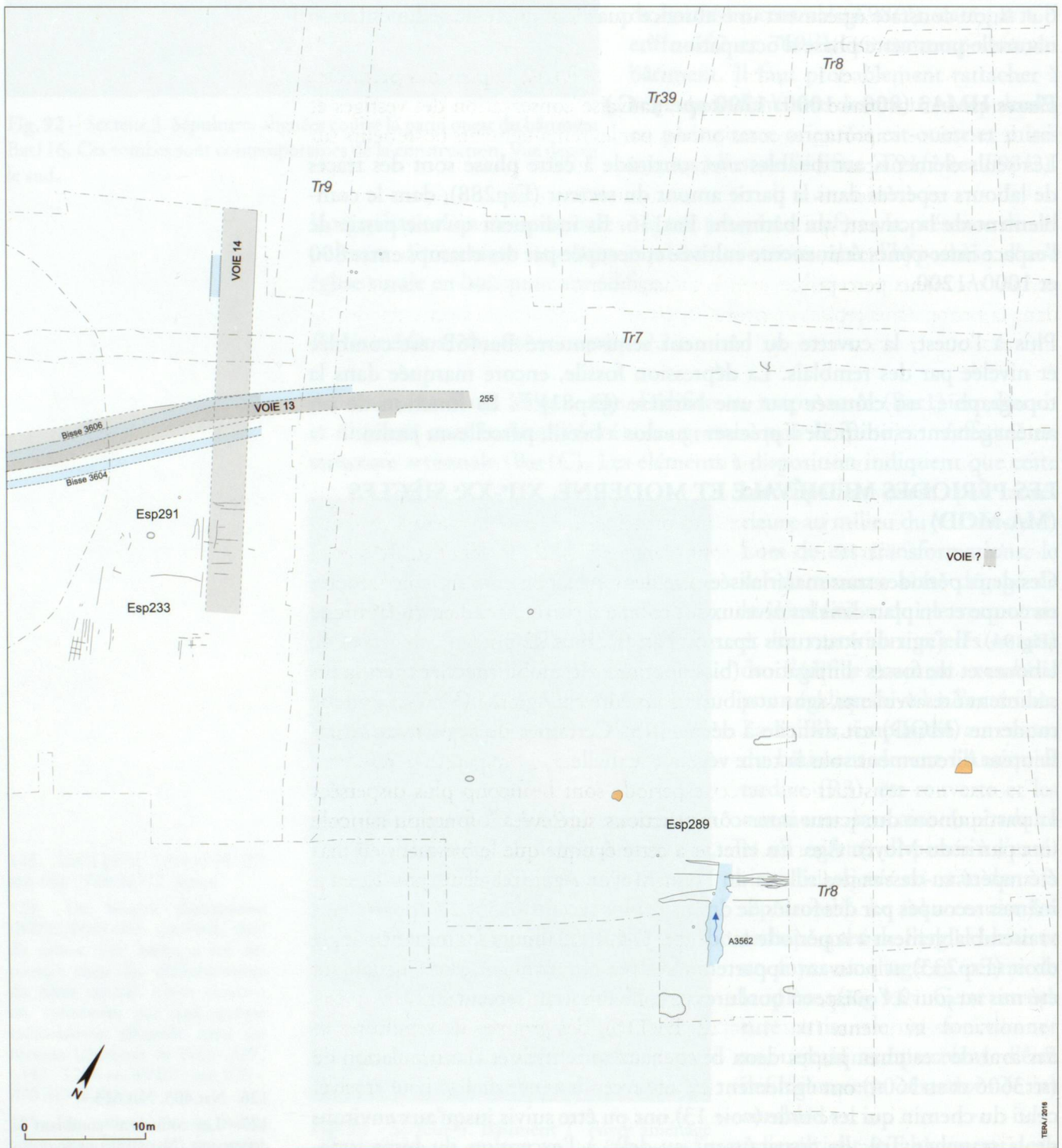


Fig. 94 – Secteur 3. Plan schématique des vestiges compilés des périodes médiévale et moderne (1000/1200-2000 apr. J.-C.).

II.3.3 BILAN DU SECTEUR 3

Situé entre les deux cônes de déjection, la sériation chronologique des vestiges de ce secteur est de valeur inégale. L'épaisseur des dépôts sédimentaires, en variant dans l'espace et dans le temps, empêche souvent d'établir des relations chronologiques fiables sur l'ensemble du secteur. Malgré ces disparités, on constate néanmoins une continuité d'occupation de la fin du second âge du Fer jusqu'au Haut Moyen Age. Pour l'époque historique, douze phases d'occupation successives, réparties en cinq périodes, ont été mises en évidence (R1, R2, R3, HMA, MA-MOD).

Entre 60 avant J.-C. et 15 après J.-C. (BW20 et R1A), le plan des premières phases est très lacunaire en raison de la mauvaise conservation des vestiges et des destructions importantes occasionnées par les remaniements postérieurs sur les terrasses. La plupart des aménagements de cette époque sont concentrés le long du canal de dérivation du cône ouest (str1999) et sur un replat coupant la pente à mi-hauteur, qui préfigure déjà la terrasse centrale (Ter11). Dans le courant de la première moitié du I^{er} siècle après J.-C. (R1B), la structuration du versant est mieux perceptible, avec l'aménagement de longues terrasses étagées dans la pente. Trois replats (terrasses 9, 10 et 11) forment dès cette époque la trame directrice du secteur qui va perdurer jusqu'au début du Haut Moyen Age.

Une première rupture sédimentaire importante est attestée vers la fin du I^{er} siècle (R1C). Si l'éruption de laves torrentielles sur les deux cônes torrentiels affecte également la majeure partie de l'espace inter-cônes et recouvre la plupart des constructions, elle ne paraît toutefois pas avoir eu d'incidence majeure sur l'organisation générale du quartier. Les principales terrasses situées à mi-hauteur de la pente (Ter10 et Ter11) sont réaménagées dès le début du II^e siècle, de même que la terrasse 9 située directement en amont (R2A). On note en conséquence un fort développement de l'habitat à partir du milieu du II^e siècle, qui va de pair avec une densification du bâti (R2B et R2C).

Une seconde rupture importante, fonctionnelle cette fois, intervient vers la fin du III^e siècle, avec le passage d'un habitat encore assez dense (R2C) à une occupation presque exclusivement agricole (R3). Ce changement est marqué par la mise en culture de plusieurs terrasses (Ter11, Ter13) auparavant réservées à l'habitat. Les constructions de cette période sont beaucoup plus dispersées et correspondent en partie à des constructions surélevées à fonction agricole (granges ou greniers). C'est également à cette époque que le bâtiment en maçonnerie (Bat1) change d'affectation, passant d'un statut religieux (*fanum*) à un statut funéraire (mausolée rural)

Dès le Haut Moyen Age (V^e-XII^e s. apr. J.-C.), la topographie se résume à une pente naturelle, les anciennes terrasses ne se marquant plus que par de légères dépressions. Dispersé sur le versant, l'habitat est cependant bien attesté par plusieurs bâtiments (Bat1, Bat22, Bat116), des groupes de sépultures et des zones de cultures. L'apparition de chenaux torrentiels et l'accumulation de colluvions semblent toutefois indiquer une recrudescence de l'activité érosive, peut-être en relation avec une certaine déstabilisation du versant en amont du site. Dans le courant du Moyen Age ou au début de l'époque moderne, cette torrentialité s'estompe progressivement pour laisser place à des champs et à des prairies d'arrosage irriguées par des bisses, affectation que le site conservera jusqu'à nos jours.

SECTEUR 3 - INTER-CÔNES (PARTIE OUEST)

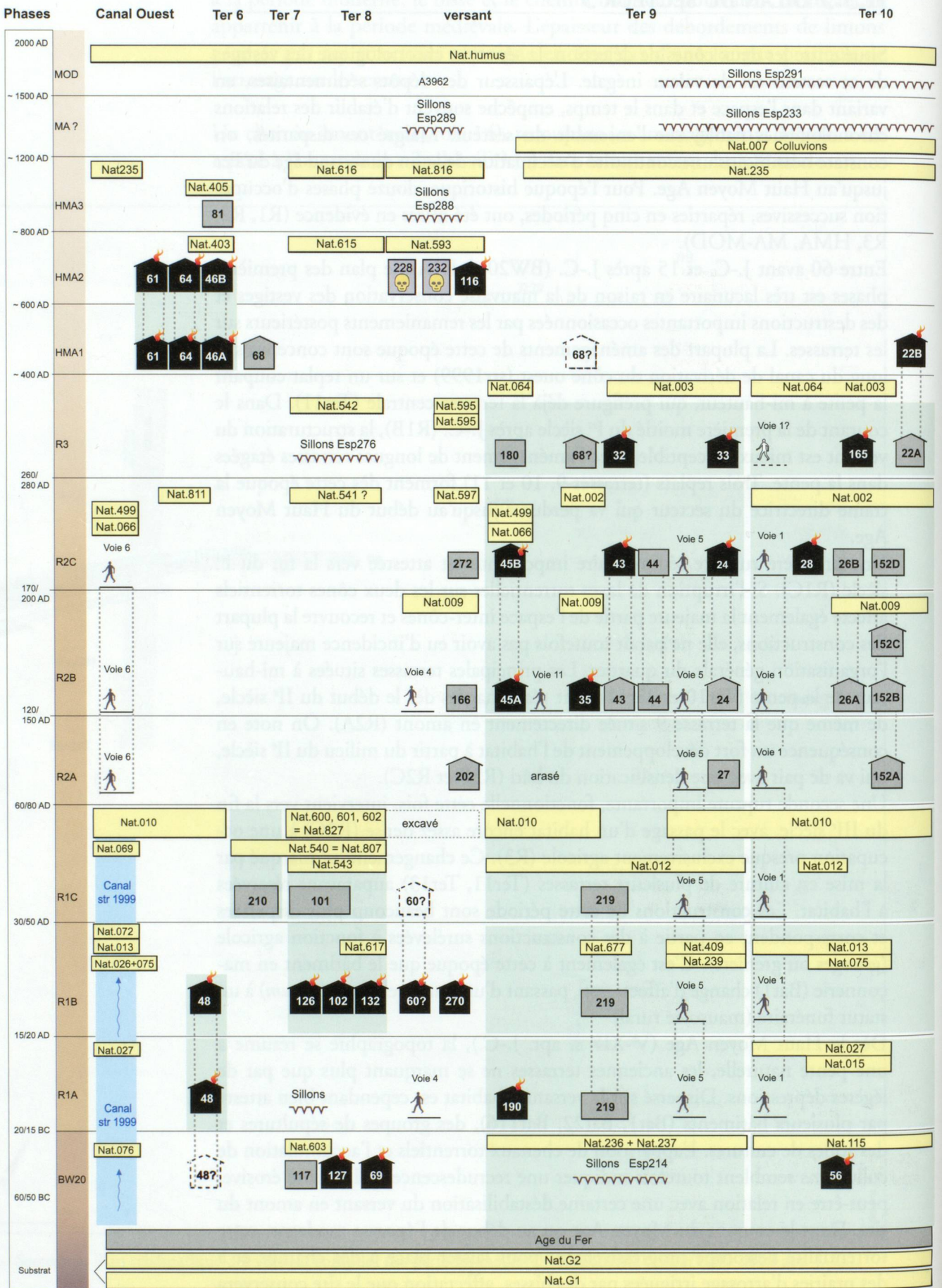


Fig. 95 – Secteur 3. Tableau synoptique des aménagements et des dépôts naturels.

II.4 LE CÔNE EST (SECTEUR 4)

II.4.1 GÉNÉRALITÉS

D'une superficie d'environ 5000 m², le secteur 4 se situe à l'extrémité orientale du site de « Waldmatte » et correspond globalement à l'emprise du cône torrentiel est (Fig. 96, Fig. 97). Sa limite occidentale, au contact avec le secteur 3, est définie par le grand canal de dérivation qui traverse le versant d'amont en aval¹²⁸. Il est délimité, au nord et à l'est, par un réseau de voies contournant le bas du village et par des zones funéraires aménagées le long de ces axes de circulation (incinérations aux II^e-III^e s., puis inhumations au IV^e/VI^e s.). La limite sud est dictée par l'emprise du tracé autoroutier.

Une série de sondages a tout d'abord été réalisée en 1987 (Sd13 à 22, Sd30 et Sd31), suivie en 1988-1989 par deux campagnes de fouilles en extension, menées conjointement par l'Archéologie cantonale et le bureau ARIA. Dès 1990 et jusqu'en 1999, l'exploration du secteur a été assurée par le bureau ARIA¹²⁹ (Fig. 98). L'élaboration des données (de la protohistoire jusqu'à nos jours) a été entièrement réalisée par le bureau ARIA. N'étant pas à l'origine

128. Le tracé de ce canal a été déplacé à plusieurs reprises entre le I^{er} et le VI^e siècle après J.-C. (str1926, str6001, str6002, A1819).

129. Seules des interventions ponctuelles et limitées ont été effectuées en 1993, 1995 et 1996 par l'Archéologie cantonale, et en 1998 par le bureau TERA.

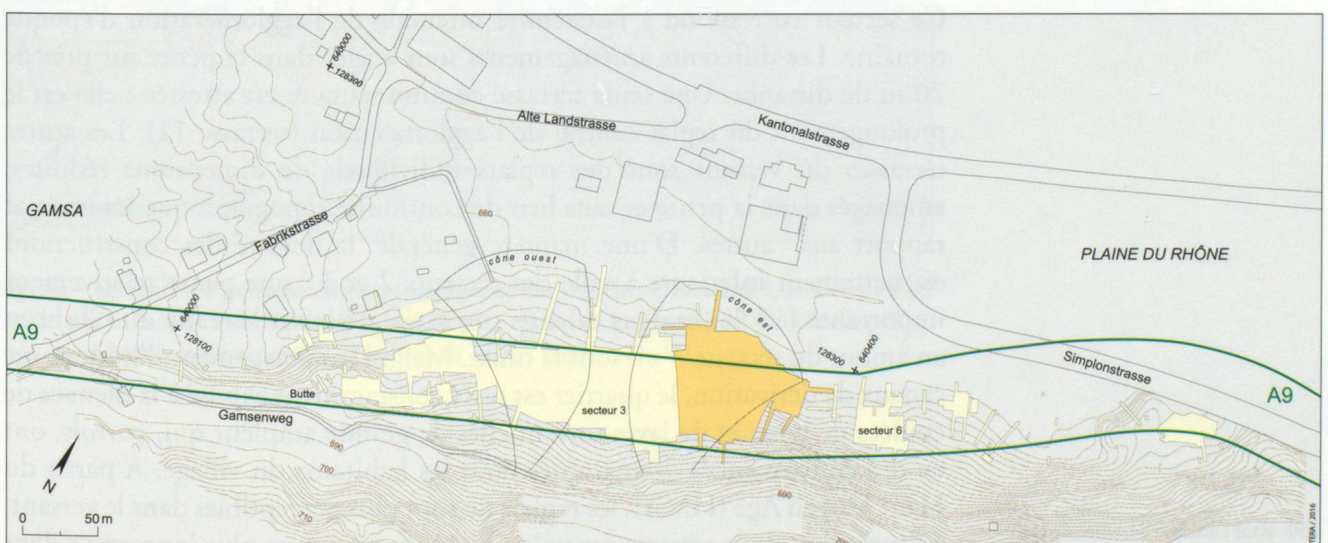


Fig. 96 – Secteur 4. Plan de situation du secteur 4 (en jaune foncé).



Fig. 97 – Secteur 4 en cours de fouille (1990). Vue depuis l'aval.

de la documentation de terrain ni de l'élaboration chronostratigraphiques, nous n'avons pas été en mesure d'intégrer totalement ces données. Seuls les vestiges aisément interprétables et bien calés chronologiquement ont ainsi été intégrés à l'étude présentée. Les structures non intelligibles ou mal datées ont été écartées car elles n'ont pas d'incidence pour l'histoire générale du quartier.

Ce secteur correspond à l'extrémité orientale de l'agglomération d'époque romaine. Les différents aménagements sont étagés dans la pente sur près de 70 m de distance. Une seule terrasse communautaire est attestée : elle est le prolongement du replat central de l'agglomération (terrasse 11). Les autres terrasses du versant sont des replats individuels de dimensions réduites, aménagés dans la pente et sans lien de continuité topographique les uns par rapport aux autres. D'une manière générale, la densité des constructions est nettement inférieure à celle des secteurs 2 et 3 : une pente relativement importante (17 %) et deux talwegs très actifs drainant les eaux du Glishorn en amont du secteur¹³⁰ en sont la cause. Malgré l'aménagement d'importants canaux de dérivation, le quartier est resté constamment exposé à la menace de coulées de boue et de laves torrentielles de grande ampleur qui, parfois, ont eu des conséquences dramatiques pour les habitants du village. A partir du Haut Moyen Âge (HMA), les replats ne sont plus perceptibles dans le versant, à l'exception de la terrasse centrale (Ter11) qui perdure plus longtemps dans la topographie. A cette époque, les constructions sont dispersées sur le cône.

130. Pour l'analyse détaillée de la dynamique du cône est, voir *Gamsen 2*, p.19, fig. 6 et 7.

L'accumulation de colluvions puis des dépôts liés à l'activité de bisses sont les derniers événements enregistrés avant la formation de l'humus actuel.

Plusieurs tracés de voies traversant le quartier d'est en ouest ont été repérés en plan et en coupe mais ont également été déduits de la topographie du terrain (**Fig. 100**). Les axes directeurs structurant le quartier sont les voies 1 et 2, qui traversent l'agglomération de part en part ; elles ont fonctionné durant toute l'occupation historique et vont perdurer jusqu'à la fin de l'Antiquité tardive (R3). Un troisième tracé important (voie 3), attesté jusque dans le courant du Haut Moyen Age, contourne l'agglomération par l'aval. Initialement, la trame villageoise comportait un quatrième axe de circulation dans la partie amont du versant (voie 4), mais il sera abandonné dès le premier quart du I^{er} siècle après J.-C. (R1B).

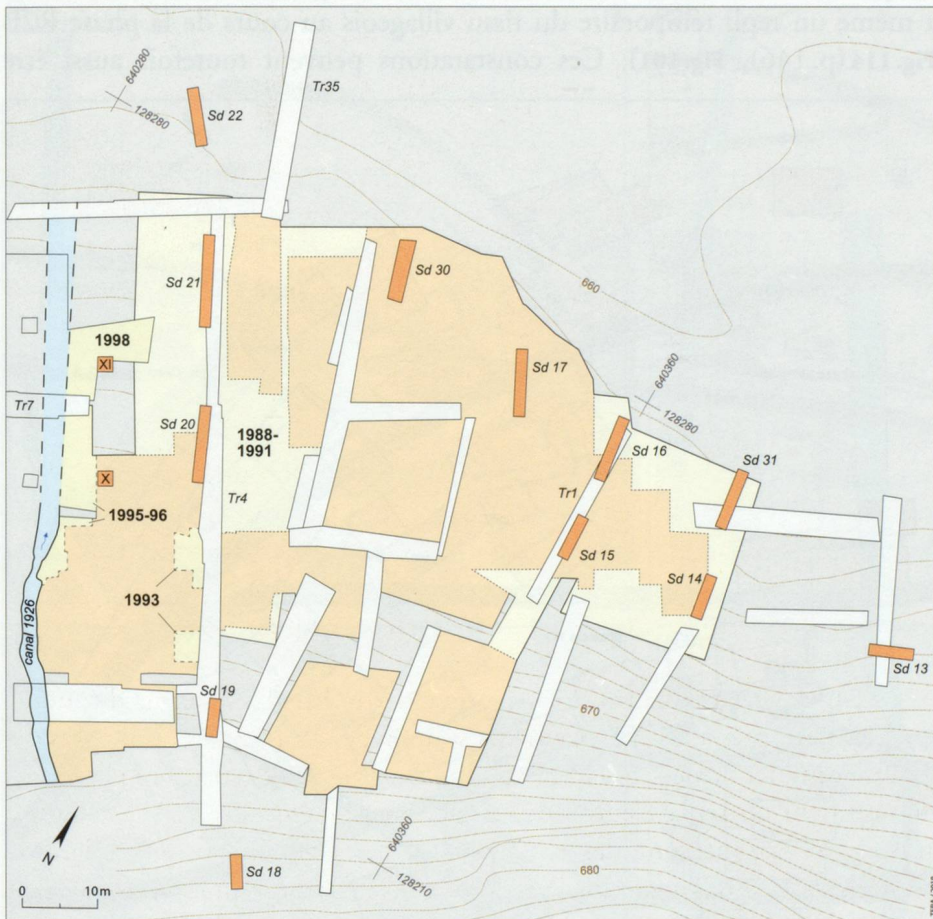


Fig. 98 – Secteur 4. Emplacement des sondages et des tranchées. Dès 1988, le secteur a été fouillé par le bureau ARIA (orange clair), à part quelques interventions ponctuelles effectuées par l'Archéologie cantonale et le bureau TERA (en jaune).

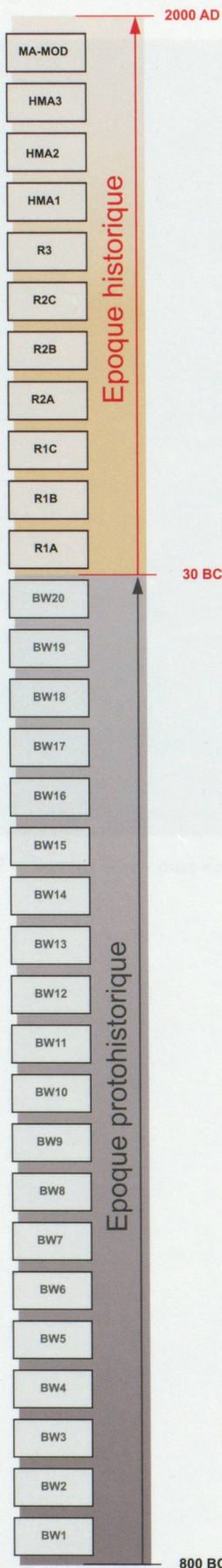


Fig. 99 – Secteur 4. Diagramme simplifié des occupations sur le cône est.

II.4.2 ÉVOLUTION DU SECTEUR

Le cône oriental regroupe la plus forte densité de vestiges protohistoriques et la plus longue succession d'occupations du site. Entre le milieu du Premier âge du Fer (VII^e s. av. J.-C.) et la période contemporaine, 31 phases ont ainsi été identifiées dont 11 pour l'époque historique (Fig. 99, Fig. 100, Fig. 114 (p. 146)). Cette sériation fine est rendue possible grâce aux nombreux dépôts naturels qui ont régulièrement alimenté le cône torrentiel et recouvert les différentes occupations du secteur.

Durant toute l'époque romaine (R1, R2), l'organisation du secteur ne change pas véritablement et s'inscrit parfaitement dans la continuité des occupations de la fin de l'âge du Fer (FER6, BW20). Tout au plus remarque-t-on une plus faible densité des constructions lors des phases R1A, R1B et R2A, et même un repli temporaire du tissu villageois au cours de la phase R2B (Fig. 114 (p. 146), Fig. 101). Ces constatations peuvent toutefois aussi être



Fig. 100 – Secteur 4. Plan compilé des bâtiments du cône est. Les bâtiments protohistoriques (FER1 à FER6) sont représentés sur la base des données publiées dans *Gamsen 1*, fig. 65, 69, 71, 75, 78 et 81. Les bâtiments en trame plus foncée ainsi que la voirie sont d'époque historique. En jaune, les 3 nécropoles à incinération de l'époque romaine.



Fig. 101 – Secteur 4. Plans schématiques des principales phases de l'évolution du quartier depuis la fin de l'âge du Fer.

la résultante d'une conservation différenciée des vestiges en fonction des phases. A l'instar des autres secteurs du site, le IV^e siècle (R3) est caractérisé par une affectation agricole du versant. A l'exception de quelques traces de labours et de plusieurs tombes à inhumation installées le long de la voie cheminant au bas du cône (voie 3), les vestiges sont rares pour cette période. Le Haut Moyen Âge (HMA) comporte trois phases mais seules les deux premières (HMA1, HMA2) ont livré des vestiges. Enfin, plusieurs structures appartenant aux périodes moderne et contemporaine (MA-MOD) sont des marqueurs épisodiques des activités agricoles récentes pratiquées sur le versant de Waldmatte (bisses et prairies d'arrosage).

LES OCCUPATIONS PROTOHISTORIQUES.

Les occupations protohistoriques présentent une forte densité dans le secteur 4 où leur chronologie a pu être finement sériée¹³¹ (Fig. 100 (p. 122)).

Les vestiges les plus anciens sur le cône apparaissent dès la période FER1 avec la création, au VII^e siècle avant J.-C. (phase BW2), d'un habitat groupé caractérisé par une forte densité de bâtiments étagés sur quatre niveaux de terrasses de part et d'autre d'un axe de passage. Après un incendie généralisé (phase BW4), la localité est remplacée par des terrasses agricoles (phase BW5) avant d'être reconstruite au même emplacement (phase BW6).

Au VI^e siècle (FER2, BW7 à BW9), l'habitat se réduit à un hameau regroupant des unités agricoles (fermes avec leurs dépendances et leurs champs).

La fin du VI^e siècle (FER3) voit à nouveau le développement d'un village plus étendu, étagé sur 5 replats ; il sera incendié et reconstruit trois fois durant la première moitié du V^e siècle (BW10 à BW13).

Entre le milieu du V^e et le milieu du III^e siècle (FER4, BW14 à BW16) et jusqu'à la fin du II^e siècle (FER5, BW17 et BW18), le village correspond à un habitat dispersé, avec des unités d'exploitation (habitat et dépendances) distribuées de manière plus lâche, sans terrasses communautaires.

Au cours du I^{er} siècle avant J.-C. (FER6), ce secteur devient un quartier de la vaste agglomération structurée en terrasses qui s'étend sur tout le site de « Waldmatte ».

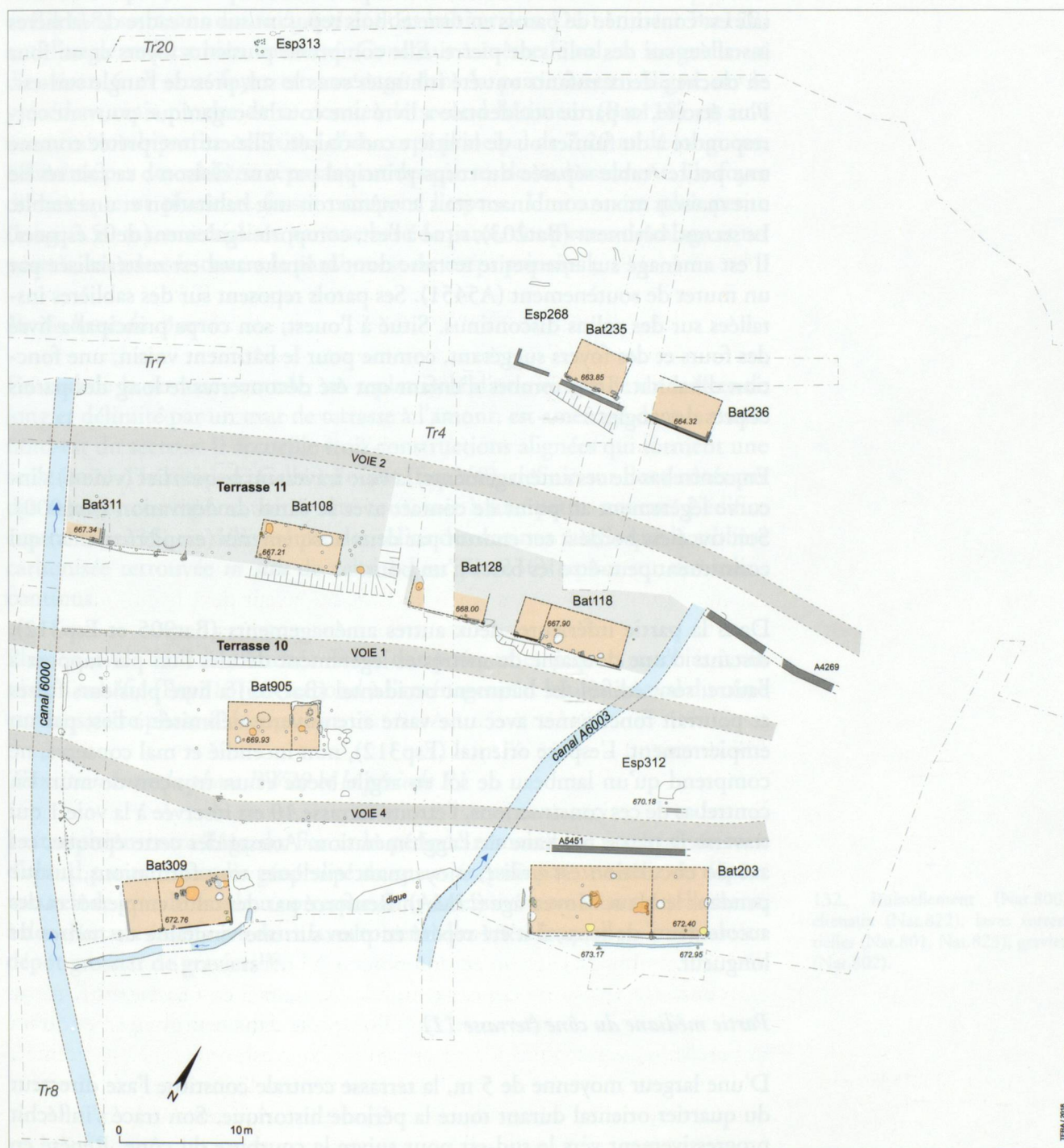
LA DERNIÈRE PHASE DE L'ÂGE DU FER : BW20 (60/50 – 20/15 AV. J.-C.)

Le plan des vestiges de la fin du Second âge du Fer témoigne d'une grande densité de l'habitat sur le cône est (Fig. 102). Il comprend trois axes de cheminements est-ouest (voies 1, 2, 4), intercalés entre une série de replats isolés et étagés à différents niveaux du cône. Une seule terrasse communautaire (Ter11) est attestée dans la partie médiane ; elle constitue le prolongement du replat central de l'agglomération observé à l'ouest (secteur 3). L'existence d'un canal de dérivation des eaux entre les secteurs 3 et 4 est restituée sur la base d'indices repérés en coupe (str6000). Situé dans le prolongement d'un important talweg débouchant en amont du cône est, ce fossé était destiné à drainer une partie des eaux du Glishorn pour éviter l'inondation du quartier. Son lit, creusé dans le sens de la pente, suit un tracé rectiligne. Sa largeur, estimée entre 1 et 2 m, est malheureusement inconnue car la rive occidentale

131. Pour le détail des occupations, *Gamsen* 1, pp. 74-87 ; *Gamsen*, époque protohistorique (*Gamsen* 5, à paraître).

a été détruite par le creusement de la tranchée Tr8. Des palissades bordent la berge orientale pour protéger les constructions d'éventuels débordements. Dans la partie est du cône, un autre canal (A6003) a été aménagé qui recoupe le versant en diagonale entre les bâtiments Bat203 et Bat118. Reconstitué pour l'essentiel grâce aux données stratigraphiques, son tracé légèrement sinueux a été repéré sur une longueur d'environ 35 m. Sa largeur varie entre 1,60 et 2 m, tandis que sa profondeur et sa section n'ont pu être observées. L'élément le plus remarquable associé à ce fossé est l'aménagement d'une digue imposante au débouché de la ravine. Ce canal, déjà attesté à la phase précédente (BW19), ne semble pas perdurer au-delà.

Fig. 102 – Secteur 4. Plan schématique des vestiges de la phase BW20 (60/50 - 20/15 av. J.-C.).



Partie haute du cône

En amont de la terrasse principale (Ter11), les constructions sont aménagées dans la pente sur deux niveaux différents, bordés chacun par un axe de circulation en aval (voies 1 et 4).

Dans la partie supérieure, deux unités d'habitation (Bat309, Bat203) sont implantées sur la même courbe de niveau à une dizaine de mètres l'une de l'autre.

Le bâtiment occidental (Bat309) se compose de deux pièces ; sa partie orientale est constituée de parois en terre et bois reposant sur un cadre de sablières installées sur des solins de pierre. Elle comprend plusieurs foyers et un four en cloche ; deux enfants ont été inhumés sous le sol, près de l'angle sud-est. Plus étroite, sa partie occidentale a livré une couche organique pouvant correspondre à du fumier ou de la litière carbonisée. Elle est interprétée comme une petite étable séparée du corps principal par une cloison ; ce fait révèle une maison mixte combinant sous le même toit une habitation et une étable. Le second bâtiment (Bat203), situé à l'est, comporte également deux espaces. Il est aménagé sur une petite terrasse dont la limite aval est matérialisée par un muret de soutènement (A5451). Ses parois reposent sur des sablières installées sur des solins discontinus. Situé à l'ouest, son corps principal a livré des fours et des foyers suggérant, comme pour le bâtiment voisin, une fonction d'habitat. Trois tombes d'enfant ont été découvertes le long des parois et près des angles.

En contrebas de ces aménagements, la voie traversant le quartier (voie 4) s'incurve légèrement au point de contact avec le canal de dérivation (str6000). Son tracé est bordé à cet endroit par deux accotements (empièrtements) qui constituent peut-être les bases d'un pont.

Dans la partie inférieure, deux autres aménagements (Bat905 et Esp312), distants d'une douzaine de mètres et légèrement décalés l'un par rapport à l'autre, sont édifiés. Le bâtiment occidental (Bat905) a livré plusieurs fosses et pourrait fonctionner avec une vaste aire ouverte délimitée à l'est par un empièrtement. L'espace oriental (Esp312), non incendié et mal conservé, ne comprend qu'un lambeau de sol en argile bleue et un tronçon de mur. En contrebas de ces constructions, l'étroite terrasse 10 est réservée à la voie 1 qui traverse la partie médiane de l'agglomération. Attesté dès cette époque, cet axe de circulation est utilisé, moyennant quelques transformations, jusque pendant le Haut Moyen âge (HMA). Renforcé par des talus empièrés et des accotements de terre, il a été repéré en plan sur une vingtaine de mètres de longueur.

Partie médiane du cône (terrasse 11)

D'une largeur moyenne de 5 m, la terrasse centrale constitue l'axe directeur du quartier oriental durant toute la période historique. Son tracé s'infléchit progressivement vers le sud-est pour suivre la courbure du cône. Repéré en

coupe en plusieurs endroits, l'axe de circulation qui longe le bord aval du replat (voie 2), n'est véritablement observé que dans la partie orientale du secteur ; il est alors bordé par un mur de protection (A4269).

Le replat est densément occupé avec quatre constructions, toutes incendiées, alignées contre le talus amont de la terrasse (Bat311, Bat108, Bat128 et Bat118). Le bâtiment Bat311 repose sur des solins continus et est prolongé par une annexe établie sur des pierres de soubassement et des poteaux. Le bâtiment voisin Bat108, mal conservé, est défini par des poteaux et est équipé d'un grand foyer dans l'angle nord-ouest et de plusieurs fosses. Il s'agit sans doute d'une habitation. Les deux constructions situées à l'est (Bat128 et Bat118) sont sans doute également des habitations. Du bâtiment Bat128, seul l'angle sud-est bien conservé. Construit à même le sol, sa longueur est d'environ 6 m ; un foyer est aménagé dans la partie ouest. Aligné sur le précédent mais proche de ce dernier, le second bâtiment (Bat118) est une construction bipartite constitué d'un corps principal de 7,20 m de longueur, délimitée par des sablières reposant sur des pierres de soubassement. Un foyer domestique et plusieurs fosses occupent l'espace. Une annexe plus petite (long. 2,50 m), matérialisée par une base de paroi, des pierres de calage et un poteau, est adossée contre la paroi ouest du corps principal.

Partie basse du cône

En aval de la terrasse centrale, un replat isolé d'une vingtaine de mètres de long et délimité par un mur de terrasse à l'amont, est aménagé dans la partie nord-est du secteur. Il accueille trois constructions alignées qui forment une seule unité d'habitation. Celle à l'ouest (Esp268), définie sur deux côtés par des murets, correspond soit à une cour, soit à une petite annexe. L'édifice central (Bat235) est délimité par des solins discontinus tandis que la sablière carbonisée retrouvée *in situ* de celui à l'est (Bat236) repose sur des solins continus.

Plus en aval, dans la tranchée Tr20, des poteaux et piquets associés à un niveau rubéfié (Esp313) correspond à l'aménagement le plus en aval du cône est dans cette phase d'occupation.

Transition entre la phase BW20 et la période R1

La transition entre l'âge du Fer et la période romaine est matérialisée tout d'abord par un incendie généralisé du quartier, puis par une série de dépôts naturels de grande ampleur correspondant successivement à un ruissellement, à des chenaux érosifs et à deux laves torrentielles entre lesquelles s'intercale un dépôt grossier de graviers¹³².

132. Ruissellement (Nat.800), chenaux (Nat.822), laves torrentielles (Nat.801, Nat.823), graviers (Nat.802).

LA PÉRIODE ROMAINE DU I^{er} SIÈCLE APRÈS J.-C. :

R1 (20/15 AV. - 60/80 APR. J.-C)

L'agglomération romaine du I^{er} siècle après J.-C. s'inscrit dans la stricte continuité du village de la fin de l'âge du Fer avec de nombreuses similitudes dans son organisation. Le plan reprend ainsi les trois axes de cheminement est-ouest (voies 1, 2 et 4) et perpétue la vocation centrale de la terrasse 11. La rupture relevée avec la période précédente est donc principalement sédimentaire, sans véritable hiatus de l'habitat.

Au I^{er} siècle après J.-C., la densité des constructions diminue. La plupart des aménagements sont répartis entre la terrasse centrale (Ter11) et la partie supérieure du cône. Quelques bâtiments isolés occupent également la partie inférieure du versant où une voie (voie 3) contournant le bas du village est désormais attestée. Trois phases d'occupation ont été identifiées (R1A, R1B, R1C) ; chacune marque une régression dans le nombre de constructions. Ce constat est toutefois peut-être simplement le reflet de l'état de conservation des vestiges.

Phase R1A (20/15 av. - 15/20 apr. J.-C.)

Le plan de la phase R1A (**Fig. 103**) est caractérisé par des constructions isolées étagées sur des replats individuels en amont et en contrebas de la terrasse centrale (terrasse 11). Quatre voies structurent le cône, les trois premières au cœur du quartier (voies 1, 2 et 4), la quatrième en contrebas (voie 3). Étonnamment, le canal de dérivation amont-aval (str6000) qui drainait les eaux du versant à la fin de l'âge du Fer, n'est pas remis en fonction avant la phase suivante (R1B, str1926).

Partie haute du cône

En amont de la voie 4, trois aménagements sont attribués à cette phase d'occupation. L'ancien bâtiment Bat309 est remplacé par une nouvelle construction (Bat904) dont seule la partie orientale, non incendiée, est conservée. Elle est définie par un creusement dans le talus amont, des solins continus et un sol d'occupation. L'angle sud-est est protégé par un fossé et une rigole de drainage.

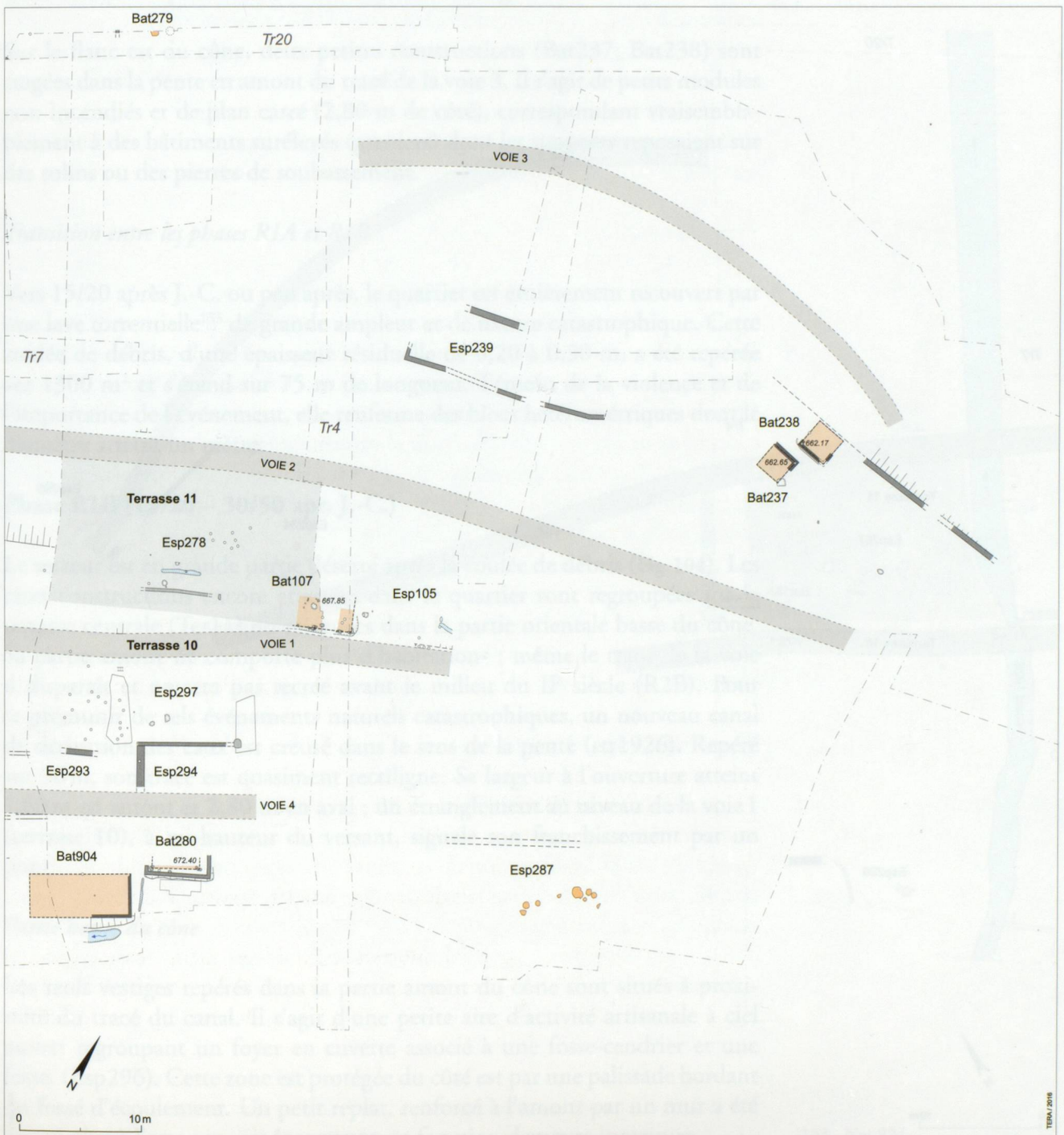
Un autre bâtiment (Bat280) est installé directement en contrebas et à l'est du précédent. Légèrement excavé dans la pente et non incendié, il est protégé par un muret bloquant le terrain et défini par des solins discontinus renforcés par des poteaux. L'accès se faisait depuis l'amont, à partir d'un vaste perron dallé décalé en hauteur.

Plus à l'est, un large replat comportant neuf foyers et/ou fosses-cendriers associés à une épaisse couche d'occupation (Esp287) est aménagé à l'emplacement de l'ancien bâtiment Bat203. Il s'agit sans doute d'une aire d'activité artisanale à ciel ouvert.

Trois aménagements fortement érodés ont été observés entre les voies 1 et 4. Les deux premiers (Esp293 et Esp294) correspondent à des replats entourés

par des murets. L'absence de vestiges et de couche d'occupation indique qu'il s'agit probablement de simples cours ou de jardins. Le troisième (Esp297), situé directement en contrebas de l'espace Esp294, est une construction incendiée, délimitée latéralement par des talus empierrés dont celui à l'ouest est surmonté d'une clôture. Matérialisée par une chape en terre battue, l'aire d'activité proprement dite correspond peut-être à une zone artisanale car des résidus cendreux et des foyers y ont été découverts. Cette construction est sans doute associée à un ensemble d'une dizaine de trous de poteau difficilement interprétable, implantés directement à l'ouest dans la pente.

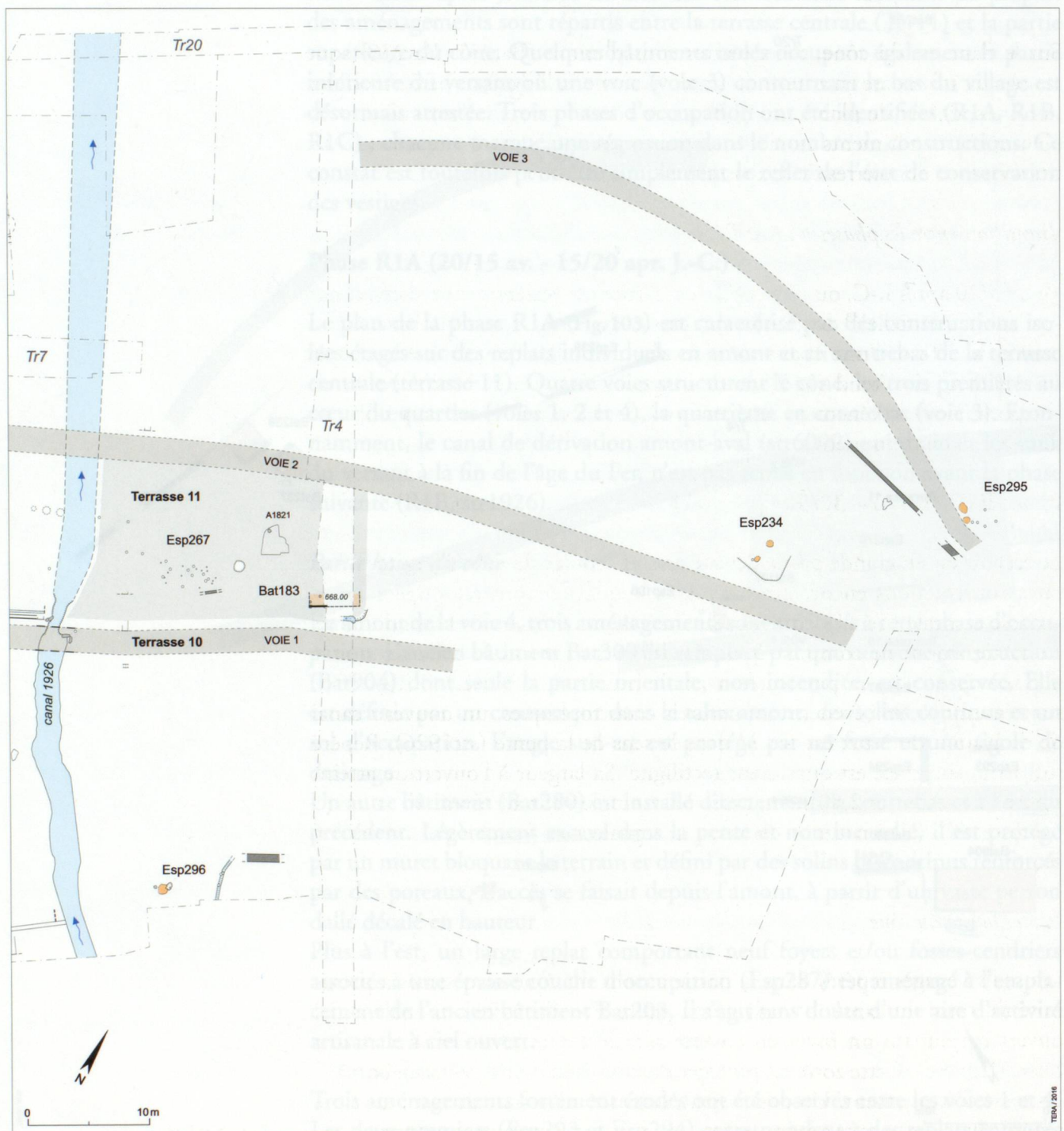
Fig. 103 – Secteur 4. Plan schématique des vestiges de la phase R1A (20/15 av. – 15/20 apr. J.-C.).



Partie médiane du cône (terrasse 11)

La terrasse 11 comprend trois constructions, conservées à des degrés divers (Esp278, Bat107, Esp105). L'ouest du replat, très arasé, a livré un muret, un fossé, quelques structures en creux et une dizaine de trous de poteau épars (Esp278) ne permettant pas de dégager un plan cohérent. La fonction de ces aménagements est inconnue. Du côté est, le bâtiment Bat107 et l'espace Esp105 semblent matérialiser l'extension maximale du replat à cette époque. Le bâtiment Bat107 est défini, à l'est et en amont, par des solins continus,

Fig. 104 – Secteur 4. Plan schématique des vestiges de la phase R1B (15/20 – 30/50 apr. J.-C.).



avec une meule perforée réutilisée comme soubassement pour l'angle sud-est. Il est prolongé par une cour allongée (Esp105), délimitée par un talus surmonté d'une palissade et d'un muret.

Partie basse du cône

L'ancienne unité d'habitation tripartite (Esp268, Bat235, Bat236), incendiée au terme de la phase précédente, n'est pas remplacée. La terrasse fossile subsistante ne livre aucun aménagement ni aucune couche d'occupation (Esp239) ; seul le muret en pierres sèches aménagé en amont subit une réfection. Le replat a peut-être été reconverti en zone agricole.

Sur le flanc est du cône, deux petites constructions (Bat237, Bat238) sont étagées dans la pente en amont du tracé de la voie 3. Il s'agit de petits modules non incendiés et de plan carré (2,80 m de côté), correspondant vraisemblablement à des bâtiments surélevés (greniers) dont les supports reposaient sur des solins ou des pierres de soubassement.

Transition entre les phases R1A et R1B

Vers 15/20 après J.-C. ou peu après, le quartier est entièrement recouvert par une lave torrentielle¹³³ de grande ampleur et de nature catastrophique. Cette coulée de débris, d'une épaisseur résiduelle de 0,20 à 0,30 m, a été repérée sur 1300 m² et s'étend sur 75 m de longueur. Témoin de la violence et de l'importance de l'événement, elle renferme des blocs hétérométriques dont le diamètre atteint un mètre.

Phase R1B (15/20 – 30/50 apr. J.-C.)

Le secteur est en grande partie déserté après la coulée de débris (Fig. 104). Les rares constructions encore attestées dans le quartier sont regroupées sur la terrasse centrale (Ter11) ou reléguées dans la partie orientale basse du cône. Sa partie amont ne comporte plus d'habitations ; même le tracé de la voie 4 disparaît et ne sera pas recréé avant le milieu du II^e siècle (R2B). Pour se prémunir de tels événements naturels catastrophiques, un nouveau canal de dérivation des eaux est creusé dans le sens de la pente (str1926). Repéré sur 36 m, son tracé est quasiment rectiligne. Sa largeur à l'ouverture atteint 1,80 m en amont et 2,80 m en aval ; un étranglement au niveau de la voie 1 (terrasse 10), à mi-hauteur du versant, signale son franchissement par un pont.

Partie haute du cône

Les seuls vestiges repérés dans la partie amont du cône sont situés à proximité du tracé du canal. Il s'agit d'une petite aire d'activité artisanale à ciel ouvert regroupant un foyer en cuvette associé à une fosse-cendrier et une fosse. (Esp296). Cette zone est protégée du côté est par une palissade bordant un fossé d'écoulement. Un petit replat, renforcé à l'amont par un mur a été repéré plus à l'est ; sans aménagement, sa fonction demeure inconnue.

133. Nat.824.

Partie médiane du cône (terrasse 11)

Toujours bordée en amont par la voie 1 (terrasse 10), la terrasse centrale conserve sa largeur mais semble moins étendue sur le cône (env. 20 m). Une aire ouverte (Esp267), sans doute liée au bâtiment Bat183 voisin, occupe le centre du replat. Elle comprend un grand nombre de trous de poteau et de piquet sans organisation intelligible, un alignement de pierres et une fosse. Des traces de rubéfaction observées en amont de la fosse pourraient correspondre à un négatif de foyer en cuvette récupéré. Il n'est pas certain que ces aménagements aient fonctionné simultanément. Un empiérement isolé (A1821) au nord de cet espace pourrait matérialiser une construction totalement arasée dont ne subsisterait que le radier du sol en terre battue. Enfin, plus à l'est, une petite construction (Bat183) protégée en amont par un fossé de drainage occupe l'extrémité orientale de la terrasse. Elle est définie par deux pierres de soubassement et un tronçon de sablière basse de la paroi sud. Des traces de torchis et de clayonnage rubéfiés indiquent une élévation en terre et en bois.

Partie basse du cône

Le seul aménagement repéré à l'extrémité est du cône, directement en aval du tracé restitué de la voie 2, est un petit replat isolé correspondant vraisemblablement à un espace artisanal à ciel ouvert (Esp234). Il est défini par deux foyers en cuvette, un trou de poteau et un niveau d'utilisation incendié. Plus en aval, dans la partie basse du cône, un mur servant probablement au soutènement amont de la voie 3 qui contourne le bas de l'agglomération a été dégagé en plan sur une douzaine de mètres. En aval de son tracé, deux foyers en cuvette et quelques trous de poteau témoignent de l'existence d'une petite aire sans doute à fonction artisanale (Esp295).

Transition entre les phases R1B et R1C

Les aménagements de la phase R1B sont recouverts par une succession de ruissellements puis par des colluvions¹³⁴.

Phase R1C (30/50 - 60/80 apr. J.-C.)

Le plan de la phase R1C est encore moins dense (Fig. 105) ; très peu occupé, le secteur fait alors figure de zone périphérique en marge de l'habitat replié à l'ouest du canal de dérivation. Plus aucun aménagement n'est attesté dans la partie amont du cône et sur une large zone de la terrasse centrale (Ter11). Les quelques constructions du quartier sont décalées vers la marge orientale et la partie basse du versant, probablement pour les abriter d'éventuels risques de débordement du canal.

Partie médiane du cône (terrasse 11)

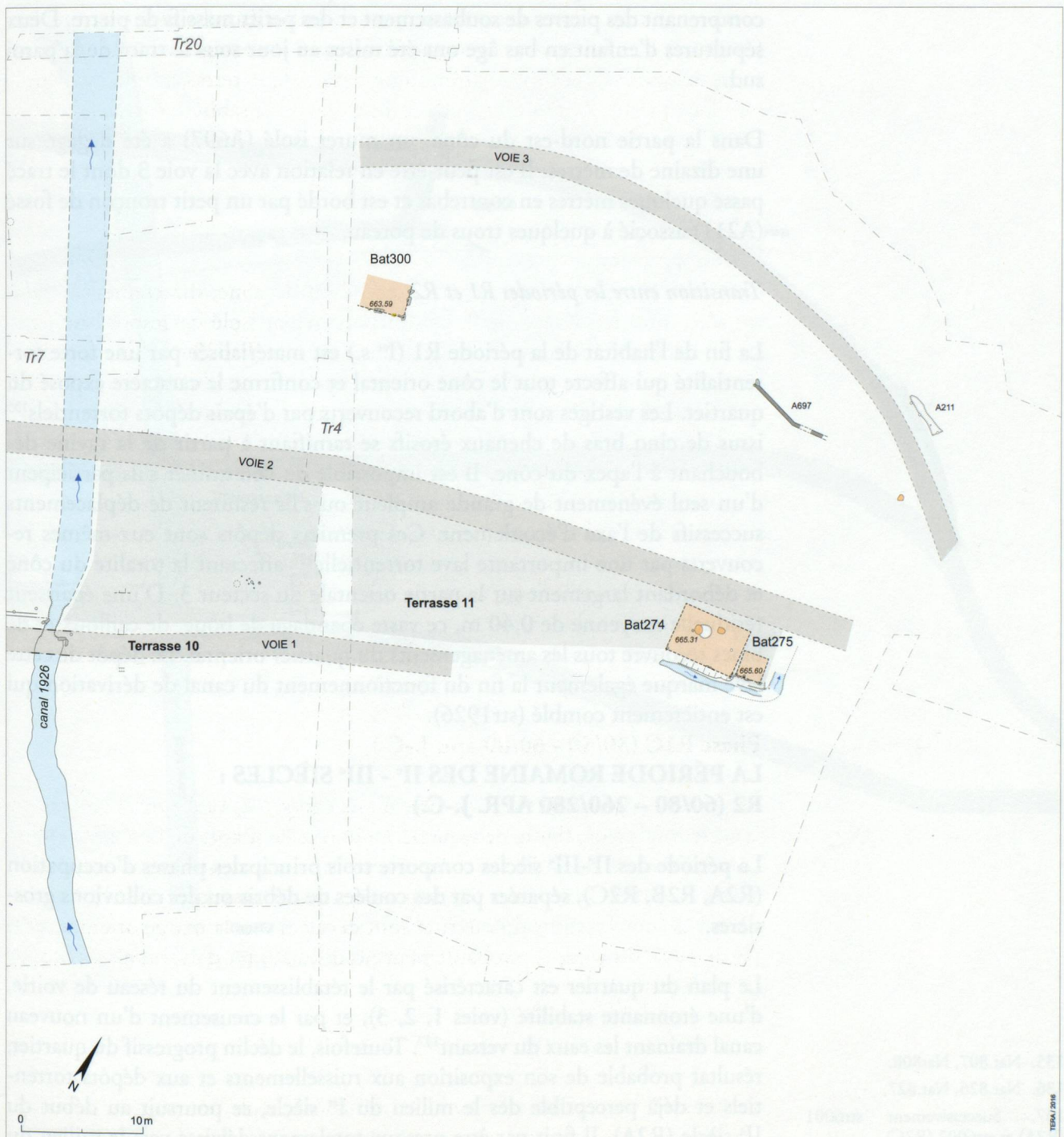
La terrasse 11 perdure mais semble délaissée ; seuls un trou de poteau et une série de trous de piquet épars ont été repérés dans sa partie centrale.

134. Ruissellements (Nat.804, Nat.825), colluvions (Nat.805, Nat.806).

La répartition lâche de ces vestiges isolés dépourvus de couche d'occupation indique une absence de véritable construction à l'est du canal de dérivation.

Situées dans la partie est du secteur, deux constructions accolées (Bat274, Bat275) sont attestées directement en amont du tracé restitué de la voie 2, au même niveau que la terrasse 11. Il est difficile de savoir s'ils sont installés sur un replat isolé ou s'ils forment son extrémité orientale. Cet ensemble comporte un bâtiment (Bat274) et une petite annexe (Bat275), protégés à l'amont par un fossé de drainage qui s'incurve pour évacuer les eaux latéralement. Le bâtiment principal (Bat274, 6 x 4 m), défini par des calages de

Fig. 105 – Secteur 4. Plan schématique des vestiges de la phase R1C (30/50 – 60/80 apr. J.-C.).



sablières matérialisant la limite sud et le retour des parois latérales, est une construction installée à même le sol et protégée par un talus empierré. Deux foyers en cuvette disposés sur un sol en argile bleu occupent l'espace intérieur (habitation ou atelier). L'annexe orientale (Bat275), de plan carré (2,20 m de côté), est matérialisée au sol par une légère dépression bordée par les restes d'un solin (paroi sud). Elle n'a livré aucun aménagement.

Partie basse du cône

Un seul replat est attesté sur le bas du cône. Il est occupé par un petit bâtiment (Bat300) dont les parois orientale et sud reposent sur des solins discontinus comprenant des pierres de soubassement et des petits massifs de pierre. Deux sépultures d'enfant en bas âge ont été mises au jour sous le tracé de la paroi sud.

Dans la partie nord-est du cône, un muret isolé (A697) a été dégagé sur une dizaine de mètres. Il est peut-être en relation avec la voie 3 dont le tracé passe quelques mètres en contrebas et est bordé par un petit tronçon de fossé (A211) associé à quelques trous de poteau.

Transition entre les périodes R1 et R2

La fin de l'habitat de la période R1 (I^{er} s.) est matérialisée par une forte torrentialité qui affecte tout le cône oriental et confirme le caractère exposé du quartier. Les vestiges sont d'abord recouverts par d'épais dépôts torrentiels¹³⁵ issus de cinq bras de chenaux érosifs se ramifiant à partir de la ravine débouchant à l'apex du cône. Il est impossible de déterminer s'ils participent d'un seul événement de grande ampleur ou s'ils résultent de déplacements successifs de l'axe d'écoulement. Ces premiers dépôts sont eux-mêmes recouverts par une importante lave torrentielle¹³⁶ affectant la totalité du cône et débordant largement sur la partie orientale du secteur 3. D'une épaisseur résiduelle moyenne de 0,40 m, ce vaste épandage de boue, de cailloux et de blocs recouvre tous les aménagements du quartier oriental. Le dépôt de cette lave marque également la fin du fonctionnement du canal de dérivation qui est entièrement comblé (str1926).

LA PÉRIODE ROMAINE DES II^e - III^e SIÈCLES : **R2 (60/80 – 260/280 APR. J.-C.)**

La période des II^e-III^e siècles comporte trois principales phases d'occupation (R2A, R2B, R2C), séparées par des coulées de débris ou des colluvions grossières.

Le plan du quartier est caractérisé par le rétablissement du réseau de voirie, d'une étonnante stabilité (voies 1, 2, 3), et par le creusement d'un nouveau canal drainant les eaux du versant¹³⁷. Toutefois, le déclin progressif du quartier, résultat probable de son exposition aux ruissellements et aux dépôts torrentiels et déjà perceptible dès le milieu du I^{er} siècle, se poursuit au début du II^e siècle (R2A). Il finit par être presque totalement délaissé vers le milieu du

135. Nat.807, Nat.808.

136. Nat.826, Nat.827.

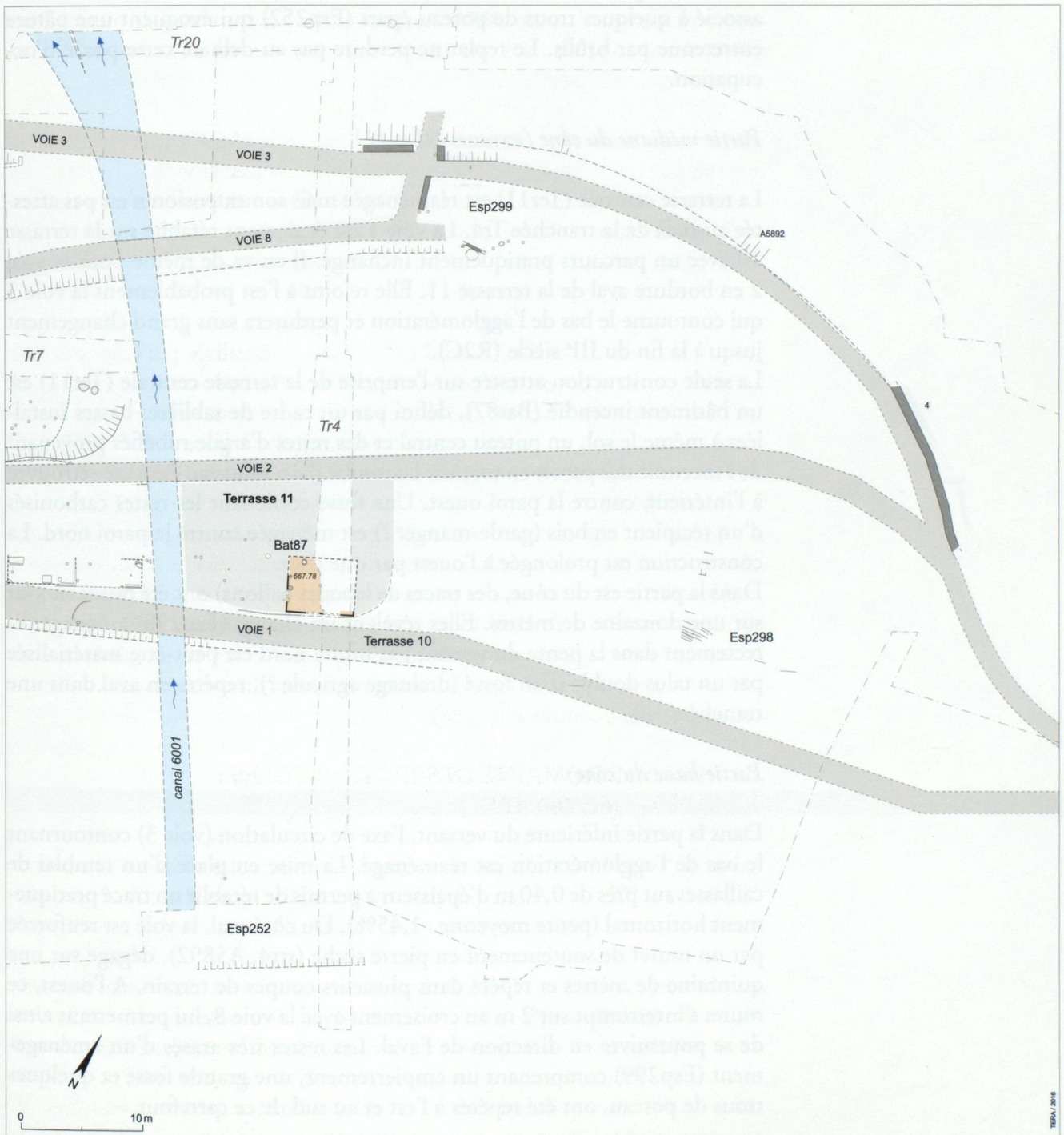
137. Successivement str6001 (R2A) et str6002 (R2C).

II^e siècle (R2B). Dès la fin du II^e siècle (R2C), la zone est réoccupée par quelques bâtiments à fonction agricole et par trois petites nécropoles à incinération qui confirment ainsi le caractère périphérique du secteur 4 durant les II^e-III^e siècles.

Phase R2A (60/80 – 120/150 apr. J.-C.)

Après les crues et les laves torrentielles qui affectent l'ensemble du secteur à la fin du I^{er} siècle, le quartier paraît avoir été en grande partie délaissé, à l'exception de la terrasse 11 (Fig. 106). Pour se prémunir des effets de la torrencialité, un nouveau canal de dérivation des eaux (str6001) est construit dans le sens

Fig. 106 – Secteur 4. Plan schématique des vestiges de la phase R2A (60/80 - 120/150 apr. J.-C.).



de la pente. Son tracé rectiligne a été repéré dans plusieurs profils transversaux le long du versant. En amont, il est décalé de 8 m vers l'est en regard du tracé de l'ancien canal du I^{er} siècle (R1) et il s'incurve légèrement vers l'ouest dans la partie aval. Si le plan des constructions paraît peu développé, les axes de circulation sont en revanche rétablis (voie 1 à 3) et même complétés par de nouveaux cheminements qui densifient le réseau viaire (voie 8).

Partie haute du cône

Le seul aménagement attesté dans la partie supérieure du versant est un replat isolé aménagé en bordure immédiate du canal. Il a livré un liséré rubéfié associé à quelques trous de poteau épars (Esp252) qui évoquent une pâture entretenue par brûlis. Le replat ne perdure pas au-delà de cette phase d'occupation.

Partie médiane du cône (terrasses 10 et 11)

La terrasse centrale (Ter11) est réaménagée mais son extension n'est pas attestée au-delà de la tranchée Tr4. La voie 1 est également rétablie sur la terrasse 10 avec un parcours pratiquement inchangé. Il en va de même pour la voie 2 en bordure aval de la terrasse 11. Elle rejoint à l'est probablement la voie 3 qui contourne le bas de l'agglomération et perdurera sans grand changement jusqu'à la fin du III^e siècle (R2C).

La seule construction attestée sur l'emprise de la terrasse centrale (Ter11) est un bâtiment incendié (Bat87), défini par un cadre de sablières basses installées à même le sol, un poteau central et des restes d'argile rubéfiés provenant de l'incendie des parois en torchis. La tombe d'un nouveau-né a été retrouvée à l'intérieur, contre la paroi ouest. Une fosse contenant les restes carbonisés d'un récipient en bois (garde-manger ?) est ménagée contre la paroi nord. La construction est prolongée à l'ouest par une cour.

Dans la partie est du cône, des traces de labours (sillons) ont été mises au jour sur une douzaine de mètres. Elles révèlent un champ (Esp298) aménagé directement dans la pente du versant ; sa limite nord est peut-être matérialisée par un talus doublé d'un fossé (drainage agricole ?), repérés en aval dans une tranchée.

Partie basse du cône

Dans la partie inférieure du versant, l'axe de circulation (voie 3) contournant le bas de l'agglomération est réaménagé. La mise en place d'un remblai de caillasses sur près de 0,40 m d'épaisseur a permis de rétablir un tracé pratiquement horizontal (pente moyenne : 1,45%). Du côté aval, la voie est renforcée par un muret de soutènement en pierre sèche (str4, A5892), dégagé sur une quinzaine de mètres et repéré dans plusieurs coupes de terrain. A l'ouest, ce muret s'interrompt sur 2 m au croisement avec la voie 8, lui permettant ainsi de se poursuivre en direction de l'aval. Les restes très arasés d'un aménagement (Esp299) comprenant un empierrement, une grande fosse et quelques trous de poteau, ont été repérés à l'est et au sud de ce carrefour.

Transition entre les phases R2A et R2B

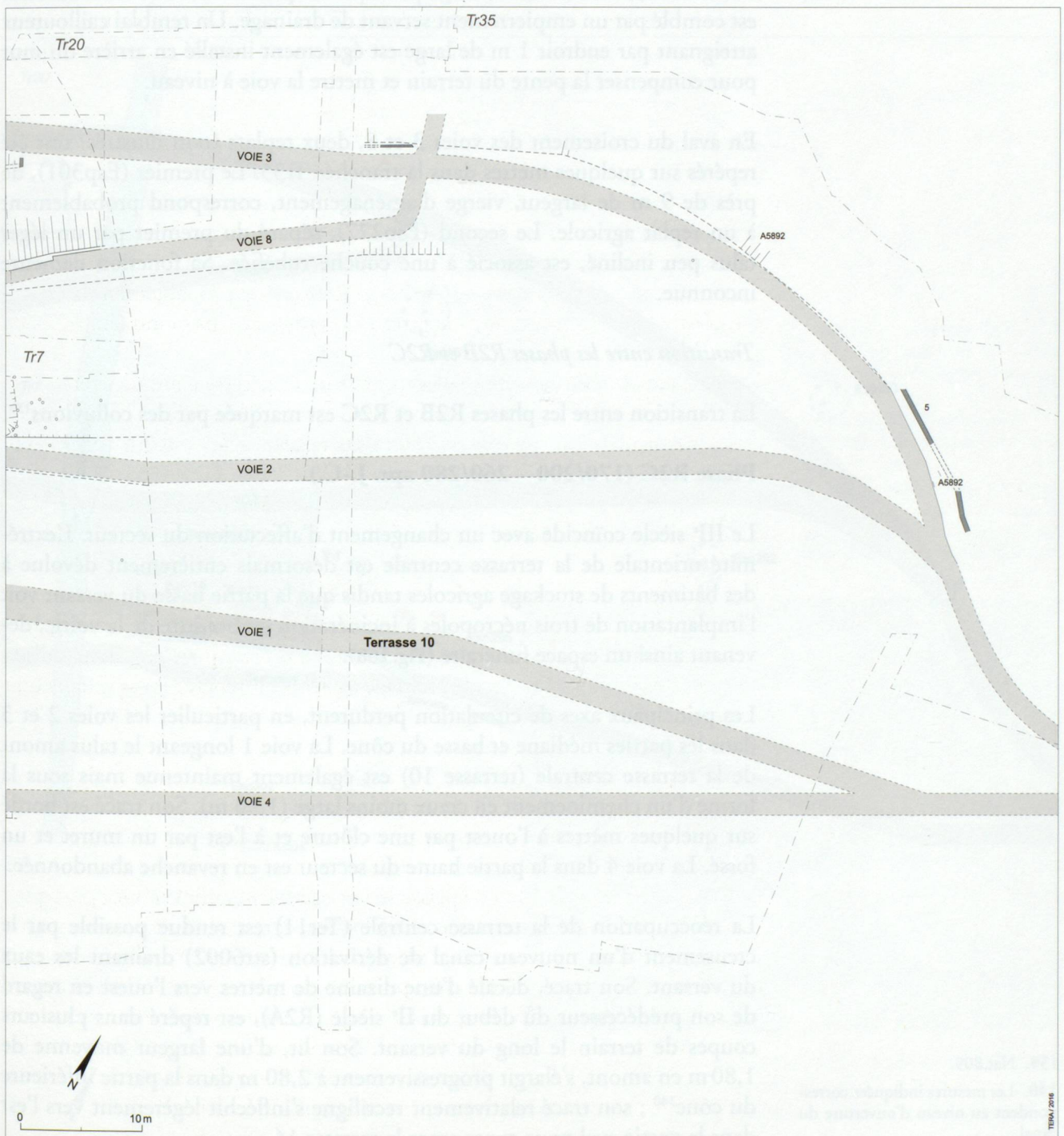
Les phases R2A et R2B sont séparées par un unique dépôt torrentiel¹³⁸.

138. Nat.828.

Phase R2B (120/150 – 170/200 apr. J.-C.)

Amorcée dès le milieu du I^{er} siècle, la réduction de l'habitat trouve sa conclusion avec l'abandon provisoire du secteur vers le milieu II^e siècle (Fig. 107). Aucun bâtiment ni aucun aménagement ne peuvent en effet être associés à cette phase d'occupation. Le canal de dérivation des eaux (str6001), comblé

Fig. 107 – Secteur 4. Plan schématique des vestiges de la phase R2B (120/150 - 170/200 apr. J.-C.).



par les sédiments de la crue torrentielle précédente, n'est pas remplacé. Le réseau de voirie desservant le village subsiste (voies 1 à 3) et est même complété par la mise en place de la voie 4 dans la partie haute du secteur. Cet axe de circulation, abandonné au début du I^{er} siècle (R1A), est rétabli pour une raison inexplicable uniquement lors de cette phase d'occupation.

Dans la partie basse du cône, un tronçon de la voie 3 est assaini par l'apport d'un remblai et son mur de soutènement (A5892) reconstruit sur un segment. Cette restauration est clairement perceptible sur son tronçon oriental, le mieux conservé. Elle est matérialisée par la construction d'un second pavement (str5) doublant l'ouvrage primitif. L'espace entre les deux structures est comblé par un empierrement servant de drainage. Un remblai caillouteux atteignant par endroit 1 m de large est également installé en arrière du mur pour compenser la pente du terrain et mettre la voie à niveau.

En aval du croisement des voies 3 et 8, deux replats (non illustrés) ont été repérés sur quelques mètres dans la tranchée Tr35. Le premier (Esp301), de près de 9 m de largeur, vierge d'aménagement, correspond probablement à un replat agricole. Le second (Esp227), séparé du premier par un léger talus peu incliné, est associé à une couche rubéfiée. Sa fonction demeure inconnue.

Transition entre les phases R2B et R2C

La transition entre les phases R2B et R2C est marquée par des colluvions¹³⁹.

Phase R2C (170/200 – 260/280 apr. J.-C.)

Le III^e siècle coïncide avec un changement d'affectation du secteur. L'extrémité orientale de la terrasse centrale est désormais entièrement dévolue à des bâtiments de stockage agricoles tandis que la partie basse du versant voit l'implantation de trois nécropoles à incinération en bordure de la voirie, devenant ainsi un espace funéraire (Fig. 108).

Les principaux axes de circulation perdurent, en particulier les voies 2 et 3 dans les parties médiane et basse du cône. La voie 1 longeant le talus amont de la terrasse centrale (terrasse 10) est également maintenue mais sous la forme d'un cheminement en creux moins large (1,50 m). Son tracé est bordé sur quelques mètres à l'ouest par une clôture et à l'est par un muret et un fossé. La voie 4 dans la partie haute du secteur est en revanche abandonnée.

La réoccupation de la terrasse centrale (Ter11) est rendue possible par le creusement d'un nouveau canal de dérivation (str6002) drainant les eaux du versant. Son tracé, décalé d'une dizaine de mètres vers l'ouest en regard de son prédécesseur du début du II^e siècle (R2A), est repéré dans plusieurs coupes de terrain le long du versant. Son lit, d'une largeur moyenne de 1,80 m en amont, s'élargit progressivement à 2,80 m dans la partie inférieure du cône¹⁴⁰ ; son tracé relativement rectiligne s'infléchit légèrement vers l'est dans la partie aval pour contourner la terrasse 14.

139. Nat.809.

140. Les mesures indiquées correspondent au niveau d'ouverture du canal.

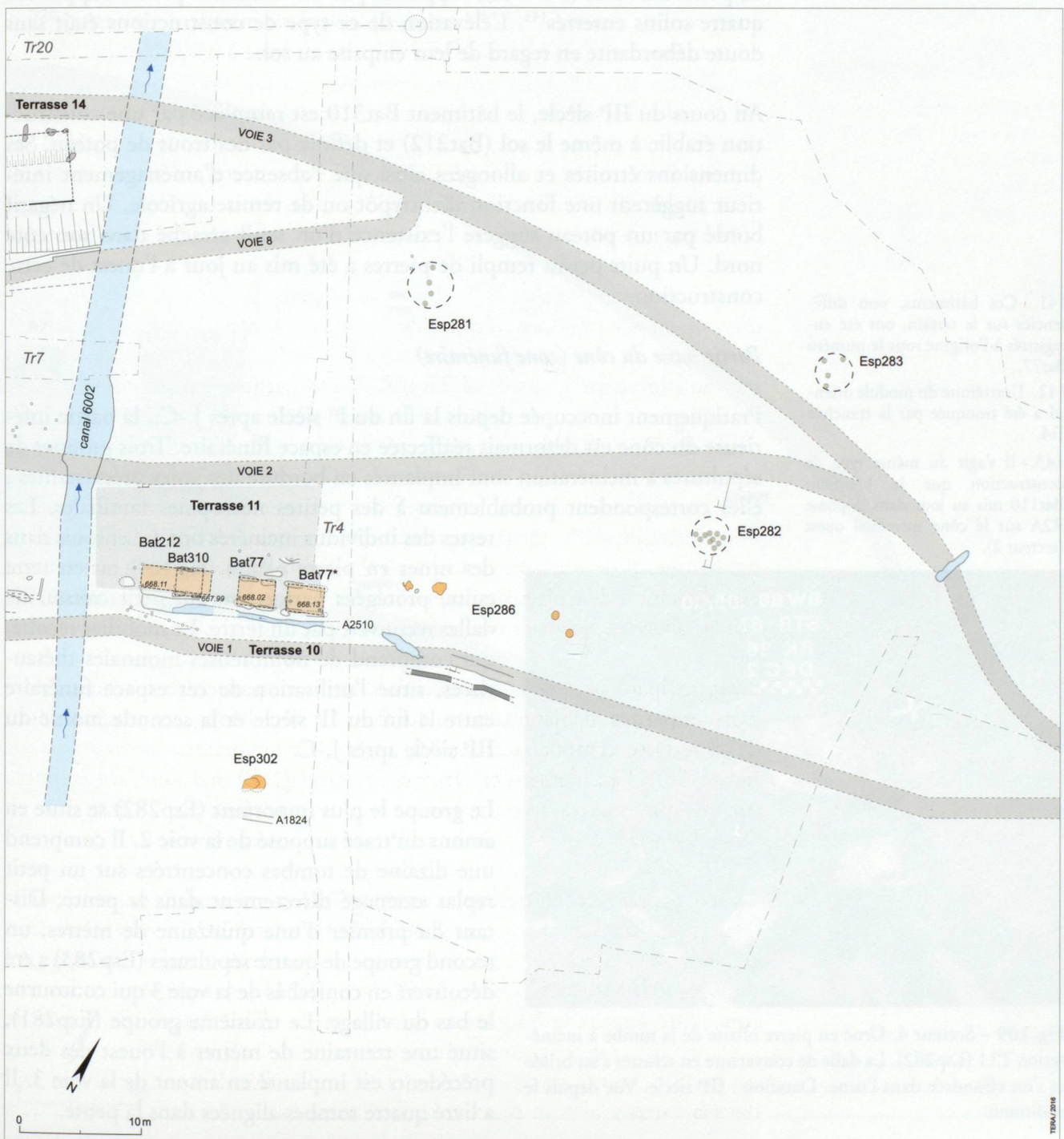
Partie haute du cône

Des vestiges isolés sont situées à l'écart du tracé du canal. Il s'agit d'un grand foyer associé à une zone de combustion (Esp302) en contrebas d'un fossé de drainage coupant transversalement la pente (A1824). La fonction de cet aménagement n'a pu être définie.

Partie médiane du cône (terrasse 11)

La terrasse 11 est attestée sur une quarantaine de mètres ; elle comprend une série de trois constructions dans la partie ouest (Bat310, Bat77, Bat77*) et

Fig. 108 – Secteur 4. Plan schématique des vestiges de la phase R2C (170/200 – 260/280 apr. J.-C.).



une zone moins bien définie avec des structures de combustion dans la partie est (Esp286).

Les trois constructions de la partie ouest sont protégées à l'amont par un fossé de drainage repéré sur 12 m de longueur (A2510) le long du talus. Ils sont interprétés comme des greniers. Le bâtiment le plus occidental (Bat310) est de petit module et plus ou moins carré (env. 2,30 m de côté). Son emprise au sol est matérialisée par deux négatifs d'arrachement au sud et par un seul négatif plus long au nord. A l'est, les deux autres bâtiments (Bat77 et Bat77*)¹⁴¹, séparés par un espace libre d'un mètre, sont alignés dans le prolongement du Bat310. Leurs dimensions et leur architecture sont identiques¹⁴². Il s'agit de petits modules (3 x 2 m), supportés par des montants prenant appui sur quatre solins enterrés¹⁴³. L'élévation de ce type de constructions était sans doute débordante en regard de leur emprise au sol.

Au cours du III^e siècle, le bâtiment Bat310 est remplacé par une construction établie à même le sol (Bat212) et définie par des trous de poteau. Ses dimensions étroites et allongées ainsi que l'absence d'aménagement intérieur suggèrent une fonction d'entrepôt ou de remise agricole. Un négatif bordé par un poteau suggère l'existence d'un seuil arraché dans son côté nord. Un puits perdu rempli de pierres a été mis au jour à l'ouest de cette construction.

Partie basse du cône (zone funéraire)

Pratiquement inoccupée depuis la fin du I^{er} siècle après J.-C., la partie inférieure du cône est désormais réaffectée en espace funéraire. Trois groupes de sépultures à incinération sont implantés en bordure des voies préexistantes ; elles correspondent probablement à des petites nécropoles familiales. Les

restes des individus incinérés ont été enfouis dans des urnes en pierre ollaire (Fig. 109) ou en terre cuite, protégées parfois par un petit caisson de dalles recouvert par un tertre. Le mobilier récolté, qui comprend de nombreuses monnaies thésaurisées, situe l'utilisation de cet espace funéraire entre la fin du II^e siècle et la seconde moitié du III^e siècle après J.-C.

Le groupe le plus important (Esp282) se situe en amont du tracé supposé de la voie 2. Il comprend une dizaine de tombes concentrées sur un petit replat aménagé directement dans la pente. Distant du premier d'une quinzaine de mètres, un second groupe de quatre sépultures (Esp283) a été découvert en contrebas de la voie 3 qui contourne le bas du village. Le troisième groupe (Esp281), situé une trentaine de mètres à l'ouest des deux précédents est implanté en amont de la voie 3. Il a livré quatre tombes alignées dans la pente.

141. Ces bâtiments, non différenciés sur le terrain, ont été enregistrés à l'origine sous le numéro Bat77.

142. L'extrémité du module oriental a été tronquée par la tranchée Tr4.

143. Il s'agit du même type de construction que le bâtiment Bat110 mis au jour dans la phase R2A sur le cône torrentiel ouest (secteur 2).



Fig. 109 – Secteur 4. Urne en pierre ollaire de la tombe à incinération T11 (Esp282). La dalle de couverture en schistes s'est brisée et s'est effondrée dans l'urne. Datation : III^e siècle. Vue depuis le sud-ouest.

Transition entre les périodes R2 et R3

Les vestiges de la phase R2C sont recouverts par des laves torrentielles puis par des limons de ruissellement qui affectent l'ensemble du secteur¹⁴⁴.

**LA PÉRIODE ROMAINE TARDIVE :
R3 (260/280 – VERS 400 APR. J.-C.)**

Aucune construction n'est attestée sur le cône oriental durant l'Antiquité tardive (Fig. 110). Les seules traces d'activité enregistrées sont des labours sur

144. Laves torrentielles (Nat.810, Nat.829), ruissellements (Nat.811).

Fig. 110 – Secteur 4. Plan schématique des vestiges de la période R3 (260/280 - 400 apr. J.-C.).

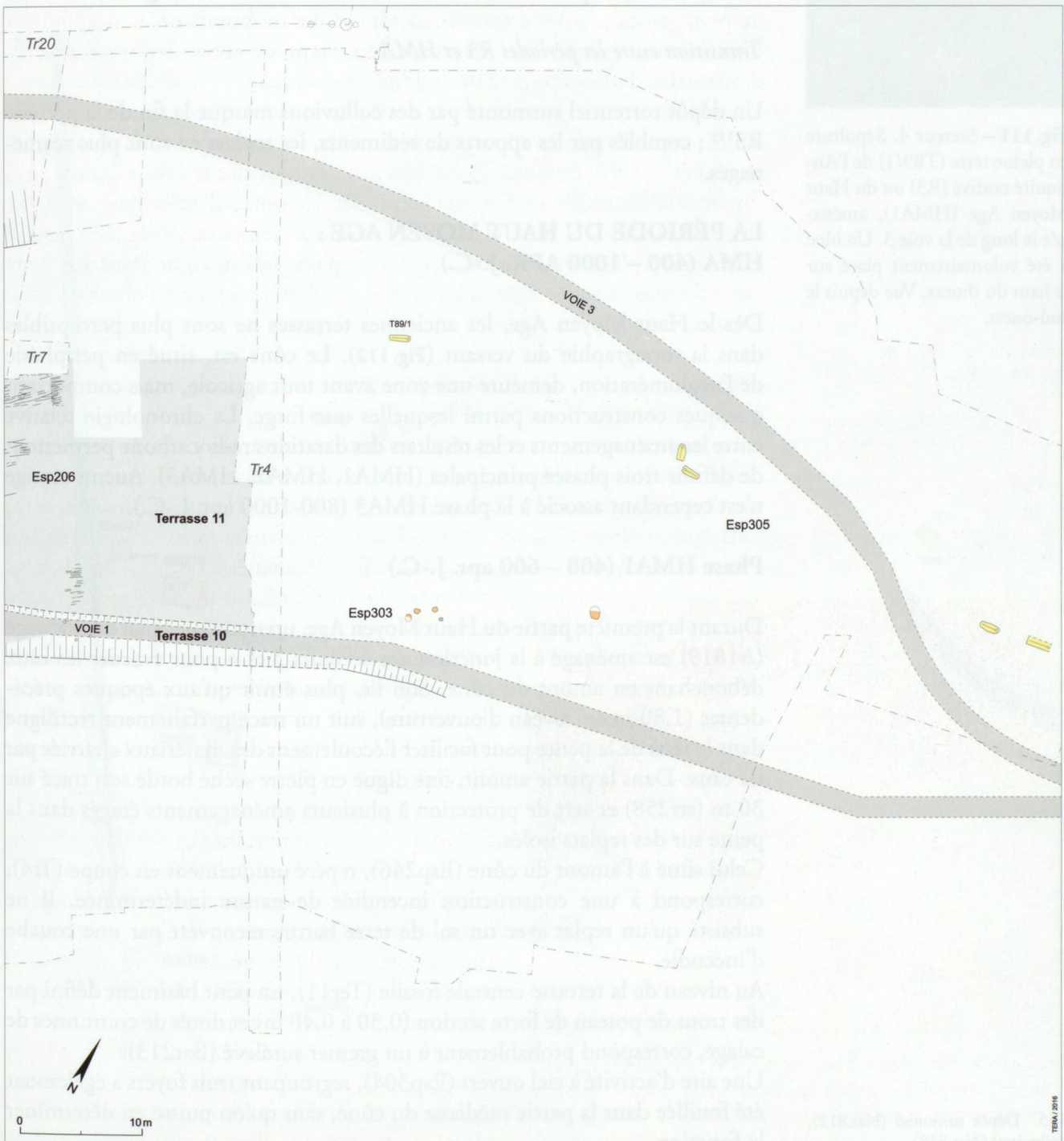




Fig. 111 – Secteur 4. Sépulture en pleine terre (T89/1) de l'Antiquité tardive (R3) ou du Haut Moyen Age (HMA1), aménagée le long de la voie 3. Un bloc a été volontairement placé sur le haut du thorax. Vue depuis le sud-ouest.

la terrasse centrale ; ils correspondent au même champ documenté dans le secteur 3 (Esp206). Un groupe de trois foyers ainsi qu'une fosse sont également attestés plus à l'est (Esp303). Le canal de dérivation des eaux de la phase précédente, comblé par les laves torrentielles, n'est pas remplacé.

Le cheminement de la voie 1 perdure sous la forme d'un chemin creux de 2 m de largeur ; des modifications dans son tracé soulignent son entretien. Aucun indice n'atteste en revanche du maintien de la voie 2. Le bas du versant conserve son caractère funéraire, comme l'indiquent les cinq inhumations jalonnant le tracé restitué de la voie 3 (Esp305). La plupart correspondent à des sépultures en pleine terre renfermant un seul individu (Fig. 111).

Transition entre les périodes R3 et HMA

Un dépôt torrentiel surmonté par des colluvions marque la fin de la période R3¹⁴⁵ ; comblés par les apports de sédiments, les replats ne sont plus réaménagés.

LA PÉRIODE DU HAUT MOYEN AGE : **HMA (400 – 1000 APR. J.-C.)**

Dès le Haut Moyen Age, les anciennes terrasses ne sont plus perceptibles dans la topographie du versant (Fig. 112). Le cône est, situé en périphérie de l'agglomération, demeure une zone avant tout agricole, mais comportant quelques constructions parmi lesquelles une forge. La chronologie relative entre les aménagements et les résultats des datations radiocarbone permettent de définir trois phases principales (HMA1, HMA2, HMA3). Aucun vestige n'est cependant associé à la phase HMA3 (800-1000 apr. J.-C.).

Phase HMA1 (400 – 600 apr. J.-C.)

Durant la première partie du Haut Moyen Age, un nouveau canal de drainage (A1819) est aménagé à la jonction des secteurs 3 et 4 pour évacuer les eaux débouchant en amont du cône. Son lit, plus étroit qu'aux époques précédentes (1,80 m au niveau d'ouverture), suit un tracé parfaitement rectiligne dans le sens de la pente pour faciliter l'écoulement des matériaux charriés par les eaux. Dans la partie amont, une digue en pierre sèche borde son tracé sur 30 m (str258) et sert de protection à plusieurs aménagements étagés dans la pente sur des replats isolés.

Celui situé à l'amont du cône (Esp246), repéré uniquement en coupe (Tr4), correspond à une construction incendiée de nature indéterminée. Il ne subsiste qu'un replat avec un sol de terre battue recouvert par une couche d'incendie.

Au niveau de la terrasse centrale fossile (Ter11), un petit bâtiment défini par des trous de poteau de forte section (0,30 à 0,40 m) et dotés de couronnes de calage, correspond probablement à un grenier surélevé (Bat213).

Une aire d'activité à ciel ouvert (Esp304), regroupant trois foyers a également été fouillée dans la partie médiane du cône, sans qu'on puisse en déterminer la fonction.

145. Dépôt torrentiel (Nat.812), colluvions (Nat.813).

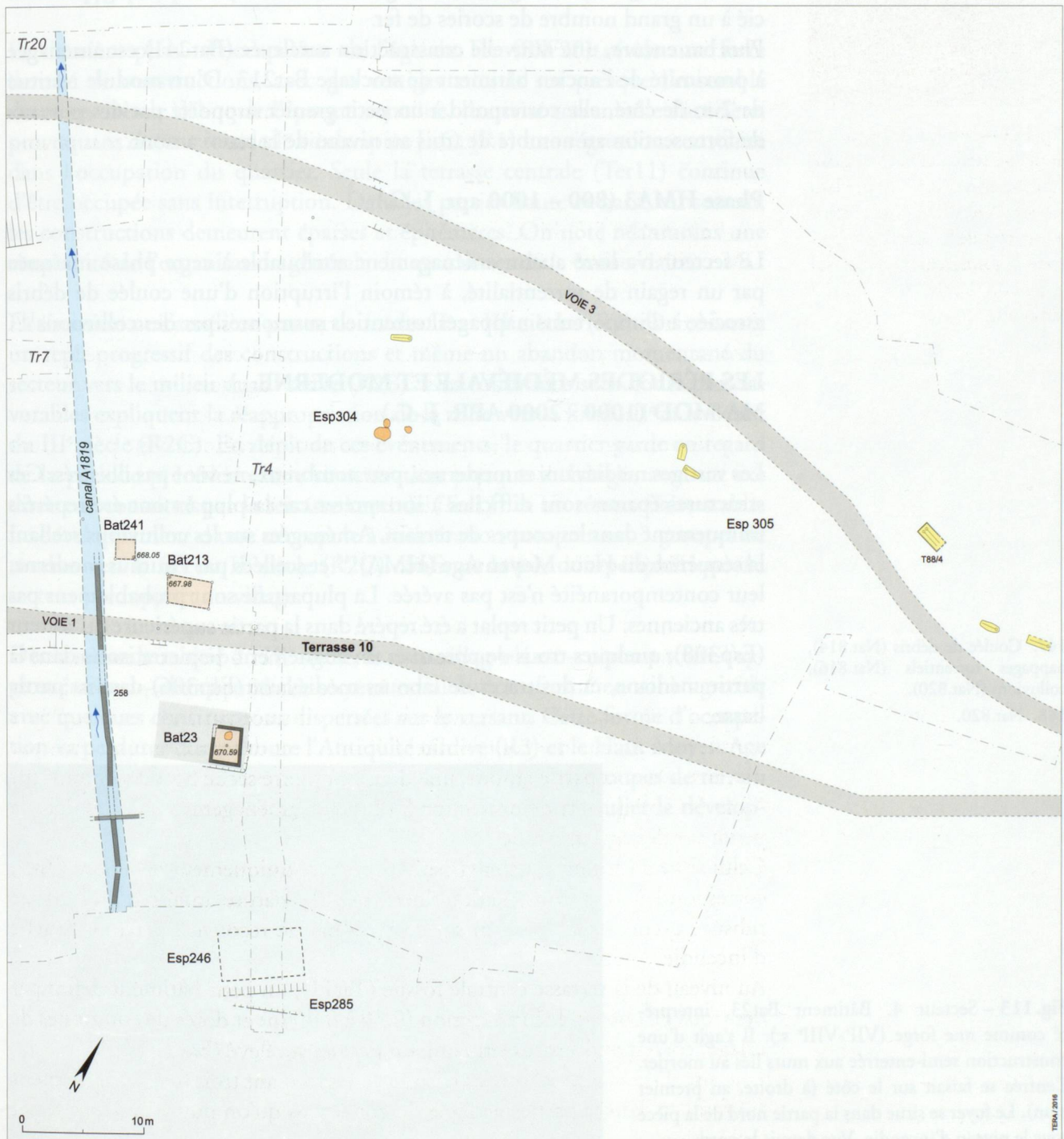
Dans la partie aval du versant, l'espace funéraire (Esp305) perdue en bordure du tracé de la voie 3, comme l'indique la présence d'un coffre dallé caractéristique du début du Haut Moyen Age. La sépulture (T88/4), manifestation pillée (dalles de couverture éparpillées), renfermait les restes de deux individus inhumés côte à côte.

146. Dépôt torrentiel (Nat.815), colluvions (Nat.817).

Transition entre les phases HMA1 et HMA2

La transition entre les phases HMA1 et HMA2 est matérialisée par un dépôt torrentiel surmonté par des colluvions¹⁴⁶.

Fig. 112 – Secteur 4. Plan schématique des vestiges compilés des périodes du Haut Moyen Age (400-1000/1200 apr. J.-C.).



Phase HMA2 (600 – 800 apr. J.-C.)

Le canal de drainage (A1819) n'est pas attesté au-delà du VI^e siècle et seules quelques constructions peuvent être attribuées avec certitude à la phase HMA2.

Dans la partie amont, la démolition incendiée de l'espace Esp246 est remplacé par un épais niveau de pierres assainissant et nivelant le replat. L'absence d'aménagements et de couche d'occupation indique vraisemblablement une pâture (Esp285).

Plus bas, un bâtiment en pierre sèche semi enterré (Bat23) est implanté dans le versant (Fig. 113). Il s'agit d'une forge dotée d'un foyer métallurgique associé à un grand nombre de scories de fer.

Plus bas encore, une nouvelle construction surélevée (Bat241) est aménagée à proximité de l'ancien bâtiment de stockage Bat213. D'un module restitué de 2 m de côté, elle correspond à un petit grenier supporté par des poteaux de forte section au nombre de trois au niveau de la paroi amont.

Phase HMA3 (800 – 1000 apr. J.-C.)

Le secteur n'a livré aucun aménagement attribuable à cette phase marquée par un regain de torrentialité, à témoin l'irruption d'une coulée de débris associée à d'importants nappages torrentiels surmontés par des colluvions¹⁴⁷.

LES PÉRIODES MÉDIÉVALE ET MODERNE: MA-MOD (1000 - 2000 APR. J.-C.)

Les vestiges médiévaux et modernes, peu nombreux, ne sont pas illustrés. Ces structures éparses sont difficiles à interpréter car la plupart ont été repérées uniquement dans les coupes de terrain. Aménagées sur les colluvions scellant la séquence du Haut Moyen Age (HMA)¹⁴⁸ et scellées par l'humus moderne, leur contemporanéité n'est pas avérée. La plupart ne sont probablement pas très anciennes. Un petit replat a été repéré dans la partie supérieure du secteur (Esp308), quelques trous de poteau et un alignement de pierre isolés dans la partie médiane, et des traces de labours médiévaux (Esp306) dans la partie basse.

147. Coulée de débris (Nat.814), nappages torrentiels (Nat.816), colluvions (Nat.820).

148. Nat.820.



Fig. 113 – Secteur 4. Bâtiment Bat23, interprété comme une forge (VII^e-VIII^e s.). Il s'agit d'une construction semi-enterrée aux murs liés au mortier. L'entrée se faisait sur le côté (à droite, au premier plan). Le foyer se situe dans la partie nord de la pièce sous le niveau d'incendie. Vue depuis le nord.

II.4.3 BILAN DU SECTEUR 4

Le secteur 4 forme la partie orientale de l'agglomération antique de « Waldmatte ». De par leur situation, les constructions ont été continuellement exposées à une forte torrencialité en raison de la présence de deux talwegs débouchant en amont du cône et drainant les eaux du versant. Si ces dépôts ont permis de sérier avec finesse les phases d'occupation, ils ont également généré une forte érosion ayant entraîné une mauvaise conservation des aménagements. Les lacunes observées dans certaines phases d'occupation pourraient ainsi s'expliquer par des destructions naturelles.

La dernière phase d'occupation de l'âge du Fer (BW20) révèle une forte densité de constructions, avec des vestiges attestés sur presque l'ensemble du cône. Dès le début de l'époque romaine, l'activité torrentielle s'accélère, provoquant durant tout le I^{er} siècle après J.-C. (R1) une régression constante dans l'occupation du quartier. Seule la terrasse centrale (Ter11) continue d'être occupée sans interruption. Dans les parties haute et basse du secteur, les constructions demeurent éparées et éphémères. On note néanmoins une continuité de l'organisation générale du quartier et de la trame viaire.

La situation ne s'améliore pas au cours des II^e et III^e siècles (R2). On constate un repli progressif des constructions et même un abandon momentané du secteur vers le milieu du II^e siècle (R2B). Des conditions sans doute plus favorables expliquent la réappropriation de la zone vers la fin du II^e et le début du III^e siècle (R2C). En dépit de ces événements, le quartier garde en regard de la période précédente une structuration presque inchangée avec un axe directeur constitué par la terrasse centrale (Ter11) et un réseau viaire stable. Le développement d'une nécropole à incinération comprenant 3 groupes de tombes vers la fin du II^e siècle (R2C) confirme la position périphérique du secteur par rapport au village.

Dès la seconde moitié du III^e siècle, le tissu villageois est – comme toute l'agglomération – abandonné. Le secteur est alors transformé en zone agricole avec quelques constructions dispersées sur le versant. Cette forme d'occupation va perdurer durant toute l'Antiquité tardive (R3) et le Haut Moyen Age (HMA). Les derniers aménagements documentés dans les coupes de terrain correspondent à l'exploitation récente du versant, en particulier le développement de prairies irriguées par des bisses (MA-MOD).

SECTEUR 4 - CÔNE EST

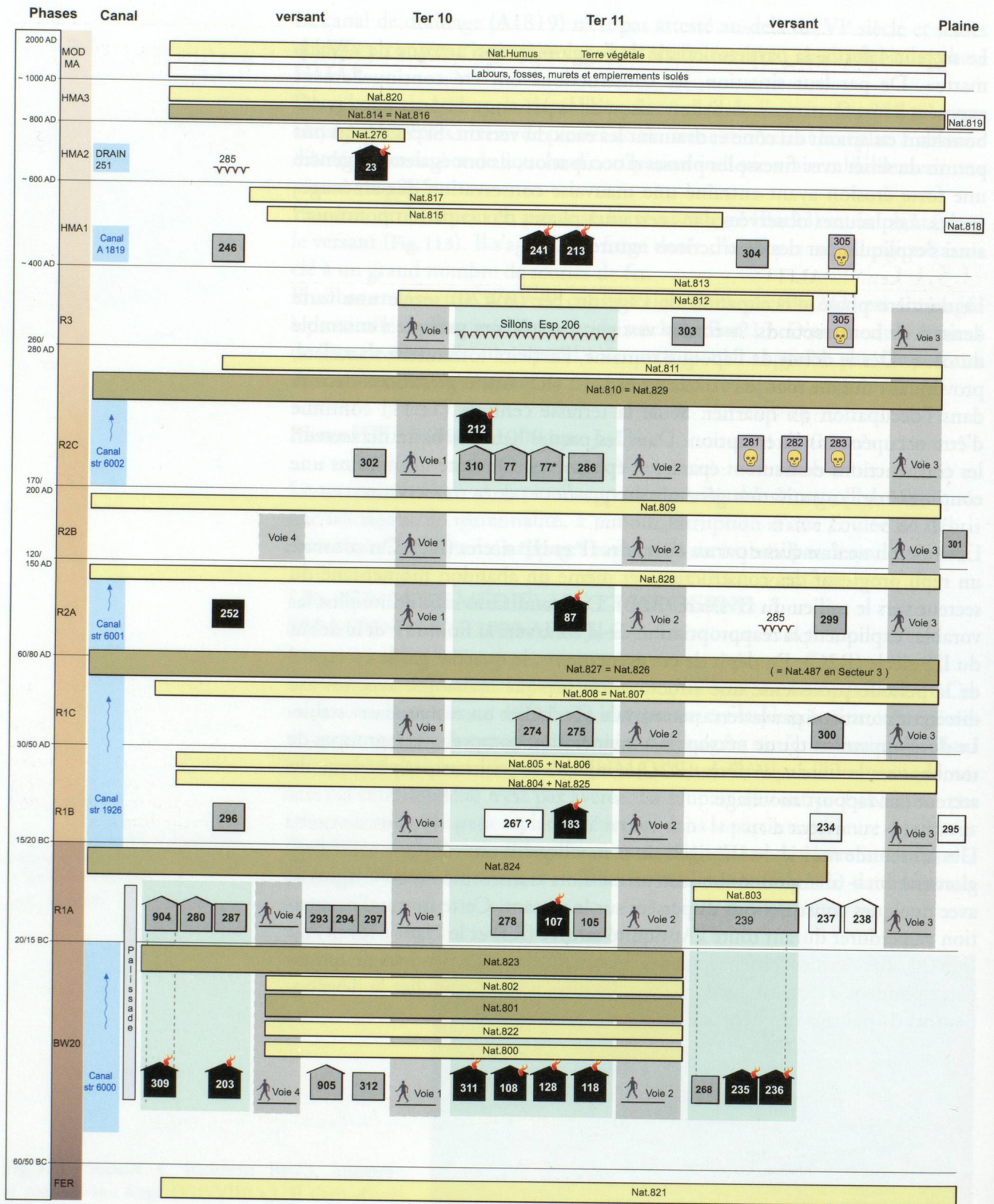


Fig. 114 – Secteur 4. Tableau synoptique des aménagements et des dépôts naturels.

II.5 LA FRANGE AVAL DU SITE DE « WALDMATTE » (SECTEUR 5)

II.5.1 GÉNÉRALITÉS

Le secteur 5 correspond à la zone aval du site de « Waldmatte », en contrebas des secteurs 2 et 3 (Fig. 115). Situé en dehors du périmètre autoroutier, il n'a pas été exploré en plan mais a fait l'objet d'une rapide évaluation sous la forme de deux longues tranchées creusées dans le sens de la pente (Tr9 ext. N et Tr12 ext. N)¹⁴⁹. Implantées dans le prolongement des tranchées Tr9 et Tr12 initiales et distantes d'environ trente mètres l'une de l'autre, elles ont une longueur moyenne d'une cinquantaine de mètres. L'objectif de cette intervention visait d'une part à se faire une idée de la densité des constructions dans la partie aval du site, d'autre part à mettre en évidence une limite de l'agglomération dans cette direction. Lors du creusement des tranchées, qui s'est effectué jusqu'au substrat naturel, deux surfaces d'extension limitée ont été laissées en place dans la tranchée Tr12 pour permettre la fouille des bâtiments Bat122 et Bat123.

De par sa proximité avec la plaine alluviale du Rhône et par sa situation quelque peu en marge de l'influence des cônes torrentiels du versant, la pente du secteur 5 est plus régulière et plus douce que dans les autres secteurs. Elle est de 15% en moyenne pour la tranchée Tr12 et de 11% pour la tranchée Tr9. Il convient d'ailleurs de signaler la présence de sédiments d'origine

149. Ces tranchées ont été relevées conjointement avec le bureau ARIA lors de la campagne de fouille de 1998. Un seul sondage (Sd29), qui s'était révélé positif, avait déjà été ouvert lors de la campagne de prospection de 1987 dans le périmètre du secteur 5.

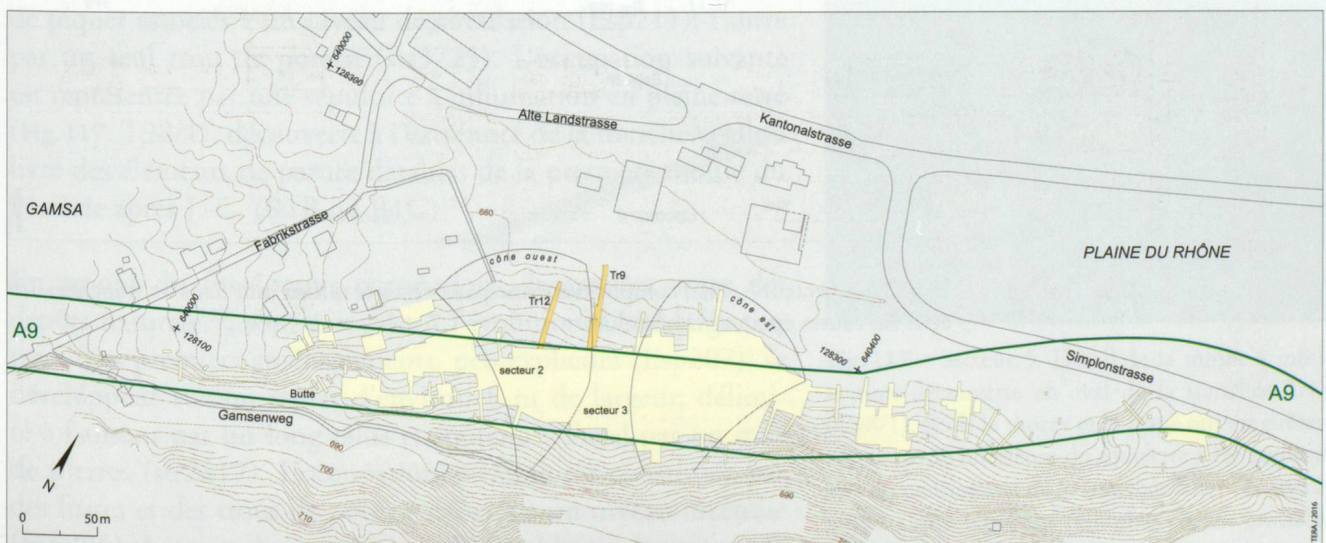


Fig. 115 – Plan de situation du secteur 5 (en jaune foncé).

rhodanienne dans la partie basse du secteur¹⁵⁰ ; ils définissent à cet endroit une limite pour l'agglomération d'époque historique.

Au total, plus d'une centaine de structures ont été observées (Fig. 116). On signalera en particulier dans la tranchée Tr12 la découverte d'une riche tombe à inhumation d'adulte (T98/1) ainsi que deux bâtiments (Bat122 et Bat123). Les autres vestiges, plus difficile à interpréter, ont été regroupés au sein d'espaces lorsqu'il est possible de les associer. Dans chacune des tranchées, un découpage de la séquence stratigraphique par périodes est proposé. Néanmoins, l'absence de marqueurs sédimentaires communs et la rareté du mobilier typologique ne permettent pas d'aboutir à une sériation chronologique aussi fine et précise que pour les autres secteurs du site fouillés en extension.

150. Ces dépôts ont été repérés en tranchées Tr9 et Tr35, de même que dans les tranchées Tr3 ouest, Tr20 et Tr28 du secteur 4, et sur le site de « Breitenweg » (secteur 6).

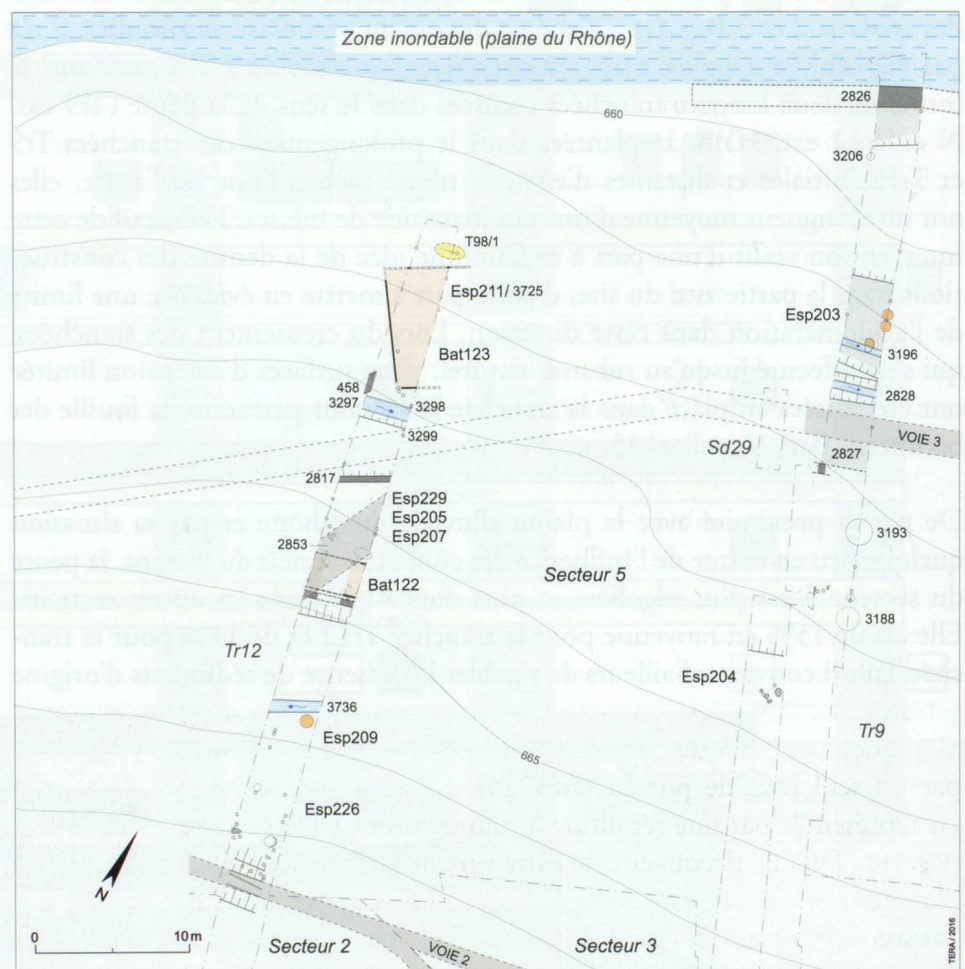


Fig. 116 – Secteur 5. Plan compilé des principaux vestiges mis au jour dans les tranchées Tr9 et Tr12, toutes époques confondues.

II.5.2 TRANCÉE Tr12 AVAL (AVAL DU SECTEUR 2, LONG. 45 M)

La stratigraphie de la tranchée Tr12 aval est bien développée. La puissance des couches atteint 0,80 m en amont et 2,80 m à l'extrémité aval (Fig. 52, p.73). En revanche, le découpage chronologique est problématique. La césure avec l'époque protohistorique est notamment difficile à établir faute de marqueur sédimentaire caractéristique et de mobilier datant.

La séquence attribuable au I^{er} siècle après J.-C. (R1)

Quelques tessons de céramique et une tombe ayant livré quatre fibules datées de la première moitié du I^{er} siècle après J.-C. permettent d'attribuer plusieurs niveaux à la période du I^{er} siècle (R1). Cette séquence présente une épaisseur comprise entre 0,30 et 0,50 m. Elle est scellée par une lave torrentielle qui semble correspondre au même dépôt sédimentaire observé en amont dans le secteur 2 où elle marque la césure entre les périodes R1 et R2¹⁵¹. Comme évoqué *supra*, certains aménagements à la base de cette séquence pourraient appartenir à l'époque protohistorique.

Les principaux vestiges ont été observés surtout dans la partie aval et médiane de la tranchée, de part et d'autre d'un grand fossé (str3297) intercalé entre deux replats. L'affectation de ce canal au léger pendage vers l'est demeure incertaine (canal de dérivation ou fossé de drainage). Son tracé coïncide avec une rupture de pente préexistante. D'une profondeur de 0,80 m, il présente un fond plat ou légèrement incurvé avec des parois verticales (largeur 0,30 à 0,40 m) qui s'évasent dans leur partie supérieure. Ce fossé, curé au moins à trois reprises, est comblé par des remplissages de type torrentiel.

En contrebas du fossé se développe un replat sur lequel trois occupations successives, séparées par des colluvions peu épaisses, ont été identifiées. Les deux premières pourraient déjà appartenir à la séquence protohistorique. L'une est constituée par des trous de poteau et de piquet associés à un niveau de circulation (Esp211), l'autre par un seul trou de poteau (str3725). L'occupation suivante est représentée par une sépulture à inhumation en pleine terre (Fig. 117, T98/1), découverte à l'extrémité de la tranchée ; elle a livré des éléments de parure datables de la première moitié du I^{er} siècle après J.-C. (R1B ou R1C)¹⁵².

En amont du fossé, trois occupations, intercalées entre des dépôts naturels¹⁵³, sont associées à l'évolution d'une large terrasse. Les premiers aménagements, peu explicites (Esp207), se développent sur un replat d'environ 5 m de largeur, délimité à l'amont par un long talus et soutenu à l'aval par un mur de pierres (str2817). L'occupation suivante est constituée par des fosses et des trous de poteau associés à un niveau incendié (Esp205). Le mur de terrasse en aval semble perdurer sous la forme d'un talus tandis qu'une recharge de pierres est rajoutée

151. Nat.646 (secteur 5) équivalent à Nat.010 (secteur 2).

152. Fibule filiforme en fer (BW98/1721-129, cat.161), fibule dite « d'Aucissa » (BW97/1721-130, cat.232), fibule gauloise à ailettes (BW97/1721-131, cat.224) et fibule de Misoix apparentée (BW97/1721-130, cat.198).

153. Les différentes occupations sont recouvertes respectivement par des dépôts torrentiels (Nat.664), une succession de colluvions et de niveaux torrentiels (Nat.645, Nat.690) et enfin par la lave torrentielle qui marque la césure entre les périodes R1 et R2 (Nat.646).



Fig. 117 – Secteur 5. Détail de la tombe à inhumation découverte en aval de la tranchée Tr12 (T98/1). Seuls le thorax et le crâne ont été préservés, la partie inférieure du squelette a été emportée lors du creusement de la tranchée à la pelle mécanique. Cette sépulture féminine portait un habit maintenu par quatre fibules. Datation : première moitié du I^{er} siècle après J.-C. Vue depuis l'ouest.



Fig. 118 – Secteur 5. Bâtiment Bat123 (VI^e-VII^e s.). Angle sud-ouest de la construction dont il ne reste que les sablières basses carbonisées ainsi que quelques éléments de paroi écroulés. Vue depuis le nord.

au sommet du talus amont. Un autre replat, contemporain de ces vestiges et comportant un aménagement de trous de piquet (Esp209), est attesté légèrement plus en amont. Dans son troisième état, le replat n'est plus conservé que sur 3 m de largeur, la partie aval ayant été érodée. Il est associé à un trou de poteau et à un niveau incendié (Esp229).

La séquence romaine des II^e-III^e siècles (R2)

Deux aménagements seulement appartiennent à la période des II^e-III^e siècles¹⁵⁴. Une construction mal définie (Esp226), composée d'une série de fosses et de trous de poteau, a été identifiée dans la partie amont de la tranchée. Dans la partie médiane, un bâtiment incendié

(Bat122) a livré du mobilier permettant de l'attribuer avec certitude à la phase R2C¹⁵⁵.

La séquence romaine tardive, III^e-IV^e siècles (R3)

Le replat fossile du bâtiment Bat122 dans la partie médiane de la tranchée semble indiquer la persistance d'une terrasse agricole durant l'Antiquité tardive. Le seul élément potentiellement contemporain de ce replat est un fossé orienté vers l'ouest (str3736), repéré huit mètres plus en amont. Ces aménagements sont recouverts par une lave torrentielle dont l'épaisseur atteint par endroit 0,80 m¹⁵⁶.

La séquence du Haut Moyen Age, V^e-XII^e siècles (HMA)

Un bâtiment incendié (Bat123) a été mis au jour à l'extrémité aval de la tranchée. La construction est délimitée par des sablières carbonisées reposant directement sur le sol à l'ouest et à l'amont, et sur un solin discontinu à l'aval (Fig. 118). La présence de fumier incinéré et de traces de piétinement indique qu'il s'agissait d'une étable¹⁵⁷. La datation C¹⁴ effectuée sur la sablière amont permet de le dater entre 430 et 625 après J.-C.¹⁵⁸

Les séquences médiévale et moderne: XII^e-XX^e siècles (MA-MOD)

Dans le profil est, deux trous de poteau associés à un niveau de marche (str3298, str3299) ont été observés au-dessus des dépôts torrentiels comblant la dépression du bâtiment Bat123¹⁵⁹. Cette occupation de nature inconnue n'a pas livré de mobilier. Elle pourrait dater du Moyen Age et fonctionner avec le tracé d'un bisse ancien, repéré dans le profil ouest (str458). Plus en amont, au-dessus d'une série de colluvions et de nappages torrentiels¹⁶⁰, un empierrément de 2,20 m de largeur (str2853), observé de part et d'autre de la tranchée, correspond à un chemin coupant en oblique la pente. Cet aménagement, directement scellé par des colluvions et des dépôts de bisses modernes, est sans doute récent (MOD).

154. Ces vestiges sont recouverts par des dépôts de ruissellements caractéristiques (Nat.023 et Nat.046), déjà repérés dans le secteur 2, qui marquent la césure avec la période romaine tardive (R3).

155. Un bord de coupe à revêtement argileux de type Lamb. 2/37 (Inv BW98/1566C-030 = VT0501), daté à partir de la fin du II^e siècle après J.-C., provient de l'occupation du bâtiment.

156. Nat.020.

157. GUÉLAT, RENTZEL 2004, pp. 36-39, GM539.

158. Echantillon UtC12779 prélevé sur la poutre du premier état du bâtiment (str2818, Bat123A) : 1508±29 BP, soit 430-625 AD (2 sigma).

159. Nat.633, Nat.688.

160. Nat.684 à Nat.687.

II.5.3 TRANCÉE TR9 AVAL (AVAL DU SECTEUR 3, LONG. 54 M)

La séquence stratigraphique de la tranchée Tr9 aval est globalement de puissance équivalente à celle de la tranchée Tr12 aval (1,40 m en amont, plus de 2 m en aval). Son découpage chronologique est tout aussi problématique en raison de la rareté du mobilier identifiable typologiquement et de l'absence de liens stratigraphiques. Des différences importantes sont également à noter entre chacun des profils de la tranchée, certaines couches ou éléments structurels n'étant présents que sur un seul côté. D'autre part, toute la partie amont (env. 15 m) est inexploitable en raison de l'arasement du terrain et de l'affleurement du substrat (G1) à cet endroit. Le mobilier récolté, peu abondant, permet cependant d'attribuer la quasi-totalité de la séquence à l'époque historique. La sériation chronologique demeure en revanche approximative, la césure entre les différentes périodes étant difficile à préciser.

La séquence protohistorique et/ou romaine (650 av. J.-C. - 60/80 apr. J.-C.)

La séquence inférieure de la tranchée est peu développée et de faible puissance (0,30 m de hauteur maximum). Elle est matérialisée par quelques couches discontinues observées dans les parties médiane et aval de la tranchée¹⁶¹.

La séquence romaine des II^e-III^e siècles (R2)

La période des II^e-III^e siècles (R2), la mieux représentée, comporte plusieurs aménagements et replats étagés dans la pente.

Partie médiane (Esp204)

Une quinzaine de mètre en contrebas du secteur 3, une construction mal définie se développe sur un replat délimité en aval par un talus empierré. Elle comprend deux trous de poteau et des pierres de soubassement (Esp204).

Partie aval (voie str2827 et Esp203)

Un large replat se développe dans la partie aval de la tranchée ; il est étroitement associé à une voie doublée d'un fossé aménagé directement en amont.

La voie (str2827) est définie par un lit légèrement bombé de pierres ; elle mesure 3,80 m de largeur et 0,10 m d'épaisseur et est renforcée en aval par un muret de soutènement qui forme en même temps le bord du fossé. Un second empierrement tronqué, observé dans le profil est, matérialise une réfection de la voie. Le fossé de drainage avec un pendage vers l'est (str2828), aménagé en bordure nord de la voie, est créé en même temps que cette dernière mais perdure plus longtemps. Il présente au moins quatre phases de fonctionnement, les deux premières étant contemporaines de la voie. La structure est alors formée par un canal de 0,50 m de largeur au fond arrondi, avec des bords largement évasés qui se raccordent aux empierrements soutenant la chaussée.

161. Ces niveaux sont directement scellés par un ruissellement (Nat.675).

Les deux phases suivantes sont postérieures à la voie. Le canal, de section rectangulaire, comporte désormais un fond plat (0,30 m de largeur) avec des bords presque verticaux. Le niveau d'ouverture du dernier état est renforcé localement par des gros blocs.

En contrebas de la voie et du fossé, sur le replat de la terrasse, trois occupations successives, marquées par des niveaux partiellement rubéfiés contenant des charbons de bois, ont été individualisées (Esp203). Un empiérement de 7 m de largeur et 0,30 m d'épaisseur, attesté uniquement dans le profil ouest de la tranchée, pourrait correspondre au talus latéral de la terrasse dans son deuxième état. Les deux premières occupations ont fonctionné avec la voie¹⁶². La troisième, associée à un foyer et deux trous de poteau, est contemporaine des deux derniers états du fossé.

Le mur de digue en aval (str2826)



Fig. 119 – Secteur 5. Vue en coupe de la digue repérée à l'extrémité aval de la tranchée Tr9. La structure est formée d'un blocage de caillasse d'environ 1 m de largeur, retenu par un parement constitué de grosses dalles empilées. Vue depuis l'ouest.

A l'extrémité aval de la tranchée, une imposante digue en pierre sèche (str2826), implantée en bordure de la plaine alluviale, marque la limite de l'extension de l'agglomération (Fig. 119). La structure mesure 1,30 m de largeur pour 1 mètre de hauteur. Elle est constituée d'un blocage de pierres maintenu par un parement de blocs du côté de la plaine du Rhône. Cet aménagement est associé en amont à deux remblais qui ont permis d'exhausser le terrain d'environ 0,80 m et de créer ainsi une zone pratiquement horizontale d'une douzaine de mètres de longueur. Cette portion de terrain n'a jamais été réellement occupée, si ce n'est peut-être pour y circuler¹⁶³. Malgré ces travaux conséquents, la présence de dépôts fins d'origine rhodanienne¹⁶⁴ indique que la zone a tout de même été inondée lors des fortes crues du Rhône.

Les derniers aménagements de la période R2

La digue (str2826) et le fossé dans la partie médiane (str2828) sont recouverts par un épais dépôt de colluvions¹⁶⁵ dans lequel sont implantés un étroit fossé (str3196) et quelques trous de poteau. Ce sont là les derniers aménagements de la période R2¹⁶⁶.

Les séquences romaine tardive, médiévale et moderne, III^e-XX^e siècles (R3, HMA, MA-MOD)

Plusieurs occupations diffuses ont été observées entre les dépôts de ruissellement marquant l'abandon de la période R2 et l'humus moderne. Il ne s'agit que de structures isolées sans lien avec des terrasses. Deux grandes fosses (str3188 et str3193) ont été repérées dans le profil est de la tranchée. Leur insertion stratigraphique montre qu'elles sont antérieures à de nouveaux débordements du Rhône présents en aval du secteur¹⁶⁷. La fin de la séquence est marquée par des dépôts de bisses et par des remblais de démolition d'une marbrerie moderne comblant une partie de la zone. Tous ces aménagements appartiennent aux niveaux les plus tardifs de l'histoire du site (MA et MOD).

162. Aucune structure n'est associée à la première occupation, tandis que la seconde comprend trois foyers.

163. Une seule fosse (str3206) y est attestée.

164. Nat.636.

165. Nat.663.

166. Ces vestiges sont recouverts par des ruissellements (Nat.637 et Nat.046) identiques à ceux marquant la fin de la période R2 dans les secteurs 2 et 3.

167. Nat.634.

II.5.4 BILAN DU SECTEUR 5

Malgré la vision partielle inhérente à la prospection par tranchées, les résultats obtenus fournissent des indications intéressantes sur la chronologie, la topographie ainsi que sur certaines limites du site dans la partie basse du versant de « Waldmatte ».

Découpage chronologique et occupations

La plupart des périodes représentées ailleurs sur le site le sont également à cet endroit. La séquence historique paraît cependant nettement plus conséquente que celle protohistorique, avec un développement particulier des occupations des II^e-III^e siècles (R2). Il est en revanche plus difficile d'appréhender l'organisation générale des aménagements. Les quelques replats et vestiges repérés dans les tranchées ne donnent pas l'impression d'une forte densité d'occupation de cette partie du versant mais plutôt d'une dispersion des constructions dans la pente. Il semblerait donc que l'on se trouve plutôt dans un secteur périphérique de l'agglomération, constitué par quelques bâtiments ou constructions isolés (étables, entrepôts).

Topographie de la partie aval du secteur

Le pendage général du secteur, restitué au travers des profils stratigraphiques, semble légèrement moins important qu'ailleurs sur le site. Le terrain présente une pente relativement régulière et devient presque horizontal à l'extrémité aval des deux tranchées. Ce redressement correspond au point d'inflexion entre la base du piémont et la plaine du Rhône. En restituant les courbes de niveau de la topographie antique, on constate que ce point d'inflexion se situait plus bas dans la pente au sein de la tranchée Tr9 que dans la tranchée Tr12. Cette dernière est en effet toujours sous l'influence du cône ouest, alors que la première se trouve déjà hors de son emprise, dans l'espace inter-cônes.

Au début de notre ère (R1), le contact entre le piémont et la plaine rhodanienne dans le secteur 5 ne suit donc pas un tracé rectiligne. A partir de la tranchée Tr12, cette ligne s'infléchit vers l'amont pour former probablement une petite anse au niveau de la tranchée Tr9, entre les deux cônes torrentiels (est et ouest)¹⁶⁸. Cette anse disparaît toutefois dès le début du II^e siècle (R2) avec la mise en place d'une digue (str2826) et l'apport de remblais à l'arrière du mur. Cet ouvrage ne devait cependant pas s'étendre sur tout l'aval du site mais se limiter sans doute au creux existant entre les deux cônes torrentiels.

Des alluvions d'origine rhodanienne ont été observées dans toute la partie aval du site depuis la tranchée Tr9 jusqu'au site de « Breitenweg » (Tr35, Tr3, Tr20, Tr28, Tr40, Tr41). Leur présence souligne qu'en dépit des travaux d'endigement entrepris à certains endroits, ces zones de battement demeuraient exposées aux crues historiques du Rhône. Cette sédimentation, attestée dès l'époque romaine mais surtout au Moyen Âge, constitue la limite naturelle de l'agglomération antique.

168. Voir *Gamsen* 6B, chap.II.3.1, Fig. 23, p.38

Les deux phases suivantes sont caractérisées par une occupation plus dense et plus diversifiée. Elles sont matérialisées par des constructions en pierre et en bois, des fossés, des fosses, des trous, des puits, des sépultures, des objets, etc. La phase III est caractérisée par une occupation plus dense et plus diversifiée. Elle est matérialisée par des constructions en pierre et en bois, des fossés, des fosses, des trous, des puits, des sépultures, des objets, etc. La phase IV est caractérisée par une occupation plus dense et plus diversifiée. Elle est matérialisée par des constructions en pierre et en bois, des fossés, des fosses, des trous, des puits, des sépultures, des objets, etc.

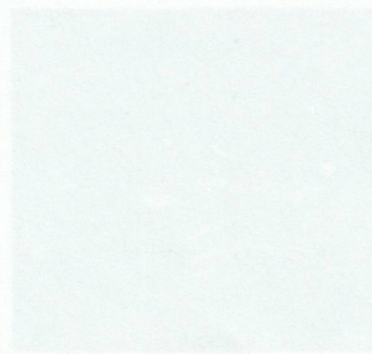


Fig. 119 - Section A. Vue en coupe de la fouille de la ville de Lausanne. 1. Couche de la fin du Bronze final. 2. Couche de la fin du Bronze final. 3. Couche de la fin du Bronze final. 4. Couche de la fin du Bronze final. 5. Couche de la fin du Bronze final. 6. Couche de la fin du Bronze final. 7. Couche de la fin du Bronze final. 8. Couche de la fin du Bronze final. 9. Couche de la fin du Bronze final. 10. Couche de la fin du Bronze final.

La phase III est caractérisée par une occupation plus dense et plus diversifiée. Elle est matérialisée par des constructions en pierre et en bois, des fossés, des fosses, des trous, des puits, des sépultures, des objets, etc. La phase IV est caractérisée par une occupation plus dense et plus diversifiée. Elle est matérialisée par des constructions en pierre et en bois, des fossés, des fosses, des trous, des puits, des sépultures, des objets, etc.

La phase V est caractérisée par une occupation plus dense et plus diversifiée. Elle est matérialisée par des constructions en pierre et en bois, des fossés, des fosses, des trous, des puits, des sépultures, des objets, etc. La phase VI est caractérisée par une occupation plus dense et plus diversifiée. Elle est matérialisée par des constructions en pierre et en bois, des fossés, des fosses, des trous, des puits, des sépultures, des objets, etc.

- 102. Ancien mur de la ville de Lausanne.
- 103. Ancien mur de la ville de Lausanne.
- 104. Ancien mur de la ville de Lausanne.
- 105. Ancien mur de la ville de Lausanne.
- 106. Ancien mur de la ville de Lausanne.
- 107. Ancien mur de la ville de Lausanne.
- 108. Ancien mur de la ville de Lausanne.
- 109. Ancien mur de la ville de Lausanne.
- 110. Ancien mur de la ville de Lausanne.
- 111. Ancien mur de la ville de Lausanne.
- 112. Ancien mur de la ville de Lausanne.
- 113. Ancien mur de la ville de Lausanne.
- 114. Ancien mur de la ville de Lausanne.
- 115. Ancien mur de la ville de Lausanne.
- 116. Ancien mur de la ville de Lausanne.
- 117. Ancien mur de la ville de Lausanne.
- 118. Ancien mur de la ville de Lausanne.
- 119. Ancien mur de la ville de Lausanne.
- 120. Ancien mur de la ville de Lausanne.

II.6 LE SITE DE « BREITENWEG » (SECTEUR 6)

II.6.1 GÉNÉRALITÉS

Le secteur 6 est situé au lieu-dit « Breitenweg », à une cinquantaine de mètres à l'est du site de « Waldmatte » (Fig. 121, Fig. 122). Son emprise, d'une surface d'environ 1000 m², recoupe un ensemble dans lequel a notamment été implantée une batterie de cinq fours à plâtre médiévaux.

Plusieurs campagnes de sondages (Fig. 120) ont été effectuées en 1987 (Sd11 et Sd12), en 1991 (Tr18) et en 1992 (S1, S2 et S3). Un premier four à plâtre (four 3 en Sd12) et des niveaux de défournement d'un deuxième four (four 1 en S2) ont été mis en évidence à cette occasion. En 1998, dans l'optique de préciser l'extension et la densité de ces vestiges, deux longues tranchées (Tr40 et Tr41) ont été creusées le long du versant. Elles ont permis de repérer un nouveau four (four 5) et de recouper encore une fois le four 3. La fouille de surface (zones 29 à 34) s'est déroulée de mars à août 1999. Lors de ces travaux, les tranchées Tr40 et Tr41 ont été prolongées vers l'aval et une nouvelle tranchée d'axe est-ouest a été creusée (Tr42). Par la suite, trois autres tranchées ont été ménagées à l'amont du secteur (Tr47, Tr48 et Tr49).

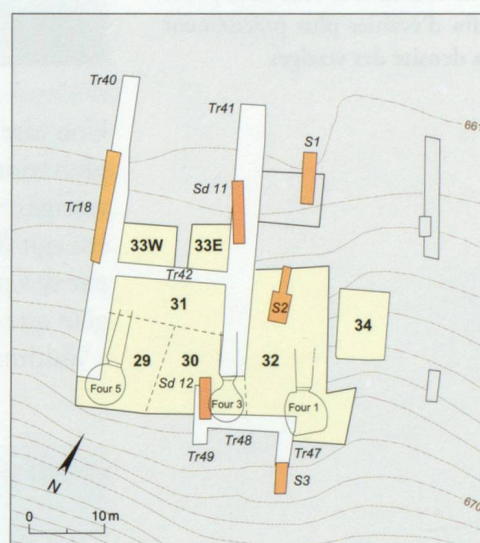


Fig. 120 – Secteur 6. Emplacement des sondages et des tranchées, et découpage du secteur en zones de fouille.

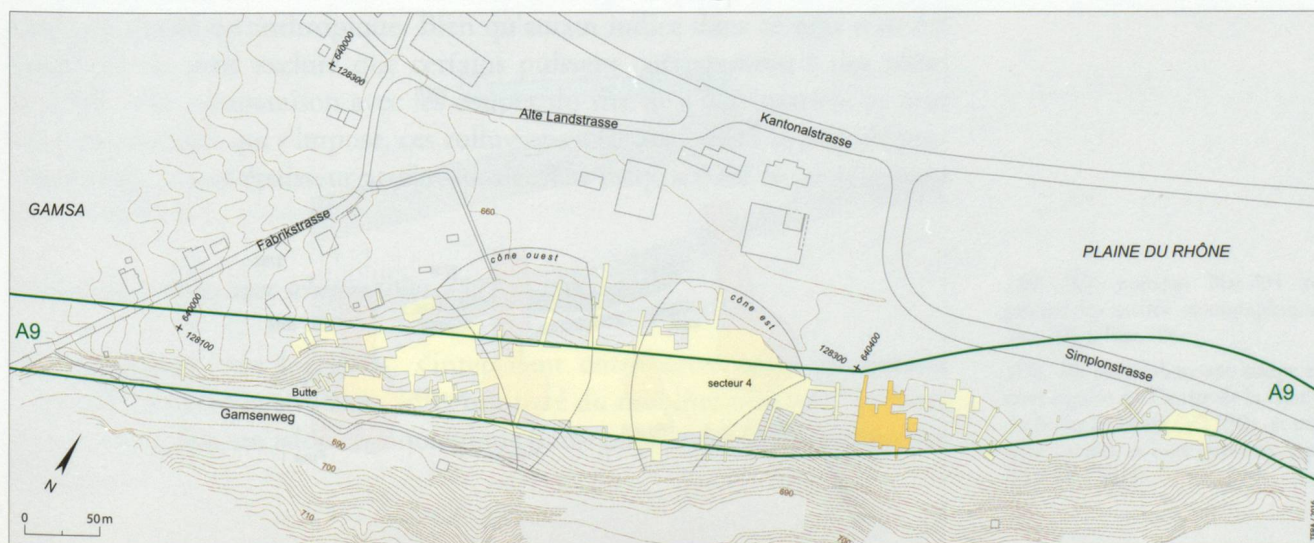


Fig. 121 – Secteur 6. Plan de situation du site de « Breitenweg » (en jaune foncé).



Fig. 122 – Vue générale du site de Gamsen depuis le village de Mund (1998). Au centre le site de «Waldmatte», à gauche le site de «Breitenweg» (flèche rouge). On distingue les deux tranchées exploratoires Tr40 et Tr41 implantées dans le sens de la pente afin d'évaluer plus précisément la densité des vestiges.

Une aire artisanale du Haut Moyen Age comprenant des fours liés à l'exploitation du gypse forme l'essentiel des découvertes (**Fig. 123**). Les autres vestiges, toutes périodes confondues, sont difficilement corrélables entre eux. Il s'agit de tronçons de murs, d'empierrements et d'un long fossé (?) comblé par des pierres. L'absence de structures ou de couches liées à un habitat suggère que ce secteur se situe en dehors de l'agglomération proprement dite de «Waldmatte».

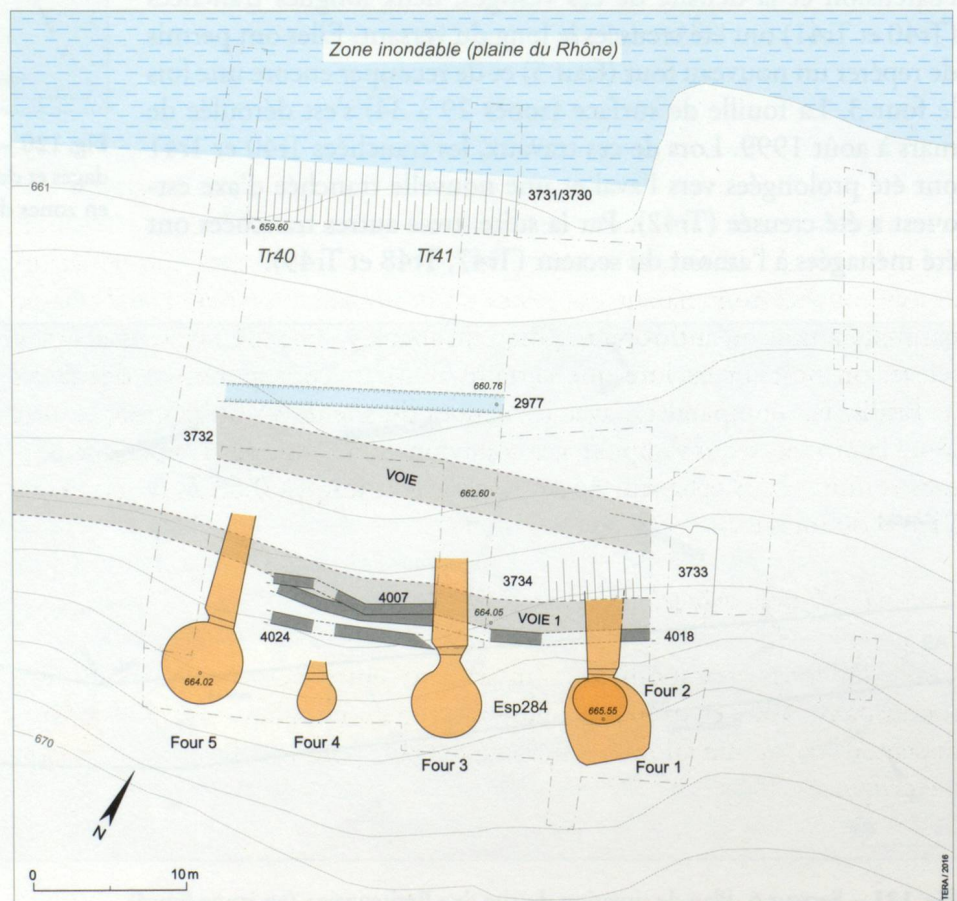


Fig. 123 – Secteur 6. Plan compilé des principaux vestiges.

II.6.2 CONTEXTE SÉDIMENTAIRE

Le secteur 6 se situe au contact entre le versant du Glishorn et la plaine du Rhône. Il est situé directement en aval d'un affleurement de bancs de roche de gypse. Son emprise correspond à un petit ensellement naturel d'une quarantaine de mètres de largeur, délimité de chaque côté par une forte remontée du substrat géologique (Nat.G1) qui affleure presque directement sous la couche de terre végétale. Cet ensellement était encore bien marqué dans la topographie du versant au début de la fouille.

La tranchée Tr41, située approximativement au milieu de l'ensellement, constitue la séquence stratigraphique de référence du secteur. De manière générale, les dépôts sédimentaires observés en plan et en coupe sont d'extension limitée et rarement corrélables entre eux. Il est donc difficile de proposer ici une évolution chronologique aussi détaillée que pour les autres secteurs du site de Gamsen. L'absence de mobilier significatif typologiquement empêche également de dater avec précision les différentes phases identifiées. Les occupations les plus marquantes sont constituées par les niveaux en relation avec les fours à plâtre du Haut Moyen Âge, les couches antérieures étant très rares (Fig. 128 (p. 162)). Pour la clarté du discours, seules les unités sédimentaires déterminantes pour la sériation des vestiges sont mentionnées ci-dessous. Elles sont présentées dans l'ordre de leur dépôt.

Le substrat (Nat. G1)

Il correspond aux dépôts de gravité tardiglaciaires présents sur le reste du site et interprétés comme un éboulement du Glishorn.

Colluvions protohistoriques (Nat. 701)¹⁶⁹

Une série de colluvions hétérogènes grossières brun-rouge, en contact direct avec le substrat Nat.G1, sont regroupées sous cette dénomination. Plusieurs de ces couches contenaient des restes de bois épars qui semblent d'origine naturelle plutôt qu'anthropique. Bien qu'aucun indice dans ce sens n'ait été relevé, on ne peut exclure que certains puissent correspondre à des restes de brûlis. Par comparaison avec les coupes du site de « Waldmatte », et avec toute la prudence qui s'impose, ces colluvions sont associées à la période protohistorique. Leur épaisseur atteint localement jusqu'à 0,60 m, notamment à l'aval du four 1.

Colluvions brunes avec schistes (Nat. 757)

Ces colluvions, très localisées, s'intercalent entre deux murs de terrasse successifs (str4024 et str4018). Elles ont livré du mobilier romain¹⁷⁰ et fournissent, de ce fait, un jalon chronologique fiable pour le début de la séquence historique.

169. Ce numéro Nat.701 regroupe les unités stratigraphiques Nat.701 à Nat.706.

170. En particulier, une coupe en terre sigillée du Centre de la Gaule, datée du II^e siècle (VT530), et une jatte carénée à bord arrondi, type B2.2 (VT532).

Colluvions gris-bruns-jaunes (Nat.713)¹⁷¹ : sédiments scellant des structures d'époque romaine

Ces colluvions correspondent à d'épais dépôts contenant une forte densité de graviers et de gravillons. Elles se retrouvent sur l'ensemble de la zone délimitée par l'ensellement et recouvrent des murs de terrasse attribuables à l'époque romaine (str4018 et str4007).

Colluvions fines brunes (Nat.715) : niveau intercalaire entre le four 3 et le four 1

Ces colluvions, renfermant quelques graviers et gravillons, ont été repérées dans la partie amont du secteur. Elles se déposent entre les derniers niveaux d'utilisation du four 3 et ceux du four 1. Il s'agit de l'unique dépôt qui permet d'établir, au sein de la zone artisanale, une chronologie relative entre deux fours.

Alluvions grises à jaunes (Nat.718) : dépôts rhodaniens liés à une zone marécageuse?

Ces sédiments, qui comportent un grand nombre de racines de jonc, ont été repérés en limite aval des tranchées. Ils correspondent à des dépôts d'origine rhodanienne, peut-être liés à une zone marécageuse au pied du versant de « Breitenweg ». Ils sont postérieurs à des aménagements de berges (str3730, 3731) que l'on associe au fonctionnement des fours 1 et 2.

Colluvions fines (Nat.719) : dépôts récents

Ces colluvions brunâtres, caractérisées par la présence de gravillons et de quelques graviers, sont scellées par un empierrement relativement récent (str3733).

171. Ce numéro Nat.713 regroupe les unités stratigraphiques Nat.708, Nat.713, Nat.714 et Nat.716.

II.6.3 ÉVOLUTION DU SECTEUR

LES VESTIGES ANTÉRIEURS AUX FOURS (FER-R)

Il est presque impossible de proposer une chronologie précise des aménagements pour les vestiges antérieurs aux fours à plâtre. Seules quelques structures sont attribuées globalement à l'époque romaine grâce à la présence de mobilier (*terminus post quem*), les autres vestiges ne pouvant être précisément datés entre la Protohistoire et le Haut Moyen Age.

Dans la partie amont du secteur, sous l'emprise des fours à plâtre, trois longs murs de terrasse d'axe est-ouest se sont succédé dans le temps. Il s'agit sans doute des murs de protection amont de la voie traversant le secteur à l'époque romaine. Un vaste empierrement (str3734) a d'ailleurs été mis au jour dans la partie est du secteur, directement en contrebas de ces structures. Il pourrait s'agir des restes de l'accotement aval de la chaussée. Le mur le plus amont, repéré sur une dizaine de mètres, est le plus ancien (str4024) mais ne peut être précisément daté. Le second mur, légèrement plus en aval et associé à une portion de replat, a été observé sur une vingtaine de mètres de longueur (str4018). Sa construction intervient à partir du II^e siècle après J.-C.¹⁷². Le dernier mur (str4007), aménagé encore plus en aval et au tracé plus sinueux, est visible sur une dizaine de mètres.

Dans la partie médiane du secteur, la fouille a également dégagé sur une vingtaine de mètres un long fossé comblé par des pierres de toutes tailles (str2977). Sa fonction (drainage?) de même que son insertion stratigraphique demeurent imprécises.

LA ZONE ARTISANALE DU HAUT MOYEN AGE¹⁷³ (HMA)

Les fours à chaux/plâtre

Dès la fin de l'époque romaine, une aire artisanale liée à l'exploitation du gypse est implantée à « Breitenweg » et fonctionne sans interruption durant tout le Haut Moyen Age (Esp284). Elle comprend cinq fours alignés au creux de l'ensellement dans la partie haute du secteur (Fig. 124). Un petit replat de travail a été repéré en amont du four le plus oriental (four 1) et servait probablement d'aire de préparation et de stockage de la matière première. Les quatre fours les plus anciens (fours 1, 3, 4, 5) comportent un alandier du côté aval, prolongé par un couloir de défournement orienté dans la pente. Le four le plus récent (four 2) ne possède pas ce type d'aménagement (Fig. 125). Dépourvu de porte, il

172. Les colluvions (Nat.757) qui s'intercalent entre le premier (str4024) et le second mur (str4018) ont livré un fragment de coupe en terre sigillée provenant des ateliers de Gaule centrale, datée de la première moitié du II^e siècle après J.-C. (VT0530).

173. Pour la description et le fonctionnement de ces fours, voir Gamsen 6B, chap.IV.1.5. Voir également PACCOLAT, TAILLARD 2000; PACCOLAT, TAILLARD 2001.

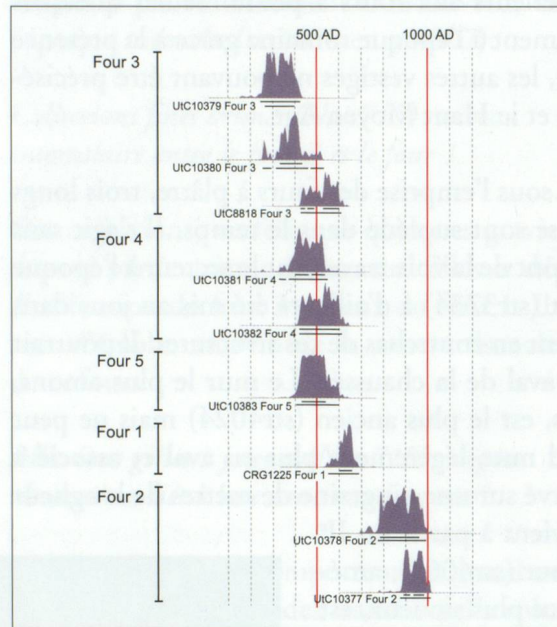


Fig. 124 – Secteur 6. Zone artisanale des fours à plâtre d'époque du Haut Moyen Age, installés en ligne dans la partie amont. Vue depuis le nord-ouest.



Fig. 125 – Secteur 6. Le four 2 (au centre) a été implanté dans la ruine du four 1 (à gauche). Ces structures ont été recoupées par une canalisation moderne. Vue depuis le nord.

Fig. 126 – Secteur 6. Courbe de calibration des analyses C¹⁴ effectuées dans les fours, montrant l'évolution chronologique de la zone artisanale. Atmospheric data from Reimer et al. 2004, programme de calibration Oxcal v3.10 : Bronk 2005.



La chronologie des fours repose pour l'essentiel sur des datations au radiocarbone effectuées sur des charbons de bois prélevés dans les niveaux d'utilisation (Fig. 126); elles esquissent le scénario d'évolution le plus probable suivant. Le four 3, le plus ancien, est installé dès le IV^e siècle et continue à être utilisé jusqu'au VI^e siècle¹⁷⁴. Les fours 4 et 5 fonctionnent un peu plus tardivement, entre le V^e et le VI^e siècle¹⁷⁵. Ils ont pu coexister cependant avec

174. Le four 3 a fait l'objet de trois datations C¹⁴: UtC08818 (charbons de bois provenant des défournements de la chambre de chauffe), 1529 +/- 31 BP, 428-599 AD (2 sigma); UtC10379 (charbons de bois à la base de la chambre de chauffe), 1723 +/- 39 BP, 235-402 AD (2 sigma); UtC10380 (charbons de bois de la chambre de chauffe), 1654 +/- 36 BP, 259-534 AD (2 sigma).

175. Le four 4 a fait l'objet de deux datations C¹⁴ sur des charbons de bois provenant des niveaux charbonneux de l'alandier: UtC10381, 1608 +/- 37 BP, 259-534 AD (2 sigma) et UtC10382, 1534 +/- 34, 427-596 AD (2 sigma). L'échantillon du four 5 provient du niveau charbonneux de la chambre de chauffe et correspond sans doute à sa dernière utilisation: UtC10383, 1566 +/- 41 BP, 404-577 AD (2 sigma).

176. Le seul échantillon relatif au four 1 provient de rejets de défournement: CRG1225, 1415 +/- 15 BP, 570-757 AD (2 sigma).

177. Le four 2 a fait l'objet de deux datations sur des charbons de bois: UtC10377 (à l'extérieur du four), 1097 +/- 34, 886-1017 AD (2 sigma); UtC10378 (à l'intérieur du four), 1159 +/- 46, 728-986 AD (2 sigma).

l'utilisation finale du four 3. Le four 1, plus tardif, est actif durant le VII^e siècle¹⁷⁶; il a pu perdurer jusqu'au VIII^e siècle. Quant au four 2, implanté dans le four 1, son utilisation ne semble pas dépasser l'an mil¹⁷⁷. Ainsi, seuls trois fours au maximum ont fonctionné simultanément au cours des V^e-VI^e siècles. Au final, l'activité artisanale liée à l'exploitation du gypse dure cependant près d'un demi-millénaire.

Berge et voirie en relation avec l'exploitation des fours (HMA)

En aval des fours, les coupes de terrain ont révélé les indices d'un étroit replat orienté est-ouest (str3732) correspondant vraisemblablement à une voie aménagée à mi-hauteur du versant. Cet axe de circulation est postérieur à l'exploitation du four 3, dont il recoupe les niveaux de défournements délavés, mais est assurément contemporain des fours 4, 5 et 1. Il a peut-être même été utilisé jusqu'à l'abandon de l'aire artisanale au X^e siècle (four 2).

Dans la partie basse du secteur, un fossé d'environ 2 m de largeur rempli de pierres (str3730), a été repéré sur une vingtaine de mètres de longueur (Fig. 127). Cet aménagement correspond vraisemblablement à une berge ou à un fossé de drainage installé au point de contact avec la zone inondable; l'hypothèse d'un cheminement ne peut cependant pas être totalement écartée. Il s'insère entre les niveaux de délavage des fours 3 et 1 et pourrait par conséquent avoir fonctionné avec ce dernier. Il est remplacé par un empierrement de 4 m de largeur, plus massif et plus étendu (str3731), qui reprend globalement le même tracé avec, de toute évidence, une même fonction (berge, fossé de

drainage ou chemin). Sur la base de son insertion stratigraphique, cette nouvelle structure pourrait avoir fonctionné avec le four 2.

La mise en place de ces aménagements et la présence de limons fins d'origine rhodanienne¹⁷⁸ démontrent qu'à partir du Haut Moyen Age, le secteur en aval de « Breitenweg » constituait une zone de battement directement exposée aux crues épisodiques du Rhône. La présence de racines de jonc observées dans ces alluvions indique l'existence d'une zone marécageuse.



Fig. 127 – Secteur 6. Coupe de terrain amont-aval (Tr41). Le fossé empierré visible à gauche (str3730) a été repéré en surface sur une vingtaine de mètres de longueur. Il correspond vraisemblablement à une berge ou à un fossé de drainage installé au point de contact avec la zone inondable de la plaine rhodanienne. Vue depuis l'ouest.

LES VESTIGES RÉCENTS (MA-MOD)

Une seule structure postérieure aux niveaux d'utilisation et de délavage des fours du Haut Moyen Age a été repérée¹⁷⁹. Il s'agit d'un empierrement étendu (str3733) repéré dans la partie orientale du secteur et dont la fonction reste difficile à préciser (radier d'une construction rurale arasée?).

II.6.4 BILAN DU SECTEUR 6

Les plus anciens vestiges attestés dans l'ensellement de « Breitenweg » sont mal datés (époques protohistorique ou romaine) et consistent pour l'essentiel en des murs de terrasse, un axe de cheminement et un fossé. Deux des murs sont datés de manière certaine de l'époque romaine et servaient probablement de protection à une voie repérée quelques mètres en contrebas. Il pourrait s'agir du tracé qui desservait l'agglomération à la fin de l'âge du Fer et à l'époque romaine.

L'occupation du Haut Moyen Age (HMA) est exclusivement représentée par une aire artisanale liée à l'exploitation de gypse, une activité pratiquée sans interruption entre le IV^e et le X^e siècle. Au total, cinq fours ont été construits successivement dans un petit ensellement. Une voie traversant le secteur de part en part et un aménagement de berge à son extrémité aval sont contemporains de cette zone artisanale. Les vestiges récents se limitent à un empierrement de nature inconnue (MA-MOD).

178. Nat.718.

179. Cette structure s'insère au-dessus de colluvions (Nat.719, Nat.720).

SECTEUR 6 - «BREITENWEG»

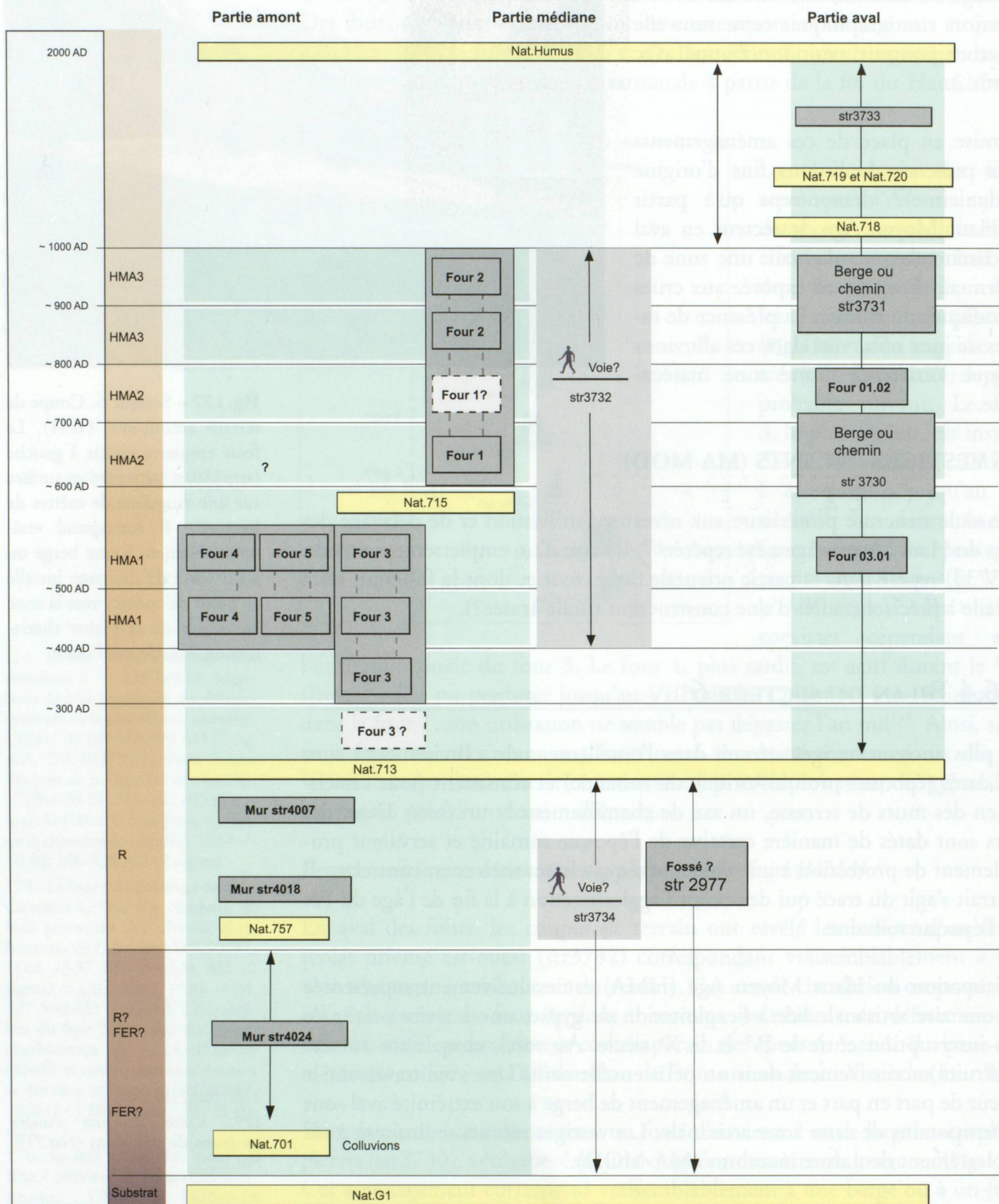


Fig. 128 – Secteur 6. Tableau synoptique des aménagements et des dépôts naturels.